B-GL-301-002/FP-001

LE GROUPEMENT TACTIQUE AU COURS DES OPÉRATIONS

(BILINGUE)

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

BPR: CIC G3 TACTIQUES

Mod. 2 - 1992-02-03

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et disposer de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions applicables.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale dans la marge. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication pour les pages originales et les pages modifiées sont:

Page originale	0	1989-03-01	Mod	6	
Mod	1	1990-10-31	Mod	7	
Mod	2	1992-02-03	Mod	8	
Mod	3		Mod	9	
Mod	4		Mod	10	
Mod	5		Mod	11	

Zéro dans la colonne des modifications indique une page originale. La présente publication comprend 406 pages réparties de la façon suivante:

Numéro de page	**Numéro de modificatif**	**Numéro de page**	**Numéro de modificatif**
Page titre, A	2	3D-1 à 3D-5/3D-6	1
B	2	3E-1 à 3E-3/3E-4	1
i	1	4-1 à 4-4	0
ii à vii	0	4-5 à 4-8	1
viii à xi	1	4-9, 4-10	0
xii, xiii	0	4-11, 4-12	1
xiv, xv	1	4-13 à 4-75/4-76	0
1-1	0	4A-1 à 4A-3/4A-4	0
1-2 à 1-5	2	4A1-1	0
1-6 à 1-13/1-14	0	4A1-2 à 4A1-3	2
1A-1 à 1A-5/1 A-6	0	4A1-4 à 4A1-7/4A1-8	0
1B-1 à 1B-7/1 B-8	0	4A2-1 à 4A2-5/4A2-6	0
1C-1 à 1C-3	0	4A3-1 à 4A3-3/4A3-4	0
1C-4 à 1C-5/1 C-6	2	4A4-1 à 4A4-5/4A4-6	0
1D-1 à 1D-5/1 D-6	0	4A5-1 à 4A5-3/4A5-4	0
1E-1 à 1E-3/1 E-4	0	4A6-1 à 4A6-3/4A6-4	0
1F-1 à 1F-3/1 F-4	0	4A7-1 à 4A7-3/4A7-4	0
1G-1 à 1G-5/1 G-6	0	4A8-1 à 4A8-3/4A8-4	0
2-1 à 2-39/2-40	0	4A9-1 à 4A9-3/4A9-4	0
3-1, 3-2	0	4B-1 à 4B-7/4B-8	0

3-3 à 3-8	1
3-9 à 3-29	0
3-30 à 3-49/3-50	1
3A-1/3A-2	0
313-1/3B-2	0
3C-1 à 3C-3/3C-4	1
4C-1 à 4C-7/4C-8	0
4D-1 à 4D-5/4D-6	0
5-1 à 5-9/5-10	0
6-1 à 6-17/6-18	0
7-1 à 7-27/7-28	0

Personne responsable: CIC G3 TACTIQUES

© 1989 MDN Canada

PRÉFACE

GÉNÉRALITÉS

1. La B-GL-301-002/FP-001, Le groupement tactique au cours des opérations, est publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense. Avec le Supplément 1, Aide-mémoire du chef de l'équipe de combat, il constitue la doctrine de l'armée canadienne pour l'équipe interarmes.

2. Toute proposition de modification doit être acheminée, par la filière de commandement habituelle, au secrétaire du Conseil de doctrine et de tactique de l'armée.

OBJET

3. Ce document a pour but d'énoncer la doctrine du groupement tactique.

PORTÉE

4. Ce document traite des tactiques de l'équipe de combat et du groupement tactique au cours de tous les types d'opérations. Il se concentre plus spécialement sur le combat du groupement tactique d'infanterie et de chars dans le centre de l'Europe. Toutes les organisations se calquent sur le Corps 86.

CONTEXTE

5. Les documents «The Army» et «Land Formations in Battle» énoncent la doctrine sur laquelle se fonde le présent manuel qui établit la base de la doctrine relative à tous les services reliés aux tactiques interarmes. Les manuels des Services seront éventuellement révisés afin qu'ils soient en accord avec la présente publication.

TERMINOLOGIE

6. La terminologie utilisée dans cette publication est conforme aux documents Fonctions d'état-major en campagne, supplément 3, Vocabulaire de l'armée de terre et l'AAP-6, Glossaire OTAN de termes et définitions.

ACCORDS DE STANDARDISATION

7. Les accords de l'OTAN et les accords quadripartites ABCA contenus en totalité ou en partie dans ce manuel sont:

a. OTAN (STANAG) -

(1) 2002 - Marquage des zones terrestres contaminées ou dangereuses,

(2) 2003 - Comptes rendus de patrouilles des forces de l'armée de terre,

(3) 2008 - Comptes rendus de bombardement par l'ennemi (par artillerie, mortiers et aviation),

(4) 2011 - Procédure de réglage par grille d'objectif,

(5) 2017 - Consignes au chef de détachement de protection d'un ouvrage à détruire et au chef du détachement de mise en oeuvre d'une destruction,

(6) 2044 - Procédures pour la détention des prisonniers de guerre,

(7) 2047 - Signaux d'alerte en cas de danger ou d'attaque (attaque aérienne ou NBC seulement),

(8) 2088 - Éclairage du champ de bataille,

(9) 2099 - Coordination des feux fournis pour appuyer les forces terrestres,

(10) 2101 - Principes et procédures à suivre en vue d'établir la liaison,

(11) 2395 - Procédure de franchissement des cours d'eau (non encore publié),

(12) 2962 - Procédures de demande de tir,

(13) Niveaux de menace NBC et protection minimale:

b. ABCA (QSTAG) -

(1) 239 - Infantry/Tank Indication,

(2) 567 - Command and Control of Infantry Battalion Anti-Armour Weapons.

REGISTRE DES MODIFICATIFS

Description du modificatif		Date d'insertion	Signature
Numéro du modificatif	Date		

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

Section 1 - Généralités

101 La menace
102 Principes de guerre
103 Phases de la guerre

Section 2 - Composition du groupement tactique

104 Généralités
105 Éléments
106 Rôles, tâches et emploi tactique des armes

Section 3 - Administration du groupement tactique

107 Généralités
108 Système d'échelons du groupement tactique
109 Rôle, tâche, commandement et contrôle des éléments administratifs
110 Principes fondamentaux
111 à 199 Disponibles

Annexe A - Artillerie
Annexe B - Blindés
Annexe C - Infanterie
Annexe D - Génie
Annexe E - Transmissions
Annexe F - Aviation tactique
Annexe G - Administration

CHAPITRE 2 - COMMANDEMENT ET CONTRÔLE

Section 1 - Généralités

201 Principes fondamentaux
202 Rapports
203 Instructions permanentes d'opérations (IPO)
204 Mesures de contrôle

Section 2 - Le commandant

205 Généralités
206 Responsabilités
207 Position du commandant

Section 3 - Quartier général

208 Fonctions
209 Organisation
210 Opération

Section 4 - Communications

211 Radio
212 Liaison

Section 5 - Procédure de combat

213 Généralités
214 Organisation
215 Ordre de la procédure de combat
216 Détails de la procédure de combat

Section 6 - Planification des feux

217 Généralités
218 Responsabilités en matière de plans des feux
219 Principes fondamentaux régissant les plans d'emploi des feux
220 Terminologie et définitions relatives à la planification des feux
221 Assignation du tir d'appui d'artillerie
222 Processus de préparation du tir
223 Mesures de coordination
224 à 299 Disponibles

CHAPITRE 3 - OPÉRATIONS OFFENSIVES

Section 1 - Introduction

301 Généralités
302 Principes de la guerre
303 Menace
304 Formes de manoeuvre
305 Préparation du tir
306 Tir d'appui continu
307 Planification du tir d'obus fumigènes

Section 2 - Marche à l'ennemi

308 Généralités
309 Principes fondamentaux

310 Organisation
311 Forces et tâches
312 Appréciation
313 Manoeuvre
314 Action au contact
315 Marche à l'ennemi dans des conditions de visibilité réduite
316 Combat de rencontre

Section 3 - Attaque

317 Généralités
318 Types d'attaque
319 Concept
320 Étapes de l'attaque
321 Planification
322 Visibilité réduite
323 Infiltration
324 Attaque en zones bâties

Section 4 - La poursuite

326 Généralités
327 Planification
328 Conduite
329 Administration
330 à 399 Disponibles

Annexe A - paraître
Annexe B - paraître
Annexe C - Coordination de l'attaque
Annexe D - Guide de planification d'appui
Annexe E - Mesures de contrôle en vue de l'attaque

CHAPITRE 4 - LES OPÉRATIONS DÉFENSIVES

Section 1 - Introduction

401 Généralités
402 Principes de guerre et tactiques
403 La menace

Section 2 - La défense

404 Généralités
405 La nature des opérations défensives
406 Étape de la force de couverture

407 Planification de l'étape de la défense principale
408 Déroulement de l'étape de la défense principale
409 Étape des contre-mouvements
410 Administration

Section 3 - Manoeuvres retardatrices

411 Généralités
412 Principes de guerre et tactiques
413 Concept
414 Directives du commandant de la formation
415 Facteurs relatifs à la planification
416 Déroulement
417 Mesures retardatrices
418 Commandement et contrôle
419 Administration

Section 4 - Désengagement

420 Introduction
421 Principes de guerre
422 Concept
423 Directives du commandant de la formation
424 Désengagements de nuit et de jour
425 Plan de désengagement
426 Conduite
427 Désengagement hâtif
428 Mesures à prendre en cas d'encerclement
429 Administration

Annexe A - Plans d'appui

Appendice 1 - Plan anti-blindés
Appendice 2 - Plan de barrières
Appendice 3 - Plan de tir défensif (TD)
Appendice 4 - Plan de surveillance et d'acquisition d'objectifs
Appendice 5 - Plan de contre-mouvements
Appendice 6 - Plan de défense antiaérienne
Appendice 7 - Plan de guerre électronique (GE)
Appendice 8 - Plan de sécurité
Appendice 9 - Plan administratif

Annexe B - La défense dans des conditions de visibilité réduite
Annexe C - La défense dans les zones bâties (Cbt ZB)
Annexe D - La défense dans les forêts

CHAPITRE 5 - PASSAGE DES LIGNES

501 Généralités
502 Contrôle et coordination
503 Passage des lignes vers l'avant
504 Passage des lignes vers l'arrière
505 à 599 Disponibles

CHAPITRE 6 - LA RELÈVE

Section 1 - Introduction

601 Généralités
602 Relève sur place
603 Principes

Section 2 - Planification

604 Directives du commandant de la formation
605 Préparation et planification

Section 3 - Déroulement

606 Généralités
607 Commandement et contrôle
608 à 699 Disponibles

CHAPITRE 7 - LES OPÉRATIONS EN MILIEU NBC

Section 1 - Introduction

701 Généralités
702 La menace
703 Commandement et contrôle

Section 2 - Mesures à prendre pour la défense NBC

704 Généralités
705 Opérations de décontamination

Section 3 - Concept des opérations

706 Avenues ouvertes au chef du groupement tactique
707 Impact sur le personnel

Section 4 - Planification

708 Planification
709 Facteurs dont il faut tenir compte

Section 5 - Conduite des opérations

710 Généralités
711 Menace chimique par rapport à la protection (TOPP)
712 Compte rendu et avertissement
713 Mesures défensives que doit prendre le chef du groupement tactique
714 Équipement de décontamination

Section 6 - Administration

715 Facteurs administratifs dont il faut tenir compte

Section 7 - Conclusion

716 Nucléaire et Biologique
717 à 799 Disponibles

LISTE DES FIGURES

FIGURE	TITRE
2-1	Mesures de contrôle
2-2	Mesures de coordination du tir au sol
3-1	Position défensive d'une compagnie fantaisienne
3-2	Forme de manoeuvre du groupement tactique
3-3	Marche à l'ennemi d'une formation
3-4	Exemples de groupements tactiques d'infanterie et de blindés employés comme avant-gardes
3-5	Manoeuvre des chars ou de l'infanterie au cours de l'assaut
3-6	Attaque d'une ville par un groupement tactique
4-1	Attaque régimentaire fantaisienne
4-2	Vue transversale d'une position en contre-pente
4-3	Plan général de défense
4-4	Groupement tactique effectuant des manoeuvres retardatrices à partir de positions successives
4-5	Groupement tactique effectuant des manoeuvres retardatrices à partir de positions en alternance
4-6	Plan de désengagement d'un groupement tactique
4A1-1	Portée des ressources anti-blindés
4C-1	Défense d'une zone bâtie par un groupement tactique
6-1	Relève sur lace du groupement tactique

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU	TITRE
2-1	Comparaison entre les rapports de commandement et de contrôle
2-2	Composition type d'un Gp Reco et d'un GpO
2-3	Ordre Type de la procédure de combat
7-1	Niveaux de protection NBC (TOPP)
7-2	Équipement de décontamination

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

SECTION 1

GÉNÉRALITÉS

101. LA MENACE

1. La doctrine militaire Fantasienne se caractérise par la primauté de l'offensive. À cette fin, Fantasia maintient des forces terrestres, aériennes et navales permanentes d'importance, capables de réagir rapidement à une situation de guerre.

2. Leur doctrine se distingue par plusieurs principes ou concepts-clé:

   a. **Surprise**. À tous les niveaux de commandement, il est important de produire un effet de surprise si l'on veut faire tomber rapidement la défense ennemie. Cet effet de surprise s'obtient de différentes façons -

      (1) Créer de fausses communications radio, des zones de rassemblement fictives ainsi que des unités bruyantes.

      (2) Choisir des itinéraires difficiles et lents plutôt que les itinéraires rapides fortement défendus,

      (3) Faire usage de nouveau matériel et plus particulièrement d'armes inconnues de l'ennemi,

      (4) Employer de nouvelles tactiques encore inconnues de l'ennemi.

   b. **Vitesse et élan**. On ne peut maintenir la vitesse et l'élan que grâce à une reconnaissance dynamique, à un tir soutenu, à l'appui du génie et au système d'échelons.

   c. **Concentration de la force**. L'avance se déroule sur un front large, mais le combat mené dans la LAZB n'a pas la même intensité sur tout le front. Les forces sont concentrées à une heure et à un moment choisis pour permettre la pénétration. L'attaque se caractérise par une série de pénétrations profondes et étroites entrecoupées de zones où il y a peu ou pas d'activité ennemie.

   d. **Développement asymétrique**. L'attaque détruit la cohésion de la défense en creusant des percées profondes dans la LAZB et non en la repoussant. L'emploi de l'aviation aux niveaux des formations et des unités est alors accentué. Le but visé

est de rompre la cohésion et détruire les installations de commandement des forces de défense.

3. **Types de guerre**. Fantasia est prêt à faire face à tous les types de guerre - depuis la guerre classique jusqu'à la guerre nucléaire. Les munitions nucléaires, chimiques et biologiques sont qualifiées par Fantasia d'armes de destruction massive. La guerre chimique n'est pas considérée comme une étape intermédiaire entre la guerre classique et la guerre nucléaire. Il est peu probable que les armes chimiques soient utilisées avant les armes nucléaires. Toutefois, dès que l'autorisation d'utiliser des armes de destruction massive est donnée, on peut s'attendre à ce que Fantasia ait recours aux armes chimiques sur une grande échelle. Au début, cette autorisation relève du niveau politique le plus élevé, mais dès qu'elle est donnée, la responsabilité en matière d'utilisation des armes de destruction massive est déléguée aux commandants en campagne.

4. **Concepts**. Afin de vaincre rapidement l'ennemi, Fantasia continue d'améliorer ses concepts et ses organisations tactiques et opérationnels, notamment:

a. **Le Groupe de manoeuvre opérationnel (GMO)**. Le concept du GMO, dont les groupes mobiles de la Deuxième guerre mondiale forment la base, a été complètement repensé. Le GMO se compose de ressources de l'Armée ou du Front et sa taille varie, depuis celle d'une brigade à celle d'une armée. Les GMO sont exclusivement opérationnels et leur mission consiste à effectuer une pénétration profonde et rapide, à rompre la cohésion et à interrompre le commandement et le contrôle.

b. **Opérations aériennes**. Fantasia accorde de plus en plus d'importance à l'espace aérien au-dessus du champ de bataille et a recours aux opérations aéroportées aéromobiles ou aux attaques aériennes menées au niveau du Front de l'Armée ou de la Division. Fantasia s'appuie de plus en plus au niveau tactique, sur les aéronefs à voilure fixe ou rotative pour assurer l'appui aérien rapproché et le transport.

c. **Commandement et contrôle**. Il est évident que Fantasia essaie constamment d'améliorer le commandement et le contrôle. Plus particulièrement, ce pays essaie d'élaborer des systèmes d'acquisition d'objectifs et de cueillette de renseignements qui s'intégreront plus étroitement et plus rapidement aux armes. De même, Fantasia semble sur le point d'adopter et d'utiliser des systèmes d'armes et de communication de haute technologie. On ne peut plus maintenant décrire le matériel communiste comme simple et robuste.

102. PRINCIPES DE GUERRE

1. Les principes de guerre énoncés dans le manuel «The Army» sont les suivants:

a. choix d'un but et maintien de ce choix;

b. maintien du moral;

c. action offensive;

d. sécurité;

e. surprise;

f. concentration de la force;

g. économie de l'effort;

h. souplesse;

i. coopération; et

k. administration.

2. Les principes de guerre s'appliquent au groupement tactique tout comme au peloton, à la troupe et aux formations supérieures. Afin d'exploiter au maximum le potentiel de combat de l'équipe interarmes, les commandants s'appuient avec sagesse sur ces principes. C'est la situation qui détermine l'importance relative de chaque principe et, dans certains cas, les commandants doivent s'attacher davantage à certains principes, au détriment des autres. Le défi qui s'impose à eux, c'est de savoir en tout temps, où mettre l'accent.

103. PHASES DE LA GUERRE

1. Le groupement tactique participe à toutes les phases de la guerre. Regroupées à l'intérieur des deux principales opérations de guerre, soit l'offensive et la défensive, ces phases s'énoncent comme suit:

a. **Opérations offensives -**

(1) la marche à l'ennemi,

(2) l'attaque, et

(3) la poursuite; et

b. **Opérations défensives -**

(1) la défense,

(2) les manoeuvres retardatrices, et

(3) le désengagement.

2. Les tactiques utilisées par le groupement tactique au cours de toutes les phases de la guerre sont traitées en détail dans les chapitres qui suivent.

SECTION 2

COMPOSITION DU GROUPEMENT TACTIQUE

104. GÉNÉRALITÉS

1. Les groupements tactiques sont les unités de manoeuvre tactique de la formation. lis font habituellement partie de la brigade. lis peuvent, cependant, être placés en sous-ordre d'une division en vue de tâches précises, mais il s'agit là d'une mesure exceptionnelle ou temporaire.

2. **Définition**. Un groupement tactique est un groupement opérationnel constitué d'un bataillon d'infanterie ou d'un régiment blindé, chacun disposant d'au moins un escadron ou une compagnie de l'autre arme. Des éléments des autres armes et des services peuvent lui être affectés, selon ses besoins.

3. Il peut s'agir de groupements tactiques d'infanterie ou de blindés, selon la prédominance de l'une ou l'autre de ces armes. Leur composition, déterminée par le commandant de la formation, varie en fonction des tâches, des ressources disponibles, du terrain, des conditions de visibilité, des conditions météorologiques, des zones d'opérations et de la menace. Les groupements tactiques associent la puissance de tir, la mobilité, la protection, la souplesse et les communications pour former une force interarmes capable de combattre sur tous les terrains et sous les climats les plus difficiles.

105. ÉLÉMENTS

1. Les groupements tactiques peuvent englober la totalité ou une partie des éléments suivants:

a. entre trois et cinq compagnies d'infanterie mécanisée ou escadrons de chars;

b. éléments anti-blindés de la formation;

c. troupe de génie de campagne et/ou troupe de génie blindée;

d. batterie d'artillerie d'appui rapproché, en appui direct;

e. éléments de défense aérienne à basse altitude (DABA) et de défense aérienne à très basse altitude (DATBA);

f. éléments administratifs des armes en renforcement;

g. éléments administratifs détachés de la brigade ou de la division pour des besoins spéciaux, dont -

(1) pelotons ou sections d'évacuation médicale,

(2) éléments de transport, et

(3) équipes de maintenance, de réparation et de récupération; et

h. moins souvent, pour des besoins ou des tâches spéciales-

(1) éléments de transmission supplémentaires, et

(2) éléments d'aviation.

106. RÔLES, TÂCHES ET EMPLOI TACTIQUE DES ARMES

1. Les chefs des groupements tactiques doivent connaître les rôles, les tâches et l'utilisation tactique de toutes les armes et services afin de tirer profit au maximum de tout leur potentiel. Les rôles, les tâches et l'utilisation tactique des diverses armes et services du groupement tactique sont décrits aux annexes A à G.

SECTION 3

ADMINISTRATION DU GROUPEMENT TACTIQUE

107. GÉNÉRALITÉS

1. Les principes fondamentaux sur lesquels repose l'efficacité de l'administration au niveau de l'unité sont énoncés en détail dans le manuel «Unit Administration». Les systèmes de recomplètement et d'administration de l'unité sont expliqués dans les manuels de services des principaux éléments du groupement tactique, soit Infanterie - Bataillon d'infanterie au combat et Le régiment de chars au combat. On trouvera dans le présent manuel, une explication de certains aspects des services de soutien au combat qui sont particuliers au groupement tactique.

108. SYSTÈME D'ÉCHELONS DU GROUPEMENT TACTIQUE

1. Le groupement tactique est organisé en échelons afin de s'assurer d'un certain degré de protection et de possibilité de survie en cas de dispersion, tout en conservant un contrôle adéquat. Le soutien administratif du groupement tactique, fourni par les échelons, est semblable à celui qui est fourni par les éléments de première ligne de l'unité. Voici quels sont ces échelons:

a. **Échelon F**. Cet échelon se compose des hommes, des armes et des véhicules nécessaires pour mener le combat immédiat. En principe, cet échelon doit être doté de tous ses effectifs avant de s'engager dans le combat.

b. **Échelon A**. Cet échelon se compose des hommes, des armes et des véhicules requis pour appuyer l'échelon F. L'échelon A peut se subdiviser ainsi:

(1) **Échelon A1 de la compagnie ou de l'escadron**. Il englobe les hommes, les véhicules, le matériel et les ressources médicales requises pour le recomplètement, la réparation et la maintenance immédiates de l'échelon F. Il oeuvre habituellement en sous-ordre d'un chef de sous-unité, mais peut être centralisé au niveau du groupement tactique. Il se trouve à un ou deux bonds tactiques derrière l'échelon F.

(2) **Échelon A2 du groupement tactique**. Il englobe le reste des hommes, des véhicules, du matériel et des ressources médicales requises à l'avant pour le recomplètement, les réparations et la maintenance quotidiennes de l'échelon F. En règle générale, cet échelon oeuvre en sous-ordre du groupement tactique.

c. **Échelon B**. Cet échelon se compose des hommes, des véhicules et du matériel non requis aux échelons F ou A, mais nécessaires à l'administration courante de l'unité. Il se trouve habituellement dans la zone administrative de brigade (ZAB) en sous ordre, pour le mouvement et la défense, du bataillon des services.

109. RÔLE, TÂCHES, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS

1. Voir annexe G.

110. PRINCIPES FONDAMENTAUX

1. La capacité des échelons administratifs à soutenir efficacement le groupement tactique dépend des facteurs suivants:

a. **Renseignements obtenus à temps et planification judicieuse**. Le poste de commandement du groupement tactique informe, dès que possible, le commandant d'échelon des opérations futures et le tient informé de la situation en cours et de son évolution afin que la planification opérationnelle et administrative puisse se faire en même temps. Le commandant d'échelon et ses subalternes suivent le combat et prévoient les besoins possibles. Même si les IPO administratives prévoient les besoins courants, elles ne remplacent pas la planification et l'appui administratifs qui revêtent un caractère unique pour chaque opération.

b. **Souci de survie**. Les tâches administratives ne doivent jamais distraire les commandants d'échelon et les troupes de leur préoccupation principale, soit le combat. Ces derniers doivent choisir un emplacement qui leur assure protection ou qui leur permette de se défendre. Pour survivre et accomplir leurs tâches, ils doivent connaître les tactiques, suivre une discipline de combat rigoureuse et effectuer de fréquents exercices.

(111 à 199 Disponibles)

ARTILLERIE

ARTILLERIE

ARTILLERIE DE CAMPAGNE

1. **Rôle**. L'artillerie de campagne contribue, grâce au tir indirect, à la défaite de l'ennemi.

2. L'artillerie fournit divers types de tir d'appui:

   a. appui rapproché;

   b. attrition;

   c. interdiction; et

   d. contre-batterie et veille également à -

      (1) la coordination, et

      (2) l'acquisition d'objectifs.

3. Au niveau du groupement tactique, les principales tâches de l'artillerie consistent à assurer l'appui rapproché et la coordination:

   a. **L'appui rapproché** est le tir d'appui rapproché, fourni au moment opportun au groupement tactique. Il peut également s'agir de conseils, d'observation, de liaison et de communications.

   b. **La coordination** de toutes les sources de tir d'appui indirect est la responsabilité du commandant d'artillerie.

Une batterie d'appui rapproché est habituellement affectée en appui direct à un groupement tactique. Le détachement du commandant de batterie qui se trouve au QG du groupement tactique et l'officier d'observation avancé (OOA) qui accompagne l'équipe de combat constituent les éléments les plus visibles de cet appui.

4. Le groupement tactique profite du tir de l'artillerie d'appui général. La destruction, le harcèlement et la suppression de cibles comme les quartiers généraux, les réserves, les armes antiaériennes et tout particulièrement l'artillerie de l'ennemi aident à préserver la liberté de manoeuvre du chef du groupement tactique et lui laisse une plus grande initiative.

5. **Appui rapproché**. Les plans d'emploi des feux indirects en appui au groupement tactique englobent:

   a. les plans d'emploi des feux en appui aux opérations offensives;

b. les plans d'emploi des feux défensifs;

c. l'engagement de cibles d'occasion; et

d. le tir fumigène et éclairant.

6. **Utilisation tactique**. Les facteurs dont il faut absolument tenir compte en ce qui a trait à l'utilisation tactique de l'artillerie de campagne sont les suivants:

a. L'artillerie est commandée au plus haut niveau et est contrôlée au plus bas niveau. Les mouvements des pièces relèvent habituellement de la formation tandis que le tir est contrôlé par les officiers d'observation avancés (OOA), au niveau de la sous-unité.

b. Le tir de l'artillerie de campagne, des mortiers, des lance-roquettes et des autres armes de tir indirect doit être parfaitement intégré et contrôlé par le commandant de batterie.

c. Les OOA et les contrôleurs de tir (CT) se trouvent à l'avant, mais demeurent avec la sous-unité à laquelle ils sont affectés.

d. Le tir indirect est concentré afin de donner les meilleurs résultats possibles.

e. La planification de l'emploi des feux doit être simple afin de préserver la souplesse.

f. Le tir indirect contribue à l'effet de surprise. Il ne devrait donc pas lui être préjudiciable. Il faut éviter les utilisations stéréotypées des feux de l'artillerie.

g. Les mortiers doivent, chaque fois que c'est possible, fournir le tir fumigène et le tir éclairant afin de laisser à l'artillerie le soin d'assumer les tâches de tir défensif.

ARTILLERIE DE DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE

7. **Rôle**. L'artillerie de défense antiaérienne a pour rôle d'empêcher les aéronefs ennemis de nuire aux opérations terrestres.

8. L'artillerie de défense antiaérienne doit accomplir les tâches suivantes:

a. alerte avancée;

b. protection;

c. attrition; et

d. contrôle de l'espace aérien.

9. **Utilisation tactique**. La défense antiaérienne est une responsabilité qui incombe à toutes les armes du groupement tactique. La plupart des armes sont efficaces contre les aéronefs ennemis et sont habituellement utilisées à titre d'auto-défense. De plus, des systèmes de défense aérienne à courte portée (DACP) peuvent être assignés aux groupements tactiques en vue de missions précises. Les systèmes DACP se subdivisent, en fonction de leurs caractéristiques et de leurs capacités, en systèmes d'armes de défense aérienne rapprochée (SADAR) et en systèmes de défense aérienne de zones. Les facteurs dont il faut absolument tenir compte en ce qui concerne l'utilisation tactique de ces systèmes au niveau du groupement tactique sont les suivants:

a. **Défense aérienne rapprochée**. Les systèmes d'armes de défense aérienne rapprochée (SADAR) doivent être utilisés pour la défense d'objectifs précis comme les défilés, les quartiers généraux ou de concentrations de sous-unités comme les positions d'attaque, les zones de rassemblement ou les caches. Une section de SADAR peut défendre un point; elle ne doit pas être divisée dans le but de défendre un autre point car à ce moment, aucun des points en cause ne serait convenablement défendu. La section de SADAR possède des moyens de communications limités et est vulnérable à toute attaque au sol lancée par l'ennemi. Le groupement tactique doit la tenir informée de l'activité ennemie et lui fournir une protection si nécessaire.

b. **Défense aérienne de zone**. Ces systèmes comme les ADATS, peuvent assurer une défense de zone au groupement tactique. S'ils manoeuvrent avec le groupement tactique, les ADATS peuvent fournir la défense antiaérienne en suivant les éléments de tête à une distance d'au moins un bond. Ces systèmes sont vulnérables aux attaques au sol et peuvent nécessiter une protection de la part du groupement tactique.

10. **Commandement et contrôle**. Le tir de l'artillerie de défense antiaérienne est contrôlé au plus haut niveau possible et est régi par des règles d'engagement. Ces règles sont établies par le commandant du théâtre des opérations et communiquées aux sections sous forme de plans d'opérations, d'ordres et d'IPO. En ce qui concerne les DACP, la décision finale relative à l'engagement d'un objectif relève du commandant de détachement.

BLINDÉS

BLINDÉS

CHARS

1. **Rôle**. Les chars combattent l'ennemi en ayant recours, de façon agressive, à leur puissance de tir et à leur mobilité sur le champ de bataille.

2. **Tâches**. Les principales tâches des unités de chars sont les suivantes:

   a. participer aux manoeuvres de la force de couverture;

   b. prendre part à la marche à l'ennemi;

   c. attaquer;

   d. exploiter les effets des armes de destruction massive;

   e. participer à la poursuite; et

   f. participer à la défense, principalement à titre de force de manoeuvre au cours des contre-attaques et des manoeuvres d'arrêt.

3. **Utilisation tactique**. Les principaux facteurs dont il faut tenir compte dans l'utilisation tactique des chars sont les suivants:

   a. La troupe de chars constitue la plus petite unité de tir.

   b. L'escadron de chars constitue le plus petit groupe de manoeuvres.

   c. Les chars n'agissent pas de façon indépendante, mais de concert avec l'infanterie et d'autres armes.

   d. Tous les mouvements doivent être élaborés à partir d'une base solide.

   e. Les chars utilisent au maximum le terrain afin d'assurer leur protection.

   f. L'infanterie est appuyée par les chars ou les chasseurs de chars. Certains chars, appuyés par l'infanterie, sont gardés en réserve afin d'influencer le combat.

RECONNAISSANCE À BORD DES BLINDÉS

4. **Rôle**. Grâce à la reconnaissance à bord des blindés, on peut obtenir et communiquer des renseignements opportuns concernant l'ennemi et le terrain, ce qui contribue à la sécurité du champ de bataille.

5. **Tâches**. Au niveau du groupement tactique, les principales tâches à accomplir sont notamment:

a. la surveillance des obstacles, des couloirs et des zones arrière;

b. la reconnaissance de l'itinéraire au cours de l'avance et en vue des contre-attaques et des opérations d'arrêt;

c. agir à titre d'écrans de flanc;

d. le contrôle des mouvements;

e. le contrôle des rayonnements et des retombées chimiques; et

f. les tâches de service dont:

(1) la liaison,

(2) les fonctions d'escorte,

(3) le rôle d'éléments de protection des quartiers généraux ou des secteurs de logistique,

(4) le contrôle des réfugiés,

(5) la reconnaissance des zones et des points, et

(6) l'établissement de piquets autour des points vitaux ou de l'ennemi contourné.

6. **Utilisation tactique**. Les facteurs importants dont il faut tenir compte dans l'utilisation des troupes de reconnaissance sont:

a. la patrouille de reconnaissance qui constitue le plus petit élément de manoeuvre;

b. l'observation sans être repéré;

c. l'établissement et le maintien des contacts;

d. comptes rendus précis et maintien des communications;

e. l'évitement des engagements décisifs; et

f. confirmation des dispositions ennemies.

CHASSEURS DE CHARS

7. **Rôle**. Les chasseurs de chars (CC) ont pour rôle de détruire les blindés ennemis.

8. **Tâches**. Il s'agit:

   a. de participer, en tant qu'élément de la force de couverture, à l'attrition rapide des blindés ennemis;

   b. de couvrir les approches des blindés entre les formations avancées et les unités qui se trouvent dans la principale zone de défense;

   c. de fournir le tir d'appui direct;

   d. de fournir la protection de flanc;

   e. de prendre et tenir les lignes de départ;

   f. d'appuyer la consolidation;

   g. d'aider à l'établissement de piquets autour de l'ennemi contourné; et

   h. d'aider à assurer la sécurité de la zone arrière.

9. **Utilisation tactique**. Les principes fondamentaux qui régissent l'utilisation tactique des chasseurs de chars
sont:

   a. Les CC peuvent demeurer en sous-ordre de la formation ou peuvent être assignés aux groupements tactiques.

   b. Ils fournissent à l'infanterie le tir anti-blindés d'appui direct.

   c. Le chasseur de chars constitue la plus petite unité de tir.

   d. Les CC doivent être placés de façon à -

      (1) pouvoir utiliser leur meilleure portée de tir et non leur portée maximale,

      (2) s'assurer un appui mutuel entre CC,

      (3) fournir une concentration du tir,

      (4) s'intégrer aux autres systèmes d'armes anti-blindés, et

(5) appuyer le redéploiement rapide vers les positions de tir de rechange et secondaires tout en ayant recours au couvert fourni par le terrain.

INFANTERIE

INFANTERIE

1. **Rôle**. L'infanterie entre en contact avec l'ennemi et le détruit.

2. **Tâches**. Les principales tâches de l'infanterie consistent à:

   a. détruire l'ennemi dans un combat rapproché;

   b. tenir le terrain;

   c. faire partie de la force de couverture;

   d. constituer la totalité ou une partie d'une réserve chargée de contre-attaquer ou d'arrêter l'ennemi;

   e. diriger des opérations aéromobiles;

   f. établir la surveillance et effectuer des patrouilles;

   g. accomplir des tâches relatives à la sécurité; et

   h. exploiter les effets des armes de destruction massive.

3. **Utilisation tactique**. La sous-unité tactique de base de l'infanterie est la compagnie. Elle ne peut être subdivisée que lors de circonstances exceptionnelles. Les principaux facteurs dont il faut tenir compte dans l'utilisation tactique de l'infanterie sont:

   a. **Mobilité**. L'infanterie mécanisée est totalement mobile, quelles que soient les conditions météorologiques et l'état du terrain, en ce sens qu'elle peut être employée à pied, embarquée ou affectée à des rôles aéromobiles et ce, au cours de toutes les opérations. À pied, l'infanterie est lente et est limitée aux armes, au matériel et aux munitions que les hommes peuvent transporter. Le peloton de pionniers d'infanterie aide le bataillon ou le groupement tactique en lui conservant sa mobilité et en nuisant à celle de l'ennemi.

   b. **Puissance de tir**. Le bataillon d'infanterie mécanisé et, à un moindre degré, la compagnie mécanisée, est capable de façon indépendante de capturer et de tenir le terrain avec un éventail complet d'armes personnelles et d'appui. La puissance de tir des armes montées à bord des véhicules est exploitée au maximum afin d'appuyer l'infanterie à pied. Les armes de l'infanterie s'associent à la puissance de tir du groupement tactique et la complètent. Les groupements tactiques dotés d'éléments d'un peloton anti-blindés de bataillon ou d'un bataillon anti-blindés de division possèdent une puissance de tir accrue et une plus grande flexibilité opérationnelle. Les armes antichars de moyenne portée (AACMP) forment la base

du système antichars et complètent le tir des systèmes plus lourds de plus longue portée. Les groupements tactiques dotés de pelotons de mortiers, capables de tirer une gamme de munitions, sont assurés d'un tir d'appui indirect et possèdent une plus grande flexibilité opérationnelle. On tire parti au maximum des mortiers lorsque ceux-ci sont centralisés au niveau du groupement tactique pour le commandement et contrôlés au niveau le plus bas possible afin que le tir soit appliqué à l'endroit et au moment où il est requis. Le tir, ainsi que le commandement et le contrôle des mortiers, doivent être entièrement intégrés à l'artillerie.

c. **Protection et sécurité**. Les TTB offrent une protection limitée à l'infanterie mécanisée et celle-ci doit, lorsqu'elle est embarquée, compter sur la dissimulation, le couvert, l'utilisation du terrain et le tir de couverture pour se protéger. C'est au moment du débarquement que les troupes sont le plus vulnérables; c'est pourquoi, le tir de couverture et d'appui est requis. Les fantassins doivent compter sur les techniques de campagne, le tir et le mouvement ainsi que le tir d'appui des blindés et de l'artillerie pour assurer leur protection. Ce sont les fortifications de campagne qui offrent la meilleure protection à l'infanterie. Les sous-unités établissent des postes d'observation (OP) et effectuent des patrouilles à des fins de protection et de sécurité. Le peloton de reconnaissance est chargé des tâches de surveillance, de reconnaissance, d'écran, de patrouille, de tir d'embuscade et de sécurité.

d. **Souplesse**. Le bataillon d'infanterie mécanisé est une unité de combat souple. Ses compagnies de fusiliers et ses pelotons d'appui se déplacent en TTB, à pied ou à bord d'hélicoptères et peuvent rapidement être regroupés. La vitesse et la souplesse des manoeuvres de l'infanterie sont assurées tant que l'unité demeure entière et qu'aucune sous-unité ou arme d'appui n'est détachée.

ARMES ANTI-BLINDÉS LONGUE PORTÉE

4. **Rôle des AACLP**. Détruire les chars ennemis.

5. **Tâches**. Elles sont:

   a. tirer dans les zones d'abattage choisies;

   b. fournir un tir d'appui très rapproché de la position aux sous-unités;

   c. fournir le tir dans le vide entre les positions et les sous-unités;

   d. fournir l'appui pour les contre-mouvements;

   e. fournir l'appui pour la force de couverture et l'élément de protection;

   f. effectuer les tâches de surveillance choisies; et

g. la mission isolée.

6. **Utilisation tactique**. Les facteurs importants sont:

a. Le rapport le plus efficace des AACLP est «en appui» de l'équipe de combat tout en étant en sous-ordre du commandant du peloton d'armes anti-blindés;

b. «en sous-ordre» de l'équipe de combat partie de la force de couverture est un rapport normal des AACLP.

c. le groupement tactique minimal est de quatre détachements en raison de leur lenteur de tir.

d. les zones d'abattage sont divisées en courtes, moyennes et longues portées. Les AACLP sont coordonnées avec toutes les autres armes anti-blindés.

e. le tir de contrôle des armes peut être déterminé dans chaque secteur des zones d'abattage.

f. tous les pelotons dans le groupement tactique doivent pouvoir communiquer entre eux. On peut y arriver avec les réseaux suivants:

(1) l'arme anti-blindés,

(2) le groupement tactique, ou

(3) les armes anti-blindés et reconnaissance.

GÉNIE

GÉNIE

1. **Rôle**. Le service du génie a pour rôle d'assister la force terrestre dans ses activités quotidiennes, à se déplacer et à combattre sur le champ de bataille et de faire tout en son pouvoir pour interdire ces mêmes activités à l'ennemi. Les membres du génie peuvent également être employés comme fantassins si nécessaire.

2. **Tâches**. Les principales tâches que doit entreprendre le génie se classent sous les titres suivants:

a. **Mobilité -**

(1) reconnaissance des obstacles et des itinéraires;

(2) remplir les cratères, enlever les débris, dégager les abattis et mettre en brèche les fossés antichars;

(3) mettre en brèche les champs de mines;

(4) enlever les débris, les barricades et les déblais dans les villes, en appui aux opérations Cbt ZB;

(5) préparer des sites de franchissement, y compris l'établissement de ponts, de traversiers et la fourniture d'embarcations; et

(6) entretenir les routes, les gués et les sites de franchissement et en améliorer l'état.

b. **Contre-mobilité -**

(1) établissement ou amélioration des barrières, tout particulièrement les fossés antichars, les champs de mines; et

(2) destruction des ponts, creusage de cratères dans les routes, création d'abattis et de déblais, pose de mines et destruction des services ou des installations.

c. **Surviabilité -**

(1) aide au creusage;

(2) renforcement des centres de résistance et des postes d'observation;

(3) conseils et aide en matière de dissimulation, de contre-surveillance et de déception;

(4) conseils et aide en matière de construction d'obstacles de barbelés;

(5) renforcement des positions dans les zones bâties et dans les zones boisées par l'amélioration de l'observation et des champs de tir et la mise en place d'obstacles passifs; et

(6) enlèvement des pièges.

d. **Appui de nature générale -**

(1) approvisionnement en eau potable;

(2) appui aux opérations de décontamination de zone; et

(3) prestation de services de renseignement relatifs au génie.

3. **Utilisation tactique**. Les principaux facteurs dont il faut tenir compte dans l'utilisation tactique du génie au niveau du groupement tactique sont les suivants:

a. Les chefs de groupement tactique doivent être capables de faire l'équilibre entre les conseils techniques offerts par l'expert en génie et leur plan tactique.

b. Les chefs de groupement tactique doivent être prêts à fournir des détachements de protection aux membres du génie.

c. La décision d'employer les sapeurs comme fantassins doit être prise avec beaucoup de discernement; quoi qu'il en soit, il y aura des situations qui exigeront obligatoirement ce changement de vocation.

TRANSMISSIONS

TRANSMISSIONS

1. **Rôle**. Les préposés aux transmissions fournissent les services de communications aux commandants et à leur état-major et empêchent l'ennemi d'utiliser le spectre électromagnétique en ayant recours à la guerre électronique (GE).

2. **Tâches**. Les tâches des transmissions au niveau du groupement tactique ne diffèrent guère des tâches à accomplir au niveau de la formation, sauf que l'appui administratif du quartier général et la défense locale constituent la responsabilité de tous les membres du quartier général et non seulement des préposés aux transmissions. Les tâches des transmissions au niveau du groupement tactique consistent à:

   a. donner des conseils sur toutes les questions relatives aux communications et à la GE;

   b. assurer l'exploitation, les services techniques et l'entretien de première ligne des systèmes d'information, de commandement et de contrôle du groupement tactique (SICC), y compris le réseau radio de combat, le TAD, les lignes et les estafettes;

   c. mettre en application le plan de sécurité des transmissions de la formation; et

   d. assurer le contrôle et la répartition des fréquences et du matériel de SECTRANS au sein du groupement tactique.

3. **Utilisation tactique**. Voici les principaux facteurs dont il faut tenir compte dans l'utilisation tactique des transmissions au sein du groupement tactique:

   a. Les pelotons de transmissions du bataillon d'infanterie et les troupes de transmissions du régiment blindé sont de petite taille et possèdent des effectifs et des ressources limités. Dans certains cas, notamment lors de la pose de lignes et de la prestation de services prolongés d'estafettes, les effectifs peuvent être augmentés par la formation.

   b. La troupe ou le peloton de transmissions, quelle que soit sa taille, doit fournir des communications continues et fiables.

   c. Alors que le groupement tactique se fie habituellement au poste radio du réseau de combat comme principal moyen de commandement et de contrôle au cours de ses opérations mobiles, les chefs de groupement tactique doivent, en situation de guerre électronique (GE), être prêts à avoir recours à tous les moyens disponibles afin d'utiliser le moins possible le poste radio du réseau de combat. Au cours de certaines opérations, on préférera plutôt les ordres détaillés, les briefings, le contact personnel, les officiers de liaison (OL), les estafettes et les lignes.

d. L'officier des transmissions du groupement tactique doit participer très tôt à la planification des opérations surtout si on prévoit un regroupement, des opérations prolongées ou des communications sur de longues distances. Il devra alors prévoir des fréquences supplémentaires qui n'entreront pas en interférence les unes avec les autres, l'allocation et la répartition de codes de bas niveau pour les unités en renforcement, la coordination avec l'officier des transmissions de l'unité bénéficiaire ou de départ et avec l'escadron des transmissions de la formation, l'établissement de procédures spéciales de recomplètement pour les codes de bas niveau et le déploiement de stations de retransmission. L'opération de guerre en cours déterminera également quel type de communications de rechange devrait être utilisé au lieu du poste radio du réseau de combat dans un milieu de GE active.

e. Le quartier général de la formation fournira les communications au groupement tactique sous forme de radio de réseau de combat sûr, d'estafettes et de lignes. La formation peut également fournir, en renforcement ou en place, des détachements de lignes ou de faisceau hertzien afin d'assurer les communications au groupement tactique, Cette situation entraînera des problèmes particuliers d'emplacement, de mise en place, de recomplètement et de maintenance qui doivent être réglés par le groupement tactique. Des éléments de transmissions spécialisés comme des détachements de GE peuvent être affectés «en place» au groupement tactique. Dans ce cas, la coordination doit être assumée par le quartier général du groupement tactique responsable de la zone.

AVIATION TACTIQUE

AVIATION TACTIQUE

1. **Rôle**. L'aviation tactique appuie l'armée par sa puissance de tir aérienne, la reconnaissance et le transport.

2. **Tâches**. Les tâches assignées à l'aviation tactique sont:

   a. la reconnaissance et l'observation;

   b. le tir direct et de contrôle (PO aérien, CAA);

   c. tir antichars et autre tir d'appui;

   d. transport aérien tactique des troupes, du matériel et des approvisionnements;

   e. pose de mines;

   f. transport aérien logistique;

   g. commandement et liaison;

   h. appui aéromédical; et

   j. aide aux communications.

3. **Utilisation tactique**. Voici les principaux facteurs dont il faut tenir compte dans l'utilisation de l'aviation tactique au niveau du groupement tactique:

   a. Les hélicoptères sont rarement détachés à un groupement tactique individuel. Ils peuvent, toutefois, être chargés de missions précises en réponse à des demandes du groupement tactique. Dans de telles circonstances, la coordination s'effectue par l'intermédiaire du Centre de coordination des feux d'appui (CCFA) de la même façon que pour les autres éléments en place.

   b. Les hélicoptères d'attaque demeurent invariablement en sous-ordre de la formation, mais peuvent appuyer les opérations du groupement tactique.

   c. Les hélicoptères de reconnaissance sont très vulnérables aux défenses aériennes et aux hélicoptères armés ennemis. Habituellement, ils ne sont pas appelés à oeuvrer à proximité de la limite avancée du champ de bataille. Lorsqu'ils assument leur rôle de reconnaissance et de PO, il faut choisir les missions qui utilisent au maximum leur capacité à se déplacer rapidement sur de longues distances ou au-dessus de terrains difficiles plutôt que de les exposer inutilement pour accomplir des tâches qui pourraient être effectuées par l'observation au sol.

d. Les hélicoptères de transport sont particulièrement utiles pour appuyer les tâches de logistique et le mouvement des troupes; toutefois, ils sont extrêmement vulnérables lorsqu'ils oeuvrent dans les zones avancées. Pour les tâches subséquentes comme l'évacuation des blessés, il faut faire appel aux aéronefs qui reviennent des zones avancées après avoir accompli leur mission première.

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION

1. **Rôle**. Les échelons administratifs fournissent au groupement tactique en opération les services de soutien au combat (SSC) de première ligne.

2. **Tâches**. Voici quelles sont les principales tâches des échelons administratifs:

   a. assurer le réapprovisionnement du matériel de combat;

   b. assurer le réapprovisionnement courant de première ligne du matériel de combat et des autres denrées;

   c. fournir les services de réparation et de récupération de première ligne;

   d. fournir les services médicaux et d'évacuation de première ligne;

   e. fournir les services au personnel de première ligne;

   f. fournir le transport de première ligne;

   g. assurer avec le Bataillon des services, la coordination des mesures prises en vue de l'expédition à l'avant du matériel requis quotidiennement par le groupement tactique; et

   h. assurer avec l'état-major administratif du quartier général de la brigade, la coordination des mesures prises en vue d'assurer les services de bain, de buanderie et de décontamination.

3. **Commandement et contrôle**.

   a. Lorsqu'un groupement tactique est associé à un régiment blindé ou à un bataillon d'infanterie pour accomplir une mission précise, il existe deux rapports de commandement possibles:

      (1) **En sous-ordre** -

         (a) Le commandement et le contrôle des échelons administratifs des unités composées de deux armes sont entièrement laissés au chef du groupement tactique qui peut choisir entre les deux options suivantes:

            (i) **Centraliser**. Centraliser les échelons administratifs sous le commandement et le contrôle du groupement tactique. Les

échelons A2 et B peuvent être placés en sous-ordre du bataillon des services, pour le mouvement.

(ii) **Décentraliser**. Déléguer le commandement et le contrôle des échelons A1 à leur chef d'équipe de combat respectif et conserver les échelons A2 et B en sous-ordre du groupement tactique.

(b) La formation d'un groupement tactique fondée sur des unités constituées de deux armes sous-entend que ces unités arrivent avec toutes leurs ressources de première ligne. Si, en raison du niveau élevé d'activités, ces ressources arrivaient à s'épuiser, c'est au chef du groupement tactique qu'il incombe d'établir les priorités relativement au soutien administratif et de demander aux formations supérieures des ressources en services de soutien supplémentaires.

(2) **En appui -**

(a) Sauf indications contraires, le chef du groupement tactique ne possède aucune autorité ni responsabilité en ce qui concerne l'administration des éléments de soutien.

(b) Si les échelons administratifs des unités de soutien se trouvent dans la même zone que le groupement tactique, ils sont habituellement en sous-ordre, pour le mouvement, du chef du groupement tactique.

b. **Communications**. Le réseau administratif du groupement tactique est établi afin de libérer le réseau de commandement en vue des communications opérationnelles.

c. Le chef du groupement tactique doit veiller à la coordination de l'administration des éléments regroupés. Les régiments blindés sont organisés, du point de vue administratif, pour affecter de façon courante des sous-unités en appui; de leur côté, les bataillons d'infanterie possèdent, à cet égard, moins de ressources et de souplesse. Les plans doivent englober tous les aspects de l'administration afin que les articulations et les tâches opérationnelles soient appuyées.

d. Dès que les chefs de groupement tactique sont assurés que leurs opérations tactiques peuvent être appuyées du point de vue administratif, ils ne devraient plus être ennuyés par ces détails. Ils doivent compter sur les commandants adjoints, les commandants-en-second, les chefs d'échelon, les adjudants et les officiers des opérations pour coordonner et mettre en application le plan administratif.

CHAPITRE 2

COMMANDEMENT ET CONTRÔLE

CHAPITRE 2

COMMANDEMENT ET CONTRÔLE

SECTION 1

GÉNÉRALITÉS

201. PRINCIPES FONDAMENTAUX

1. Le commandement et le contrôle reposent sur certains principes de base:

   a. **Unité de commandement**. Un seul commandant, investi de l'autorité requise et muni des ressources nécessaires, dirige les subalternes et est responsable de chaque opération.

   b. **Souplesse**. Un commandant groupe ses forces de façon à obtenir la souplesse requise pour accomplir sa mission. Certaines unités peuvent être affectées à d'autres missions et se redéployer rapidement alors que d'autres requièrent plus de temps, de coordination et d'appui.

   c. **Affiliations**. Les sous-unités qui travaillent régulièrement ensemble sont plus efficaces. Les commandants prévoient des articulations possibles et entraînent ensemble ces troupes. Les affiliations établies doivent être conservées.

202. RAPPORTS

1. On trouve au tableau 2-1 une comparaison entre les rapports de commandement et de contrôle qui existent selon les activités, les tâches et l'autorité des commandants en cause.

Série	Rapport	Activité/Tâche/Autorité du commandant bénéficiaire			
		Contrôle des opérations	Peut assigner des missions ou des tâches si nécessaire	Peut déléguer entière autorité à un commandant subalterne	Peut assigner des tâches à des éléments séparés
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)
1	En sous-ordre	Oui	Oui	Oui	OUI
2	En appui	Oui	Oui	Oui	Non
3	Sur place	Non	Non	S/O	S/O

Série	Contrôle des services de soutien au combat	Contrôle du mouvement		
		Échelon F	Échelons d'appui	Zones de déploiement
(g)	(h)	(j)	(k)	(m)
1	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Non	Oui	Non	Non
3	Non	Oui*	Oui*	Oui*

* Selon les directives du commandant supérieur

Tableau 2-1 Comparaison entre les rapports de commandement et de contrôle

203. INSTRUCTIONS PERMANENTES D'OPÉRATIONS (IPO)

1. La rédaction de bonnes IPO facilite grandement le commandement et le contrôle. Celles-ci ont pour but de transformer certaines activités de l'unité en des habitudes bien rodées et presque automatiques. Des IPO sont élaborées tant pour les opérations que pour l'administration. Le poste de commandement doit s'assurer, lorsqu'il rédige ses propres IPO, qu'elles sont en accord avec celles du quartier général de brigade. Lorsque les IPO de l'unité sont élaborées de façon très détaillée, il n'est presque plus nécessaire de rédiger des IPO distinctes au niveau de l'escadron et de la troupe.

204. MESURES DE CONTRÔLE

1. Les mesures de contrôle qui suivent sont définies dans le Vocabulaire de l'armée de terre, supplément 3. Ces définitions sont reprises ici afin de faciliter la consultation:

a. **Axe**. Le groupement tactique se déplace le long de cette ligne. L'axe de progression suit un itinéraire ou une caractéristique pratique du terrain. Il n'est pas nécessaire de dégager l'axe de la présence ennemie, à moins d'en recevoir l'ordre.

b. **Bond**. Mouvement simple de troupes, généralement de couvert à couvert, souvent exécuté sous le feu de l'ennemi. Le bond se termine à un point tactique choisi par un commandant pour contrôler les manoeuvres de ses forces.

c. **Lignes de phase**. Il s'agit habituellement de caractéristiques identifiables du terrain. Si elles constituent en plus des points tactiques, elles prennent alors aussi la forme de bonds, mais cet aspect est de moindre importance puisque leur but premier est de fournir un moyen pratique de contrôler et de coordonner les mouvements. Les lignes de phase doivent être à angle droit avec l'axe de progression et on peut leur donner des appellations conventionnelles.

d. Lignes de compte rendu. Il s'agit de caractéristiques identifiées du terrain où les troupes doivent faire un compte rendu à leur échelon de commandement. Pour des raisons de simplicité, ces lignes peuvent correspondre aux autres points de contrôle, soit les lignes de phase ou les bonds. On leur donne également des appellations conventionnelles.

e. **Limites**. Elles définissent la zone de responsabilité d'une unité ou sous-unité.

f. **Zone d'attente**. Il s'agit de zones choisies le long de l'axe de progression ou de l'itinéraire utilisées pour disperser, dissimuler les véhicules et les troupes et pour contrôler le mouvement.

g. **Refuge**. Endroit où il est possible de se disperser et de se dissimuler pour le repos, la maintenance, le ravitaillement ou d'autres activités administratives.

h. **Cache**. Endroit que les troupes occupent avant de se rendre aux positions de combat.

j. **Position de combat**. Terrain à partir duquel une unité ou une sous-unité en défense livre bataille. Il peut s'agir d'une position principale, de rechange ou secondaire occupée par un quartier général, un poste de commandement, une unité ou une arme.

(1) **Position principale**. Il s'agit de la meilleure position possible pour l'exécution de la tâche première.

(2) **Position secondaire**. Meilleure position possible pour remplir une tâche secondaire.

(3) **Position de rechange**. Position adjacente à la position principale ou à la position secondaire à partir de laquelle il est possible de continuer à remplir la tâche première ou secondaire.

k. **Zones d'abattage**. Zones où l'on force l'ennemi à se concentrer par l'utilisation d'obstacles naturels ou artificiels et où il devient une cible de choix.

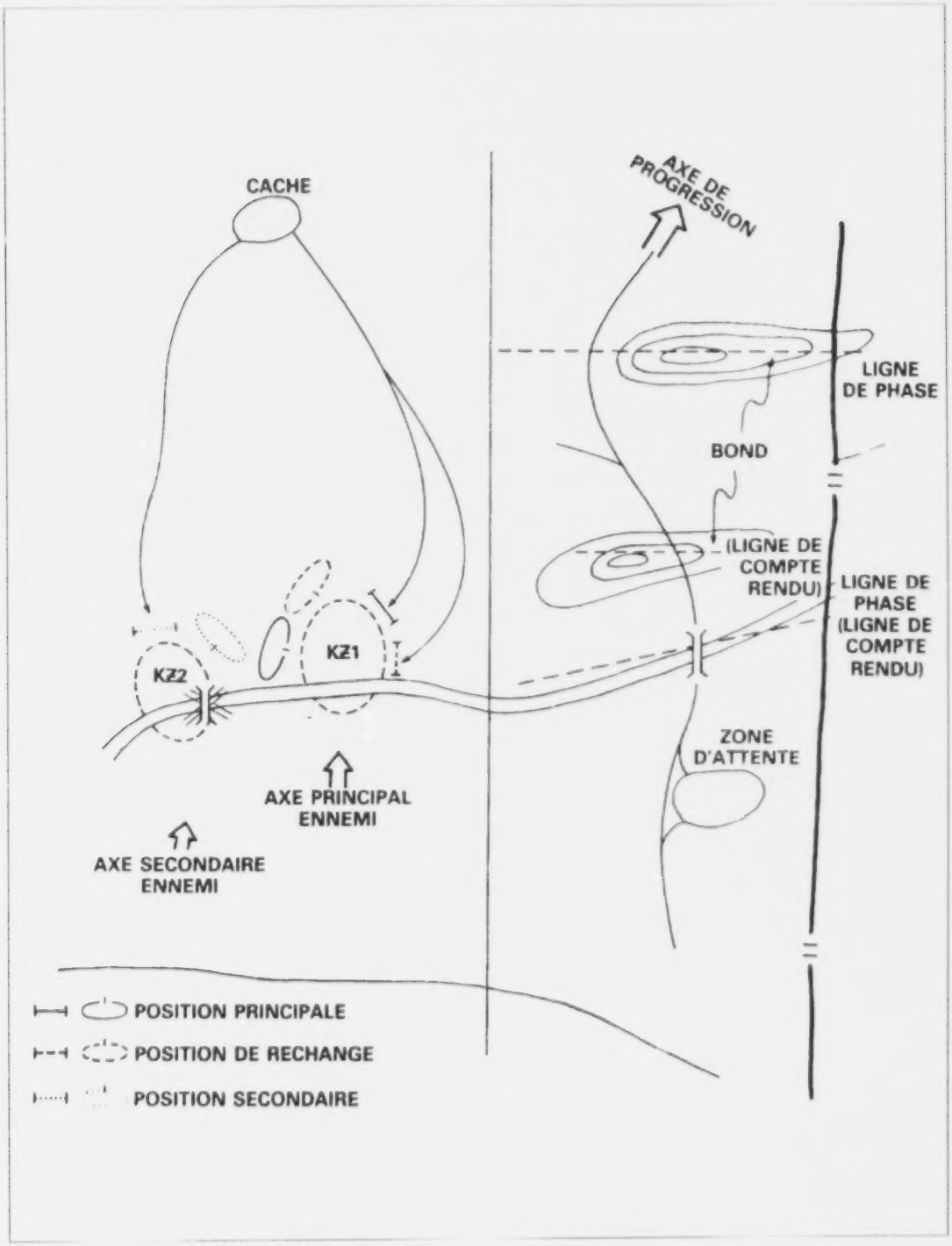

Figure 2-1 Mesures de contrôle

SECTION 2

LE COMMANDANT

205. GÉNÉRALITÉS

1. L'efficacité du groupement tactique dépend en grande partie du leadership et des compétences de son chef. Celui-ci exerce son entière autorité sur une équipe interarmes dans le but de mener à bien les missions qui lui sont confiées. Il doit acquérir et conserver la confiance de ses subalternes, tout particulièrement ceux des autres armes et services assignés à son groupement tactique. Il doit commander en saisissant parfaitement les forces et les faiblesses de toutes les armes et il doit faire preuve de prévoyance, d'imagination et d'esprit de décision.

206. RESPONSABILITÉS

1. Le chef du groupement tactique assume deux responsabilités principales:

   a. mener à bien sa mission, avec un minimum de pertes de vie et de ressources; et

   b. veiller au bien-être de ses troupes.

2. Le chef du groupement tactique planifie, commande et coordonne. Il planifie deux niveaux plus bas tout en étant parfaitement au courant du plan, des options et des intentions futures du commandant de la formation. Il délègue autant de responsabilités que possible aux chefs et aux états-majors des sous-unités (tout en se rappelant qu'il ne peut déléguer les pouvoirs qu'il ne possède pas) afin de pouvoir concentrer ses efforts sur les questions relatives à l'ensemble du groupement tactique, plutôt que de se perdre dans les détails. Cet aspect est particulièrement important lorsqu'il traite avec les autres armes puisqu'il dépend de leurs connaissances et de leur expérience lorsqu'il leur demande conseil.

207. POSITION DU COMMANDANT

1. Le chef du groupement tactique influence ses officiers et ses hommes grâce à son leadership évident. C'est à lui qu'il revient de choisir l'endroit où il commandera le mieux son groupement tactique. Au combat, il serait normal qu'il se trouve avec son poste de commandement tactique, à proximité du point critique de la bataille. Lorsque le groupement tactique n'est pas engagé activement dans le combat, le commandant travaille à partir de son poste de commandement, là où son état-major et les commandants subalternes peuvent le consulter.

SECTION 3

QUARTIER GÉNÉRAL

208. FONCTIONS

1. Le poste de commandement (PC) du groupement tactique fournit au commandant l'aide de l'état-major, les installations de communication, les véhicules, le matériel et le personnel de soutien nécessaires au commandement et au contrôle du groupement tactique. Les fonctions premières du PC sont les suivantes:

a. recevoir, consigner et communiquer, à l'intention du chef du groupement tactique, les renseignements dont il a besoin pour diriger les opérations;

b. aider le chef du groupement tactique à préparer et à diffuser les ordres;

c. au nom du chef du groupement tactique -

(1) diriger les opérations; et

(2) contrôler et coordonner les activités des sous-unités du groupement tactique; et

d. informer tous les éléments du groupement tactique, le quartier général de la formation et les unités adjacentes de la situation tactique.

209. ORGANISATION

1. **Quartier général du groupement tactique**. Le quartier général du groupement tactique se compose d'un poste de commandement, d'un PC de relève et d'éléments de soutien:

a. **Poste de commandement**. Il s'agit du centre névralgique du groupement tactique. La plupart des missions y sont planifiées, dirigées, coordonnées et contrôlées. C'est le point de contrôle du réseau de commandement du groupement tactique et la station extérieure du réseau de commandement de la formation. L'officier des opérations du groupement tactique est chargé de superviser les opérations du PC. Le chef du groupement tactique se trouvera au PC ou à proximité de celui-ci lorsqu'il ne sera pas avec son PC tactique ou en visite. Le personnel du PC se compose d'officiers de service et de préposés aux communications qui forment une équipe unie. Au même endroit que le PC, on retrouve-

(1) **Centre de coordination des feux d'appui (CCFA)**. Son rôle consiste à coordonner les feux de l'artillerie, le tir des mortiers, le tir d'appui naval, le tir d'appui aérien offensif et le tir anti-aérien. Ce centre est habituellement établi par le commandant de batterie (CB) et se compose du véhicule du

CCFA du peloton de mortiers d'un groupement tactique d'infanterie ou du véhicule du commandant de batterie d'un groupement tactique de blindés.

(2) **Centre du renseignement**. Ce petit élément fournit au commandant, à son état-major et aux sous-unités des renseignements sur le combat. Il recueille et communique les informations ayant un intérêt pour le renseignement au quartier général de la formation. Ce Centre joue également le rôle de centre d'alerte NBC et son personnel se compose de l'officier du renseignement et d'adjoints.

b. **Relève**. Au quartier général du groupement tactique, il y a deux véhicules de commandement dotés d'équipements identiques. Comme il n'y a pas suffisamment de personnel pour les deux véhicules, le second véhicule possède un personnel réduit. Afin d'assurer un contrôle et des communications ininterrompus pendant les déplacements du quartier général, le deuxième véhicule est utilisé comme PC de relève.

c. **Éléments de soutien**. Le quartier général du groupement tactique englobe également le détachement des transmissions et de protection nécessaire. Celui-ci possède une capacité administrative limitée et doit compter sur l'échelon A pour l'appuyer. Le poste médical de l'unité se trouve habituellement au même endroit que le quartier général du groupement tactique.

2. **Poste de commandement tactique**. Lorsque le chef du groupement tactique désire se rapprocher de l'action, il s'y rend à bord de son propre véhicule. Habituellement, le commandant de batterie (CB) et le chef de la troupe de génie d'appui l'accompagnent et forment ensemble son PC tactique. Compte tenu de la situation, il peut également amener avec lui certains des conseillers des autres armes ou l'ensemble de ceux-ci.

210. OPÉRATION

1. **Généralités**. L'efficacité et la survie même du quartier général dépendent de sa petite taille et de l'utilisation de drills simples et bien rodés pour le mouvement, la dissimulation, la défense et le travail courant. Lorsque le quartier général devient trop gros et adopte des procédures de communications ou des méthodes de travail compliquées, son efficacité et probablement sa survie en sont réduites.

2. **Emplacement**. Il est essentiel de communiquer avec les quartiers généraux supérieurs et subalternes. L'emplacement choisi pour le PC doit pouvoir assurer les communications et doit:

a. fournir une bonne couverture aérienne et au sol;

b. fournir un terrain ferme pour les véhicules et suffisamment d'espace pour la dispersion, y compris un site pour l'atterrissage des hélicoptères;

c. fournir un écran contre l'interception;

d. être accessible de l'axe principal; et

e. être défendable.

3. **Mouvements**. Le déplacement du quartier général du groupement tactique ne doit pas nuire à la continuité du commandement et du contrôle. Pour obtenir une transition sans accroc, les points suivants revêtent une certaine importance:

a. Les déplacements sont prévus à l'avance et les emplacements généraux ainsi que les sites de rechange sont choisis bien à l'avance par l'officier des opérations, de concert avec l'officier des transmissions.

b. Le contrôle des réseaux radio passe du PC au PC de relève, dès que ce dernier s'est assuré qu'il est en contact avec toutes les stations.

c. Le déplacement doit être de courte durée afin que le quartier général du groupement tactique puisse être reconstitué le plus rapidement possible.

d. La transmission de l'information s'effectue lorsque les deux PC se sont rejoints.

e. Pour réussir le déplacement, la sécurité est vitale.

SECTION 4

COMMUNICATIONS

211. RADIO

1. Le poste radio tactique (PRT) constitue le principal moyen de communications utilisé au sein du groupement tactique, mais également le plus vulnérable. Les éléments doivent donc être prêts à avoir recours à des moyens de rechange dans une situation de guerre électronique (GE), ou si le quartier général de la formation en donne l'ordre.

2. Au cours des périodes où aucune limite relative au PRT n'est en vigueur, ou lorsqu'il est impossible d'utiliser les moyens de rechange, les sous-unités exploitent habituellement leur propre réseau. Les sous-unités contrôlent leur propre réseau et constituent des stations extérieures sur le réseau du groupement tactique.

3. Le rythme des opérations peut exiger que tout le groupement tactique soit placé sur le même réseau, ce qui permet le passage immédiat de l'information. Toutefois, cette situation réduit le temps de transmission disponible pour les commandants et exige un très haut niveau de discipline de réseau. Cela augmente également la vulnérabilité des communications du groupement tactique face au brouillage. Cette situation constitue donc plutôt une exception que la règle.

4. Des réseaux radio distincts sont habituellement établis pour:

   a. le commandement;

   b. le contrôle du tir;

   c. les opérations spéciales; et

   d. l'administration.

5. Les communications sont essentielles au succès de la mission et elles doivent être bien planifiées, strictement contrôlées et établies avec précision. Cette responsabilité incombe à l'officier des transmissions du groupement tactique.

6. **Défense contre la GE.** Les groupements tactiques adoptent les normes les plus élevées qui soient en matière de procédure radiotéléphonique, de discipline radio et de sécurité afin de contrer la menace d'une GE. Ils doivent être prêts à poursuivre leurs opérations même lorsque l'ennemi réussit à brouiller les communications radio. Pour s'assurer que cela est possible, en plus de l'emploi de drills antibrouillage, il faut, au cours de la planification, tenir compte de la menace de GE et les ordres doivent contenir des plans de contingence afin de poursuivre les opérations, sans radio. Parmi les mesures de protection, on compte:

a. les lignes ou téléphones civils qui peuvent être protégés au moyen de l'équipement approprié;

b. les officiers de liaison (OL) et les estafettes;

c. des IPO détaillées qui réduisent le temps de transmission pour les ordres radio;

d. des ordres qui nécessitent le minimum d'avis subséquents;

e. des signaux visuels et sonores afin de contrôler les opérations; et

f. la discipline radio et le maintien d'un niveau élevé de formation.

212. LIAISON

1. Le groupement tactique maintient une liaison et un échange d'information constants avec les autres groupements tactiques.

2. Le groupement tactique respecte les principes établis en matière de liaison. Ces principes sont:

a. de gauche à droite;

b. de l'arrière vers le front;

c. du quartier général supérieur aux QG inférieurs;

d. appui à l'unité où à la formation;

e. pour le passage des lignes -

(1) du front vers l'arrière au cours du désengagement, et

(2) de l'arrière vers le front au cours de l'avance; et

f. pour les ouvrages de destruction réservée, le quartier général responsable de donner le signal de la mise à feu au détachement de protection de l'unité ou de la sous-unité.

SECTION 5

PROCÉDURE DE COMBAT

213. GÉNÉRALITÉS

1. La procédure de combat se compose de mesures préparatoires au combat comprenant les étapes suivantes: réception de l'ordre de combat, reconnaissance des lieux, établissement du plan, émission des ordres, préparation et déploiement en vue du combat. Cette façon de procéder favorise une utilisation optimale du temps tout en permettant l'exécution simultanée de tâches diverses aux différents échelons de commandement.

2. La procédure de combat n'est pas un processus rigide. Au contraire, elle doit être suffisamment souple pour s'adapter à chaque situation. Les commandants ne doivent pas hésiter à abréger leur procédure de combat afin de réagir rapidement selon l'évolution de la situation.

3. Les commandants doivent s'assurer que leurs subalternes disposent d'assez de temps pour établir leur propre procédure de combat. Si le temps est limité, les commandants doivent être prêts à sacrifier de leur propre temps afin d'en laisser davantage à leurs subalternes.

214. ORGANISATION

1. Afin de faciliter la procédure de combat, certains groupes normalisés ont été établis. Voir le tableau 2-2. Ceux-ci sont définis dans les IPO de l'unité. Ils comprennent:

a. **Groupe de reconnaissance**. Ce groupe se compose du commandant et des représentants des armes d'appui dont les conseils sont requis pour préparer le plan. En outre, le commandant doit se faire accompagner d'un détachement de communications et de protection.

b. **Groupe des ordres**. Ce groupe se compose du groupe de reconnaissance, des chefs des équipes de combat, des chefs de compagnie ou de peloton d'appui au combat, des représentants des armes d'appui qui ne font pas partie du groupe de reconnaissance et des chefs des compagnies administratives. D'autres personnes peuvent participer au groupe des ordres, mais leur nombre doit se limiter aux personnes requises pour recevoir et mettre en application les ordres du chef du groupement tactique.

Série	Groupe	Regiment	Escadron	Troupes
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)
1	GP Reco	CMDT O Rens Cmdt armes d'appui	CMDT OL Cmdt armes d'appui	Chef de troupe Membre d'équipage
2	GpO	CMDT Cmdt en second O Ops O Rens O Trans Cmdt Esc SMR Cmdt armes d'appui	CMDT OL CB Cmdt en second Chefs de troupe SME Cmdt armes d'appui	Chef de troupe Chef d'équipage

Tableau 2-2 Composition type d'un Gp Reco et d'un GpO

c. **Gros des troupes**. Ce groupe englobe habituellement les éléments suivants -

(1) **détachements de reconnaissance** (Ces personnes proviennent du gros des troupes et sont chargées de reconnaître et de préparer la zone de rassemblement, les refuges, les zones d'attente ou les autres zones de contrôle tactiques. Les détachements de reconnaissance incluent habituellement des représentants de toutes les sous-unités, pelotons d'appui, armes d'appui et des policiers militaires pour la signalisation et le contrôle de la circulation),

(2) **le reste de l'échelon F**,

(3) **les échelons A1 et A2, et**

(4) **l'échelon B** (s'il se déplace sous le contrôle du groupement tactique).

2. La préparation au combat de ces groupes s'effectue de façon concomittante. Ainsi, pendant que le chef du groupement tactique fait sa reconnaissance, son groupe des ordres peut se déplacer vers le point de rendez-vous afin de recevoir ses ordres; les détachements de reconnaissance confirment les emplacements et les itinéraires à l'avant, et le gros des troupes peut se préparer au combat en se ravitaillant en carburant, en munitions et en vivres.

215. ORDRE DE LA PROCÉDURE DE COMBAT

1. Même si la procédure de combat est un processus continu, son cycle débute sur réception d'un ordre d'avertissement provenant du quartier général supérieur.

2. À ce stade, le chef de groupement tactique prend certaines ou l'ensemble des mesures suivantes:

a. faire une étude rapide de la carte et appréciation du temps;

b. alerter le groupe de reconnaissance;

c. diffuser un ordre d'avertissement;

d. recevoir des ordres de son supérieur;

e. effectuer une appréciation détaillée du temps;

f. faire une étude sur carte et préparer une ébauche de plan de reconnaissance;

g. préparer un plan de reconnaissance;

h. diffuser un ordre d'avertissement supplémentaire;

j. effectuer la reconnaissance;

k. faire une appréciation de la situation et diffuser les ordres;

m. coordonner les activités et les besoins de ses subalternes; et

n. superviser le déploiement.

216. DÉTAILS DE LA PROCÉDURE DE COMBAT

1. **Appréciation initiale du temps**. Sur réception de l'ordre d'avertissement du commandant de brigade, le cmdt effectue une appréciation du temps. Il calcule à rebours, depuis la réception des ordres de son supérieur, le temps qu'il faut pour se rendre à l'endroit où les ordres seront donnés. Ensuite, compte tenu des directives énoncées dans l'ordre d'avertissement, il évalue le temps disponible pour effectuer la reconnaissance préliminaire et permettre le mouvement des troupes. Après une deuxième analyse de l'ordre d'avertissement de la formation supérieure, il alerte le groupe de reconnaissance, prépare et émet un ordre d'avertissement à l'intention de ses chefs subalternes.

2. L'ordre d'avertissement initial du chef du groupement tactique amorce la préparation de la procédure de combat de ses subalternes. L'ordre d'avertissement doit être émis dès que le chef du groupement tactique possède certaines informations essentielles. L'ordre d'avertissement doit contenir les renseignements suivants:

a. la portée de l'opération et la mission probable;

b. l'heure la plus avancée du mouvement du gros des forces et toute limite relative à la reconnaissance;

c. le point de rendez-vous du groupe de reconnaissance;

d. l'heure et l'endroit des ordres;

e. les instructions administratives concernant le repos et l'alimentation des troupes, l'articulation, la distribution des munitions, les mouvements vers les zones de rassemblement, etc; et

f. l'accusé de réception.

3. Les ordres d'avertissement sont diffusés par le moyen le plus rapide, c'est-à-dire par radio sauf lorsque le silence électronique est de rigueur. Il faut alors avoir recours aux estafettes.

4. L'articulation consiste à ajuster l'organisation d'une unité et à détacher des éléments aux sous-unités restructurées en vue de l'exécution de tâches précises. L'ordre d'opération de la formation énonce le détachement ou le prélèvement de sous-unités ou d'éléments de cette unité en vue d'une opération particulière. Au sein du groupement tactique, il se peut qu'il y ait de fréquents regroupements; toutefois, ce procédé nuit à la continuité et doit donc se faire le moins possible. Il ne faut jamais effectuer de regroupement lorsque les troupes sont en contact avec l'ennemi. Même s'il peut être nécessaire de prélever des troupes de chars et des pelotons d'infanterie de leurs sous-unités d'appartenance en vue de tâches précises, cette mesure doit autant que possible être évitée.

5. **Réception des ordres**. Le commandant doit prendre des mesures afin de rencontrer son groupe de reconnaissance à un point de rendez-vous relativement proche, dès qu'il a reçu les ordres du commandant de brigade. Il arrive souvent que les conseillers-armes, qui sont commandants de plein droit, doivent également assister aux ordres de leur commandant fonctionnel. Ils se trouvent alors en position pour donner des conseils sur l'appui que peut arme dans le cadre du plan de la formation supérieure et fournir des détails sur l'appui que peut dispenser la formation supérieure.

6. **Appréciation du temps**. À la suite de la réception des ordres, le commandant sait l'heure à laquelle l'opération ainsi que ses différentes étapes commenceront. Il doit donc maintenant effectuer une appréciation détaillée du temps afin de tirer profit du temps disponible. Son appréciation porte sur les points suivants:

a. En calculant à rebours, à partir de l'heure H, le commandant laisse suffisamment de temps à ses chefs subalternes pour qu'ils puissent terminer leur procédure de combat. Eux aussi doivent effectuer une reconnaissance, apprécier la situation, établir un plan, émettre des ordres et déployer leurs troupes. Lorsque le temps est limité, ce qui est inévitable, le commandant doit abréger la procédure de combat à

tous les niveaux, et non accaparer tout le temps disponible au détriment des unités et des formations subalternes.

b. Cela l'amène à prendre une décision concernant l'étendue de la reconnaissance, c'est-à-dire, disposons-nous d'assez de temps pour effectuer une reconnaissance détaillée? La reconnaissance doit-elle se faire à bord des véhicules, d'un aéronef ou par une combinaison de ces moyens? Il se peut qu'il n'y ait pas suffisamment de temps pour la reconnaissance; le plan doit alors être préparé à partir d'une étude des cartes et des photographies aériennes.

c. Les mouvements des troupes constituent également un facteur d'importance. Le chef du groupement tactique doit déterminer l'heure à laquelle ses troupes doivent quitter leur emplacement actuel pour se rendre aux nouveaux emplacements, telles les zones de rassemblement avancées, les zones de défense ou les positions d'attaque. Cet aspect, associé au plan de contrôle de la circulation de la formation, fixe l'heure à laquelle les troupes doivent commencer à se déplacer.

d. Le commandant doit établir l'heure et l'endroit où il donnera ses ordres. Il peut être obligé de préparer ses ordres et de les communiquer à ses chefs d'équipe de combat à Ici suite de la seule étude des cartes, en terminant sa reconnaissance en même temps que celle de ses subalternes. Lorsqu'on dispose de peu de temps, il peut être nécessaire de diffuser les ordres par le poste du réseau radio, le système nodal de zone, les services d'estafettes ou l'officier de liaison.

e. Si la situation est vraiment pressante, la réunion de coordination est annulée car elle éloigne les chefs subalternes de leur troupe à un moment où leur présence est essentielle.

7. **Étude des car-tes et ébauche de plan**. Afin de décider des moyens à prendre pour mener à bien une mission, il faut en premier lieu étudier les cartes. Le temps consacré à l'étude des cartes est fonction du temps disponible pour la reconnaissance. En règle générale, plus le commandant a de temps pour effectuer sa reconnaissance, moins il passera de temps à étudier les cartes. L'étude des cartes a lieu dans l'une ou l'autre des situations suivantes:

a. Lorsqu'on dispose de temps pour effectuer la reconnaissance avant les ordres, l'étude des cartes fournit une ébauche de plan qui peut être confirmé ou adapté pendant la reconnaissance. Le commandant utilise ensuite le plan corrigé comme base à ses ordres.

b. Lorsqu'il est impossible d'effectuer la reconnaissance avant les ordres, le plan dérivé de l'étude des cartes sert de base aux ordres. Plus tard, le commandant fait sa reconnaissance en même temps que ses chefs subalternes, corrigeant le plan, si nécessaire.

8. **Plan de reconnaissance**. La reconnaissance confirme le plan d'ensemble du commandant ou fait ressortir les points qui doivent être corrigés. En fait, la reconnaissance permet de répondre

aux questions auxquelles l'étude des cartes ne peut donner de réponse. Le commandant décide quelles sont les questions qui trouveront réponse à chaque emplacement et lesquelles seront résolues en route. Lorsque la sécurité le permet, il est pratique de voir la zone du côté ennemi puisqu'on y découvre des informations importantes comme les positions d'attaque probables de l'ennemi, les approches et les centres de résistance. Le plan de reconnaissance doit indiquer l'endroit où le commandant rencontrera son groupe des ordres. Les principaux facteurs dont il faut tenir compte lors de la préparation du plan de reconnaissance sont:

a. la menace, puisqu'elle a des répercussions sur l'endroit, le moment et la façon dont sera effectuée la reconnaissance

b. le temps disponible pour effectuer la reconnaissance;

c. les moyens de transport;

d. les points à vérifier et les décisions à prendre pendant la reconnaissance;

e. les endroits à visiter;

f. les itinéraires pour entrer et sortir de la zone de responsabilité et ceux situés à l'intérieur de celle-ci; et

g. les besoins en matière de sécurité, y compris l'assignation d'un élément de protection.

9. **Ordre d'avertissement supplémentaire**. Une fois qu'il a terminé son appréciation du temps, l'étude des cartes, son plan d'ensemble et son plan de reconnaissance, le commandant émet un ordre d'avertissement supplémentaire. Celui-ci doit être aussi exhaustif que possible, quoique le temps et les moyens de communication puissent en limiter le contenu. Il ne faut jamais retarder la transmission d'un ordre d'avertissement en raison du manque de certains détails. Au besoin, on transmettra dans un ordre subséquent les informations manquantes. Idéalement, l'ordre d'avertissement supplémentaire doit contenir:

a. la nature et l'endroit des manoeuvres imminentes, y compris les tâches ou les mouvements probables;

b. l'heure la plus avancée ou le degré de préavis en vue du mouvement;

c. le rendez-vous et l'heure des ordres ou, l'heure à laquelle les ordres écrits ou radio devraient être émis;

d. les ordres à l'intention des détachements de reconnaissance ou limites imposées aux mouvements des détachements de reconnaissance ou autres mouvements préliminaires; et

e. les instructions administratives concernant des questions comme les repas ou le repos, le matériel spécial à apporter et les techniques à réviser.

10. **Reconnaissance**. À cette étape-ci, le chef du groupement tactique effectue sa reconnaissance conformément à son plan de reconnaissance, suite à laquelle des modifications devront peut-être être apportées au plan d'ensemble. S'il a abrégé sa procédure de combat, il peut effectuer sa reconnaissance après avoir émis ses ordres.

11. **Appréciations et ordres**. Les modèles à suivre pour la rédaction des appréciations et des ordres d'opération figurent en détail dans le manuel, **Staff Duties in the Field**. Au cours des opérations mécanisées, une appréciation mentale du combat ou sous forme de note constitue la norme. L'appréciation du combat est une variante de l'appréciation écrite. Voici quels en sont les éléments essentiels:

a. **But**, y compris toute limite imposée par le commandant supérieur.

b. **Facteurs**:

(1) ennemi,

(2) terrain,

(3) temps et espace, et

(4) évaluation des tâches.

c. Les **avenues possibles** de l'ennemi doivent être étudiées en premier si celui-ci a l'initiative; ensuite, nos propres avenues d'après les facteurs pris en considération et les déductions faites.

d. Le **plan** se fonde sur l'avenue choisie et peut être rédigé sous forme de note en empruntant au modèle d'ordre d'opérations, les paragraphes portant sur la mission et l'exécution.

12. **Ordres**. Les ordres du groupement tactique peuvent être donnés par écrit, verbalement ou au moyen de graphiques. Au début d'une opération, les ordres peuvent être écrits, mais il est plus probable qu'ils seront donnés verbalement, suivis de notes de confirmation. Les ordres radio constituent un moyen fréquemment utilisé pour diffuser des ordres, tout spécialement lorsque les opérations sont en cours. Le modèle adopté respecte les mêmes titres que l'ordre d'opération, sauf que les mentions inutiles sont rayées et les renseignements fournis antérieurement et qui demeurent inchangés sont tout simplement confirmés. On peut utiliser les calques pour décrire graphiquement les directives du chef du groupement tactique. Ils sont particulièrement utiles pour indiquer les différentes actions possibles, pour modifier les limites, les axes ou les objectifs ou pour donner des directives supplémentaires concernant une étape d'une opération qui ne faisait l'objet que d'un énoncé dans l'ordre initial.

13. Les instructions d'opérations sont habituellement utilisées par le quartier général de formation et sont rarement employées au niveau du groupement tactique, sauf au cours d'opérations où les déplacements sont très rapides. Elles ne contiennent que des renseignements d'ensemble, insistant sur les intentions générales du commandant de brigade et sur les tâches des subalternes. Elles laissent au chef du groupement tactique autant de latitude que possible dans l'accomplissement de sa mission.

14. **Coordination**. La coordination qui est un processus continu, constitue une tâche-clé pour le commandant. C'est à cette étape-ci que les détails du plan sont interreliés et que les corrections sont apportées.

15. **Déploiement**. Le commandant doit chercher à placer ses forces au bon endroit, avec la bonne articulation, au bon moment, munies du matériel approprié, des consignes pertinentes et prêtes à combattre. Ce processus commence sur réception de l'ordre d'avertissement initial et prend fin au moment où les troupes arrivent dans la zone de déploiement.

16. **Autres facteurs**. Les points suivants aident le commandant à effectuer le maximum d'activités concomittantes dans 5a procédure de combat:

a. Chaque formation a des IPO qui précisent -

(1) la composition type des groupes de reconnaissance et des ordres,

(2) la méthode couramment employée pour diffuser les ordres, et

(3) la division normale du personnel et du matériel en échelons.

b. Les ordres d'avertissement sont envoyés le plus tôt possible, même s'il manque des éléments d'information. Si nécessaire, des ordres d'avertissement supplémentaires seront diffusés.

c. Les conseillers-armes entrent le plus tôt possible en communication avec le commandant qu'ils appuient et, quoiqu'il arrive, obligatoirement à la fin des ordres du commandant de brigade.

d. Les activités sont planifiées de sorte que les conseillers-armes puissent assister aux ordres du commandant de la formation qu'ils appuient, de même qu'à ceux de leur propre commandant.

e. Si le silence radio ou électronique est en vigueur, on a recours aux officiers de liaison à bord d'hélicoptères et d'autres moyens de transport sont utilisés pour communiquer ou mettre en application les ordres.

Série	Groupement tactique	Équipe de combat	Peloton/Troupe
(a)	(b)	(c)	(d)
1	Émet l'ordre d'avertissement et assiste aux ordres de la brigade.	Émet l'ordre d'avertissement.	Émet l'ordre d'avertissement.
2	Effectue l'appréciation du temps et l'étude des cartes, effectue la reconnaissance.	Se rend au RV pour les ordres du CMDT	Se prépare en vue des premiers mouvements.
3	Appréciation, plan et préparation en vue des ordres.	Le GpO annote les cartes et reçoit un briefing sur la situation ennemie.	
4	Diffusion des ordres.	Termine l'appréciation du temps et l'étude des cartes, confirme l'O Avert, donne RV en vue des ordres de l'escadron, envoie un OL vers l'arrière avec une carte.	Annotation initiale des cartes.
5	Poursuite de la coordination.	Effectue la reconnaissance, l'appréciation, le plan et prépare les ordres.	Se rend au RV pour le GpO.
6		Émet les ordres.	
7		Continue la coordination.	Termine l'appréciation du temps, l'étude des cartes, effectue la reconnaissance si possible, planifie et émet les ordres.
8			Se rend à sa position.

Tableau 2-3 Ordre type de la procédure de combat.

SECTION 6

PLANIFICATION DES FEUX

217. GÉNÉRALITÉS

1. La planification des feux consiste à organiser le tir des armes disponibles de façon à appuyer le plan tactique. Le plan des feux fait partie de l'ensemble du plan tactique préparé par un commandant.

2. Les plans d'emploi des feux se subdivisent en plans offensifs et en plans défensifs. Chacun d'eux peut être rapide ou préparé selon le niveau de commandement auquel le plan des feux est élaboré. Les plans de feu rapide, qu'ils soient offensifs ou défensifs, sont menés au niveau du groupement tactique ou à des niveaux inférieurs. Les plans de feu préparé sont menés au niveau de la brigade et à des niveaux supérieurs.

218. RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE PLANS DES FEUX

1. C'est au commandant tactique qu'il incombe de préparer un plan d'emploi des feux.

2. L'officier d'artillerie nommé pour conseiller et aider le commandant tactique doit:

   a. tenir le commandant tactique au courant des capacités de toutes les ressources de tir d'appui disponibles pour appuyer le plan tactique;

   b. préparer des ordres et des instructions, au nom du commandant tactique, en vue de la mise en application du plan d'emploi des feux; et

   c. tel que délégué, diffuser des ordres en vue de l'exécution d'un plan d'emploi des feux, au nom du commandant tactique.

3. L'officier d'artillerie nommé pour conseiller le commandant est habituellement le commandant de la batterie d'artillerie de campagne assignée en appui direct au groupement tactique. Les officiers d'observation avancés (OOA) de cette batterie sont affectés à titre de conseillers auprès des chefs des équipes de combat. Les conseillers-armes doivent être tenus au courant de la situation tactique et de tous les changements au fur et à mesure qu'ils se produisent. lis participent au plan tactique dès le début et ils accompagnent le commandant tactique au cours de toutes les reconnaissances.

219. PRINCIPES FONDAMENTAUX RÉGISSANT LES PLANS D'EMPLOI DES FEUX

1. Les plans d'emploi des feux sont élaborés conformément aux principes fondamentaux suivants:

a. **Coopération**. La coopération entre le commandant tactique et le conseiller-armes sous-entend une compréhension totale des possibilités et des limites de chacun, de façon à exploiter judicieusement les premières et à minimiser les effets des dernières. À cet effet, les renseignements concernant les intentions du commandant et la disponibilité de la puissance de tir pour appuyer ces intentions doivent absolument être communiqués au moment opportun.

b. **Concentration du tir**. Quelle que soit la situation, il est fort probable qu'il sera possible d'engager, à un moment donné, plus d'un objectif valable avec tout le tir d'appui disponible. Les commandants tactiques doivent résister à la tentation de planifier l'engagement simultané d'objectifs multiples. L'appui-feu est beaucoup plus efficace s'il est concentré dans le temps et l'espace. Les objectifs d'importance sont engagés l'un après l'autre, avec toute la puissance de tir disponible sur chacun.

c. **Souplesse**. Cela signifie que les plans tactique et d'emploi des feux peuvent être facilement modifiés. Grâce à la superposition et la concentration des feux de l'artillerie, les commandants tactiques peuvent retirer une partie des feux déjà engagés afin de réagir à une menace surprise. De même, l'établissement d'une réserve de munitions disponibles aide le commandant à réagir sans tarder à l'imprévu.

d. **Simplicité**. Pour que la préparation et l'exécution des plans d'emploi des feux soient faciles et rapides, ceux-ci se doivent d'être simples. Les plans d'emploi des feux deviennent plus complexes dans les cas d'engagements multiples simultanés ou lorsque des procédures ou des munitions inhabituelles sont employées. S'il est impossible d'établir un plan d'emploi des feux simple, il faut alors consacrer plus de temps à sa préparation.

e. **Surprise**. L'effet du tir est maximal lorsque celui-ci peut être délivré sans avertissement ou presque. Les planificateurs des feux doivent éviter le tir de réglage surtout si l'objectif est une zone étendue et qu'une légère imprécision est acceptable.

220. TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS RELATIVES À LA PLANIFICATION DES FEUX

1. Les termes, expressions et définitions qui suivent sont couramment utilisés dans le domaine de la planification des feux:

a. **Tir préparatoire**. Tir dirigé directement sur les centres de résistance dans le but d'infliger des pertes, d'endommager le matériel et les fortifications, de nuire au commandement et au contrôle et de démoraliser l'ennemi.

b. **Tir de protection**. Le tir de protection neutralise les armes de tir direct ennemies qui pourraient nuire au mouvement des troupes amies.

c. **Tir d'interdiction**. Le tir d'interdiction est dirigé vers une zone ou un point, souvent derrière la défense principale de l'ennemi, afin de l'empêcher de mener des opérations dans cette zone ou à ce point.

d. **Tir défensif**. A pour but d'empêcher ou d'interrompre une attaque ennemie sur nos positions de combat.

e. **Objectif prévu**. Tout objectif sur lequel le tir est préparé à l'avance. Ces objectifs sont numérotés pour faciliter le contrôle.

f. **Objectif à l'horaire**. Il s'agit d'un objectif qui sera attaqué à une heure précise.

g. **Tir à la demande**. Objectif attaqué sur ordre.

h. **Tir d'arrêt**. Il s'agit d'un objectif prévu, attaqué à la demande. Le tir est immédiatement disponible. Le but visé par le tir d'arrêt est d'interrompre le mouvement ennemi dans ou au travers des zones défendues amies. Ces objectifs sont prévus sur les approches ennemies les plus évidentes ou les plus dangereuses.

j. **Tir en superposition**. Feux ajoutés par une autre unité de tir et qui peuvent être levés par le commandant tactique sur des objectifs d'occasion ou des menaces imprévues.

k. **Plan des feux**. Plan créé pour s'assurer que les armes d'une unité ou d'une formation sont coordonnées pour appuyer la manoeuvre ou la défense.

m. **Liste ou répertoire des objectifs**. Liste des objectifs prévus avec leur numéro, leur emplacement et une brève description de chacun. Elle permet un choix rapide.

n. **Calque d'objectifs**. Feuille transparente qui, superposée à une carte ou à un dessin, permet d'inscrire ou d'effacer rapidement l'emplacement et la désignation d'un objectif. Ce calque peut aussi incorporer les limites et les dispositions amies avancées.

p. **Tableau de plan de feux**. Présentation des objectifs prévus indiquant les données nécessaires à l'engagement. Les heures-clé sont indiquées sous forme de graphique.

221. ASSIGNATION DU TIR D'APPUI D'ARTILLERIE

1. **Généralités**. Il s'agit du processus par lequel le tir de l'artillerie de campagne est mis à la disposition d'une unité ou d'une formation sans avoir à regrouper les unités d'artillerie engagées avec l'unité ou la formation. Le tir d'artillerie de campagne est assigné aux unités ou aux formations appuyées de l'une des façons suivantes:

a. en appui direct;

b. sur demande prioritaire; ou

c. en appui.

2. **En appui direct**. Une unité de tir d'artillerie de campagne, en appui direct d'une unité d'armes de combat, fournit la liaison, Inobservation et les communications d'artillerie à l'unité d'armes appuyée. En outre, l'unité d'armes reçoit la priorité des feux de l'unité de tir et l'assurance presque totale que le tir sera fourni lorsqu'il sera demandé. Une batterie d'artillerie de campagne est souvent placée en appui direct d'un groupement tactique. Le commandant et les officiers d'observation avancés de la batterie assurent la liaison, l'observation et les communications d'artillerie.

3. **Sur demande prioritaire**. L'artillerie de campagne assignée sur demande prioritaire à une unité d'armes de combat doit fournir son appui feu dès que celle-ci en fait la demande. Habituellement, la liaison, l'observation et les services de communications ne sont pas fournis et le tir est contrôlé par une unité de tir d'appui direct. Le commandant de batterie et les officiers d'observation avancés de la batterie assignée en appui direct au groupement tactique possèdent les ressources nécessaires pour contrôler le tir de plusieurs autres unités de tir placées sur demande prioritaire ou en appui.

4. **En appui**. Une unité d'artillerie de campagne assignée en appui à une unité d'armes de combat lui fournit le tir d'appui, mais non de façon prioritaire. Même si l'appui feu n'est pas garanti, le degré d'assurance qu'il sera fourni est élevé. Même si l'unité de tir peut se voir confier une tâche prioritaire par un commandant supérieur, cette tâche ne doit habituellement pas entrer en conflit avec les besoins en matière d'appui de l'unité d'armes appuyée. En règle générale, les unités de tir placées en appui ne fournissent pas la liaison, l'observation et les services de communications.

222. PROCESSUS DE PRÉPARATION DU TIR

1. C'est au commandant tactique qu'il incombe de préparer le plan d'emploi des feux. Très tôt, dans la formulation de son plan tactique, il doit consulter son conseiller-armes et confirmer que le plan tactique peut être appuyé par les ressources d'appui feu disponibles. Son plan d'emploi des feux d'ensemble doit englober les points suivants:

a. le concept des opérations;

b. le but du plan d'emploi des feux et ses principaux éléments; et

c. le moment et l'endroit où l'appui feu est requis et la durée de cet appui.

2. Le conseiller-armes analyse le plan tactique ainsi que le plan d'ensemble des feux et recommande des changements, si nécessaire. Le commandant tactique, aidé du conseiller-armes, confirme de façon plus détaillée les points suivants:

a. l'utilisation de toutes les armes comme les mortiers, l'artillerie, l'appui aérien rapproché, les pièces des chars, l'appui feu naval et les hélicoptères armés;

b. les zones précises des objectifs, leur numéro et leur appellation conventionnelle;

c. les heures-clé, y compris l'heure H, s'il y a lieu;

d. l'emploi de munitions spéciales comme les obus fumigènes;

e. le déploiement et la répartition des observateurs;

f. l'autorité de modifier le plan des feux et les plans de modification, au besoin;

g. les signaux et mesures de contrôle; et

h. le réglage en vue d'un tir précis et nécessité de l'effet de surprise.

223. MESURES DE COORDINATION

1. **Généralités**. Voici les mesures de coordination du tir au soi qui sont employées:

a. limites;

b. ligne de coordination des feux d'appui;

c. ligne de sécurité;

d. ligne de tir restrictive; et

e. zone de coordination des feux.

La figure 2-2 fournit une illustration des mesures de coordination du tir au sol et le chapitre 12 du manuel «The Army» donne plus de renseignements sur les mesures de contrôle de l'espace aérien.

2. **Limites**. Les limites se prolongent dans le territoire ennemi et définissent les zones de coordination. Le tir ou ses effets, ne doit pas traverser une limite sans qu'il y ait d'abord eu coordination avec les forces qui se trouvent de l'autre côté.

3. **Ligne de coordination des feux d'appui**. Ligne déterminée par le commandant de la force terrestre, habituellement au niveau du corps, en vue d'assurer la coordination des feux dont il n'a pas le commandement, mais qui sont susceptibles d'affecter les opérations tactiques en cours. Les éléments d'appui peuvent, sans coordination préalable avec le commandant des

troupes au sol, attaquer des objectifs se trouvant en avant de la ligne de coordination des feux d'appui sous réserve que l'attaque n'ait pas d'effets de surface contraires sur ou à l'arrière de cette ligne. Leurs attaques contre des objectifs de surface se trouvant derrière cette ligne doivent être coordonnées en liaison avec le commandant des troupes au sol.

4. **Ligne de sécurité**. Aux échelons inférieurs à celui du corps d'armée, les formations peuvent fixer une ligne de sécurité en deçà de laquelle le tir est interdit sauf avec l'approbation du commandant de la formation. Au delà de cette ligne, le tir est possible et ne représente aucun danger pour les troupes amies. Passées leurs lignes de sécurité respectives, les formations peuvent diriger le tir au-delà des limites de l'unité.

5. **Ligne de tir restrictive**. Ligne établie par un quartier général supérieur pour coordonner le tir entre les forces aéroportées, aéromobiles ou amphibies et les forces de jonction, ou entre deux forces convergentes. Elle sert à coordonner le tir direct et indirect. Tous les tirs dont les effets se produisent au-delà de cette ligne doivent être coordonnés avec les forces qui se trouvent de l'autre côté. Dans le cadre de la coordination du tir d'appui, une ligne de recueil constitue une ligne de tir restrictive.

6. **Zone de coordination des feux**. Zone dans laquelle les feux sont soumis à des restrictions définies. Les feux qui ne correspondent pas aux restrictions imposées ne peuvent être effectués qu'après accord de l'autorité qui a établi la zone.

(224 à 299 Disponibles)

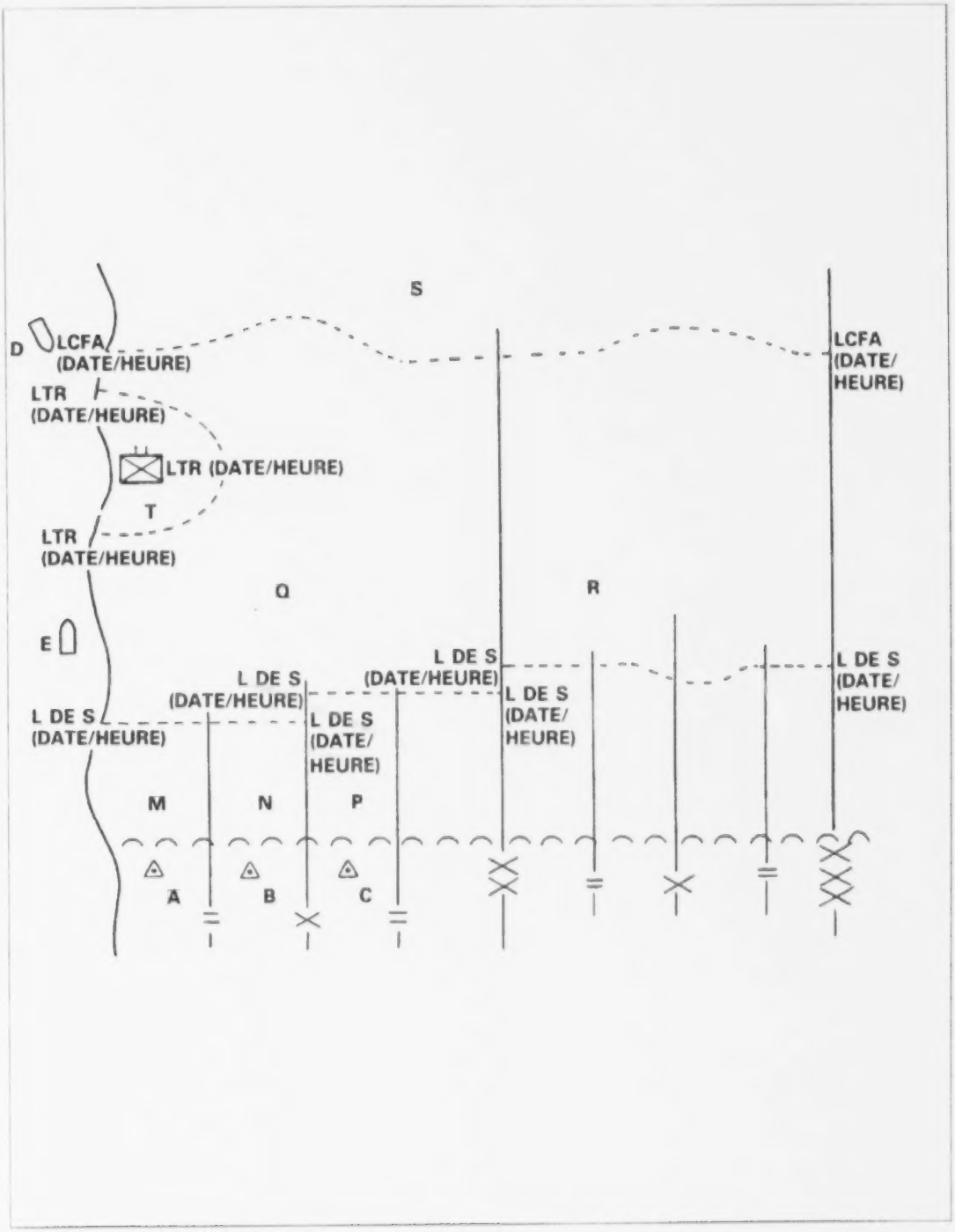

Figure 2-2 Mesures de coordination du tir au sol

CHAPITRE 3

OPÉRATIONS OFFENSIVES

CHAPITRE 3

OPÉRATIONS OFFENSIVES

SECTION 1

INTRODUCTION

301. GÉNÉRALITÉS

1. Les opérations offensives sont lancées pour l'une ou l'autre des raisons suivantes:

   a. vaincre, affaiblir ou repousser les forces ennemies;

   b. capturer ou reprendre du terrain;

   c. obtenir des renseignements;

   d. priver l'ennemi de ses ressources;

   e. clouer l'ennemi sur place et l'empêcher ainsi de prêter main forte à une autre force; et

   f. distraire l'attention de l'ennemi des autres zones d'activité.

302. PRINCIPES DE GUERRE

1. Au cours des opérations offensives, la clé du succès réside dans le maintien de l'élan. Pour cela, il faut prendre et conserver l'initiative. Vous trouverez dans le manuel «Land Formations in Battle», une description détaillée des autres principes de guerre qui revêtent une importance particulière au cours de la planification et de la conduite des opérations offensives. Il s'agit de:

   a. l'action offensive;

   b. la concentration de la force;

   c. la surprise;

   d. la sécurité; et

   e. la souplesse.

2. Voici les principes fondamentaux qui régissent la conduite des opérations offensives:

a. **Action de choc**. Les chars, l'infanterie mécanisée et le tir d'appui doivent être utilisés avec audace afin de briser les défenses ennemies et pénétrer profondément dans sa zone arrière.

b. **Profondeur**. Le chef du groupement tactique doit organiser ses forces et choisir ses objectifs en profondeur s'il veut exercer une pression constante et exploiter la pénétration des défenses ennemies. L'organisation en profondeur contribue à l'action de choc.

c. **Équilibre**. L'articulation initiale doit être établie de sorte que la puissance combattante puisse être concentrée au moment et à l'endroit où on en a le plus besoin.

d. **Simplicité**. Le plan du chef du groupement tactique doit être simple afin d'assurer flexibilité et réaction pendant sa mise en application. Les manoeuvres compliquées et les dispositions difficiles mènent à la confusion et à l'incompréhension. Un concept des opérations clair, appuyé par un plan simple, donne aux chefs des équipes de combat la possibilité de faire appel à leur propre jugement et à leur esprit d'initiative afin de réagir aux changements de la situation locale.

e. **Cueillette de l'information**. Le chef du groupement tactique doit avoir une Connaissance détaillée de la situation ennemie et du terrain.

f. **Réserves**. Afin de faire face à l'imprévu et d'exploiter les succès, une réserve doit être établie. Dès que celle-ci est engagée, une nouvelle réserve doit être constituée. La décision la plus importante que doit prendre un chef de groupement tactique est justement celle d'engager ses forces de réserves. Lorsque le groupement tactique combat sur l'objectif, la réserve est le seul moyen que possède le commandant pour influencer la bataille.

3. Les opérations offensives englobent les éléments suivants:

a. **Marche à l'ennemi**. Au cours de la marche à l'ennemi, la force en cause cherche à profiter des conditions qui lui sont favorables pour établir ou rétablir le contact avec l'ennemi. La marche à l'ennemi englobe le mouvement vers l'avant avant le contact. Elle prend fin lorsque la force fait face à une opposition ennemie déterminée, habituellement dans sa zone de défense principale. La marche à l'ennemi se caractérise par des actions mobiles rapides qui détruisent les détachements mobiles ennemis et les positions avancées de la zone de sécurité.

b. **Attaque**. L'attaque sert à vaincre l'ennemi ou à prendre du terrain. Elle peut être menée dans la foulée ou être délibérée. On a recours à l'attaque dans la foulée pour tirer avantage du manque de préparation ou de la faiblesse de l'ennemi. L'attaque délibérée se révèle nécessaire lorsque des centres de résistance ennemis

empêchent nos forces d'avancer plus avant, que ce soit en les contournant ou par des attaques dans la foulée.

c. **Poursuite**. La poursuite peut succéder à une pénétration réussie de la zone de défense principale de l'ennemi grâce à une série d'attaques dans la foulée qui ont anéanti ses défenses, ou elle peut avoir lieu à la suite d'une attaque délibérée lancée avec succès contre un centre de résistance et qui a entraîné l'exploitation. Lorsque la structure défensive de l'ennemi s'est effondrée et qu'il est contraint à reculer et à opposer une défense non cohérente, l'avance devient alors poursuite.

4. Toutes ces opérations sont étudiées plus à fond dans les sections qui suivent. Le franchissement des obstacles peut être entrepris dans le cadre des opérations mentionnées ci-dessus; par conséquent, nous étudierons ce sujet dans les annexes A et B du présent chapitre.

303. MENACE

1. **Généralités**. L'armée fantaisienne est convaincue qu'aucune bataille ne peut être gagnée si les forces demeurent en position défensive. La défense, quel que soit le niveau de commandement est considérée comme un expédient temporaire qui est toujours suivi par une nouvelle offensive. Les raisons des manoeuvres défensives sont:

a. consolider les gains;

b. attendre les renforts alors que les forces sont temporairement arrêtées pendant leur manoeuvre offensive;

c. protéger les flancs menacés;

d. regrouper et affecter des forces à une autre formation qui connaît des succès;

e. reconstituer la formation ou l'unité après avoir subi de lourdes pertes;

f. attendre le recomplètement lorsque l'unité est dispersée; et

g. bloquer une contre-attaque ennemie d'importance.

2. **Principes fondamentaux**. La doctrine fantaisienne met l'accent sur deux principes fondamentaux concernant la défense:

a. **Stabilité**. La défense doit être structurée en profondeur de façon à pouvoir repousser de fortes attaques ennemies.

b. **Initiative**. La force de défense cherche toujours à voler l'initiative à l'attaquant.

3. **Éléments de la défense**. La défense selon la doctrine fantaisienne inclut:

a. **Une zone de sécurité**. Les forces affectées à la zone de sécurité sont chargées de retarder et de tromper l'ennemi en ce qui a trait aux effectifs et à l'emplacement de la principale position de défense. Les forces qui se trouvent dans cette zone se composent des deux éléments suivants -

(1) un écran, habituellement fondé sur les forces de reconnaissance, et

(2) un élément de protection, habituellement formé à partir des détachements avancés ou des avant-gardes; et

b. **Zone principale de défense**. Elle se compose d'une série compliquée de centres de résistance qui s'entrecroisent couvrant des «poches de résistance», c'est-à-dire des zones d'abattage, et autour desquelles les réserves de chars et d'antichars manoeuvrent.

4. **La défense au niveau de la compagnie**. En règle générale, la compagnie organise sa défense avec ses trois pelotons en ligne faisant partie d'une défense de bataillon à un ou deux échelons. Voir figure 3-1. En général, les dimensions maximales d'une zone de défense d'une compagnie sont de 1500 m de largeur et de 500 m de profondeur. Les trois pelotons sont habituellement déployés en une ligne cassée, le peloton central se trouvant légèrement à l'arrière des pelotons de flanquement. Un front type de peloton mesure jusqu'à 400 m de largeur sur une profondeur de 150 m. Les intervalles entre les positions des pelotons sont normalement de 150 m. Chaque section prépare une tranchée en zigzag d'une longueur maximale de 100 m. Il est possible que la section elle-même n'occupe que 30 m de cette tranchée de sorte que la portion non utilisée permet, à l'intérieur de la position, des déplacements latéraux et vers l'avant relativement bien protégés. La position est retranchée et fortifiée au maximum, compte tenu du temps et des ressources. Lorsque c'est possible, la section prépare des positions de rechange qui seront protégées par des champs de mines mixes et des obstacles non explosifs. De même, les chars seront retranchés à la position ou à proximité de celle-ci. Les TTB sont automatiquement retranchés aux positions, habituellement entre 50 à 100 m derrière les lignes de tranchée. La compagnie ne possède aucune réserve. Son bataillon d'appartenance peut, cependant, avoir un peloton de fusiliers motorisé en réserve. De plus, tous les bataillons de BTR utilisent leur peloton antichars comme réserve antichars spéciale. Il est préférable d'occuper des positions en contre-pente entourées d'une zone libre de toute obstruction visuelle afin que les champs de tir soient totalement dégagés. Cette zone peut mesurer jusqu'à 500 m. On peut s'attendre à recevoir l'appui intensif de l'artillerie, s'il est planifié bien à l'avance. En plus de ses mortiers de 120 mm, le bataillon peut compter sur 18 obusiers de 122 mm en appui direct et sur la superposition de l'artillerie divisionnaire et régimentaire.

304. FORMES DE MANOEUVRE

1. Les opérations offensives peuvent être lancées sur le front, sur les flancs ou sur la zone arrière de l'ennemi. Au niveau de la division et aux niveaux supérieurs, les formes de manoeuvre englobent l'attaque frontale, la pénétration, le mouvement tournant et l'enveloppement, ce qui inclut les attaques de l'arrière et de flanc. Ces formes de manoeuvre illustrées à la Figure 3-2, sont décrites en détail dans le manuel, «Les formations de l'armée de terre au combat».

2. Au niveau de groupement tactique, les manoeuvres les plus courantes sont les attaques frontales et de flanc:

a. **Frontale**. Le plus gros des efforts déployés au cours de cette manoeuvre est dirigé contre le front d'une position ennemie. L'attaque frontale peut être efficace contre un ennemi faible, désorganisé et peut être utilisée pour l'épuiser et le vaincre ou pour le clouer sur place. À moins d'être appuyée par une forte puissance de tir fournie par le groupement tactique lui-même ou par des unités adjacentes, cette forme d'attaque risque d'échouer ou si elle réussit, elle risque d'entraîner inutilement de lourdes pertes. Avant de lancer une attaque frontale, le chef du groupement tactique doit bien tenir compte de tous les inconvénients.

b. **De flanc**. Les attaques de flanc ont pour but de surprendre l'ennemi en frappant à un point vulnérable où il est possible d'éviter la concentration de ses forces et sa puissance de tir. Au niveau du groupement tactique, c'est le type d'attaque par excellence.

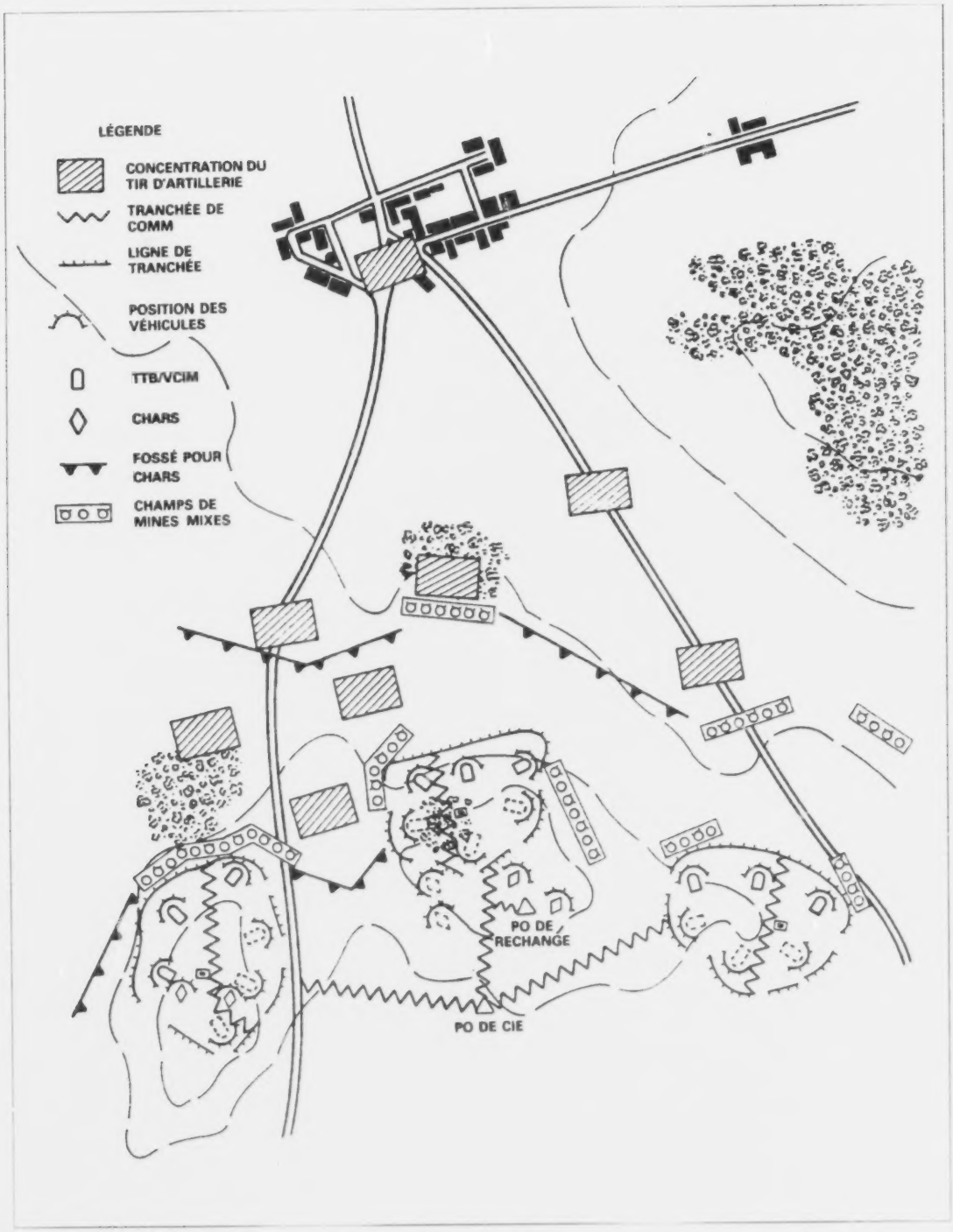

Figure 3-1 Position défensive d'une compagnie fantaisienne

305. PRÉPARATION DU TIR

1. Le tir offensif a pour but de détruire ou de neutraliser l'ennemi avant et pendant une attaque. Le commandant tactique doit tenir son conseiller-armes informé des développements tactiques au fur et à mesure qu'ils se produisent et le faire participer aux efforts de planification dès le début. Une telle coopération permet habituellement de planifier l'appui feu de façon concomittante avec les manoeuvres et les autres plans tactiques. De cette façon, l'appui feu est organisé et prêt au moment où le commandant tactique en a besoin.

2. **Coordination**. Le commandant tactique doit s'assurer que son conseiller-armes comprend parfaitement tous les détails du plan tactique. Par exemple, le conseiller doit connaître les points suivants:

a. la forme de l'opération, dont les axes des itinéraires, les phases, les limites des objectifs, les positions d'assaut et d'attaque, l'ordre de marche et les plans de consolidation;

b. les positions ennemies connues et soupçonnées qui sont confirmées ou les cibles possibles;

c. les heures clé, y compris l'heure-H;

d. les exigences en matière de sécurité pour les troupes, dont les distances à partir des objectifs auxquelles le tir doit être levé;

e. le tir de réglage requis et la nécessité d'obtenir un effet de surprise; et

f. la nécessité du TD pendant la consolidation ou lorsque les troupes se trouvent dans les zones de rassemblement, dans les caches ou les refuges.

306. TIR D'APPUI CONTINU

1. Au cours de l'avance ou pendant le désengagement, il faut prévoir un plan d'emploi des feux afin de fournir le tir d'appui continu tout au long du déplacement. Ce plan peut se composer d'objectifs prévus, sur demande, le long de l'itinéraire ou axe choisi. Le choix des cibles doit se fonder sur les positions ennemies connues ou soupçonnées. Une fois choisis, ces objectifs ne doivent pas, pour des raisons de sécurité et de sûreté, être utilisés comme points de référence ou comme points de compte rendu.

307. PLANIFICATION DU TIR D'OBUS FUMIGÈNES

1. Le commandant tactique informe son conseiller-armes des points suivants:

a. la zone ou la position ennemie à aveugler;

b. la zone ou la position amie à masquer;

c. le moment où l'écran doit être efficace;

d. une appréciation de la durée requise de l'écran; et

e. si la nécessité de surprendre l'ennemi permet l'utilisation de tir de réglage avant la production de l'écran fumigène.

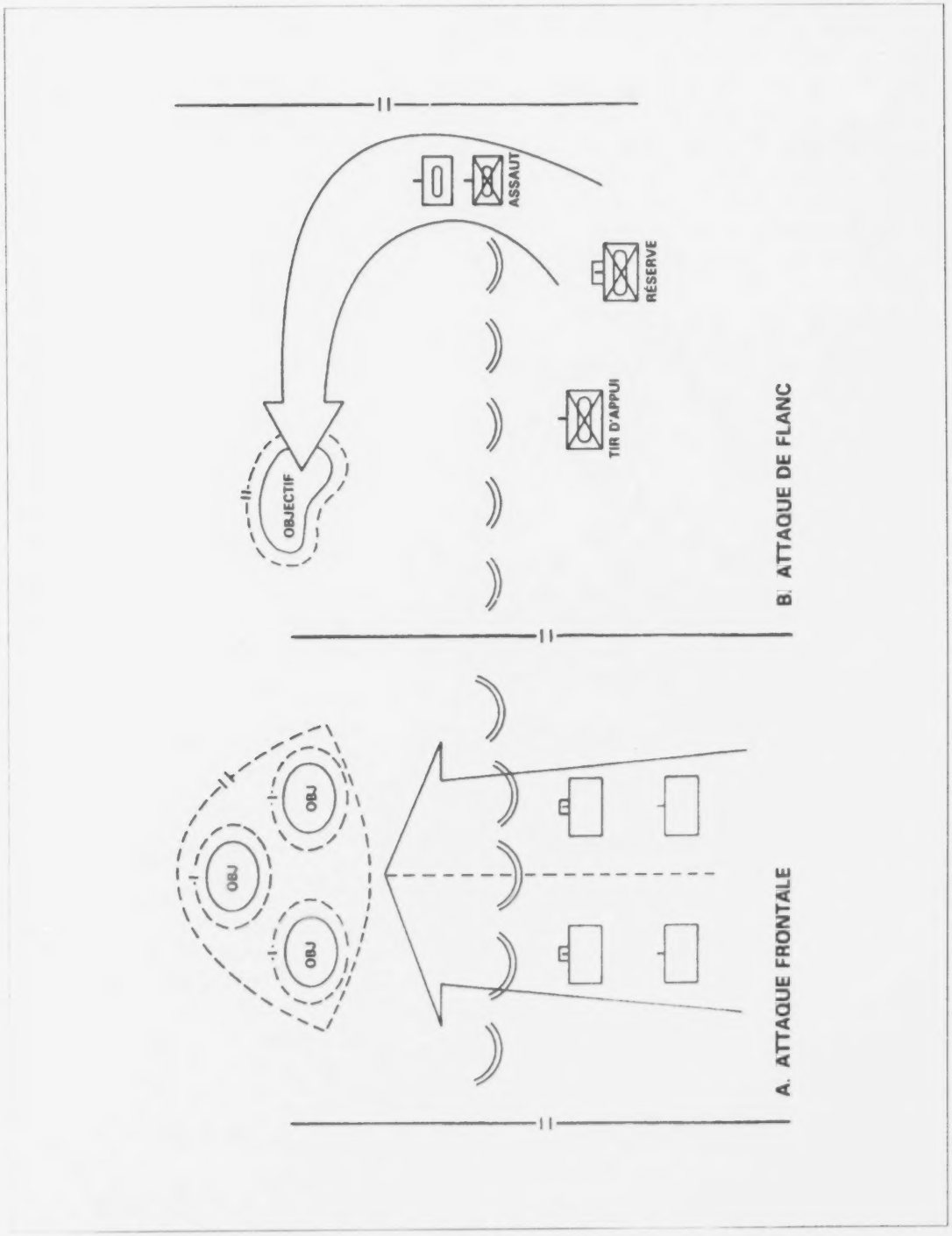

Figure 3-2 Forme de manoeuvre du groupement tactique

SECTION 2

MARCHE À L'ENNEMI

308. GÉNÉRALITÉS

1. La marche à l'ennemi englobe habituellement la reconnaissance d'une grande étendue de terrain afin d'établir ou rétablir le contact. Le groupement tactique de tête est organisé pour entrer rapidement en action une fois le contact établi.

2. Dans le plan de la formation, il est mentionné que le but recherché par le groupement tactique, consiste à:

   a. vaincre l'ennemi; ou

   b. prendre le terrain clé.

3. Une fois le contact établi, le commandant de la formation essaie de faire avancer ses forces plus rapidement que l'ennemi peut contrer l'avance. À cet effet, il se déplace sur un front étroit, avec un seul groupement tactique en tête. Si un groupement tactique est arrêté par une défense bien préparée, l'avance se poursuivra probablement ailleurs avec un certain nombre de groupements tactiques en tête.

4. Au niveau de la formation, l'organisation de la marche à l'ennemi est la suivante:

   a. force de couverture;

   b. avant-garde;

   c. gros de la force; et

   d. éléments de protection.

5. La marche à l'ennemi est dirigée par une force de couverture dont la tâche consiste à déterminer les effectifs et les emplacements ennemis et prévenir tout retard inutile du gros de la force. Les éléments avancés maintiennent l'élan, en contournant les poches de résistance pour les laisser aux éléments qui suivent. Le chef de la formation cherche à exploiter les points faibles de la défense de l'ennemi afin de le surprendre et de le déséquilibrer. La marche à l'ennemi prend fin lorsque la résistance ennemie s'est accrue au point que le déploiement et les efforts coordonnés de toute la formation sont requis.

6. La présente section décrit la planification et le déroulement d'une marche à l'ennemi menée par un groupement tactique jouant le rôle d'avant-garde d'une formation. Même si nous n'abordons par ce sujet dans tous ses détails, il ne faut pas oublier l'importance d'une coordination étroite et d'un appui mutuel entre tous les groupements tactiques de la formation.

309. PRINCIPES FONDAMENTAUX

1. En plus des principes fondamentaux énoncés à l'article 302, ceux qui régissent la marche à l'ennemi sont:

a. **Maintien de l'élan**. L'élan est créé par la force en marche utilisant des manoeuvres rapides et agressives conçues pour contourner l'ennemi ou l'attaquer. Les troupes de reconnaissance, y compris le génie, oeuvrant bien à l'avant de la force en marche, identifient les positions et les obstacles ennemis et cherchent des endroits de contournement afin de maintenir l'élan.

b. **Contrôle du terrain-clé**. Il faut prendre et tenir le terrain vital ainsi que toute zone constituant une défense-clé pour l'ennemi. Cela inclut les terrains dominants, les ponts, les défilés ou les zones bâties qui servent de points d'étranglement.

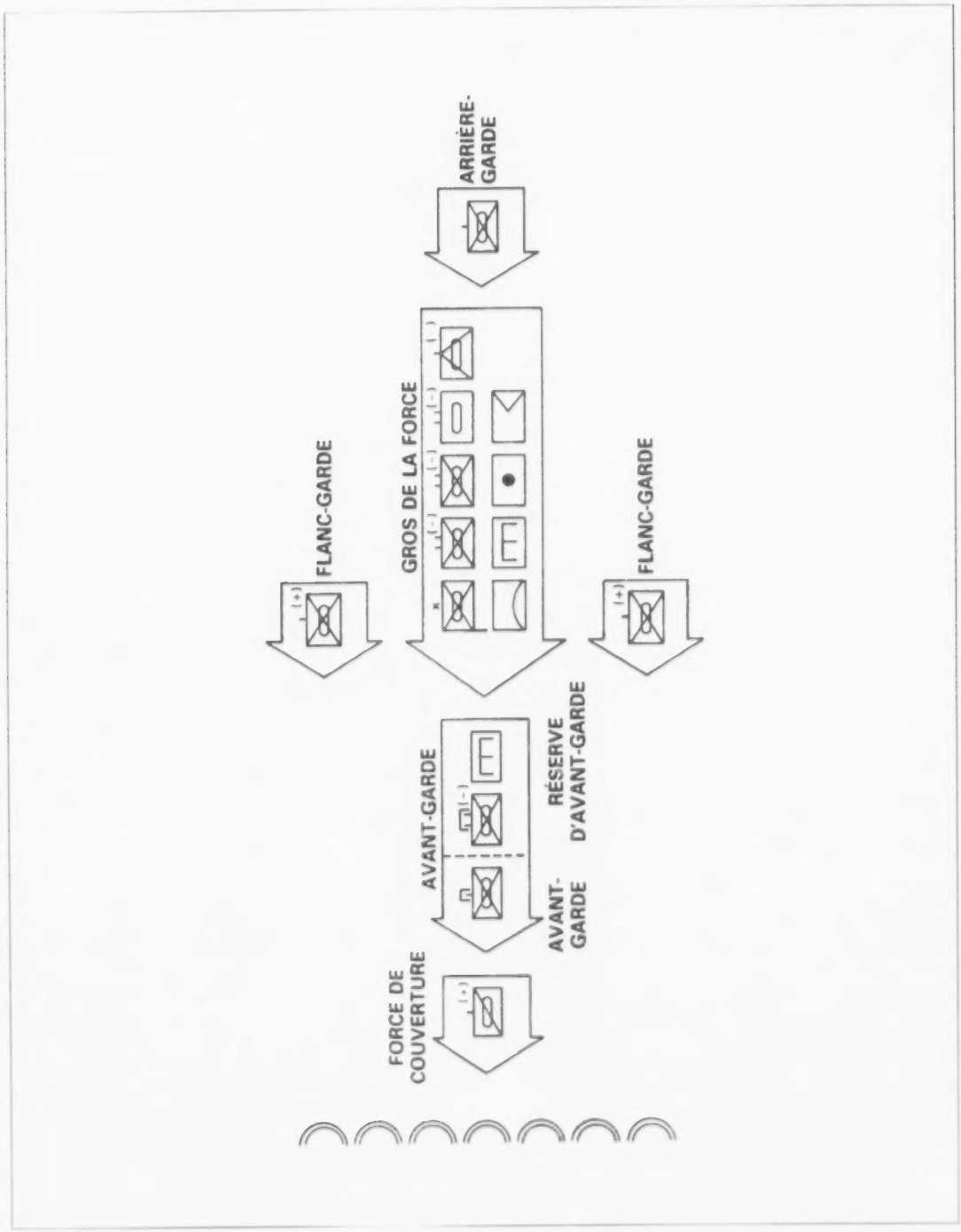

Figure 3-3 Marche à l'ennemi d'une formation

310. ORGANISATION

1. Le commandant divise sa force en quatre éléments:

   a. **Reconnaissance -**

      (1) **Articulation**. L'élément (le reconnaissance du groupement tactique se compose de la troupe ou du peloton de reconnaissance. Parmi ses membres, on peut compter un officier d'observation avancé (OOA) ou un contrôleur du tir (CT), un détachement de reconnaissance du génie et aussi des armes antichars de longue portée (AACLP).

      (2) **Commandement et contrôle**. L'élément de reconnaissance est commandé par le poste de commandement du groupement tactique, mais peut être placé en appui des sous-unités de tête lorsque le groupement tactique avance sur deux axes ou plus. Dans l'un ou l'autre cas, le regroupement est nécessaire dès que le contact est établi.

      (3) **Tâches et méthode d'opération**. L'élément de reconnaissance masque l'avance du groupement tactique et effectue la reconnaissance de l'itinéraire à l'avant de la tête d'avant-garde.

   b. **Tête d'avant-garde -**

      (1) **Articulation**. La tête d'avant-garde peut être un escadron blindé ou, en terrain couvert, une compagnie mécanisée, ou les deux. Elle peut avoir des AACLP ou des AACMP en appui et doit être appuyée par un OOA, un CT et des éléments de reconnaissance du génie et des blindés.

      (2) **Méthode d'opération et tâches**. Les sous-unités de tête manoeuvrent de part et d'autre de leur axe. Elles sont suffisamment près de l'élément de reconnaissance pour réagir rapidement afin d'appuyer son avance, mais pas au point de nuire à sa liberté de mouvement lorsque le contact est établi.

   c. **Gros de la force**. Le gros de la force se compose du poste de commandement du groupement tactique, des sous-unités non engagées, des armes d'appui, des éléments d'appui et de l'échelon A1. Les sous-unités se déplacent en dispersion tactique, tel qu'établi par le quartier général du groupement tactique, entre les zones d'attente choisies d'après la carte et dégagées par les sous-unités de reconnaissance ou de tête.

   d. **Protection -**

      (1) **Articulation**. La protection est assurée par un écran ou un élément de protection déployé sur le front, les flancs ou à l'arrière. La composition des éléments de protection se fonde sur la troupe ou le peloton de

reconnaissance, avec un OOA et peut-être des AACLP, des chars ou des chasseurs de chars (CC). En terrain couvert, les éléments de protection peuvent se composer de fantassins.

(2) **Méthode d'opération et tâches**. L'élément de protection se déplace de façon tactique tout en effectuant une surveillance étendue, en occupant les zones d'importance tactique et en se préparant pour réagir au contact avec l'ennemi. Ses activités sont coordonnées avec l'avant-garde et le gros de la force. Les éléments de protection oeuvrent en sous-ordre du groupement tactique.

2. Vous trouverez à la figure 3-4 des exemples de groupements tactiques déployés comme avant-gardes.

311. FORCES ET TÂCHES

1. Pour obtenir le maximum des troupes disponibles, le commandant doit tenir compte des points suivants:

a. **Blindés et infanterie**. L'utilisation des chars et de l'infanterie est régie par les facteurs suivants -

(1) En terrain à découvert, les chars sont en tête; l'infanterie à bord des TTB, un bond derrière.

(2) En terrain mixte, les chars et les TTB se déplacent en groupe, les chars en tête. L'infanterie assure l'appui et la sécurité aux chars en dégageant les accidents de terrain et les positions ennemies, au besoin. L'action rapide concertée des chars et de l'infanterie permet de poursuivre l'avance sans retard indu.

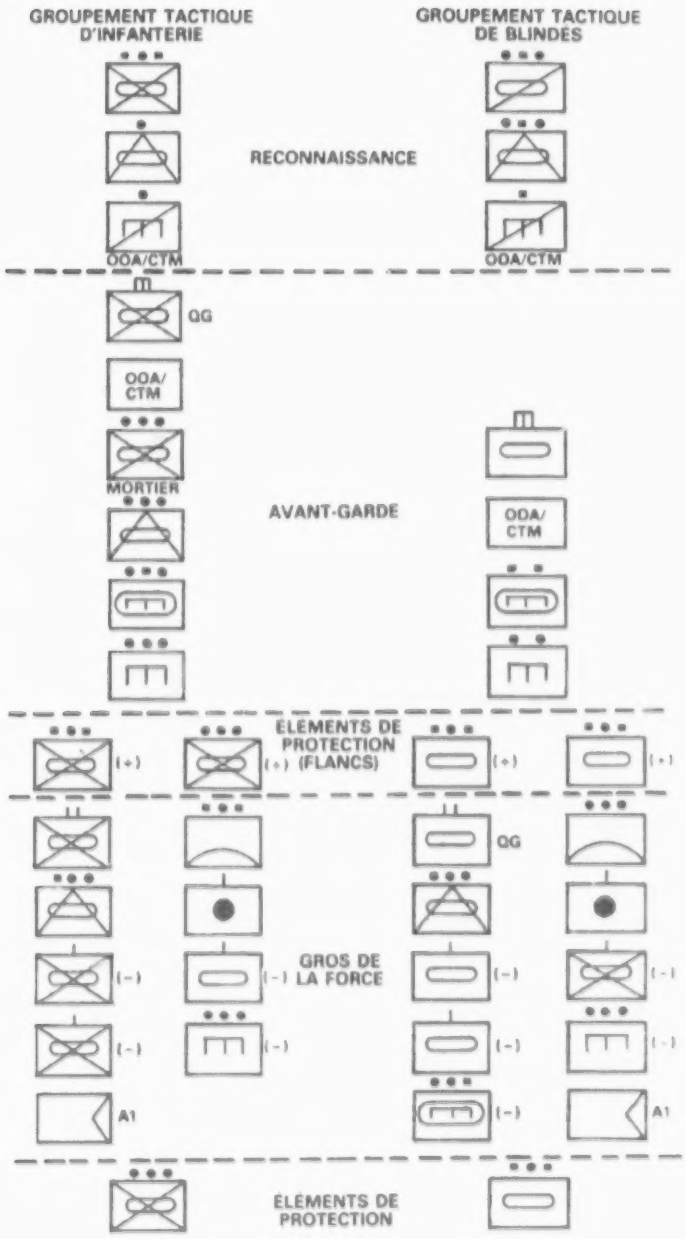

Figure 3-4 Exemples de groupements tactiques d'infanterie et de blindés employés comme avant-gardes

(3) En terrain couvert, l'infanterie mène à pied, avec les chars en appui jusque sur l'objectif.

b. **Antichars**. Les AACLP et les CC peuvent appuyer le mouvement des éléments avancés et de flanquement.

c. **Artillerie**. Les mortiers et l'artillerie d'appui sont déployés à l'avant avec les OOA et les CT qui se trouvent au sein des sous-unités de tête. La procédure de tir à la demande est utilisée lorsque les mortiers doivent engager des objectifs qui s'approchent alors que l'artillerie tire sur des objectifs en profondeur. Les mortiers et l'artillerie sont tous deux prêts à fournir un tir continu. On a recours à une plus grande quantité d'obus fumigènes au cours de l'avance, plus particulièrement lorsque le terrain est presque complètement découvert.

d. **Défense antiaérienne**. L'organisation de la défense antiaérienne et la politique relative à l'engagement sont établies par le quartier général de la formation. Les armes de défense antiaérienne du groupement tactique servent à couvrir les défilés et les couloirs ou les passages pratiqués au coeur des obstacles. Toute la capacité de défense antiaérienne supplémentaire est consacrée aux zones d'attente. Cependant, la principale défense du groupement tactique contre les attaques aériennes ennemies est passive puisqu'il s'agît de la dissimulation et de la dispersion.

e. **Génie**. Les éléments du génie blindé doivent se trouver bien à l'avant avec les détachements de reconnaissance du génie qui se déplacent avec les sous-unités de tête. Il est essentiel d'identifier très tôt les obstacles et de déterminer le type de matériel requis pour les mettre en brèche puisqu'il faut du temps pour mettre en place le matériel lourd. Compte tenu du type et du nombre d'obstacles prévus, le peloton de pionniers petit renforcer le groupe du génie ou le remplacer dans son rôle de reconnaissance lorsqu'il n'y a pas de sapeurs au sein de l'articulation.

f. **Air et aviation**. Même si les ressources aériennes et d'aviation sont rarement placées sous le contrôle direct du groupement tactique, elles l'appuient fréquemment et, par conséquent, doivent être intégrées au plan. Les contrôleurs aériens avancés se trouveront au même endroit que le CCFA afin de contrôler les sorties aériennes assignées ainsi que l'appui aérien rapproché. Les ressources en matière d'aviation peuvent englober les hélicoptères d'attaque (HA) en vue de missions contre les blindés, les hélicoptères légers d'observation (HLO) pour la reconnaissance et l 1observation aérienne, les aéronefs pour le transport, l'évacuation et le mouvement. et enfin les hélicoptères moyens de transport (HMT) pour le transport d'une partie ou de la totalité du groupement tactique.

g **Administration** -

(1) Les mesures suivantes sont prises en considération:

(a) lorsque l'avance commence, tous les réservoirs de carburant sont remplis à capacité et les véhicules transportent le maximum de réserves;

(b) les sous-unités sont prêtes à se ravitailler le jour ou la nuit, selon les possibilités qui se présentent; et

(c) on utilise les stocks pris à l'ennemi.

(2) Il peut être difficile d'utiliser le système courant d'évacuation des blessés par route en raison de la congestion des principaux itinéraires d'approvisionnement et de la destruction des ponts, ponceaux et des défilés sur les itinéraires secondaires. Il faudrait donc considérer l'emploi des hélicoptères, lorsqu'ils sont disponibles, comme moyen d'évacuation, depuis les postes médicaux des unités jusqu'aux installations de traitements médicaux dans la zone arrière.

312. APPRÉCIATION

1. L'analyse du concept des opérations de son commandant et des tâches qui lui sont assignées amène le chef du groupement tactique à définir le but qu'il vise. Il doit savoir si c'est la sécurité du gros de la force qui prime ou si c'est le maintien de l'élan. Une fois son but établi, il étudie l'ennemi, le terrain, les conditions météorologiques, le temps et l'espace ainsi que l'évaluation des tâches. À partir de cette analyse, le CMDT fait des déductions concernant:

a. son plan de manoeuvre;

b. ses objectifs;

c. sa politique de contournement;

d. son plan d'emploi des feux;

e. son commandement et son contrôle; et

f. ses communications.

2. **Front**. L'avance est fortement influencée par la tâche à accomplir, la sécurité et l'élan requis, les limites et le nombre d'itinéraires disponible. L'avance sur un seul itinéraire crée un front étroit qui facilite le contrôle et permet de concentrer la force, ce qui peut entraîner un plus grand élan. Par contre, elle peut également permettre à l'ennemi de se concentrer et d'imposer des retards plus importants. D'autre part, le déploiement sur un front large composé de deux itinéraires ou plus peut forcer l'ennemi à disperser ses ressources. Par contre, elle peut imposer une politique de contournement beaucoup plus restrictive aux équipes de combat de tête en raison du manque de troupes en profondeur capables d'affronter l'ennemi contourné. En plus, elle peut nécessiter une plus grande sécurité sur les flancs.

3. **Objectifs**. Le commandant de brigade désigne l'objectif du groupement tactique. Le CMDT assigne les objectifs des sous-unités d'après son étude de sa mission, de l'ennemi et du terrain. Il est possible qu'il ne puisse pas faire cette répartition avant les toutes dernières étapes de la marche à l'ennemi.

4. **Politique de contournement**. Même si le commandant établit habituellement une politique de contournement, le CMDT doit en énoncer une à l'intention des équipes de combat de tête. Une fois l'ennemi contourné, il faut laisser les troupes en profondeur ou les autres unités écraser ces troupes. En règle générale, toute politique de contournement est fonction du degré auquel l'ennemi contourné peut nuire à la cohésion de l'opération. Il doit y être fait mention de la taille de la force ennemie à contourner, si des piquets doivent ou non être établis par le détachement de tête ou les sous-unités en profondeur et également énoncer les responsabilités en vue des actions subséquentes. Il faut tenir compte des points suivants au moment du contournement:

a. Des informations précises sur l'emplacement et la taille de l'ennemi contourné doivent être communiquées à toutes les personnes concernées.

b. La position contournée doit être constamment observée.

c. La position contournée ne doit pas pouvoir nuire de façon sérieuse aux éléments qui suivent. Cela signifie qu'on peut avoir à placer un élément de protection afin de s'assurer qu'il n'y aura aucune interférence.

5. **Plan d'emploi des feux**. Le programme de tir d'appui continu du commandant de brigade inclut le tir indirect à la demande sur des objectifs probables le long de l'axe. Ces objectifs servent de base aux missions de tir de protection ou défensif. Au cours de l'opération, certaines pièces sont pointées sur des cibles qui se trouvent immédiatement à l'avant et sur les flancs de l'avant-garde afin de fournir une réponse rapide aux demandes, de tir. Les pièces sont automatiquement réglées sur de nouveaux objectifs au fur et à mesure que l'avance progresse et que ces objectifs se trouvent dans la portée. Le CMDT peut devoir planifier et demander des objectifs supplémentaires le long de ses itinéraires.

6. **Commandement et contrôle**. Le CMDT se trouve bien à l'avant dans son poste de commandement, derrière les équipes de combat de tête. Il peut se rendre à un endroit où il peut observer de lui-même l'action, là où il pourra vraiment évaluer la situation. Il régularise le rythme de l'avance au moyen de mesures de contrôle comme les lignes de compte rendu, les limites, les zones d'attente et les objectifs.

7. **Communications**. Habituellement, la politique relative au contrôle des émissions se résume au silence radio puisque la plupart des émetteurs électroniques comme les radars de surveillance, les radars d'acquisition d'objectifs et les marqueurs laser, doivent continuer de fonctionner. En règle générale, le silence radio est en vigueur jusqu'au moment du premier contact avec l'ennemi. Si, par la 5uite, il est levé pour l'ensemble de la force, le contrôle est simplifié et le rythme de l'avance peut être plus rapide puisqu'on risque de perdre l'effet de

surprise. Si le silence radio est levé pour chacun des éléments au fur et à mesure qu'il entre en contact avec l'ennemi, l'effet de surprise est conservé, mais le contrôle devient plus difficile. Normalement, le silence radio ne devrait pas être levé pour l'ensemble de la force à moins que le commandant soit sûr que l'effet de surprise ne constitue plus un facteur d'importance. Pendant le silence radio, les estafettes et les officiers de liaison assurent les communications. L'information peut également être transmise au cours de réunions qui ont lieu à des heures et à des endroits prédéterminés.

313. MANOEUVRE

1. C'est le chef du groupement tactique qui décide de l'articulation, de l'ordre de marche et du type d'avarice à adopter. Lorsque la vitesse est de toute première importance et qu'il est peu probable que les troupes entreront en contact avec l'ennemi, la manoeuvre peut être abandonnée et les éléments de tête peuvent effectuer une avance continue, mais tactiquement dispersée. Il est alors possible d'obtenir une avance très rapide; cependant, une dispersion appropriée et une réaction rapide, y compris le tir d'appui indirect, constituent des facteurs essentiels si l'on veut éviter des pertes excessives en cas de contact imprévu avec l'ennemi.

2. À l'autre extrême, une fois le contact établi ou considéré comme imminent, tous les mouvements doivent être protégés par la puissance de tir direct et indirect maximale, y compris le tir à priori contre les positions ennemies probables.

3. Entre ces deux extrêmes, il existe divers compromis. Tous les éléments de tête peuvent se déplacer simultanément, mais il faut faire une pause d'observation à chaque bond. Les sous-unités complètes peuvent se déplacer ensemble, mais elles doivent être protégées par le tir des autres sous-unités.

314. ACTION AU CONTACT

1. Les mesures à prendre au moment du premier contact avec l'ennemi sont fonction du but visé, de la politique de contournement de la formation et de la situation ennemie. Les détachements de reconnaissance et les sous-unités de tête doivent toujours être prêts à tirer immédiatement avantage de tout ce qui se présente pour surprendre l'ennemi ou pour effectuer un franchissement accéléré d'un obstacle. Immédiatement après le contact, l'élément de reconnaissance doit:

a. déterminer et signaler les effectifs et les dispositifs ennemis ainsi que l'emplacement et la nature de tous les obstacles;

b. demander un tir d'appui direct et indirect;

c. manoeuvrer pour localiser les flancs ennemis et tout couloir au sein de ses positions ou obstacles afin de permettre le contournement ou la capture de ces positions à partir des flancs ou de l'arrière;

d. si c'est permis, dépasser l'ennemi par les flancs et poursuivre l'avance; et

e. établir des piquets autour de la position ennemie.

2. La sous-unité de tête aide à la reconnaissance des positions ennemies et des obstacles et ensuite, compte tenu de la force ennemie et des ordres du chef du groupement tactique:

a. contourne l'ennemi et poursuit son avance;

b. lance une attaque dans la foulée afin de détruire l'ennemi ou capturer ses positions; ou

c. engage l'ennemi au moyen du tir, soit pour permettre à une autre sous-unité de contourner la position ennemie, soit pour préparer une attaque du groupement tactique.

315. MARCHE À L'ENNEMI DANS DES CONDITIONS DE VISIBILITÉ RÉDUITE

1. Le groupement tactique peut décider de lancer ses opérations pendant la nuit ou dans des conditions de visibilité réduite dans les buts suivants:

a. obtenir un effet de surprise;

b. maintenir l'élan; ou

c. réagir aux mesures prises par l'ennemi.

2. Les manoeuvres effectuées la nuit ou dans des conditions de visibilité réduite exigent une plus grande reconnaissance à l'avant et sur les flancs. L'ennemi couvre les routes et les pistes les plus susceptibles d'être empruntées. Par conséquent, on utilisera les pistes secondaires à travers bois. Il faut donc savoir parfaitement lire les cartes (navigation). Les bonds et les lignes de phase sont situés à des intervalles plus rapprochés afin de faciliter le contrôle.

3. Il est très difficile du point de vue physique de maintenir l'avance de jour et de nuit. Aussi, les troupes ont-elles besoin de repos ou du moins, d'être libérées des tâches exigeantes comme la conduite, l'utilisation des dispositifs de surveillance et des radios ainsi que la navigation.

4. L'ennemi a recours à une gamme de dispositifs d'observation nocturne et de visées pour armes. Lorsque le contact est établi, l'utilisation de la lumière blanche et de la fumée peut aider à contrecarrer les effets des dispositifs d'observation nocturne ennemis. La force en marche n'utilise que des moyens d'observation passifs jusqu'au moment du contact.

316. COMBAT DE RENCONTRE

1. Le combat de rencontre se produit lorsque les troupes en mouvement rencontrent l'ennemi à un moment et à un endroit imprévus. Il diffère de la marche à l'ennemi en ce sens que le contact avec l'ennemi se produit de façon inattendue.

2. Le combat de rencontre au niveau du groupement tactique se caractérise par une pénurie d'informations et le peu de temps dont dispose le chef du groupement tactique pour évaluer la situation. Les groupements tactiques doivent être conscients de la possibilité d'avoir à mener un combat de rencontre alors qu'ils se déplacent sur le champ de bataille.

3. La planification et l'organisation du combat de rencontre s'apparentent à celles de la marche à l'ennemi. Si l'ennemi est rencontré, les options qui se présentent sont semblables à celles pour la marche à l'ennemi, soit le contournement, l'attaque dans la foulée, la défense, les manoeuvres retardatrices ou le désengagement.

SECTION 3

L'ATTAQUE

317. GÉNÉRALITÉS

1. Une attaque est lancée dans le but de prendre du terrain et d'empêcher l'ennemi d'offrir une résistance. Un groupement tactique mène généralement une attaque dans le cadre d'une opération de brigade; il peut cependant lancer une attaque à titre d'opération distincte, comme une attaque dans la foulée lorsqu'il rencontre l'ennemi tout à coup. Une attaque peut se révéler nécessaire pour effectuer une reconnaissance, tromper l'ennemi, réduire la pression subie par les forces amies ou prendre l'initiative dans une marche à l'ennemi.

2. Une attaque doit être lancée avec un maximum de puissance. Pour ce faire, on doit compter sur une participation conjointe des blindés, de l'infanterie, de l'artillerie et des troupes placées en appui.

318. TYPES D'ATTAQUE

1. Il y a deux sortes d'attaque, à savoir l'attaque dans la foulée et l'attaque délibérée. Le type d'attaque dépend de la situation; les commandants doivent être prêts à choisir le type d'attaque et à émettre des ordres.

2. **Attaque dans la foulée**. Pour ce type d'attaque, on réduit la préparation au profit de la vitesse. Afin de maintenir le rythme ou de conserver l'initiative, on ne doit effectuer qu'une préparation minimale. Le commandant du groupement tactique n'utilise que les forces qui sont prêtes à intervenir sur-le-champ afin de prendre l'ennemi au dépourvu grâce à la robustesse, à l'effet de surprise et à la vitesse. L'attaque dans la foulée est généralement déclenchée à partir de l'axe de progression et elle fait surtout appel aux IPO et aux drills.

3. **Attaque délibérée**. L'attaque délibérée exige que l'on regroupe et que l'on déploie de nouveau les forces parce que l'ennemi occupe normalement une position bien préparée. Pendant que l'on mène l'attaque délibérée, on peut effectuer des activités concomitantes comme la cueillette de renseignements et d'autres préparatifs en vue du combat.

319. CONCEPT

1. Pour mener une attaque au niveau du groupement tactique, on doit isoler l'objectif, mettre l'ennemi hors de combat et concentrer les forces au moment et à l'endroit critiques.

320. ÉTAPES DE L'ATTAQUE

1. L'attaque compte trois étapes, soit la préparation, l'assaut et la consolidation. Même si ces étapes se déroulent les unes après les autres, elles ne sont pas séparées. L'étape de la préparation comprend les préparatifs effectués avant l'heure H. L'assaut débute lorsque le groupe d'assaut franchit la ligne de départ; il comprend également l'irruption dans la position défensive ennemie

et il se termine par le combat sur l'objectif. La consolidation comprend les préparatifs destinés à repousser les contre-attaques ennemies, à satisfaire les besoins administratifs et à amorcer la procédure de combat en vue de la prochaine tâche. La consolidation peut en fait commencer avant même la fin du combat sur l'objectif. Les activités qui ont lieu pendant les trois étapes d'une attaque sont résumées dans le tableau donné à l'annexe A.

2. **Étape de préparation**. Le commandant du groupement tactique doit prévoir les activités suivantes au cours de la préparation: localisation, identification et surveillance sur place de l'ennemi, préparatifs en vue du combat, feu d'appui, tir direct provenant d'une base de feu, protection, sécurité et réserves.

a. **Localisation et identification de l'ennemi**. Le commandant du groupement tactique doit utiliser les renseignements de combat et les données recueillies au moment de la reconnaissance qui sont disponibles dans le groupement tactique même ou au niveau de la formation. Il est essentiel que la reconnaissance de la position ennemie soit entreprise le plus tôt possible et qu'elle se poursuive tout au long de l'assaut. Le commandant doit tenir compte des renseignements qu'il reçoit une fois ses ordres transmis et il doit être prêt à modifier son plan en conséquence. Les forces qui participent à l'assaut ou les forces adjacentes peuvent être d'exllentes sources de renseignement. Le commandant peut être appelé à assigner des tâches précises aux éléments de reconnaissance de son groupement tactique ou à tout autre élément du génie ou des pionniers. Le commandant doit tenter d'immobiliser l'ennemi en déterminant tout d'abord l'emplacement de ses systèmes d'armes, de ses tranchées et des obstacles. Il doit ensuite coordonner le tir direct et le tir indirect afin de supprimer tout ennemi qui pourrait entraver l'exécution de la manoeuvre. Le commandant tente ainsi d'isoler la position de l'ennemi et de déterminer le point où il doit concentrer ses efforts.

b. **Préparatifs en vue du combat**. Les activités peuvent comprendre les répétitions, l'amélioration des itinéraires, la préparation en vue du franchissement ou de la mise en brèche des obstacles, le déplacement vers les zones de rassemblement, l'articulation, le ravitaillement, le tir préparatoire, le déploiement, le passage des lignes vers l'avant ou l'infiltration. De bonnes IPO et des drills bien rodés par exemple permettent à une force d'être prête plus tôt et de pouvoir ainsi surprendre l'ennemi. Le commandant du groupement tactique doit aussi prévoir ses besoins en munitions et s'assurer qu'il y aura des réserves disponibles.

c. **Tir indirect**. Le tir indirect est essentiel si l'on veut isoler l'objectif et neutraliser l'ennemi, ce qui devrait permettre d'effectuer des manoeuvres. Un groupement tactique peut recevoir soit des unités de tir additionnelles, soit plus de munitions de différentes natures pour appuyer l'attaque. On doit intégrer l'artillerie, les mortiers, l'aviation, l'appui naval et l'appui aérien rapproché lorsqu'ils sont disponibles.

d. **Base de feu**. Une base de feu fournit le tir de protection et la sécurité au groupe d'assaut. En général, on établit la base de feu au cours de l'étape de la préparation.

Toutefois, il se peut que cette opération doive être reportée à une phase ultérieure de l'assaut en raison du terrain et du déploiement de l'ennemi. La base de feu doit être située de façon à permettre d'isoler l'objectif, de mettre l'ennemi hors de combat et de détruire les cibles ponctuelles. On peut y employer tout système d'arme à tir direct, notamment les armes guidées antichars, les canons des TTB et les mitrailleuses lourdes, mais ce sont les chars qui conviennent le mieux. La base de feu exécute ses tâches subséquentes lorsque les tirs qui en proviennent ne sont plus efficaces ou qu'elle est cachée par l'élément d'assaut. Il est souhaitable que la base de feu soit à angle avec, l'axe de progression, ce qui peut être impossible lorsque la base de feu proposée se trouve en position d'enfilade par rapport à l'ennemi. Il arrive quelquefois que, de la base de feu, on doive tirer directement au-dessus de l'élément d'assaut. On doit alors tenir compte des risques que le tir surélevé présente pour nos troupes d'infanterie débarquée, comme les sabots détachables par exemple. Si l'ennemi n'est placé en position en contre-pente, il peut être difficile voire impossible d'établir une base de feu. Dans ce cas, le commandant du groupement tactique devra faire appel à ses éléments de tir indirect pour isoler et mettre l'ennemi hors de combat et coordonner le tout avec le tir direct produit par le groupe d'assaut qui se déplace.

e. **Protection et sécurité**. Le commandant du groupement tactique doit assurer la protection et la sécurité de ses forces tout au long de l'attaque, notamment par des mesures de défense passives et actives telles le camouflage, la défense aérienne et la guerre électronique. Il peut ordonner à quelques-uns de ses éléments de protéger les itinéraires situés à l'avant de la zone de rassemblement et de la ligne de départ et de protéger les flancs. Si un groupement tactique mène l'assaut dans le cadre d'une attaque de la formation, on peut s'attendre que d'autres unités assurent la protection des flancs, forment la base de feu et protègent la ligne de départ. Ceci implique un travail de coordination au cours de l'étape de préparation et une liaison tout au long de l'assaut.

f. **Réserves**. Le commandant doit déterminer la réserve dont il a besoin d'après sa puissance de combat. Dans le cas d'opérations dangereuses, le commandant peut placer le quart ou plus de sa force en réserve. Certains éléments peuvent être appelés à former la réserve pour une phase donnée et ce, même s'ils ont reçu une autre tâche dans une phase antérieure ou subséquente. La base de feu peut par exemple être placée en réserve à la sui-te de la percée. Le plan de feux doit inclure une réserve de munitions d'artillerie et de mortiers tel qu'indiqué par les niveaux successifs de commandement opérationnel.

3. **Étape de l'assaut**. Ici, le groupe d'assaut franchit la ligne de départ, fait irruption dans la position ennemie et mène un combat sur l'objectif. Le groupement tactique doit s'attendre à rencontrer des obstacles, même s'ils ne sont pas évidents. L'élément de percée doit être regroupé de façon à pouvoir se lancer rapidement dans le combat sur l'objectif s'il ne rencontre pas d'obstacles ou s'il réussit à ouvrir rapidement des brèches. L'assaut doit se dérouler rapidement, grâce à l'action de choc des chars, et avoir suffisamment de profondeur pour permettre aux troupes de maintenir le rythme. Le mouvement doit être couvert par le feu. Au cours de la percée,

il est très important d'isoler l'objectif et de mettre l'ennemi hors de combat. Le commandant choisit le point où faire porter l'effort principal et concentre sa force en vue d'une percée. C'est à ce moment précis de l'assaut que les troupes sont les plus vulnérables au tir direct et indirect de l'ennemi.

a. **Percée**. Les groupes d'assaut peuvent recevoir l'ordre ou être contraints d'utiliser le feu et le mouvement dès qu'ils franchissent la ligne de départ et jusqu'à ce qu'ils mènent le combat sur l'objectif. Les groupes doivent être organisés et déployés de façon à pouvoir ouvrir des brèches dans les obstacles qu'ils rencontrent puisqu'il peut être impossible de déterminer avec précision l'emplacement ou la nature de ces obstacles. Le groupement tactique peut recevoir l'appui des sapeurs dans ce travail. Même si les chars peuvent dans une certaine mesure franchir des champs de mines, l'ouverture de brèches dans des obstacles complexes incombe généralement aux sapeurs. Les chars peuvent faire partie de la force d'ouverture de brèche et le commandant des chars peut diriger cette tâche. L'élément de percée comprend des éléments des blindés, de l'infanterie et du génie avec leurs OOA et leurs Contr T. Les fantassins restent à l'intérieur des TTB afin de profiter au maximum de la vitesse et de la protection qu'ils offrent, d'être protégés par le tir direct et le tir indirect et de pouvoir concentrer la force requise sur l'objectif au moment critique. Si l'infanterie dispose d'une arme installée sur un véhicule capable de produire un tir nourri précis, les TTB peuvent alors être placés de façon que leur tir de suppression puisse s'ajouter au plan de feux. Sinon, ils s'installent en position de couverture, prêts à se joindre rapidement aux chars de tête lorsque ceux-ci sortent des brèches. Il faut à tout prix que les chars et l'infanterie arrivent ensemble à l'objectif. Le commandant du groupement tactique doit être prêt à tirer parti de tout succès imprévu lorsqu'il procède à l'ouverture de brèches et il doit conserver une réserve afin d'être prêt à relancer les activités qui ont les meilleures chances de réussir en attendant que les obstacles soient franchis. Compte tenu des facteurs qui influent sur une ouverture de brèche, à savoir le terrain, le plan de manoeuvre, les feux d'appui, la capacité de déblaiement et la possibilité de dominer le secteur où l'opération se déroule, on accepte qu'une équipe de combat qui tente d'ouvrir deux passages en ouvre au moins un et qu'un groupement tactique qui tente d'en ouvrir plusieurs en ouvre au moins deux. Une fois l'obstacle franchi, les chars conduisent l'infanterie jusqu'à l'objectif. Les chars sont vulnérables à ce moment et les fantassins doivent arriver en même temps qu'eux pour amorcer le combat sur l'objectif. Le commandant des chars désigne des chars pour détruire les objectifs de l'infanterie alors que d'autres reçoivent des arcs en profondeur.

b. **Combat sur l'objectif**. Au cours du combat sur l'objectif, l'infanterie et les éléments placés en appui dégagent l'objectif. Ils peuvent notamment tuer ou capturer l'ennemi et contrôler le terrain. L'infanterie tente de débarquer le plus près possible de l'objectif afin de profiter du tir de protection. Le commandant du groupement tactique doit utiliser le potentiel offensif des chars dont les quatre tâches principales au cours de cette phase du combat consistent à conduire les fantassins à leurs objectifs, à livrer le combat sur l'objectif avec les fantassins, à

isoler l'objectif en détruisant les systèmes antichars et en repoussant les contre-attaques et à mettre l'ennemi hors de combat tant à l'objectif qu'aux positions d'appui réciproque. Au sein de la force d'assaut, les chars doivent être groupés de façon à pouvoir réaliser toutes ces tâches. Le commandant des chars doit toujours être prêt à venir appuyer l'infanterie. Les chars et les fantassins s'offrent un appui réciproque au cours du combat sur l'objectif. Par le feu et le mouvement, les chars se rendent à l'objectif puis le traversent dans le but d'obtenir la prépondérance voulue sur l'ennemi et d'appuyer l'infanterie. Le tir indirect est primordial au niveau de la concentration de la force. Si l'infanterie peut produire un tir de suppression, elle vient appuyer ou remplacer les chars pour cette tâche. L'infanterie dispose de nombreuses méthodes pour dégager l'objectif. Elle peut par exemple dégager des systèmes de tranchées en livrant des combats à l'intérieur même des systèmes ou en lançant un assaut sur un front plus large, d'une ligne de tranchée à une autre, en se servant des effets neutralisants du tir indirect et du pouvoir de mise hors de combat du tir direct pour obtenir de la vitesse.

4. **Consolidation**. La consolidation peut commencer même lorsque le combat sur l'objectif n'est pas terminé. La consolidation est complétée lorsque l'ennemi qui se trouve à la position a été tué ou capturé, qu'une défense improvisée a été organisée et que la force d'attaque est prête à repousser une contre-attaque ou à entreprendre une nouvelle tâche. La consolidation s'effectue généralement à l'extérieur de la zone de l'objectif. Toute-fois, en raison de la proximité d'autres positions ennemies ou du tir indirect de l'ennemi, il arrive que les troupes d'infanterie ne peuvent quitter l'objectif. Elles peuvent soit rester dans les tranchées qui ont été prises, soit embarquer dans les chars et quitter la zone.

5. **Exploitation**. Même s'il ne s'agit pas d'une étape de l'opération en tant que telle, une attaque offre généralement l'occasion de maintenir la pression sur l'ennemi et de conserver l'initiative tout en respectant les concepts mis de l'avant par le commandant supérieur. Par l'exploitation, on peut empêcher l'ennemi d'organiser des contre-attaques, de réorganiser sa défense ou de mener un désengagement méthodique. Le commandant du groupement tactique doit prévoir la possibilité d'une exploitation et il peut la confier aux éléments d'assaut, à la base de feu ou aux réserves en tant que tâche secondaire. Les éléments qui participent à l'exploitation doivent pouvoir coordonner le tir indirect.

321. PLANIFICATION

1. En se basant sur son appréciation, le commandant du groupement tactique prend les décisions suivantes:

a. **Division en phases**. Lorsque les tâches à exécuter sont plus nombreuses que les éléments disponibles, l'attaque doit être divisée en phases. Entre autres choses, la disponibilité des feux d'appui peut aussi exiger une division par phases.

b. **Minutage de l'assaut**. Il arrive souvent que dans les ordres de la formation, on indique clairement au commandant du groupement tactique à quel moment il doit lancer l'assaut: «Capturer l'objectif APPLE d'ici 0600 h». Même s'il ne possède

pas une telle indication, le commandant doit tenter d'arriver a un équilibre entre le temps dont il a besoin pour les préparatifs et le temps dont l'ennemi dispose pour consolider ses ouvrages défensifs. Puisque l'assaut, en général, est une guerre qui se livre aux niveaux du peloton et de la section, le temps nécessaire à l'exécution de la procédure de combat au niveau supérieur devrait être minimisé afin de permettre aux commandants subalternes de mieux planifier et coordonner leurs missions.

c. **Type de manoeuvre**. Pour choisir le type de manoeuvre, le commandant du groupement tactique tient compte de la mission, de l'effectif et du déploiement de l'ennemi, du terrain, de la température, des troupes et des ressources disponibles ainsi que du temps et de l'espace. Lorsqu'il se trouve de l'autre côté de la ligne de départ, le groupe d'assaut est susceptible d'essuyer le tir direct et le tir indirect de l'ennemi. Il est rare qu'il puisse lancer une attaque de flanc si ce n'est contre une position ennemie isolée. Une telle attaque sera probablement repoussée par un tir d'enfilade provenant d'une autre position ennemie placée en appui réciproque. La reconnaissance aide le commandant à choisir le meilleur endroit d'où lancer l'attaque, mais la liberté de manoeuvre pour un groupement tactique sera vraisemblablement limitée. Il se peut que le commandant doive planifier la destruction des positions d'appui réciproque afin d'avoir la possibilité de lancer une attaque de flanc.

d. **Formation d'assaut**. Les groupements tactiques peuvent attaquer sur des fronts étroits ou sur des fonts larges. La formation d'assaut peut se présenter avec un, deux ou trois éléments en tête selon la missions l'effectif et le déploiement de l'ennemi, les manoeuvres prévues, la couverture et l'espace prévus pour les manoeuvres ainsi que les troupes disponibles et leur mobilité. Le groupe d'assaut doit posséder la puissance nécessaire pour effectuer une percée et occuper l'objectif. Une attaque lancée sur un front étroit produit une plus grande profondeur et une meilleure concentration de la force et permet au commandant du groupement tactique de concentrer rapidement ses forces à un autre endroit. Une telle attaque est plus facile à contrôler, mais elle réduit toutefois la puissance de combat initiale et permet à l'ennemi de concentrer son tir défensif.

e. **Articulation et tâches**. Lorsqu'il répartit ses hommes en vue de l'assaut, le commandant du groupement tactique doit tenir compte des éléments suivants: le groupe d'assaut principal notamment la composition de l'élément de percée et des troupes qui mènent le combat sur l'objectif, la base de feu (si possible), les éléments de protection et les réserves. L'exploitation peut aussi constituer une tâche. Le commandant doit organiser les ressources souvent réduites dont il dispose en fonction des tâches qu'il doit accomplir. Il arrive que les chars soient plus utiles avec le groupe d'assaut qu'à la base de feu ou que les canons des TTB viennent renforcer une base de feu. Le commandant doit se rappeler les principales tâches qui doivent être effectuées au cours de chacune des étapes de l'attaque et il doit attribuer ses ressources de façon à ce que les possibilités des systèmes soient utilisées au maximum. Ceci a des implications sur la façon dont le

groupe d'assaut sera articulé pour établir les rapports de commandement et de contrôle requis pour mettre l'ennemi hors de combat, l'isoler et obtenir la prépondérance requise sur l'ennemi. Pour la coopération toutes armes, il n'est pas nécessaire d'établir des rapports de commandement subordonnés parmi les armes pour chaque situation tactique. Le commandant du groupement tactique peut décider que la meilleure façon d'exécuter certaines tâches est de faire appel aux articulations de l'équipe de combat alors que pour d'autres, il vaut mieux conserver l'articulation standard de la compagnie et de l'escadron. Le commandant du groupement tactique ordonnera qu'on établisse des rapports de commandement et de contrôle parmi ses éléments de manoeuvre.

f. **Plan de feux**. Le plan de feux du commandant du groupement tactique comprend toutes les ressources de tir direct et de tir indirect. Le plan de feux est crucial pour l'assaut. Il indique de quelle façon le commandant du groupement tactique entend s'y prendre pour mettre l'ennemi hors de combat et pour l'isoler afin de manoeuvrer et de le détruire par la suite. L'annexe B présente une liste de contrôle fort utile pour la planification du tir.

g. **Rôles et fonctions**. Un groupement tactique qui reçoit la mission de lancer une attaque sera au moins composé de chars et de trouptes d'infanterie et il recevra des feux d'appui. On peut aussi lui fournir d'autres éléments tels les sapeurs, l'artillerie antiaérienne, des éléments de GE, des hélicoptères d'attaque et des éléments d'appui aérien rapproché.

2. **Commandement et contrôle**. Le commandant du groupement tactique doit se placer bien à l'avant, à un endroit où il peut diriger le combat. Le contrôle est décentralisé jusqu'au niveau des chefs de sous-unités, qui sont responsables de l'exécution de leur partie du plan général. Les chars et l'infanterie doivent pouvoir établir des communications au cours de l'assaut. Ils peuvent pour ce faire utiliser la radio, le téléphone de chars, les signaux à main et les liaisons personnelles. Les chefs de chars et de TTB munis de canons doivent être attentifs aux demandes d'appui provenant de l'infanterie. Étant donné que l'assaut est une opération dynamique et quelque fois confuse, les communications peuvent rapidement être interrompues. Dans de telles conditions, un bon entraînement, des drills bien compris et de bonnes répétitions facilitent grandement le travail du commandant. Le commandant du groupement tactique doit établir un plan qui sera compris à tous les niveaux afin de compenser toute perte de communication. Voir aussi le chapitre 2.

3. **Mesures de contrôle**. Les mesures de contrôle suivantes peuvent être utilisées au cours d'une attaque:

a. zone de rassemblement;

b. position d'attaque;

c. ligne de départ;

d. position d'assaut;

e. zone zulu;

f. objectif;

g. zone de l'objectif;

h. zone de consolidation;

j. limite d'exploitation;

k. axe de progression;

m. itinéraires;

n. passages marqués à travers les champs de mines;

p. limites;

q. lignes de compte rendu;

r. points de coordination;

s. phases;

t. lignes de phase;

u. mots codes;

v. horaire;

w. mesures de coordination des feux; et

x. bonds.

À l'annexe E, on présente un diagramme sur les mesures de contrôle généralement utilisées.

4. **Opérations dans des environnements uniques**. Ce type d'opération comprend les attaques en périodes de visibilité réduite, les infiltrations et le combat en zone bâtie. Les attaques sont généralement menées de la même façon, mais les commandants des groupements tactiques doivent être conscients de certains aspects uniques à chaque environnement lorsqu'ils planifient et exécutent ces opérations.

322. VISIBILITÉ RÉDUITE

1. La visibilité peut être réduite en raison de l'obscurité, du brouillard, des précipitations, de la poussière ou de la fumée. En dépit de l'amélioration des dispositifs de vision nocturne et des viseurs de tir, les troupes à la défense comme à l'attaque sont toujours gênées par les difficultés que comportent l'acquisition des objectifs, les portées d'attaque plus courtes et les problèmes de navigation. Par conséquent:

a. les troupes défensives -

(1) trouvent plus difficile de couvrir leur front et d'acquérir des objectifs; elles attaqueront donc probablement sur une portée plus courte;

(2) sont alertées plus tard d'une attaque imminente;

(3) nécessitent plus de temps pour déployer leurs réserves;

(4) doivent se redéployer ou accepter des trous dans leurs rangs; alors que

b. les troupes attaquantes -

(1) disposent d'un feu d'appui moins efficace en raison des difficultés que présentent l'acquisition des cibles et la correction du tir;

(2) éprouvent des difficultés à identifier les amis ou les ennemis; et

(3) se déplacent plus lentement en raison des problèmes de navigation.

2. Pour l'attaquant, ces difficultés peuvent toutefois être compensées par la possibilité de s'approcher de l'ennemi sans être repéré. La nuit ou les autres périodes de visibilité réduite sont favorables aux attaques-surprises. Une attaque en période de visibilité réduite est généralement délibérée. Les principes fondamentaux et les pratiques régissant ce genre d'attaque sont généralement les mêmes que ceux appliqués le jour, sauf qu'on insiste davantage sur la simplicité et la surprise. L'infiltration peut être plus facile. Les déplacements peuvent se faire sur des routes et sur des pistes, ce qui permet le maintien de la direction et de la cohésion. Le déploiement en formation d'assaut a lieu le plus tard possible. Même si le commandant du groupement tactique prévoit lancer l'attaque sans tirs préparatoires afin d'obtenir un effet de surprise, cet appui devrait demeurer disponible sur demande.

3. **Mouvement**. On accorde une attention spéciale au plan de mouvement. La désorientation peut avoir des conséquences fatales: retards dangereux, confusion, perte de l'effet de surprise et des troupes se heurtant à l'ennemi ou les unes aux autres. Les objectifs doivent être facilement identifiables et de taille réduite. Des objectifs intermédiaires peuvent être nécessaires. Le plan réduit au maximum les difficultés de navigation par le choix de routes, d'axes, d'une ligne de départ et d'objectifs faciles à identifier. De plus, toute l'aide à la navigation possible est fournie pendant le déploiement et l'assaut.

4. **Éclairage**. Le plan de surveillance et d'acquisition des objectifs comprend une phase passive et une phase active. Toutes les parties du groupement tactique n'adoptent pas simultanément la phase active. Par exemple, l'élément d'assaut peut demeurer passif pendant que les armes d'appui éclairent et attaquent l'objectif. Les dispositifs de surveillance passifs et les viseurs de tir sont redistribués au besoin, de façon à ce que les troupes d'assaut, d'appui-feu et de flanc-garde ou d'écran soient toutes dotées d'un potentiel passif d'acquisition d'objectifs et d'attaque suffisant. Les cibles de l'éclairage sont l'objectif, d'autres positions ennemies identifiées, des positions de blocage possibles et les voies d'approche probables de la réserve ennemie. Les autres tâches sont la déception, l'aveuglement de dispositifs de surveillance ennemis et l'aide à la navigation.

5. **Plan de feux**. Les missions d'éclairage peuvent être exécutées par les mortiers, ce qui libère l'artillerie pour les explosifs brisants (HE). Le tir à courte portée fourni par les chars est le tir direct le plus efficace.

6. **Conditions météorologiques**. La visibilité change très rapidement à mesure que le brouillard se dissipe ou qu'un clair de line est obscurci par les nuages. Le plan doit prévoir ces changements, surtout les cas où les troupes attaquantes seraient brusquement exposées à la vue.

7. **Reconnaissance**. Il est essentiel de prévoir suffisamment de temps pour la reconnaissance. Idéalement, tous les commandants jusqu'au niveau du char ou de la section effectuent l'examen du terrain et si possible, identifient leurs objectifs avant le début de l'attaque. Si la reconnaissance du terrain est impossible, des photographies aériennes, des comptes rendus de patrouille et même des maquettes peuvent aider les commandants à prendre connaissance du terrain.

8. **Conduite**. L'attaque en période de visibilité réduite est semblable à l'attaque à la lumière du jour, surtout par nuit claire ou lorsque les troupes sont équipées de dispositifs d'intensification d'images ou d'imagerie thermique. La principale différence entre les attaques de jour et de nuit est le fait que les attaques ont lieu à des portées plus courtes et que les commandants subalternes doivent faire preuve d'une plus grande initiative la nuit. Les chars peuvent avoir pour tâche supplémentaire d'assurer l'éclairage. Les éléments d'appui-feu notent l'emplacement des éléments d'assaut au moyen de comptes rendus de la situation et si possible, d'observations personnelles. Le risque de confusion ou de conflit augmente lorsqu'une sous-unité en traverse une autre. Pour minimiser ce risque, la sous-unité de tête doit procéder comme suit:

a. faire halte à une caractéristique du terrain facilement identifiable;

b. se consolider rapidement;

c. envoyer des guides au point de rendez-vous afin de rencontrer et de diriger les sous-unités qui doivent traverser; et

d. employer des signaux de reconnaissance efficaces.

9. **Consolidation**. La consolidation devrait normalement prendre plus de temps qu'à la lumière du jour. Après celle-ci, le mouvement des chars et des armes d'appui vers l'objectif est rapide, mais prudent. Il faudra peut-être confirmer les arcs de tir à l'aide de traceurs. Dès le lever du jour, il faudra peut-être disperser la position, compacte pendant l'attaque nocturne.

323. INFILTRATION

1. L'infiltration est le mouvement non repéré des troupes dans les défenses avancées de l'ennemi dans les buts suivants:

   a. saisir un terrain clé non défendu et le préparer en vue de la défense;

   b. attaquer les positions de combat ennemies en profondeur, les emplacements des canons, les forces de contre-attaque;

   c. saisir les positions de combat en profondeur de l'ennemi et les tenir; et

   d. appuyer d'autres attaques.

2. Les opérations offensives offrent de nombreuses occasions d'infiltration au groupement tactique. Bien que cette opération soit généralement exécutée par l'infanterie, il s'agit d'une tactique qui convient très bien aux mécanisées lorsque les circonstances s'y prêtent. Cette forme de manoeuvre nécessite des troupes bien entraînées et des répétitions. L'infiltration est indiquée dans des conditions de visibilité réduite ou lorsque les défenses de l'ennemi sont très dispersées. L'effet de surprise, une évaluation juste des emplacements de la force de l'ennemi ainsi qu'une bonne navigation sont essentiels au succès de l'infiltration. Une reconnaissance détaillée est nécessaire pour repérer les défenses ennemies, les postes d'observation, les dispositifs de surveillance, les champs de mines et les obstacles, ainsi que pour confirmer les routes d'infiltration et les positions d'attaque. L'insertion de troupes par hélicoptère pour prendre et tenir des objectifs en profondeur constitue une autre forme d'infiltration.

3. Les principaux facteurs à considérer dans le plan d'infiltration sont les suivants:

   a. La force doit être assez grande pour la tâche à accomplir, mais assez petite pour éviter la détection.

   b. L'infanterie n'est pas en mesure de transporter des armes d'appui lourdes. Pour compenser;

      (1) tous les objectifs doivent être à la portée de l'artillerie, et

      (2) les plans doivent être élaborés de façon à permettre le renforcement de l'élément d'assaut avec des chars et des armes antichars pendant la consolidation, ou avant si l'effet de surprise est perdu.

c. Toutes les routes sont à l'abri de l'observation et des tirs ennemis. Les petites équipes employant plusieurs routes sont préférables aux gros groupes qui se déplacent sur une ou deux routes seulement.

d. Des patrouilles masquent L'avance et couvrent les flancs de l'élément d'infiltration. Derrière cet écran, des guides sont déployés à des points critiques, des points de rendez-vous et des positions d'attaque. Des mesures de contrôle simples sont essentielles pour empêcher la confusion et les conflits entre les éléments d'infiltration.

e. Des mesures passives et actives sont adoptées pour permettre l'effet de surprise. En plus de tout autre plan de déception, on devrait disposer, sur demande, de bruits, de tirs éclairants et de tirs d'artillerie pour distraire l'ennemi ou semer la confusion si un groupe d'infiltration est détecté.

f. La force doit être autosuffisante en munitions, en approvisionnements et en services de santé jusqu'au moment de l'établissement de la liaison.

4. Si l'ennemi est repéré ou le contact établi en route vers la position d'attaque, le commandant de l'élément d'infiltration décide des mesures à prendre. Ses options sont les suivantes:

a. tenter de contourner l'ennemi;

b. retirer le groupe en contact et poursuivre l'avance avec une force réduite des routes différentes; ou

c. combattre l'ennemi au prix de l'effet de surprise.

Une fois que la force d'infiltration atteint sa position, l'attaque se déroule de façon habituelle.

324. ATTAQUES EN ZONES BÂTIES

1. Les principes fondamentaux de l'action offensive s'appliquent également aux attaques en zone bâtie. Un groupement tactique peut attaquer seul un village ou une petite ville, mais combattrait avec une formation dans une zone urbaine plus grande.

2. **Caractéristiques**. Le combat en zone bâtie a les caractéristiques suivantes:

a. La proximité des bâtiments crée un champ de bataille tridimensionnel qui suppose le combat sur les étages et les toits de même que dans les sous-sols, les égouts et les bouches de métro. Les troupes doivent être en mesure d'employer des techniques de Cbt ZB.

b. Les champs de tir et d'observation sont limités, et il est plus difficile d'obtenir un appui réciproque. Le combat est mené principalement par l'infanterie, en batailles

locales et isolées, sur des fronts étroits et de courtes portées. Le taux de pertes peut être plus élevé, et l'utilisation des munitions d'armes portatives, beaucoup plus grande. Un plus grand nombre de réserves, de renforcements et de rotations des troupes en contact sera nécessaire.

c. Il est plus difficile de repérer l'ennemi et de maintenir le contact, il pourrait donc être très laborieux d'obtenir de l'information. Toutes les formes de renseignements possibles sur la zone bâtie aideront à brosser le tableau de cette dernière.

d. La protection qu'offrent les différents bâtiments et structures peut limiter l'effet de fragmentation des armes de dir indirect. L'artillerie de campagne, qui emploie des projectiles plus lourds et des combinaisons variées d'obus et de fusées, est plus efficace que les mortiers. L'emploi de ces derniers est avantageux lorsque la trajectoire est plus élevée. L'artillerie de campagne peut fournir un feu direct après que les risques pour l'équipement et les détachements ont été mesurés.

e. Le mouvement des véhicules sera canalisé vers les rues et limité par des obstacles, des décombres et des tirs d'efficacité. Les mines et les pièges sont très efficaces dans les zones bâties très denses. Les mouvements débarqués devront peut-être se faire par des routes intérieures couvertes passant sous, sur ou à travers les bâtiments, ce qui nécessitera un appui de génie considérable ainsi que de l'équipement spécial et des explosifs.

f. Bien que les troupes soient à l'abri jusqu'à un certain point de l'observation et des attaques aériennes, l'utilisation de l'aviation est fort possible en zone bâtie. La défense antiaérienne des zones et des points est nécessaire.

g. Les zones bâties renferment des combustibles qui peuvent influer sur le combat une fois allumés. Des lance-flames peuvent être employés. Il faudra adopter des mesures pour limiter les risques d'incendies ou pour les éteindre le cas échéant.

h. Les armes chimiques et biologiques sont efficaces en zone bâtie pour bloquer les voies d'approche ou créer des pertes. Les troupes doivent donc assurer une surveillance et se préparer à prendre les mesures défensives appropriées.

j. Le commandement et le contrôle sont plus compliqués en zone bâtie; les modèles de déploiement employés sont variés et la localisation des forces, difficile. La présence des bâtiments diminue l'efficacité des communications radio et. la densité de la concentration des forces peut entraîner une interférence réciproque. L'initiative des commandants subalternes revêt une plus grande importance, de même que les moyens de communications et les signaux de reconnaissance.

3. **Étapes**. L'attaque en zone bâtie est menée en trois étapes, comme en terrain ouvert. Dans l'étape d'assaut, la force de percée établit une position avantageuse en vue du combat sur l'objectif visant à dégager la zone bâtie. Les voies d'approche vers la zone bâtie sont contrôlées. Le combat sur l'objectif peut être mené de façon à tenter une pénétration rapide dans la zone

vitale ennemie afin de détruire sa structure défensive puis, à dégager les centres de résistance. Il peut aussi être nécessaire d'effectuer un nettoyage systématique de bâtiment en bâtiment et de rue en rue. Les troupes peuvent isoler une ville en dominant le terrain adjacent afin d'empêcher le renforcement ou le réapprovisionnement de l'ennemi. Les troupes comptent davantage sur leurs armes légères pour mettre l'ennemi hors de combat en zone bâtie parce qu'il est plus difficile d'attaquer au moyen des systèmes de tir direct lourds ou d'employer efficacement le tir indirect. Les limites de manoeuvre entraîneront probablement des mouvements débarqués, y compris l'infiltration, pour permettre la concentration de force nécessaire à la destruction de l'ennemi. Une attaque de groupement tactique peut constituer tout simplement une série d'attaques de sections, de pelotons ou de compagnies.

4. **Rôle des chars**. Il est possible d'utiliser les chars dans les zones bâties, surtout pour fournir l'appui feu direct à l'infanterie. Les chars employés à cette fin devraient être équipés pour le tir de projectiles brisants. La puissance de feu des chars peut être limitée par la difficulté de pointer en direction dans des espaces resserrés ou en hauteur, pour attaquer des cibles situées dans des bâtiments. L'infanterie doit assurer la protection des chars, car l'ennemi pourrait réussir à se glisser dans leurs angles morts, que les équipages ne voient ni ne peuvent attaquer rapidement. Les chars peuvent être employés en nombres limités à l'appui d'attaques de compagnies ou de pelotons dans la zone bâtie. En groupements standard, Os peuvent aussi isoler la zone bâtie de l'extérieur.

4. **Rôle de l'artillerie de campagne**. Le tir indirect servira normalement à appuyer le combat à la périphérie et à l'intérieur de la ville. Les projectiles d'obusiers moyens et lourds sont efficaces contre des bâtiments de béton et autres fortifications. Certaines unités rempliront des missions de contre-batterie et de contre-mortier. Au besoin, des canons peuvent être employés pour le tir direct à l'appui des éléments au combat dans la zone bâtie.

6. **Rôle de la défense antiaérienne En zone bâtie, les arcs de tir des armes antiaériennes sont limités**. L'usage le plus efficace de ces armes serait contre les voies d'approche aériennes probables ou les positions d'hélicoptères, ou encore pour la défense de la zone bâtie au complet.

7. **Rôle des ingénieurs**. Lors des attaques en zone bâtie, les ingénieurs effectuent des reconnaissances techniques, aident à la mobilité en dégageant les obstacles et en ouvrant des routes à l'infanterie et aux chars. Des équipes de destruction viennent renforcer les sapeurs du groupement tactique. Pendant la consolidation, les ingénieurs aident à mettre en place des obstacles et à dégager les champs de tir. lis remplissent aussi de nombreuses autres tâches telles que la neutralisation des munitions explosives et l'appui au sauvetage et offrent leurs conseils et leur expertise dans des fonctions de génie associées aux services publics et aux bâtiments.

8. **Rôle de l'aviation**. Des hélicoptères peuvent servir à l'insertion des troupes, au déploiement de postes d'observation, à l'observation aérienne, à la retransmission, aux évacuations sanitaires ou à l'approvisionnement. Des hélicoptères d'attaque peuvent appuyer les combats dans la zone bâtie, mais ils seront probablement employés pour attaquer les réserves ennemies ou les éléments au combat à l'extérieur de la ville.

FRANCHISSEMENT DES COURS D'EAU

À PARAÎTRE

FRANCHISSEMENT DES OBSTACLES

À PARAÎTRE

COORDINATION DE L'ATTAQUE

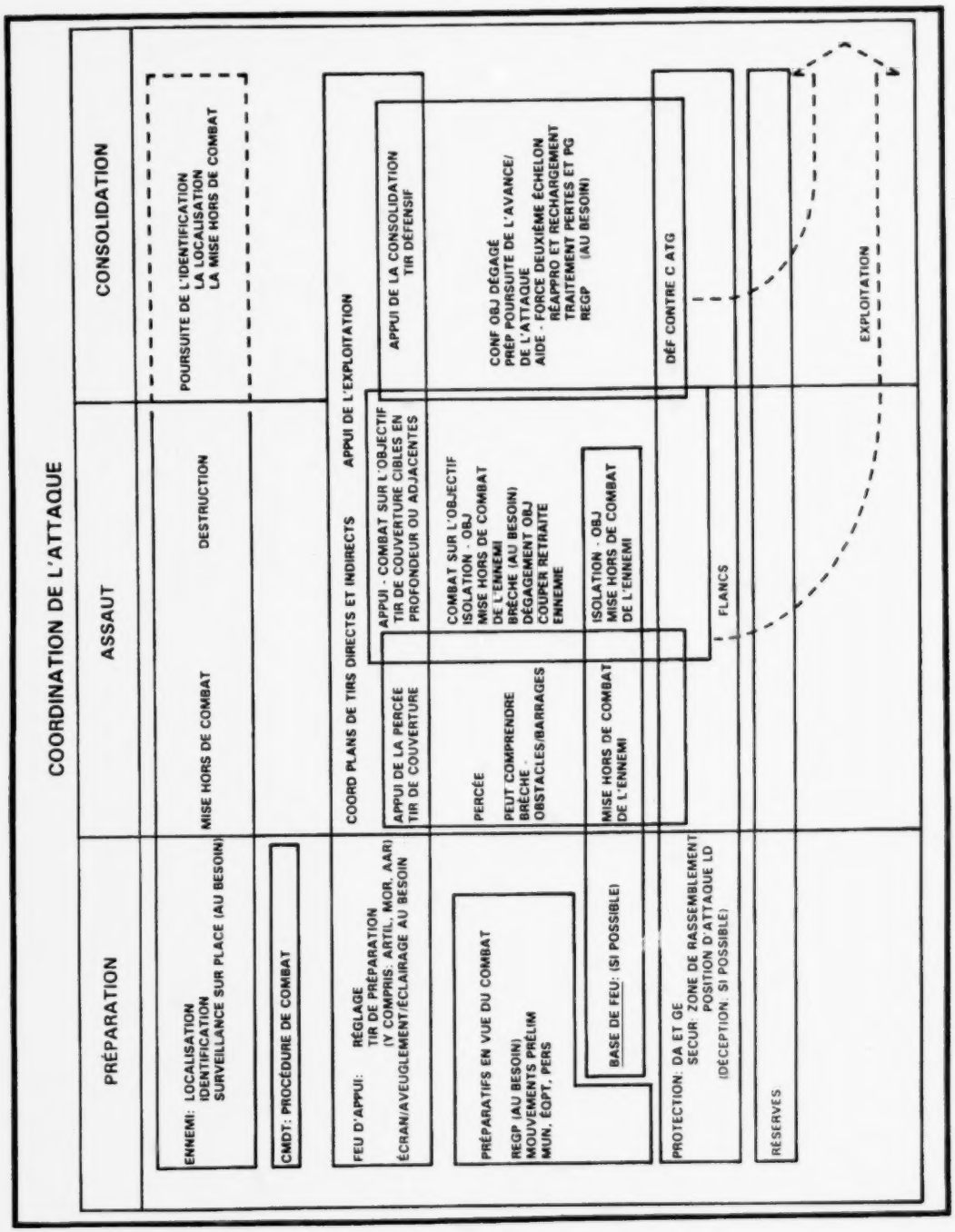

Figure 3C-1 Coordination de l'attaque

GUIDE DE PLANIFICATION DES FEUX D'APPUI

GUIDE DE PLANIFICATION DES FEUX D'APPUI

LES CLASSIFICATIONS DU TIR

1. Voici les principales classifications du tir employé pendant les attaques:

   a. **Tir préparatoire**. On s'en sert pour affaiblir l'ennemi, lui infliger des pertes de personnel et de matériel, détruire ses ouvrages défensifs et rompre les communications.

   b. **Tir de protection**. On y recourt pour neutraliser les armes et les positions de tir direct de l'ennemi et protéger notre élément d'assaut lorsqu'il se trouve à leur portée.

   c. **Tir défensif**. Utilisé pour aider et protéger une unité qui mène une action défensive, ce type de tir peut être employé en profondeur pour désorganiser les préparatifs de contre-attaque de l'ennemi ou dans le but d'établir le contact en vue d'engager le combat contre lui et de le détruire au cours d'une attaque.

   d. **Tir de contre-batterie**. Bien que ce type de tir relève de la formation supérieure, le commandant de l'artillerie, au niveau du groupement tactique, doit s'assurer que les plans de CB parviennent à neutraliser l'artillerie ennemie en appui direct de l'objectif.

ATTAQUE DANS LA FOULÉE

2. La rapidité est ce qui caractérise l'attaque dans la foulée. Le plan de feux est élaboré d'après le programme de tir d'appui continu (PTAC), en on peut utiliser moins de pièces et moins de munitions qu'au cours d'une attaque délibérée. Le plan doit être simple à mettre au point et à modifier. Voici les caractéristiques générales qui s'y appliquent:

   a. Pour que l'attaque soit rapide, les munitions doivent être simples. L'explosif brisant (HE) sera généralement relié à un détonateur à percussion et on se sert plutôt de phosphore blanc (WP) que de fumée. On ne recourt normalement pas aux drills compliqués comme les objectifs linéaires ou les écrans de fumée méthodiques, et il faut tenir compte de la distance sécuritaire pour les munitions classiques améliorées polyvalentes (DPICM).

   b. Comme la quantité de munitions peut être limitée, le tir indirect doit être intégré uniquement dans les moments les plus critiques.

   c. Le tir indirect ne s'arrête pas lorsque l'élément d'assaut s'approche de l'objectif, mais se déplace plutôt de l'avant jusqu'en profondeur ou vers l'arrière ou alors vers

les positions ennemies placées en appui réciproque afin d'isoler la partie de l'objectif choisie par le commandant de l'attaque.

d. L'OOA coordonne le tir des mortiers dont on se sert plutôt pour tirer des projectiles au phosphore blanc (WP) ou des projectiles éclairants.

ATTAQUE DÉLIBÉRÉE

3. L'attaque délibérée exige une planification et une préparation plus détaillées. Elle est normalement appuyée par un plus grand nombre de pièces et de plus grandes quantités de munitions. Son organisation est plus complexe et, de ce fait, plus compliquée à modifier. En voici les principales caractéristiques:

a. Diverses combinaisons d'obus/fusées sont possibles, et on peut y incorporer des drills techniques, notamment des écrans de fumée linéaires et méthodiques.

b. L'artillerie peut consacrer une partie de ses efforts au tir de préparation, plutôt que de se concentrer uniquement sur le tir de protection comme c'est le cas dans l'attaque dans la foulée. On peut se servir de fusées fusantes, de DPICM et d'écrans de fumée pour le tir de préparation. Quant aux HEPD et au WP, ce sont les principales armes sélectionnées pour le tir de protection.

c. Les approvisionnements de munitions ainsi que les unités de tir seront normalement plus faciles d'accès. Les horaires doivent être coordonnés avec autant de précision que dans le cas de l'attaque dans la foulée. Il se peut en effet que les ressources soient plus nombreuses, mais il y aura probablement plus d'objectifs.

d. Quant à la coordination de l'appui aérien offensif et les hélicoptères d'attaque,elle relève du commandant de l'artillerie.

MODÈLE DE PLAN DE FEUX EN VUE DE L'ATTAQUE

PHASE DE L'ATTAQUE	GUIDE DE PLANIFICATION DES FEUX
PRÉPARATION	1. L'artillerie règle son tir sur les objectifs. Fournir un tir de préparation afin d'aider les armes à tir direct (chars) à remporter l'échange de feu initial. 2. Les mortiers ajustent leur tir sur les objectifs qu'ils doivent engager conformément au plan de feux.
ASSAUT ÉLEMENTS D'ASSAUT EN POSITION D'ATTAQUE	1. L'artillerie neutralise les positions avancées de l'objectif (probablement à une cadence de tir lente) 2. La base de feu engage les cibles ponctuelles: armes anti-blindées, chars, TTB. 3. Les chars et les TTB au sein des éléments d'assaut peuvent être en mesure ou non d'engager à partir de la position d'attaque, compte tenu du terrain et de la portée (idéalement, la position d'attaque se trouve à angle mort par rapport à l'objectif).
FRANCHISSEMENT DE LA LIGNE DE DÉPART PERCÉE MARCHE À L'OBJECTIF	1. L'artillerie neutralise la position avancée de l'objectif (probablement à une cadence de tir normale). 2. Il se peut que les mortiers se voient demander de tirer des projectiles au phosphore blanc ou des projectiles éclairants. Quand on n'a pas besoin de tels projectiles, les mortiers peuvent aider à neutraliser la partie avancée de l'objectif (à une cadence de tir rapide). 3. La base de feu continue à engager les cibles renforcées prioritaires et la partie avancée de l'objectif (tranchées individuelles) avec des explosifs HESH/HEAT. 4. Les chars dans les éléments d'assaut font feu en mouvement sur les cibles renforcées et la partie avancée de l'objectif.
DÉBARQUEMENT	1. L'artillerie et les mortiers se concentrent plutôt sur l'objectif en profondeur ou sur les flancs (à une cadence de tir normale). 2. La base de feu se concentre sur la position avancée de l'objectif avec des projectiles HESH/HEAT. 3. Les chars se concentrent sur les positions avancées de l'objectif avec l'armement principal et les mitrailleuses coaxiales. 4. Les TTB de l'infanterie, s'ils sont équipés de mitrailleuses stabilisées, engagent la limite avancée de l'objectif à une cadence de tir rapide.
COMBAT SUR L'OBJECTIF	1. L'artillerie se concentre sur l'objectif en profondeur ou sur les flancs (à une cadence de tir lente). 2. La base de feu se concentre sur les objectifs inopinés uniquement, compte tenu des munitions dont elle dispose. 3. Les chars engagent les objectifs inopinés en profondeur. 4. Les chars engagent les objectifs à l'appui de l'infanterie et à sa demande. 5. Les TTB continuent de faire feu si les communications et la visibilité sont bonnes, conformément aux ordres des commandants de compagnie/peloton.
CONSOLIDATION	1. L'artillerie et les mortiers effectuent du tir défensif ou engagent les objectifs inopinés. 2. Il se peut qu'il faille se déplacer ou faire appel aux mortiers pour assurer la couverture du pont suivant. 3. Les chars engagent les objectifs inopinés et les objectifs à l'appui de l'infanterie. 4. La base de feu exécute des tâches secondaires ou contribue à la consolidation avec les échelons d'assaut.

MESURES DE CONTRÔLE EN VUE DE L'ATTAQUE

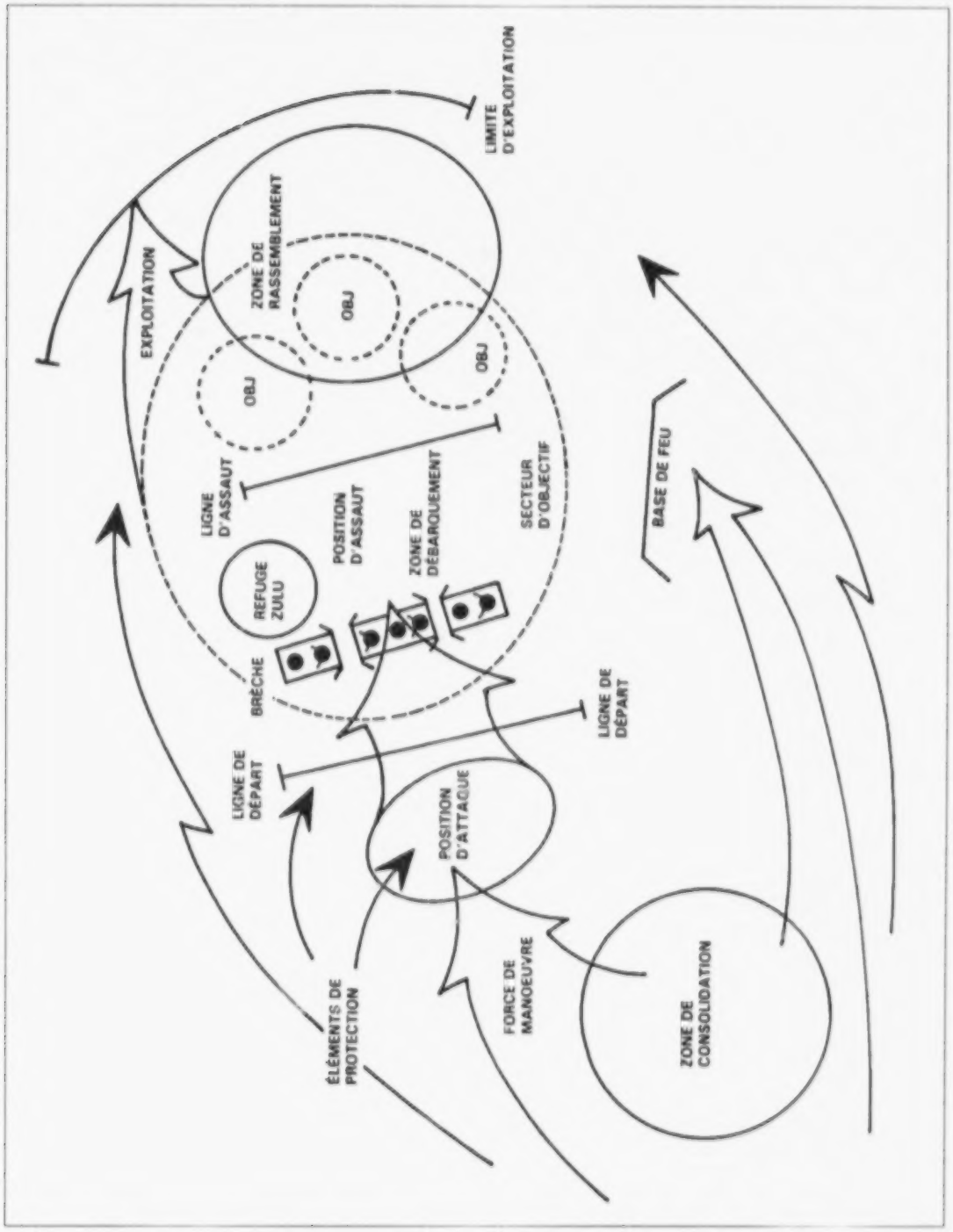

Figure 4E-1 Mesures de contrôle en vue de l'attaque

CHAPITRE 4

LES OPÉRATIONS DÉFENSIVES

CHAPITRE 4

LES OPÉRATIONS DÉFENSIVES

SECTION 1

INTRODUCTION

401. GÉNÉRALITÉS

1. Les opérations défensives ont pour but de tenir le terrain, de gagner du temps ou de vaincre une attaque ennemie. Ces manoeuvres sont entreprises lorsque l'ennemi possède l'initiative et elles sont habituellement temporaires. Dès que les effectifs de l'ennemi sont épuisés, les opérations offensives commencent. Les opérations défensives ont lieu pour l'une des raisons suivantes:

a. affaiblir la capacité offensive de l'ennemi et lui faire rater son attaque;

b. tenir un terrain vital et empêcher l'ennemi d'y pénétrer;

c. gagner du temps afin de se préparer en vue d'opérations offensives ou reprendre les opérations offensives;

d. contenir l'ennemi dans une zone, tout en attaquant ailleurs; ou

e. forcer l'ennemi à se concentrer afin qu'il devienne une cible de choix.

2. Les groupements tactiques participent à une variété d'opérations dans le cadre du plan de défense du commandant de la formation. Ces opérations englobent:

a. **Défense**. Cette manoeuvre est entreprise afin d'empêcher l'ennemi de capturer le terrain ou de pénétrer dans une zone défendue. Son but est de briser l'attaque ennemie. Le combat défensif se déroule en trois étapes: force de couverture, défense principale et contre-mouvements.

b. **Manoeuvres retardatrices**. On a recours aux manoeuvres retardatrices lorsqu'une force, soumise à la pression de l'ennemi, échange de l'espace pour du temps, en ralentissant le mouvement vers l'avant de l'ennemi et en lui infligeant le maximum de pertes sans, en principe, s'engager de façon décisive.

c. **Désengagement**. Manoeuvre, par laquelle une force, en contact avec l'ennemi, se désengage de celui-ci.

Toutes ces opérations font l'objet des sections subséquentes. Les principes de guerre, les principes fondamentaux des opérations défensives du groupement tactique et le type de menace sont traités dans la présente section.

402. PRINCIPES DE GUERRE ET TACTIQUES

1. Que la défense soit préparée ou improvisée, les principes de guerre demeurent les mêmes.

2. **Principes de guerre**. Les principes de guerre suivants revêtent une importance particulière au cours de planification et de la conduite de la défense et sont décrits en détail dans le manuel, «Land Formations in Battle»:

   a. concentration de la force;

   b. action offensive; et

   c. sécurité.

3. **Tactiques**. En plus des principes de guerre, l'emploi du groupement tactique se fonde sur:

   a. **Cueillette de l'information**. Au cours des étapes initiales, le chef du groupement tactique compte sur les renseignements provenant du quartier général de la formation. Ensuite, les renseignements sur l'ennemi deviennent disponibles auprès des groupements tactiques qui se trouvent dans leur zone de responsabilité. Les sources de renseignement et d'information sont -

      (1) les troupes de couverture,

      (2) les ressources de renseignement de la formation, y compris les systèmes d'acquisition d'objectifs,

      (3) les patrouilles, et

      (4) les troupes en contact avec l'ennemi.

      Le chef du groupement tactique tient compte des renseignements de toutes les sources et concernant les capacités et les intentions de l'ennemi.

   b. **Utilisation du terrain**. La force de la défense dépend, en grande partie, du choix et de l'usage du terrain. Le commandant de la formation choisit les approches, le terrain-clé et déploie ses forces pour appuyer son plan défensif. Il assigne aux groupements tactiques des zones de responsabilité et des tâches qui correspondent à son concept des opérations et à celui de son commandant supérieur. Ce processus, répété à chaque niveau de commandement, aide à intégrer les différents plans en un tout cohésif. Le terrain se caractérise comme suit -

(1) **Découvert**. Il s'agit d'un terrain relativement plat et non encombré d'arbres, de bâtiments, de cours d'eau ou d'autres barrières naturelles. On peut facilement le couvrir au moyen de la surveillance et il peut être dominé par le tir. Un tel terrain exige la construction de barrières étendues ou l'utilisation de mines dispersables afin de restreindre le mouvement des forces ennemies. Ces zones sont particulièrement appropriées aux chars et aux troupes munies de missiles antichars à longue portée.

(2) **Couvert**. Ce type de terrain peut être relativement accidenté et être parsemé de forêts, de bâtiments ou autres barrières naturelles. Il limite les mouvements de l'attaquant et fournit dissimulation et protection au défenseur. Les obstacles naturels peuvent être améliorés afin de retarder davantage l'attaquant et canaliser ses mouvements. C'est l'infanterie qui assure le mieux la défense de ces zones.

Le commandant désigne son terrain vital. Il identifie ensuite les approches principales menant à son terrain vital ainsi que le terrain-clé qui domine ou bloque ses approches. Il choisit son terrain vital, son terrain-clé et les zones d'abattage -

(1) en identifiant les obstacles qui se trouvent sur la limite avant de la zone de bataille (LAZB),

(2) en déterminant les approches menant à la LAZB,

(3) en anticipant les objectifs de l'ennemi,

(4) en identifiant les obstacles qui se trouvent dans la zone de défense principale,

(5) en faisant la description des approches, et

(6) en classant les approches selon leur probabilité d'utilisation.

c. **Coordination**. Le chef du groupement tactique et son état-major effectuent une coordination continue pendant la planification et la conduite des opérations défensives. La coordination est particulièrement importante, non seulement au sein du groupement tactique, mais avec les unités adjacentes, les quartiers généraux de formation, les quartiers généraux des unités des éléments en renforcement ou en prélèvement ainsi qu'avec les éléments en place.

d. **Appui mutuel**. L'appui mutuel existe lorsque les positions sont capables de s'appuyer les unes les autres au moyen du tir de sorte que l'ennemi ne peut attaquer une position sans être soumis au tir de l'autre position. Le degré d'appui mutuel obtenu dépend du terrain, de la visibilité et de la portée des armes. Il existe un rapport entre la largeur du front qui peut être tenu, l'appui mutuel, la mobilité et la profondeur de la défense. Souvent, il existe un conflit entre le besoin de

profondeur et les besoins en matière d'appui mutuel. En équilibrant ces facteurs, le chef du groupement tactique peut devoir sacrifier un certain degré d'appui mutuel au profit de la profondeur. S'il est impossible d'éviter la création de couloirs, ceux-ci doivent se trouver entre les escadrons et les compagnies; les troupes ou les pelotons doivent s'appuyer mutuellement. Les couloirs sont couverts par des dispositifs de surveillance et même par des patrouilles.

e. **Profondeur**. La défense en profondeur force l'ennemi à attaquer par phases, l'une des attaques étant nécessairement lancée sans reconnaissance préalable. Elle peut surprendre l'ennemi et l'amener à engager ses réserves. Elle a tendance à absorber l'élan de l'attaquant et réduire la possibilité d'une percée. Enfin, elle donne au défenseur le temps nécessaire pour déterminer la poussée principale de l'attaquant et la contrer. La profondeur de la zone défensive doit être proportionnelle aux effectifs, à la mobilité et à la puissance de tir de l'attaquant ainsi qu'à la largeur du front à défendre. On obtient la profondeur en -

(1) employant des éléments de protection bien à l'avant pour garder les approches;

(2) employant des armes de longue portée, y compris le matériel de guerre électronique et l'appui aérien tactique, afin d'engager les objectifs qui se trouvent dans la zone d'influence;

(3) plaçant les positions de combat et les obstacles en profondeur, au travers de la position; et

(4) plaçant et déplaçant les réserves, les éléments de tir d'appui et les services de soutien au combat.

f. **Manoeuvre**. En utilisant la tactique «frapper et courir», les commandants évitent des actions décisives risquées. Cela leur permet de concentrer suffisamment de leurs effectifs au bon endroit et au bon moment pour vaincre l'ennemi.

g. **Puissance de tir**. L'efficacité de la défense, à tous les niveaux, dépend de la planification, de la coordination et de l'utilisation de toutes les armes. Le chef du groupement tactique emploie ses propres armes et est préparé pour utiliser celles qui sont mises à sa disposition par la formation supérieure et les unités adjacentes.

h. **Réserves**. Grâce à sa réserve, le commandant possède un atout pour influencer les résultats d'une bataille ou pour contrer un mouvement non prévu de l'ennemi. Les réserves servent à renforcer, arrêter et contre-attaquer. Au niveau du groupement tactique, la réserve peut être petite, mais sans elle, la capacité du commandant à influer sur le cours de la bataille est limitée. L'effet de surprise est essentiel au succès de l'engagement de la réserve. Une action rapide et décisive, la déception ou l'attaque à partir d'une direction imprévue participent à cet effet de surprise. Dès que la réserve est engagée dans le combat, il faut en établir une nouvelle. Il

peut être nécessaire de constituer une réserve à partir des unités qui se trouvent dans les zones moins menacées ou à partir des troupes en profondeur qui ne sont pas en contact avec l'ennemi.

403. LA MENACE

1. **Principes**. Selon la doctrine fantaisienne, l'offensive est la manoeuvre suprême. Elle met l'accent sur les principes suivants:

a. surprise à tous les niveaux au moyen de toutes les méthodes disponibles;

b. concentration des forces au moment et à l'endroit choisis;

c. vitesse et mobilité; et

d. élan et initiative.

2. **Types d'attaque**. La doctrine fantaisienne reconnaît les types suivants d'attaque:

a. **Combat de rencontre**. Cet engagement a lieu lorsque deux forces opposées se rencontrent alors qu'elles sont toutes les deux en mouvement. Selon l'armée fantaisienne, c'est le commandant qui réagit le plus vite qui l'emporte sur son opposant plus lent. La procédure de combat des pays membres du PV en ce qui concerne le combat de rencontre se compose d'exercices bien au point et d'IPO détaillées. Au moment du contact, on s'attend à ce que le commandant fantaisien déploie immédiatement ses forces en vue de l'attaque, sans faire de halte ou de pause. Ils croient, au niveau du groupement tactique et aux niveaux inférieurs, que le combat de rencontre est l'action la plus courante.

b. **Attaque dans la foulée** (attaque à partir de la ligne de marche). L'attaque dans la foulée ressemble au combat de rencontre, sauf qu'elle est lancée contre une défense statique. On s'attend à ce que le commandant fantaisien se déploie en vue de l'attaque directement de la ligne de marche, avec un minimum de temps d'arrêt.

c. **Attaque délibérée** (attaque à partir d'une position en contact rapproché). L'attaque délibérée se produit généralement après l'échec d'une attaque dans la foulée. Elle peut également avoir lieu lorsque les services du renseignements indiquent que les ressources immédiatement disponibles sont insuffisantes. Ce type d'attaque se caractérise par une planification détaillée et un très grand appui de l'artillerie.

3. **Le régiment au cours de l'attaque**. Le régiment constitue la plus petite unité interarmes. Habituellement, il participe à l'attaque menée par sa division d'appartenance. Sa mission consiste à pénétrer les défenses et détruire les troupes défensives jusqu'à la limite arrière du bataillon ennemi (voir figure 4-1); ensuite, il doit être prêt à poursuivre l'attaque dans la zone arrière de la brigade et même de la division. La largeur du front occupé par un régiment au cours de l'avance peut être de 6 à 10 kilomètres. Cependant, la largeur réelle du front est beaucoup moindre,

habituellement quatre kilomètres. En règle générale, un régiment attaque en deux échelons, l'un composé de deux bataillons de fusiliers motorisés et l'autre n'en comportant qu'un seul. Le bataillon de chars organique regroupe habituellement une compagnie avec chacun des trois bataillons de fusiliers motorisés. Si la défense ennemie est jugée peu profonde, une attaque en un seul échelon est lancée. Un régiment attaquant sur un axe principal est fortement renforcé par les ressources de la formation, soit de trois à quatre bataillons d'artillerie de même que des sapeurs supplémentaires et des ressources de défense antiaérienne. Au cours d'une attaque délibérée sur l'axe divisionnaire principal, le commandant régimentaire peut s'attendre à ce que les feux de son artillerie organique et en renforcement soient appuyés par les feux du groupe d'artillerie de sa division d'appartenance et du groupe d'artillerie de l'armée. Dans le cas d'une attaque menée sur un front de quatre kilomètres, jusqu'à 240 canons peuvent être disponibles pour le bombardement préparatoire. L'attaque mécanisée demeure encore la préférée. Contre une défense en profondeur, renforcée de missiles guidés antichars, l'armée fantaisienne reconnaît que l infanterie doit alors diriger l'attaque qui s'effectue le plus rapidement possible et avec l'appui de l'artillerie tirant des obus brisants et fumigènes. Les petites poches de résistance ennemies sont contournées et le commandant essaie d'exploiter les couloirs que comporte la défense et de trouver les endroits offrant le moins de résistance afin d'atteindre son objectif. Il choisit les axes les moins évidents plutôt que les approches les plus rapides en espérant qu'ils seront moins bien défendus.

SECTION 2

LA DÉFENSE

404. GÉNÉRALITÉS

1. Les différentes étapes de la défense se produisent les unes à la suite des autres; cependant, il est rarement possible de distinguer la transition d'une étape à l'autre et celle-ci se produit souvent à des moments différents et à des endroits différents au sein de la zone de responsabilité de la formation. Voici quelles sont ces étapes:

a. étape de la force de couverture;

b. étape de la défense principale; et

c. étape des contre-mouvements.

Dans la présente section, on étudiera le rôle des groupements tactiques au cours de chacune des étapes de la défense.

405. LA NATURE DES OPÉRATIONS DÉFENSIVES

1. Le concept actuel de la défense en milieu classique (non nucléaire) se caractérise comme suit:

a. une série d'obstacles visant à retarder ou à canaliser l'ennemi;

b. l'utilisation d'éléments de protection et d'écrans;

c. l'infanterie retranchée et dissimulée afin d'interdire le terrain;

d. des armes antichars placées de façon à détruire de loin les chars ennemis;

e. des troupes en profondeur afin d'éviter toute pénétration ennemie;

f. une réserve pour renforcer, arrêter ou contre-attaquer;

g. un plan des feux détaillé;

h. interdiction du deuxième échelon et des forces de réserve, au sein de la zone d'influence, au moyen des ressources aériennes, terrestres et navales; et

j. sécurité des zones arrière E-t des flancs.

2. Ce concept englobe à la fois des aspects relatifs aux positions et des aspects relatifs à la mobilité. Cela signifie qu'il faut engager l'ennemi, tout particulièrement ses forces de

reconnaissance, aussi à l'avant que possible afin de réduire l'élan de son attaque. L'équilibre à maintenir entre la tenue du terrain et les manoeuvres est fonction de la mission, de l'ennemi, du terrain, du temps et de l'espace ainsi que des forces disponibles. En règle générale, selon ce concept, les éléments de position sont les groupements tactiques d'infanterie alors que les éléments mobiles sont les groupements tactiques de chars.

3. La défense comprend un obstacle ou une série d'obstacles couvert par le tir qui force l'ennemi à s'arrêter et à effectuer un franchissement ou une opération de mise en brèche délibérés ou qui le canalise vers des zones d'abattage. Les centres de résistance sont concentrés sur l'axe principal de l'ennemi, pendant que, simultanément, toute la puissance de tir disponible engage les forces arrière qui pourraient renforcer ou influencer le cours de la bataille. Les groupements tactiques qui se trouvent dans la zone de défense principale sont principalement composés de fantassins qui tiennent le terrain, avec des chars conservés en profondeur à titre de réserve en cas d'imprévus et pour tirer profit des succès.

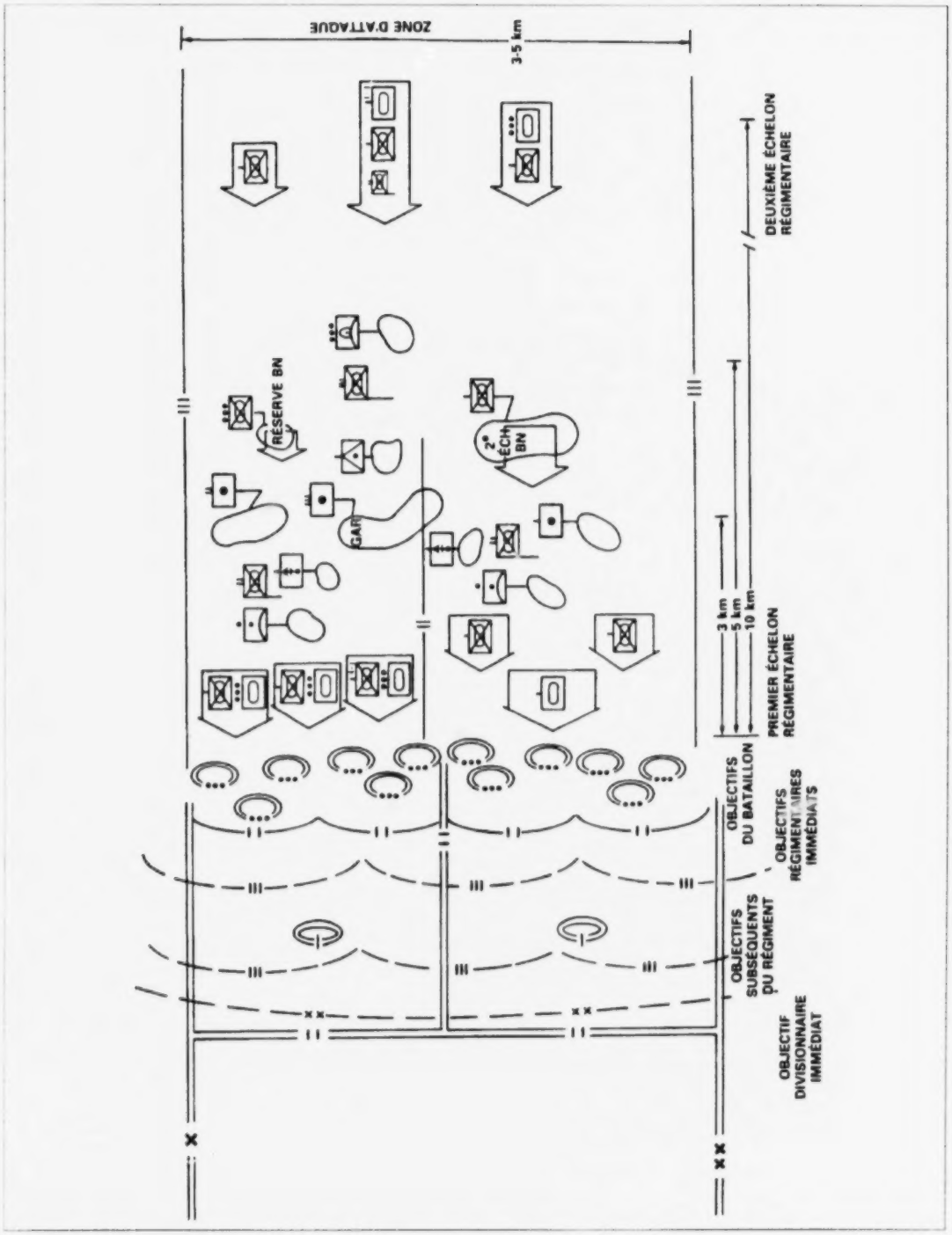

Figure 4-1 Attaque régimentaire fantaisienne

4. La force de défense principale cherche à détruire l'ennemi sur la LAZB ou en avant de celle-ci. Si l'ennemi réussit à pénétrer, il se produit un combat d'arrêt. Dès que l'ennemi est contenu, des contre-attaques sont lancées afin d'achever sa destruction.

406. ÉTAPE DE LA FORCE DE COUVERTURE

1. La force de couverture oeuvre à l'avant de la zone défensive principale afin de protéger le déploieraient de la force principale, de retarder l'ennemi et d'identifier l'axe principal de son avance. La force de couverture se compose:

a. d'un écran de sécurité pour observer, identifier et donner des informations et qui ne combat que pour se défendre; et

b. d'un élément de protection pour protéger la force principale et qui combat, au besoin, afin de gagner du temps. Il doit également observer et fournir des renseignements.

L'écran est une unité de reconnaissance alors qu'un élément de protection est un groupement tactique. Au sein de la force de couverture, le groupement tactique mène, à titre d'élément de protection, des manoeuvres retardatrices qui sont décrites à la section 3.

407. PLANIFICATION DE L'ÉTAPE DE LA DÉFENSE PRINCIPALE

1. L'étape de la défense principale commence lorsque la force de couverture rompt le contact avec l'ennemi et en transmet la responsabilité à la force de défense principale, à une ligne de recueil. Les troupes de la force principale aident la force de couverture à se désengager et à traverser la zone principale de défense.

2. L'étape de la défense principale se déroule selon le concept des opérations du commandant et les divers plans et politiques d'appui:

a. politique relative à la protection en campagne;

b. plan de barrières;

c. plan d'emploi des feux défensifs;

d. plan de surveillance et d'acquisition d'objectifs;

e. plan de contre-mouvements;

f. plan de défense antiaérienne;

g. plan anti-blindés;

h. plan de guerre électronique;

j. plan relatif à la sécurité de la zone arrière; et

k. plan administratif.

Les plans susmentionnés font l'objet d'une étude détaillée à l'annexe A du présent chapitre.

3. Le concept général des opérations est déterminé au plus haut niveau de commandement. Chaque commandant subalterne fonde son plan sur les plans et les concepts de son supérieur. Ce processus de planification, répété à chaque niveau de commandement, assure une mise en application uniforme du concept et des plans, éléments de base d'une défense cohésive. Le chef du groupement tactique pense un niveau plus haut et planifie deux niveaux plus bas.

4. Dans la procédure de combat défensif, il faut tenir compte des points suivants:

a. Le temps pour effectuer la reconnaissance, la planification et la préparation est toujours limité. La diffusion avancée d'un ordre divertissement et d'un ordre préparatoire permet le déroulement d'activités concomittantes à tous les niveaux.

b. Un plan général de défense est élaboré à la suite d'une étude détaillée des cartes, suivie d'une reconnaissance du terrain.

c. Lorsque le temps est limité, on peut abréger la procédure de combat en rencontrant à l'avant les chefs des sous-unités. On sauve ainsi du temps de déplacement puisque les chefs des sous-unités sont en position pour effectuer leur reconnaissance et leur planification avant de retourner au point de rendez-vous pour recevoir leurs ordres.

d. Le concept des opérations et les plans d'appui doivent être expliqués de façon à être compris par tous les commandants.

e. Les plans d'appui font l'objet d'une coordination avec les unités adjacentes et le quartier général de la formation.

5. La force de la défense dépend en grande partie du choix et de l'utilisation du terrain. L'aptitude du chef du groupement tactique à analyser le terrain, déterminer les approches, choisir le terrain-clé et déployer ses forces peut faire toute la différence entre la réussite et l'échec.

6. Le commandant doit d'abord analyser sa zone de responsabilité du point de vue de l'ennemi. Il identifie alors 4les approches mécanisées rapides vers sa zone et à l'intérieur de celle-ci. Ensuite, du point de vue du défenseur, il étudie les caractéristiques du terrain qui dominent ou peuvent faire obstacle au mouvement mécanisé. Il poursuit cette étude du terrain sur toute la profondeur et toute la largeur de sa zone. Il note également les zones de dissimulation et les itinéraires qui offrent une facilité de mouvement. Enfin, il recherche les itinéraires possibles d'infiltration au travers des zones boisées ou bâties ainsi que les zones d'atterrissage pour les troupes aéroportées ou aéromobiles. À partir de son étude du terrain, le commandant détermine:

a. les approches principales et. secondaires menant à sa zone de responsabilité et la traversant;

b. les itinéraires d'infiltration les plus probables;

c. le terrain-clé dominant les approches ennemies probables;

d. les obstacles naturels qui nuisent au mouvement ennemi ou qui le canalisent, la façon de les améliorer et le matériel nécessaire à cet effet;

e. à quel moment les obstacles artificiels peuvent améliorer les obstacles naturels et à quel moment les obstacles artificiels suffisent;

f. le terrain qui offre la meilleure observation et qui permet des engagements de longue portée;

g. le terrain qui offre la meilleure dissimulation et les meilleures positions de combat, y compris les positions primaires et secondaires; et

h. les itinéraires appropriés en vue du renforcement, de l'arrêt, des contre-attaques et du désengagement.

7. Le groupement tactique peut occuper le terrain vital du secteur. À l'intérieur de cette zone, le chef du groupement tactique identifie son propre terrain-clé, son terrain vital et les sous-unités les défendent. La désignation du terrain vital est fonction du niveau de commandement. Ce qu'un chef de groupement tactique désigne comme terrain vital peut être un terrain-clé pour le commandant de la formation. En indiquant clairement le terrain vital en matière de défense, le commandant ordonne à ses subalternes de se concentrer sur le terrain qui bloque ou domine les approches y menant.

8. Le choix des zones d'abattage traduit le concept des opérations du commandant de la formation. Il identifie les zones à l'intérieur desquelles l'ennemi est forcé de se concentrer, le rendant ainsi une cible de choix. Les chefs de groupement tactique choisissent des zones d'abattage précises et ont recours aux obstacles, au tir indirect, aux positions de combat et à une réserve pour contenir et détruire l'ennemi. Lorsqu'une approche est commune aux zones de deux groupements tactiques, le commandant de la formation coordonne cette zone d'abattage.

9. Les positions de combat des sous-unités fournissent une défense périphérique, un appui mutuel et la profondeur. Elles doivent, autant que possible, être dissimulées à l'observation terrestre et aérienne. Les positions sur les contre-pentes, en forêts et clans les zones bâties, offrent la meilleure dissimulation qui soit et doivent être utilisées si les champs de tir couvrent adéquatement les approches.

10. Les positions en contre-pente offrent le couvert, la dissimulation et la possibilité de surprendre l'ennemi. La figure 4-2 illustre une position en contre-pente. Les positions en contre-pente sont aménagées de la façon suivante:

a. La limite avancée de la position se trouve, par rapport à la crête, à l'intérieur de la portée efficace des armes, mais assez loin de la crête pour soumettre le plus longtemps possible l'ennemi à ce tir. En cas de menace mécanisée, des chars, des chasseurs de chars et des armes antichars de moyenne et de longue portée sont placés à l'avant, dès le début, pour remplir le rôle de tireurs d'embuscade afin de commencer sans délai la destruction de l'ennemi.

b. Des champs de mines de protection et des barbelés se trouvent sous la ligne de crête et le plan des feux défensifs est planifié ici.

c. Les éléments d'observation et de surveillance sont placés à l'avant et sur les flancs afin de donner l'alerte avancée et de contrôler le tir indirect.

d. Le plan de surveillance et d'acquisition des objectifs assure l'éclairage maximal de l'ennemi au moment où il traverse la crête et fait face aux obstacles.

e. Le tir d'appui mutuel engage l'ennemi sur le versant avancé.

11. Même si la contre-pente offre Habituellement la meilleure position de défense qui soit, le choix d'une position en contre-pente ou sur le versant avancé dépend de plusieurs facteurs. Les chefs de groupement tactique ou d'équipe de combat ont recours à la position en contre-pente lorsque:

a. il y a possibilité de surprendre et de tromper l'ennemi;

b. le versant avancé est exposé au tir direct ennemi;

c. l'occupation du versant avancé n'est pas essentielle pour obtenir la profondeur et l'appui mutuel; et

d. les champs de tir de la contre-pente sont suffisants.

12. Le plan général de défense du chef du groupement tactique établit un cadre qui se fonde sur les points
suivants:

a. **Positions**. Il s'agit de positions de combat tenues par des compagnies d'infanterie appuyées par des armes antichars supplémentaires. Elles se trouvent à l'avant et en profondeur, couvrant les obstacles, les approches ennemies et les zones d'abattage. Il y a rarement suffisamment de compagnies d'infanterie pour occuper toutes les positions de combat choisies qui sont classées selon un ordre de priorité. Si elles ne sont pas occupées au début, elles sont transformées en positions d'arrêt de

rechange. Les positions primaires sont préparées par les sous-unités alors que les positions secondaires sont inévitablement préparées par le génie. Les caches des sous-unités sont occupées afin d'assurer la sécurité des positions de combat jusqu'au déclenchement de la bataille. On constitue des piquets autour de toutes les positions de combat non occupées.

b. **Éléments mobiles**. Il s'agit principalement des chars, des chasseurs de chars, des TTB munis de canons, d'armes anti-blindés et de l'infanterie. Au début, ils sont utilisés en vue de l'usure à grande distance des blindés ennemis et, par la suite, pour les contre-mouvements au fur et à mesure que le combat progresse. La réserve du groupement tactique occupe une cache en profondeur à partir de laquelle les contre-mouvements peuvent être lancés.

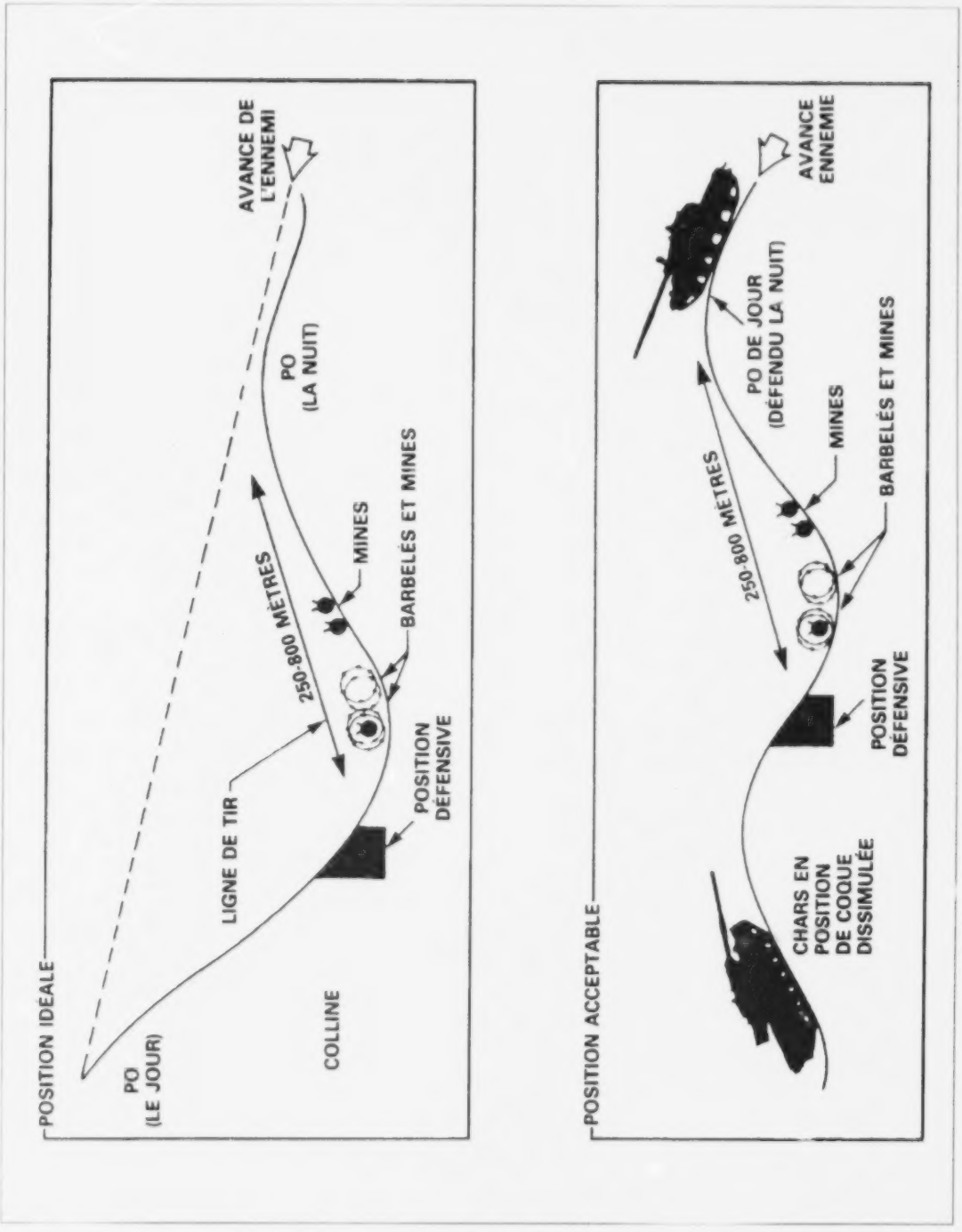

Figure 4-2 Vue transversale d'une position en contre-pente

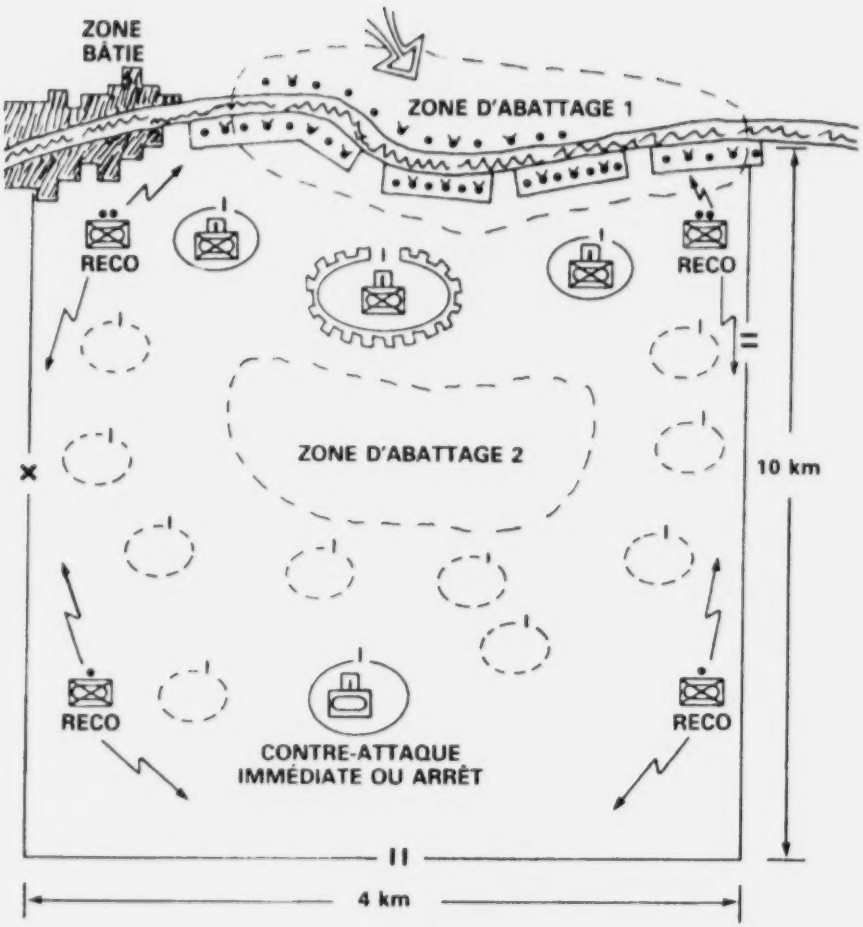

Figure 4-3 Plan général de défense

13. La politique de la brigade ou de la division concernant la protection en campagne précise le degré de protection à obtenir et les priorités en matière d'élaboration des défenses. Le choix de l'emplacement et la construction des fortifications de campagne incombent, pour chaque zone de responsabilité, au chef du groupement tactique. Celui-ci doit:

a. utiliser au maximum les zones urbaines pour les positions défensives;

b. utiliser au maximum les zones bâties pour y installer le poste de commandement, les échelons administratifs, les zones d'attente et les caches;

c. identifier les éléments essentiels qui doivent être protégés;

d. contrôler de façon rigoureuse les véhicules non blindés qui se trouvent dans les zones avancées;

e. énoncer les priorités en matière de travaux de génie; et

f. énoncer les types de fortifications de campagne et les étapes de la construction.

14. La construction des fortifications de campagne est la responsabilité de toutes les armes combinées; il est évident, cependant, que c'est le génie qui fournit le plus gros du matériel spécialisé de creusage. Au début, la nécessité d'ériger des obstacles et celle de creuser des tranchées peuvent entrer en conflit. C'est alors au commandant de la formation qu'il revient de décider l'ordre de priorité des travaux de creusage. Habituellement, ils se font dans l'ordre suivant:

a. positions des pièces d'artillerie;

b. postes de commandement; et

c. positions de combat avancées.

Les groupements tactiques doivent creuser les positions défensives. À l'occasion, le génie peut aider l'infanterie. Lorsque les groupements tactiques sont entièrement engagés à mener les opérations ou à élaborer les positions primaires, le creusage des positions de rechange, secondaires et fictives peut être effectué par le service du génie d'une formation supérieure.

15. **Ordre de priorité des travaux**. L'ordre de priorité des travaux est fonction de la situation tactique, du terrain ainsi que des ressources et du temps disponibles. En règle générale, les travaux se font dans l'ordre suivant:

a. dégager les champs de tir;

b. poser les lignes;

c. ériger les fortifications de campagne; et

d. mettre en place des champs de mines de protection, ériger des barbelés et établir des dispositifs d'alerte avancée.

Les activités concomittantes et la sécurité sont de première importance tout au long de l'élaboration des fortifications de campagne. Les positions principales sont retranchées avec une couverture renforcée. Le manque de temps et de ressources peut empêcher l'établissement de positions secondaires et de rechange.

408. DÉROULEMENT DE L'ÉTAPE DE LA DÉFENSE PRINCIPALE

1. Le combat défensif englobe les actions suivantes:

a. détruire les chars ennemis;

b. freiner les pénétrations ennemies;

c. contenir les pénétrations ennemies;

d. vaincre les pénétrations ennemies; et

e. restaurer l'intégrité de la défense en rétablissant la LAZB originale.

2. La défense principale a pour but d'arrêter et de vaincre l'ennemi sur l'obstacle principal. Si l'ennemi réussit à pénétrer, les forces en profondeur se déplacent pour l'arrêter et le contenir. Si elles y réussissent, mais qu'il ne reste qu'une réserve insuffisante pour vaincre l'ennemi, on fait appel à l'aide d'une formation supérieure pour contre-attaquer et réduire l'ennemi.

3. Le succès du combat défensif repose sur la capacité du commandant à imposer sa volonté à l'ennemi et non pas seulement à réagir à ses manoeuvres. Avant le début du combat, il faut mettre l'accent sur la sécurité, notamment la surveillance, la discipline relative au bruit et à la lumière, le contrôle des émissions électroniques et des mouvements, et la dissimulation. Les positions de combat sont occupées le plus tard possible afin d'éviter que les troupes ne soient repérées. Une fois le combat amorcé, les commandants peuvent en influencer le cours de deux façons:

a. par le contrôle et la direction du tir; et

b. par les contre-mouvements.

4. Ils contrôlent le tir directement ou indirectement par intermédiaire de leurs subalternes afin de se conformer au plan défensif. Il est nécessaire d'économiser les munitions dans les zones de priorité moindre si la concentration du tir est prévue à des endroits et à des heures stratégiques. Une des principales questions à résoudre est la supériorité relative de l'usure à distance sur la surprise. Des engagements sélectifs sur une grande distance peuvent réduire les forces combattantes de l'ennemi. Par contre, le tir retenu, comme c'est le cas dans une

embuscade, peut provoquer un effet de surprise et un effet de choc. Le contrôle du tir a pour but de:

a. minimiser la détection des armes et des unités;

b. s'assurer que les munitions plus rares, comme les missiles antichars, ne sont pas gaspillées; et

c. renforcer l'effet de canalisation des obstacles et des positions de combat.

5. L'usure à distance de l'ennemi commence avec le tir de l'artillerie et des AACMP, appuyé ensuite par les chars, les chasseurs de chars ou même les AACMP tirant à partir de positions isolées. Dans la plupart des cas, le chef du groupement tactique contrôle l'ouverture du feu pour deux groupes différents:

a. pour l'artillerie ou les éléments isolés, l'ordre d'ouvrir le feu est fonction du type et du nombre de véhicules, des aspects géographiques ou de la proximité des troupes amies; et

b. pour les troupes qui se trouvent aux positions de combat, l'ordre d'ouvrir le feu est donné par le commandant, à chaque niveau, Conformément aux IPO de l'unité ou à l'ordre d'opération.

6. Au fur et à mesure que l'ennemi avance, canalisé et freiné par les obstacles et le tir de longue portée, le contrôle du tir des chars et des AACMP se poursuit jusqu'à ce que l'ennemi se trouve dans la portée efficace de la plus grande concentration possible d'AACMP. A ce moment, toutes les armes ouvrent simultanément le feu afin d'obtenir le maximum de surprise et d'effet de choc.

7. Une fois que l'ordre d'ouvrir le feu a été donné, il est peu probable que le chef du groupement tactique ait à contrôler le tir antichars tant que l'attaque ne sera pas terminée. Le contrôle du tir se poursuit au niveau de la sous-unité et de la troupe ou du peloton. Toutefois, dans la confusion de l'attaque, même ce contrôle risque de s'avérer difficile. À cette étape-ci, cette tâche incombe aux chefs subalternes. Le tir de l'artillerie et des mortiers est contrôlé par le CCFA qui établit les priorités.

8. Le groupement tactique renforce, arrête ou contre-attaque afin de contenir et vaincre l'ennemi. Les opérations de renforcement et d'arrêt sont effectuées avec le concours de la totalité ou d'une partie des éléments de réserve ou de ceux en profondeur non engagés. Les sous-unités en contact continuent de se défendre. Lorsque le renforcement est requis, une puissance de tir suffisante, habituellement fournie par des armes antichars, est ajoutée sans démunir indûment la réserve. L'opération d'arrêt s'effectue par le déploiement d'une sous-unité non en contact; cependant, le mouvement vers une position de rechange ne doit pas nuire à l'intégrité de la défense. Il est préférable de faire appel aux sous-unités de réserve ou de celles en profondeur pour mener les opérations d'arrêt.

9. La réserve est engagée dans sa Totalité et non par petits groupes et elle accomplit successivement, si nécessaire, différentes tâches. La vitesse est essentielle. Au cours de l'arrêt ou de la contre-attaque, les minutes et parfois même les secondes peuvent décider de l'issue de l'opération. Une fois la réserve engagée, le chef du groupement tactique en reconstitue une autre. Entre-temps, sa capacité à influer sur le cours du combat est plutôt limitée.

10. Le rapport entre la réserve du groupement tactique et les effectifs ennemis non engagés détermine si l'ennemi sera vaincu ou contenu. L'ennemi peut renforcer sa pénétration, particulièrement sur les axes principaux. S'il parvient à rassembler suffisamment d'effectifs pour rendre impossible notre manoeuvre d'arrêt, le chef du groupement tactique devra peut-être demander l'aide du commandant de la formation. Pour déployer à temps de telles forces, il faut faire preuve de prévoyance et avoir recours à l'alerte avancée. Le chef du groupement tactique analyse le combat et demande de l'appui. De telles missions de renforcement sont planifiées à l'avance au moins jusqu'à la ligne de départ.

11. Les chefs des groupements tactiques commandent et contrôlent le combat défensif à partir de positions qui offrent une bonne observation de façon à pouvoir réagir face à l'évolution de la situation et prévoir les actions futures. Des mesures de contrôle comme des points de référence et des arcs de tir sont utilisées afin de simplifier le commandement et le contrôle. On utilise au maximum les lignes et le système téléphonique civil afin d'éviter les effets de la guerre électronique. Le-s communications sont souvent interrompues. Les chefs des sous-unités font appel à leur initiative pour combiner la discipline du tir et l'action offensive afin de profiter de toutes les occasions qui se présentent pour vaincre l'ennemi.

409. ÉTAPE DES CONTRE-MOUVEMENTS

1. L'étape des contre-mouvements commence lorsque la force en réserve ou en profondeur de la formation est engagée pour apporter des renforts aux forces amies, arrêter les pénétrations ennemies, contre-attaquer ou exploiter les succès afin de vaincre l'ennemi et maintenir ou restaurer l'intégrité de la zone défensive.

2. En règle générale, le commandant de la formation préserve l'intégrité de sa réserve en vue de sa tâche principale qui est la contre-attaque. Avant d'engager la réserve, on fera appel autant que possible aux groupements tactiques en profondeur pour mener les opérations d'arrêt et servir de renforts. L'apport de renforts, tel que décrit plus tôt dans la présente section, s'applique également au niveau de la formation.

3 Le groupement tactique qui fait partie de la réserve de la formation peut être appelé à effectuer les contre-mouvements, y compris les renforts, l'arrêt et la contre-attaque. Le groupement tactique de chars est habituellement gardé en vue de la contre-attaque. La taille du groupement tactique varie selon les tâches, mais inclut habituellement, en plus des éléments de blindés et d'infanterie, des éléments d'artillerie, de défense aérienne et de génie blindé.

4. Le présent article s'attarde principalement aux opérations d'arrêt et de contre-attaque. Les règles relatives à la planification et la conduite de ces opérations s'appliquent également aux

équipes de combat accomplissant des tâches semblables dans le cadre de la défense d'un groupement tactique.

5. Le quartier général de la formation assigne des détachements de défense antiaérienne afin de protéger sa réserve, à la fois dans la zone de concentration et pendant ses déplacements. Quoi qu'il en soit, la principale protection du groupement tactique demeure la dissimulation et la dispersion. La dissimulation peut se faire de différentes façons:

a. choix judicieux de l'emplacement et camouflage approprié afin d'échapper à l'observation directe et de masquer ou déguiser les émissions électroniques et thermiques;

b. utilisation de toute la gamme des mesures de contre-surveillance, depuis l'imposition du silence radio jusqu'aux restrictions relatives au démarrage des moteurs; et

c. restrictions des mouvements, principalement le jour.

La dispersion rend le contrôle et l'administration très difficiles. Le degré de dispersion nécessaire est fonction du couvert disponible et de la menace. Les emplacements des caches doivent être défendables et fournir dissimulation et dispersion.

6. Le mouvement d'un groupement tactique de réserve peut être planifié et contrôlé par le quartier général de la formation ou par le groupement tactique lui-même. Dans l'un ou l'autre cas, le but visé est d'amener le groupement tactique à sa zone de rassemblement ou à sa position d'attaque sans qu'il soit repéré et à temps voulu pour qu'il accomplisse sa mission. Les principaux facteurs dont il faut tenir compte au moment de la planification de ce mouvement sont:

a. **Sécurité**. La menace aérienne et terrestre ennemie peut influer sur l'heure du mouvement, sur le choix et le nombre des itinéraires ainsi que sur l'articulation et l'ordre de marche. Dans les cas extrêmes, elle peut empêcher un mouvement de jour ou forcer le groupement tactique à se disperser en petits groupes se déplaçant sur plusieurs itinéraires.

b. **Tâches**. Le groupement tactique peut être appelé à accomplir plusieurs tâches et ce sont celles-ci qui déterminent les articulations et les ordres de marche pendant les mouvements.

c. **Heures-clé**. L'urgence des tâches décide du moment et du degré de rapidité des mouvements. Le commandant doit, au moment de la planification et de l'exécution des mouvements, établir un équilibre entre la vitesse et la sécurité. Il fait appel à son intuition et prévoit à l'avance les situations qui pourraient nuire au mouvement. Il est parfois avantageux d'effectuer des mouvements préliminaires afin de réduire le temps de réaction. Les états-majors du quartier général de la formation et du poste de commandement du groupement tactique prévoient à l'avance, modifiant les degrés de préavis au fur et à mesure de l'évolution de la

situation, afin d'éviter de maintenir inutilement les troupes à un niveau d'alerte élevé. Cependant, en cas d'urgence, le commandant n'hésite pas à ordonner un mouvement immédiat, court-circuitant les degrés de préavis officiels.

d. **Itinéraires**. Il est préférable d'utiliser des itinéraires de sous-unités séparés offrant tout le couvert disponible. Le choix des itinéraires de rechange et l'emploi du génie à l'avant réduisent les interruptions au minimum. Tous les itinéraires doivent faire l'objet d'une reconnaissance détaillée et doivent être entretenus, si nécessaire. Ils sont marqués pour faciliter le mouvement la nuit. Cet aspect est particulièrement important pour les itinéraires qui traversent des obstacles. On choisit les zones d'attente adjacentes aux itinéraires. Un programme de reconnaissance régulière des itinéraires permet de confirmer la mesure dans laquelle ils sont praticables.

e. **Ordre de marche**. Avec l'ordre de marche, les troupes sont placées selon l'ordre requis pour la tâche à accomplir. L'ordre de marche permet également au groupement tactique de combattre en cours de route, si nécessaire, avec des avant-gardes et des flancs-gardes déployés. Les éléments de reconnaissance sont en tête afin de signaler les obstacles, y compris les mines dispersables et les contacts ennemis et faire un compte rendu de la situation qui prévaut dans la zone de bataille.

f. **Contrôle**. On utilise des mesures de contrôle, y compris la désignation des routes et des zones d'attente, les zones de rassemblement, les positions d'attaque, les lignes de départ, les objectifs, les positions d'arrêt, les lignes de phase et le contrôle de la circulation afin d'éviter d'avoir à utiliser les postes radio ou, à tout le moins, réduire leur utilisation.

7. Les principaux points dont il faut tenir compte en vue de la reconnaissance et de la liaison sont:

a. les itinéraires, les itinéraires de rechange, les zones d'attente, les zones de rassemblement et les zones d'objectif doivent faire l'objet d'une reconnaissance détaillée;

b. les commandants de tous les niveaux effectuent une reconnaissance afin de connaître parfaitement leurs tâches et leurs responsabilités;

c. la liaison s'effectue avec -

(1) toutes les unités traversées en route vers l'objectif,

(2) les unités se trouvant dans le voisinage immédiat de l'objectif, et

(3) les éléments du génie engagés dans l'élaboration d'obstacles; et

d. les plans détaillés sont coordonnés avec le quartier général de la formation par l'intermédiaire d'un officier de liaison (OL).

8. Les répétitions se déroulent à l'avant, si la situation le permet, ou alors, elles peuvent avoir lieu dans les zones arrière, sur un terrain similaire. Les répétitions doivent avoir lieu le jour et la nuit, mais elles peuvent, pour des raisons de sécurité, être limitées à la nuit.

9. Les forces d'arrêt proviennent tout d'abord des unités en profondeur et ensuite, si nécessaire, de la réserve. C'est le commandant de la formation qui assigne les tâches d'arrêt en appui à son plan; il évite de dégarnir sa réserve, la gardant plutôt pour sa mission principale qui est la contre-attaque. Si, en raison de l'importance de la pénétration ennemie, tout ce qu'on peut espérer c'est de le contenir et de le stabiliser, on utilisera alors la réserve pour bloquer l'ennemi, à titre de prélude à une attaque menée par une formation supérieure. Les opérations d'arrêt englobent:

a. le mouvement vers une position d'arrêt;

b. l'augmentation du tir de la force en place afin de vaincre la pénétration ennemie; et

c. l'arrêt de l'ennemi jusqu'au lancement d'une contre-attaque.

10. Les opérations d'arrêt rapides ont lieu dans le but de contenir les pénétrations ennemies dans des zones non prévues ou dans les zones où il a fait preuve d'une force disproportionnée. Les opérations d'arrêt rapides exigent une prompte réaction à une situation critique. Le succès de ce type d'opérations dépend de la rapidité de réaction, de l'esprit de décision et de l'initiative des commandants. La procédure de combat est abrégée. Le but recherché est de déployer rapidement les forces immédiatement disponibles, quelles qu'elles soient, et de renforcer la position au fur et à mesure que d'autres troupes arrivent. Voici le déroulement le plus probable de ce type d'opération:

a. Diffusion d'un ordre d'avertissement, y compris l'ordre de commencer le mouvement vers la zone de l'objectif. Une zone d'attente à proximité de l'objectif peut également être assignée.

b. Tentative pour obtenir par les sources disponibles, dont le quartier général de la formation, la force en place et les éléments d'aviation, plus de renseignements sur l'ennemi.

c. Étude de la carte afin d'établir des horaires précis.

d. Appréciation.

e. Ordres radio pendant le mouvement, confirmation des détails dans l'ordre d'avertissement, ordre de déploiement initial et assignation des tâches d'après la carte. Si possible, ces mesures devraient être prises suffisamment tôt pour éviter

l'utilisation d'une zone d'attente; ainsi, les troupes pourront se rendre directement à la position.

f. Déploiement vers les positions de combat sans autre ordre ou reconnaissance. Les chefs subalternes font appel à leur initiative polir ajuster leurs positions, si nécessaire, et pour coordonner les arcs de tir.

g. Les chefs du groupement tactique et de la sous-unité coordonnent, ajustent et améliorent les positions, si nécessaire, alors qu'ils sont. probablement en contact avec l'ennemi.

11. Les opérations d'arrêt délibérées sont élaborées en détail et se déroulent à partir de positions préparées. Pour chaque tâche, le commandant du groupement tactique ou de la sous-unité établit:

a. un plan de mouvements en vue de l'occupation de la position;

b. un plan de défense coordonné, incluant les plans d'appui;

c. les horaires-clé en vue du mouvement vers l'avant et l'occupation, transmis au quartier général de la formation; et

d. l'ordre de priorité des travaux pour la préparation de la défense.

12. **Commandement et contrôle**. Les sous-unités supplémentaires engagées dans une opération d'arrêt au sein de la zone d'un groupement tactique sont, une fois déployées, placées en sous-ordre du groupement tactique en place. Ces sous-unités joignent le plus tôt possible le réseau de commandement du groupement tactique en place afin d'être au courant de la situation et de coordonner leur mouvement vers l'emplacement.

13. **Contre-attaque**. La contre-attaque a pour but de reprendre le terrain perdu ou de vaincre l'ennemi. Les contre-attaques peuvent avoir lieu dans la foulée ou être délibérées. Les formations ne lancent pas de contre-attaques dans la foulée. Celles-ci sont plutôt menées par le groupement tactique et la sous-unité qui attaquent l'ennemi au moment où il est vulnérable - c'est-à-dire lorsqu'il effectue sa consolidation après avoir termine son attaque.

14. Au niveau de la formation, les contre-attaques délibérées sont lancées par la réserve de la formation. Les tâches de contre-attaque sont planifiées et assignées par le commandant de la formation afin d'appuyer son plan. Il cherchera plutôt à utiliser sa force de réserve pour vaincre les pénétrations de l'ennemi une fois qu'il est contenu et que la situation est stable. Dès que la réserve a été engagée, tout contre-mouvement subséquent requiert l'engagement des forces d'une formation supérieure.

15. **Contre-attaque délibérée**. Les contre-attaques délibérées sont planifiées et coordonnées dans les moindres détails. Dans son plan initial, le commandant de la formation prévoit les tâches

de contre-attaque probables et leur donne un ordre de priorité. Le groupement tactique effectue alors sa reconnaissance et établît des plans de contingence pour chaque tâche, y compris:

a. **Hypothèses**. Le paragraphe sur la situation est remplacé par la planification de situations hypothétiques établies par le commandant de la formation ou par le chef du groupement tactique lui-même -

(1) effectifs et dispositions probables de l'ennemi,

(2) forces disponibles pour l'attaque, et

(3) forces amies encore efficaces dans la zone et le degré éventuel d'appui qu'elles sont en mesure de fournir.

Ces hypothèses ne prévoient pas la situation exacte qui prévaudra au moment de la contre-attaque, mais elles aideront à élaborer un plan d'ensemble.

b. **Plans de rechange**. Le commandant peut mettre au point un ou plusieurs plans de rechange pour chaque contre-attaque. Le choix final du plan, modifié si nécessaire, a lieu avant l'attaque, lorsque davantage de renseignements sont disponibles. Son plan prévoit la possibilité d'une attaque de jour, de nuit ou dans des conditions de visibilité réduite.

16. Pour chaque plan de contre-attaque, le chef du groupement tactique établit:

a. un plan de mouvements incluant les zones de rassemblement, les positions d'attaque et les positions de tir d'appui;

b. un plan de tir d'appui coordonné par tous les feux, y compris l'artillerie, les forces en place et nos propres troupes;

c. les articulations et les tâches en vue de la reconnaissance, de l'assaut, du tir d'appui, de la protection des flancs, de la consolidation et de l'exploitation;

d. l'ordre de marche établi regroupant les tâches assignées; et

e. les mesures de contrôle tactique comme les lignes de départ, les axes, les limites, les objectifs, les lignes de phase, les lignes de coordination des feux d'appui et les limites de l'exploitation.

17. La force de contre-attaque quitte sa zone de rassemblement, passe par une position d'attaque et traverse la ligne de départ. Au début, elle n'entre pas en contact avec l'ennemi. Une partie de la force occupe une position de tir, de préférence en terrain-clé, qui domine la zone d'abattage et ensuite, engage l'ennemi. Ce tir est appuyé par l'artillerie, l'appui aérien rapproché et les hélicoptères d'attaque, s'ils sont disponibles. Le minutage de la contre-attaque revêt un caractère de première importance. Tous les efforts nécessaires seront déployés pour contenir

l'ennemi et le frapper alors qu'il est déséquilibré. Si la contre-attaque a lieu trop tôt, les troupes auront à faire face à un ennemi agressif encore en mouvement. Si elle a lieu trop tard, l'ennemi peut avoir réussi à renforcer ses troupes et à consolider sa position. Dès que la force de contre-attaque et la force en place ont neutralisé l'ennemi, l'assaut peut commencer. Cette manoeuvre peut être la responsabilité de la force de contre-attaque, de la force en place ou des deux. Le nettoyage, le dégagement des poches de résistance et la cueillette des déserteurs ennemis constituent une tâche de l'infanterie, appuyée par les chars et l'artillerie. Dans la contre-attaque, la limite de l'exploitation est plus restreinte qu'au cours de l'attaque. La défense du secteur est rétablie le plus rapidement possible. Après la contre-attaque, les troupes attaquantes sont rapidement dispersées afin d'éviter qu'elles ne deviennent à leur tour une cible et afin qu'elles se préparent en vue de tâches subséquentes.

18. **Commandement et contrôle**. Le commandant de la formation est responsable, depuis son poste de commandement tactique, de l'ensemble du commandement des opérations d'arrêt et de la contre-attaque. S'il se trouve dans l'impossibilité d'assumer cette responsabilité, il délègue le commandement de la bataille au chef qui possède la force la plus importante, soit celui de la force d'arrêt ou celui de la contre-attaque.

410. ADMINISTRATION

1. Les aspects administratifs ont déjà été abordés aux paragraphes appropriés de la présente section. En résumé, il s'agit de:

a. la forte demande en matière de mines, de matériel défensif et de munitions;

b. l'obtention d'un équilibre grâce à l'entreposage de munitions à l'avant;

c. la vulnérabilité des échelons administratifs aux attaques aériennes et au sol; et

d. la restriction des mouvements pendant le jour, résultant de l'obligation d'effectuer l'entreposage des munitions et le recomplètement pendant la nuit.

SECTION 3

MANOEUVRES RETARDATRICES

411. GÉNÉRALITÉS

1. Les manoeuvres retardatrices sont, en soi, des mesures défensives; cependant, elles peuvent être menées de concert avec les opérations offensives. Les manoeuvres retardatrices ont lieu pour l'une ou l'autre des raisons suivantes:

a. ralentir l'avance de l'ennemi et réduire sa capacité offensive en lui infligeant des pertes;

b. déterminer le principal point d'attaque de l'ennemi;

c. protéger le déploiement et les préparatifs des forces assignées à d'autres missions;

d. canaliser l'attaquant vers une zone ou le placer en position qui facilitera sa destruction; ou

e. dans le cas des flancs-gardes ou des arrière-gardes, les manoeuvres retardatrices sont organisées pour l'une ou plusieurs des raisons suivantes -

(1) laisser à la force principale suffisamment de temps pour réagir à la nouvelle menace,

(2) empêcher l'ennemi de nuire à la force principale,

(3) empêcher l'ennemi d'obtenir des renseignements concernant les actions de la force principale, et

(4) permettre à la force principale de décrocher et de s'éloigner de l'ennemi pendant un désengagement.

2. La présente section traite des manoeuvres retardatrices du groupement tactique participant au combat d'une force de couverture.

412. PRINCIPES DE GUERRE ET TACTIQUES

1. Pendant les manoeuvres retardatrices, le groupement tactique essaie d'infliger de lourdes pertes à l'ennemi tout en conservant ses propres forces. Dans l'élaboration du plan tactique, les principes suivants doivent être soulignés:

a. **Action offensive**. Même si l'initiative générale demeure entre les mains de l'ennemi, les chefs de groupement tactique provoquent des occasions d'action offensive et en profitent. Une force ennemie trop dispersée ou dont un flanc est

exposé constitue une cible de choix. Des attaques limitées sont lancées lorsqu'il est possible, sans courir trop de risques, d'infliger des pertes ou des dommages à l'ennemi.

b. **Sécurité et protection**. La sécurité et la protection constituent des facteurs essentiels si l'on veut éviter d'être surpris ou d'avoir à s'engager involontairement dans un combat décisif. On obtient la sécurité et la protection au moyen de la dissimulation, du camouflage, de la déception, de la sécurité des communications, de la guerre électronique et des contre-mesures du renseignement, mais également en protégeant les sites de franchissement, tout particulièrement les ponts, et les autres points névralgiques le long des itinéraires ou axes.

2. En plus des principes de guerre soulignés dans la section sur les manoeuvres retardatrices, les tactiques suivantes se révèlent fort utiles:

a. **Tir et mouvement**. Le tir de longue portée surprend et confond l'ennemi, et l'oblige à s'arrêter et à se déployer. Ce type de tir sert d'avertissement et provoque des pertes à l'ennemi sans révéler la disposition de nos troupes. Les groupements tactiques se désengagent et se rendent à leurs nouvelles positions lorsque l'ennemi se concentre.

b. **Maintien d'un effort équilibré**. Les groupements tactiques sont organisés de façon à pouvoir faire face aux situations imprévues. Cela requiert un juste équilibre entre le nombre de troupes qui assurent la surveillance, effectuent la reconnaissance, engagent l'ennemi, se désengagent vers les nouvelles positions retardatrices et qui demeurent en réserve.

c. **Maintien du contact**. Les groupements tactiques gardent le contact avec l'ennemi afin d'éviter d'être surpris et afin de déterminer le rythme de son avance et sa direction.

d. **Utilisation efficace du terrain**. Les groupements tactiques utilisent le terrain pour forcer l'ennemi à mener des attaques longues et coûteuses afin de poursuivre son avance. Le terrain choisi possède des obstacles naturels ou faciles à améliorer qui canalisent l'ennemi et le ralentissent. Il offre une bonne observation, de bons champs de tir et permet un décrochage facile.

e. **Échanger de l'espace pour du temps**. Habituellement, c'est le temps nécessaire à la préparation de la défense qui détermine la durée des manoeuvres retardatrices. Si la zone de la force de couverture n'a pas assez de profondeur, la durée des manoeuvres retardatrices doit être réduite, ou alors la force de couverture doit être augmentée en conséquence, ou bien on accepte de subir des pertes élevées.

413. CONCEPT

1. Les manoeuvres retardatrices se composent d'une combinaison d'actions défensives et offensives. Il s'agit de tir et de mouvements continus qui obligent l'ennemi à constamment se déployer. À l'intérieur du plan d'ensemble du commandant de la formation, les groupements tactiques occupent habituellement une série de positions retardatrices à partir desquelles ils peuvent soit rompre le contact derrière d'autres forces retardatrices ou se désengager vers leurs nouvelles positions en profondeur. Les forces retardatrices engagent l'ennemi, particulièrement les forces de reconnaissance, et dirigent des attaques limitées jusqu'à ce qu'elles risquent de participer à un engagement décisif. Pour éviter l'engagement décisif, les forces se désengagent ou combattent tout en reculant vers leur nouvelle position retardatrice. Ce processus se poursuit jusqu'à ce que la mission soit accomplie, moment auquel le groupement tactique rompt le contact avec l'ennemi pour en déléguer la responsabilité à la force en place. Pendant les manoeuvres retardatrices, un commandant ne doit jamais accepter de participer à un engagement décisif sans l'autorisation préalable de son supérieur.

414. DIRECTIVES DU COMMANDANT DE LA FORMATION

1. Le commandant de la formation fournit au chef du groupement tactique les renseignements suivants:

a. emplacements généraux des positions retardatrices initiales et subséquentes;

b. le temps pendant lequel l'ennemi doit être retardé ou tout simplement l'ordre de causer le plus de pertes possibles sans perdre de vue la prochaine mission;

c. emplacements et tâches des forces amies qui forment les écrans, les flancs-gardes, les arrière-gardes et les détachements de protection des dispositifs de destruction;

d. appui attribué aux groupements tactiques;

e. mesures de contrôle, telles les lignes de phase, les lignes de compte rendu, les limites et les itinéraires réservés;

f. plan des barrières, y compris les ouvrages de destruction préliminaires et réservés;

g. coordination en vue du passage des lignes vers l'arrière; et

h. zones à occuper et tâches subséquentes une fois la mission retardatrice terminée.

415. FACTEURS RELATIFS À LA PLANIFICATION

1. **Généralités**. Certaines parties du plan, décrites aux sections deux et quatre, s'apparentent aux plans de défense et de désengagement. Les plans défensifs pour chaque position retardatrice doivent être préparés de façon la plus détaillée possible. Le temps est limité et les chefs de groupement tactique comptent sur les chefs de sous-unité pour compléter les détails de la

planification. Ces plans doivent être simples et souples de façon à permettre aux troupes de faire face aux situations imprévues. Le plan du chef du groupement tactique découle des directives du commandant de la formation et s'attache tout particulièrement aux aspects traités dans les paragraphes suivants.

2. **Forces et tâches**. Les éléments essentiels du groupement tactique englobent:

a. **Chars**. La puissance de tir, la mobilité et la protection qu'offrent les chars font qu'ils conviennent particulièrement bien aux opérations retardatrices. Les groupements tactiques de blindés sont surtout employés au cours des opérations retardatrices et ne sont limités que par les terrains couverts et les zones bâties.

b. **Infanterie**. L'infanterie participe aux opérations retardatrices principalement en terrain couvert et dans les zones bâties, là où l'ennemi peut être engagé à courte distance.

c. **Chasseurs de chars**. En règle générale, on ne fait pas appel aux chasseurs de chars au cours des opérations retardatrices. Ils conviennent mieux au combat défensif principal.

d. **AACLP**. Le tir à distance des AACLP constitue un atout précieux au cours des manoeuvres retardatrices.

e. **Artillerie de campagne**. Les feux de l'artillerie ralentissent ou freinent l'ennemi et aident nos troupes à décrocher. On utilise toute la gamme des munitions de l'artillerie pour aveugler l'ennemi, détruire ses blindés et miner ses approches ou ses flancs. L'artillerie est organisée de façon à fournir un tir d'appui continu.

f. **Artillerie de défense antiaérienne**. Les opérations retardatrices ont habituellement lieu dans des conditions aériennes adverses. Les ressources en matière de défense antiaérienne sont limitées, c'est pourquoi il faut établir un ordre de priorité relatif à la protection des positions retardatrices, des éléments mobiles, des sites de franchissement et des défilés.

g. **Génie**. Le service du génie prépare et améliore les obstacles, y compris les champs de mines et les ouvrages de destruction. Les champs de mines de harcèlement sont particulièrement utiles pour retarder l'ennemi. En outre, le service du génie améliore et entretient les itinéraires et les sites de franchissement afin de faciliter les manoeuvres. La responsabilité des obstacles, comme les ouvrages de destruction réservés, y compris les mesures à prendre pour assurer leur sécurité et la fermeture des couloirs, doit être clairement énoncée. Les chefs des sous-unités doivent savoir quels sont les couloirs et les sites de franchissement qu'ils peuvent utiliser. Le génie se déplace avec les sous-unités en contact afin d'interdire les itinéraires, mettre à feu les ouvrages de destruction, mettre en brèche les obstacles et poser des mines.

3. **Articulation**. Une équipe de combat équilibrée (éléments égaux d'infanterie et de chars) offre à son chef, souplesse et liberté d'action, et les problèmes de commandement, de contrôle et de regroupement peuvent être évités.

4. **Choix des positions retardatrices**. Les positions doivent être suffisamment éloignées les unes des autres pour obliger l'ennemi à se consolider avant de poursuivre son avance. Elles dominent les approches ennemies et offrent:

a. de bons champs de tir et une bonne observation;

b. des obstacles naturels sur le front et les flancs ou des emplacements où des obstacles artificiels peuvent être facilement érigés; et

c. de bons itinéraires de désengagement.

5. **Manoeuvre**. La profondeur et la largeur de la zone de responsabilité du chef du groupement tactique influent sur son plan de manoeuvre. Si la zone est large, il peut décider d'effectuer ses opérations retardatrices à partir de positions qui traversent toute la zone. Dans ce cas, le déploiement ressemble à une défense linéaire, avec peu de profondeur et parfois des couloirs. Ici, on met l'accent sur l'utilisation des éléments mobiles et des réserves. Par contre, si la zone de responsabilité est étroite, le chef du groupement tactique peut décider d'effectuer ses manoeuvres retardatrices à partir d'une série de positions intermédiaires.

6. **Réserves**. Le chef du groupement tactique garde une réserve, surtout si le front est étendu et qu'il est difficile d'obtenir de la profondeur. La réserve, composée idéalement de chars et d'armes antichars de longue portée, peut être de petite taille ou peut être constituée de forces non en contact. Elle sert à arrêter les pénétrations ennemies, exfiltrer les sous-unités et contre-attaquer.

7. **Obstacles**. Le plan d'obstacles est élaboré au niveau de la formation, mais le chef du groupement tactique peut avoir son mot à dire sur l'emplacement détaillé des obstacles au sein de sa zone de responsabilité et peut également, de concert avec le quartier général de la formation, les augmenter et les améliorer. Des obstacles bien placés peuvent retarder l'avance ennemie de façon significative, mais ils ne doivent pas nuire au mouvement du groupement tactique ou des autres forces amies. Le chef du groupement tactique peut être autorisé à mettre à feu certains ouvrages de destruction réservés et à utiliser des mines dispersables. Les ouvrages de destruction préliminaires sont mis à feu par le génie dès qu'ils sont prêts.

8. **Surprise et déception**. La sécurité est assurée grâce à la dissimulation, la discipline des mouvements et le contrôle des émissions électroniques, et ce jusqu'à ce qu'il y ait contact avec l'ennemi. À l'intérieur du plan de déception de la formation, le groupement tactique peut être totalement libre d'utiliser des techniques de déception pour retarder et tromper l'ennemi.

9. **Reconnaissance**. Il n'est jamais inutile que toutes les organisations effectuent une reconnaissance. Une bonne connaissance du terrain constitue un sérieux avantage.

10. **Coordination**. Voici les éléments qui font l'objet d'une coordination:

a. appui aérien offensif et tir indirect;

b. itinéraires et mouvement;

c. liaison arrière et sur les flancs entre les sous-unités et entre les groupements tactiques;

d. passage des lignes vers l'arrière, particulièrement à la ligne de recueil; et

e. soutien administratif, en s'attardant tout particulièrement au recomplètement en matière de matériel de combat et à l'évacuation des blessés.

11. **Opérations nocturnes ou dans des conditions de visibilité réduite**. Les opérations se font moins rapidement car les mouvements sont plus difficiles et il faut prendre plus de soin pour identifier les troupes amies et ennemies. Les chefs de groupement tactique doivent essayer de se tenir plus loin de l'ennemi afin d'éviter la confusion. On utilise au maximum le tir indirect et les armes de longue portée à imagerie thermique. La nuit, la lumière blanche peut exposer l'ennemi à la vue et freiner ses opérations.

416. DÉROULEMENT

1. Une force retardatrice commence par engager l'ennemi à distance et l'attaque ensuite soudainement depuis des positions en embuscade, provoquant dommages et confusion et retardant ainsi son avance. Ensuite, tout aussi rapidement, la force en cause rompt le contact. L'ennemi, le terrain et l'autorisation de désengager les forces sont autant de facteurs dont il faut tenir compte dans le choix du type d'engagement. Les engagements ont pour but d'infliger le maximum de pertes à l'ennemi et de le retarder et ce, avec le moins de pertes possibles pour nous. En terrain couvert et dans les zones bâties, c'est l'infanterie qui convient le mieux; cependant, les blindés et les AACLP sont plus efficaces en terrain découvert. L'infanterie combat à partir de positions défensives qui jouent le rôle de pivots pour les manoeuvres des blindés.

2. L'appui aérien offensif, l'artillerie et les mortiers sont continuellement en action afin de harceler l'ennemi et d'interrompre son avance. Le tir de couverture et défensif appuie les manoeuvres et le désengagement de la force. Les OOA et les CT demeurent bien à l'avant et continuent d'engager les unités ennemies de tête.

417. MESURES RETARDATRICES

1. Les manoeuvres retardatrices peuvent s'effectuer de deux façons:

a. retarder à partir de positions successives; et

b. retarder à partir de positions en alternance.

2. **Retard à partir de positions successives (progression par rattrappage).** Cette méthode est illustrée à la figure 4-4. Les sous-unités retardent constamment l'ennemi, à ces positions et entre elles, et le terrain n'est jamais abandonné inutilement. Voici l'ordre des événements:

a. L'ennemi qui approche est engagé à distance et au fur et à mesure qu'il s'avance, il est engagé par des armes de plus courte portée. Le volume du tir est augmenté. Le but visé est de désorganiser l'ennemi et de le forcer à s'arrêter pour se déployer en vue d'une attaque.

b. Les sous-unités évitent le combat rapproché. Lorsque l'ennemi menace d'entrer en contact avec les troupes ou de prendre la position par les flancs et qu'on a suffisamment réussi à le retarder, les troupes se désengagent vers la position suivante.

c. Sur réception de l'ordre de rompre le contact, une partie de la force retardatrice se rend à la position suivante. Le reste de la force, surtout constituée de blindés, garde le contact avec l'ennemi et continue de le retarder tout en se désengageant vers l'autre position. Lorsque l'ennemi s'est avancé au point d'être dans la portée de la position retardatrice suivante, les défenseurs couvrent le désengagement final de la partie de la force qui est en contact. La force en désengagement rejoint alors les troupes qui occupent la nouvelle position. Lorsque la force réunifiée ne peut plus tenir la position sans avoir à s'engager de façon décisive, on répète le processus.

d. Pendant ce temps, les sapeurs ou les pionniers mettent à feu les ouvrages de destruction, ferment les couloirs des champs de mines et préparent d'autres obstacles, si le temps le permet et s'il y a suffisamment de matériel. On a recourir aux mines dispersables afin de retarder davantage l'ennemi, conformément à la politique de la formation supérieure en cette matière.

3. **Manoeuvres retardatrices à partir de positions en alternance (progression par dépassement).** Cette méthode est illustrée à la figure 4-5. Selon cette méthode, deux unités ou plus manoeuvrent le long du même axe. Une unité occupe la première position retardatrice et engage l'ennemi. La deuxième occupe la seconde position et l'améliore. Voici l'ordre des événements:

a. La sous-unité qui se trouve à la première position force l'ennemi à se déployer à une grande vitesse. Ensuite, elle se désengage pour éviter le combat rapproché, ou sur réception d'un ordre, traverse ou contourne la sous-unité qui occupe la deuxième position à l'arrière pour se rendre directement à la troisième position retardatrice.

b. La sous-unité qui se trouve à la deuxième position engage l'ennemi afin de le forcer à se déployer. Le processus se répète, chaque force étant à tour de rôle en contact avec l'ennemi et chargée de le retarder. Lorsqu'elle n'est pas en contact, la

sous-unité arrière doit améliorer la position qu'elle occupe et fournir le tir de couverture lors du désengagement de la sous-unité en contact.

Lorsqu'on utilise cette méthode, une sous-unité en profondeur est habituellement considérée comme la réserve. Grâce aux positions en alternance, les troupes ont plus de temps pour améliorer les positions retardatrices et ont plus souvent l'occasion d'être en dehors de l'action.

4. Les AACLP et les AACMP des pelotons anti-blindés peuvent être regroupés avec les sous-unités ou contrôlés par le poste de commandement du groupement tactique. Les AACLP engagent sur de longues distances, couvrent les manoeuvres et les (couloirs et assurent la protection des flancs.

5. Les troupes ou les pelotons de reconnaissance forment des écrans sur les flancs et les couloirs entre les sous-unités, effectuent la reconnaissance des itinéraires, les prennent et les tiennent, contrôlent la circulation et maintiennent le contact avec les unités adjacentes.

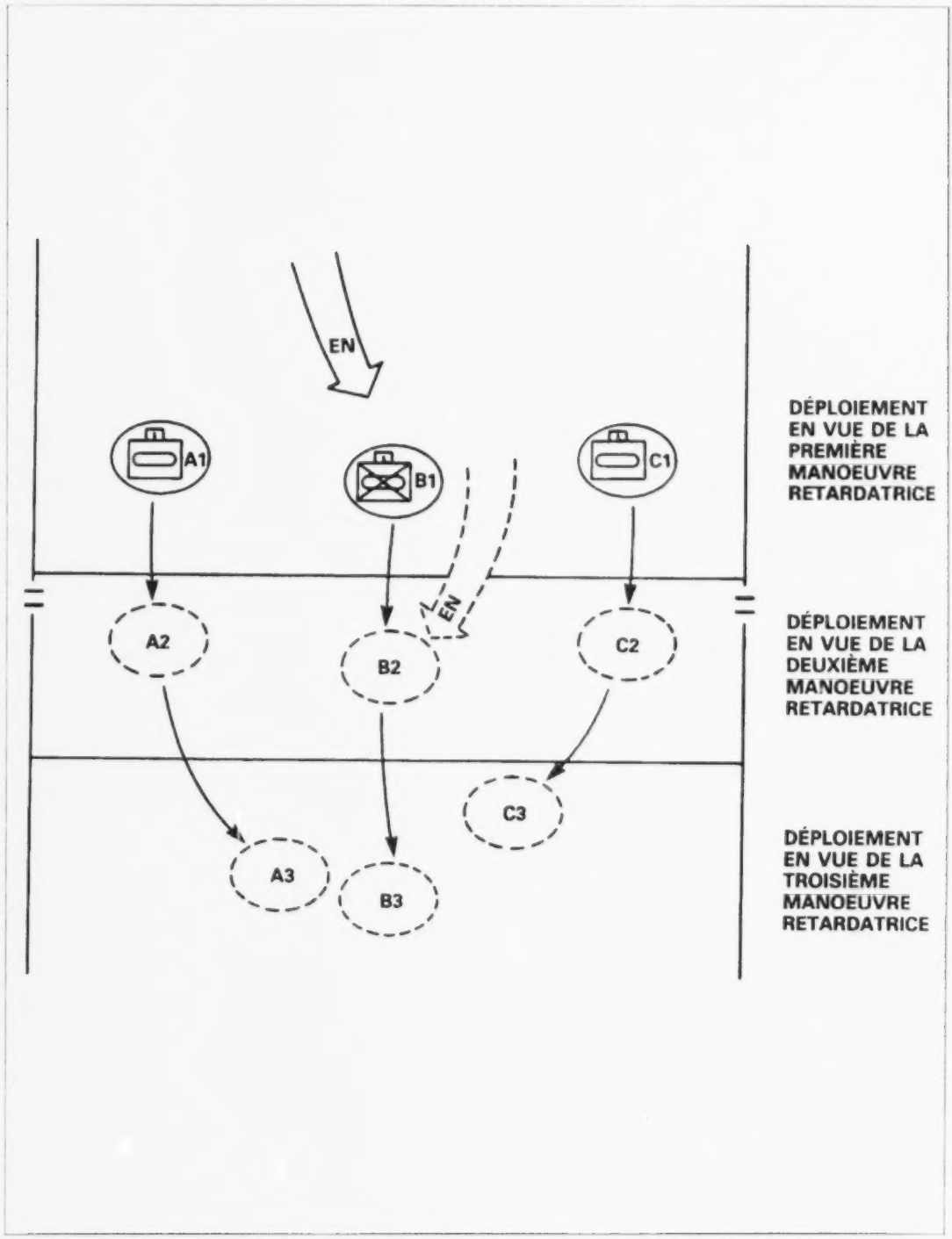

Figure 4-4 Groupement tactique effectuant des manoeuvres retardatrices à partir de positions successives

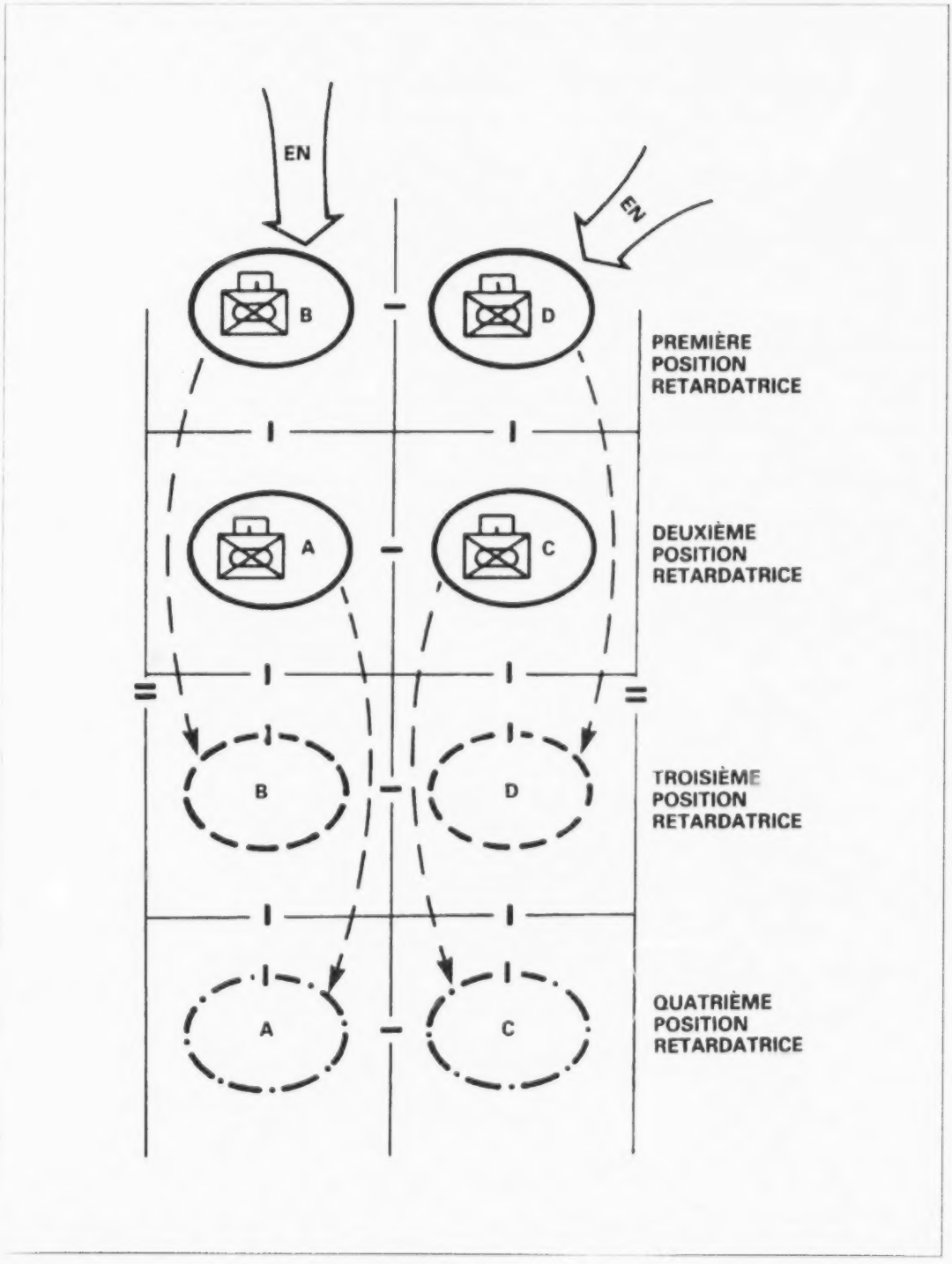

Figure 4-5 Groupement tactique effectuant les manoeuvres retardatrices à partir de positions en alternance

418. COMMANDEMENT ET CONTRÔLE

1. Quelle que soit la méthode retardatrice employée, le chef du groupement tactique doit coordonner les manoeuvres des sous-unités le long des lignes retardatrices de façon à ce que celles-ci ne soient pas contournées par les flancs. Il doit être parfaitement conscient du degré d'engagement des sous-unités afin d'éviter un engagement décisif et de faire appel à la réserve au moment et à l'endroit opportuns. La taille de la réserve est fonction de la nécessité de protéger les flancs et d'assurer la sécurité des itinéraires de désengagement. La vitesse à laquelle s'effectuent les opérations retardatrices requiert des méthodes de commandement simples capables de s'adapter aux changements de situation. Il faut éviter autant que possible le regroupement. Le chef du groupement tactique encourage le chef de sous-unité à faire preuve d'initiative afin de vaincre l'ennemi. Si aucune reconnaissance n'a été effectuée avant les manoeuvres, les détachements de reconnaissance sont envoyés à chaque position retardatrice afin de préparer une occupation rapide. Les renseignements suivants sont essentiels au contrôle et à la coordination au sein du groupement tactique:

a. les emplacements des positions retardatrices initiales et subséquentes;

b. la durée du retard;

c. les politiques relatives à l'engagement;

d. les emplacements et les tâches des forces amies adjacentes, y compris les contacts qui doivent être établis;

e. l'appui accordé aux sous-unités, y compris l'appui anti-blindés, l'artillerie, la reconnaissance, le génie et la défense anti-aérienne;

f. les mesures de contrôle comme les lignes de phase, les lignes de compte rendu, les bonds, les itinéraires, les axes et les limites sur toute l'étendue de la zone des opérations;

g. les actions à prendre aux obstacles, y compris les ouvrages de destruction préliminaires et réserves;

h. les mesures de coordination pour le passage des lignes vers l'arrière;

j. la reconnaissance des positions retardatrices avant l'occupation de celles-ci;

k. des communications fiables,

m. avoir l'autorisation d'effectuer un désengagement hâtif; et

n. les commandants se trouvent bien à l'avant pour observer.

419. ADMINISTRATION

1. Au cours des manoeuvres retardatrices, la nature fluide du combat nuit grandement à la planification administrative. Les états-majors administratifs de la formation doivent s'assurer que:

a. les fournitures de combat se trouvent à l'avant, probablement entreposées aux positions retardatrices;

b. l'évacuation aérienne des blessés est possible; et

c. des ressources de récupération supplémentaires sont fournies aux groupements tactiques.

2. Les échelons administratifs du groupement tactique se trouvent à l'avant afin de ravitailler constamment les troupes en contact, mais pas trop à l'avant afin de ne pas nuire aux manoeuvres ou risquer d'entrer en contact avec l'ennemi. Les chefs de groupement tactique doivent s'assurer que:

a. des plans sont mis au point afin de recompléter les sous-unités le jour et la nuit; et

b. les éléments administratifs avancés sont organisés de façon à pouvoir assumer leurs tâches avec, si nécessaire, l'aide de la formation.

SECTION 4

DÉSENGAGEMENT

420. INTRODUCTION

1. Au cours du désengagement, le commandant de la formation désengage ses forces de l'ennemi qui détient l'initiative, possède de plus gros effectifs et la supériorité aérienne. Si la force en désengagement est en contact rapproché avec l'ennemi, elle doit essayer de se désengager en réalisant une rupture nette et en évitant un combat en retraite. Contrairement aux manoeuvres retardatrices au cours desquelles il est habituellement nécessaire d'occuper une ou plusieurs positions intermédiaires, compte tenu de la situation tactique et des distances en cause, le désengagement peut se faire directement vers une nouvelle position défensive.

2. Il ne faut pas confondre le désengagement avec le repli qui est un mouvement de retrait effectué par une force non au contact avec l'ennemi. Le repli est de nature administrative; il ne fera donc pas l'objet d'une discussion plus détaillée.

3. Pendant le désengagement, les groupements tactiques peuvent être utilisés comme:

   a. force de couverture ou partie de celle-ci, tel que décrit à la section deux, afin d'assurer la sécurité de la force en désengagement, ou

   b. partie intégrante du gros de la force en désengagement vers une nouvelle position défensive.

4. Le désengagement peut avoir lieu pour l'une ou l'autre des raisons suivantes:

   a. se désengager après avoir atteint le but de l'opération;

   b. se désengager lorsque la poursuite de l'opération n'offre aucune chance de succès;

   c. attirer l'ennemi dans une situation défavorable;

   d. se conformer au mouvement des forces amies adjacentes;

   e. permettre l'utilisation de la force ailleurs;

   f. assurer la sécurité des troupes lorsque des armes nucléaires sont utilisées; et

   g. se désengager pour des raisons de logistique.

5. Les groupements tactiques peuvent effectuer des désengagements rapides ou préparés. Les désengagements rapides ont lieu lorsque les groupements tactiques en défense sont forcés d'abandonner leurs positions sans préavis suffisant Les désengagements préparés sont planifiés et coordonnés en détail.

6. Cette section décrit le désengagement d'un groupement tactique faisant partie du gros des troupes, vers une nouvelle position défensive.

421. PRINCIPES DE GUERRE

1. Au cours du désengagement les principes de guerre suivants sont soulignés:

a. **Sécurité**. Il peut être difficile d'empêcher l'ennemi de prévoir le désengagement,tout particulièrement après une manoeuvre ratée. Il faut donc utiliser au maximum la reconnaissance, la surveillance, la déception et les mesures de protection comme le couvert et la dissimulation, pour cacher à l'ennemi les préparatifs du désengagement.

b. **Surprise**. Quoique difficile à obtenir, un certain degré de surprise est nécessaire si la force en contact veut se désengager avec succès de l'ennemi. L'effet de surprise s'obtient surtout par la déception et la vitesse. Les activités se déroulent selon leur rythme habituel; toutefois, la conduite d'actions offensives limitées peut couvrir l'opération et prendre l'ennemi au dépourvu. Un désengagement effectué dans des conditions météorologiques défavorables ou de visibilité réduite, particulièrement la nuit, aide à obtenir cet effet de surprise.

c. **Maintien du moral des troupes**. Le désengagement peut miner le moral des troupes. Celles-ci doivent donc être renseignées le plus tôt possible, compte tenu des besoins de sécurité, du but de l'opération. Il faut insister sur les aspects positifs. Les commandants de tous les niveaux demeurent à l'avant afin de diriger leurs hommes et de maintenir le contrôle. Il faut faire taire les rumeurs et saisir toutes les occasions possibles de mener une action offensive. L'approvisionnement en matériel de combat approprié et l'évacuation rapide des blessés participent beaucoup à l'établissement et au maintien de la confiance.

422. CONCEPT

1. Le but recherché est d'effectuer une rupture nette avec l'ennemi. On y parvient en ayant recours à une force de couverture qui mène des actions retardatrices à l'avant du gros des forces qui se déplace vers une nouvelle position défensive, directement ou en passant par une ou plusieurs positions intermédiaires. La force de couverture, habituellement un groupement tactique de blindés, dirige ses batailles retardatrices entre les positions afin de couvrir le mouvement vers l'arrière du gros de la force. Les groupements tactiques du gros de la force, surtout constitués d'infanterie, peuvent occuper des positions intermédiaires ou se rendre directement afin de préparer de nouvelles positions défensives. Avant d'abandonner les positions occupées, la force de couverture se déploie derrière celles-ci afin d'entreprendre leurs manoeuvres retardatrices. Une fois le retard requis obtenu à la position intermédiaire, les troupes se désengagent vers la position suivante qui peut être une autre position intermédiaire ou la nouvelle position. On peut avoir recours aux embuscades et aux contre-attaques pour ralentir l'ennemi, provoquer l'attrition et permettre aux forces amies en contact de rompre avec l'ennemi.

2. Le concept des opérations en matière de désengagement comporte quatre étapes qui se chevauchent:

a. Le dégarnissage de la position consiste en l'évacuation avancée des éléments non essentiels de la force, tout particulièrement les blessés, et le renvoi des véhicules, matériel et fournitures qui ne sont pas immédiatement requises dans la zone avancée.

b. Les préparatifs englobent l'élaboration de positions intermédiaires, le redéploiement de l'artillerie, la mise en place d'obstacles, la mise à feu des ouvrages de destruction et la mise en application des mesures de déception.

c. Le désengagement du gros de la force commence.

d. Les manoeuvres de protection et retardatrices sont effectuées par la force de couverture et les éléments de sécurité.

423. DIRECTIVES DU COMMANDANT DE LA FORMATION

1. Le processus commence avec la réception des directives du commandant de la formation par le chef du groupement tactique:

a. la durée pendant laquelle les positions doivent être interdites à l'ennemi;

b. l'heure avant laquelle il n'y aura aucun mouvement vers l'arrière, sauf les détachements de reconnaissance et la circulation administrative normale;

c. en outre, le commandant de la formation peut ordonner certains ou la totalité des minutages suivants -

(1) début du dégarnissage,

(2) abandon final de la position,

(3) toutes les troupes doivent se trouver en deçà d'une ligne à l'arrière des positions abandonnées, permettant ainsi à l'artillerie et aux aéronefs d'appui d'engager l'ennemi au-delà de cette ligne, et

(4) l'heure à laquelle les groupements tactiques sont prêts à combattre à leurs nouvelles positions;

d. tâches de la force de couverture et positions intermédiaires;

e. itinéraires de désengagement du groupement tactique;

f. positions intermédiaires et zones que les groupements tactiques doivent occuper après leur désengagement;

g. la durée du retard à imposer à l'ennemi aux positions intermédiaires;

h. emplacements et tâches des forces amies agissant comme flancs-gardes, arrière-gardes et détachements de protection des ouvrages de destruction;

j. tâches d'interdiction des itinéraires et contrôle;

k. appui accordé aux groupements tactiques;

m. mesures de contrôle comme les lignes de phase, les lignes de compte rendu, les itinéraires, les limites, les lignes de coordination des feux d'appui et le contrôle de la circulation;

n. mesures de sécurité et de déception;

p. mesures de coordination en vue du passage des lignes vers l'arrière; et

q. politique relative à la destruction de l'équipement et du matériel de combat.

2. En règle générale, un chef n'ordonne pas de désengagement à moins d'en avoir reçu l'ordre de son commandant supérieur. Dans certains cas, un commandant supérieur peut ordonner à un chef subalterne de se désengager et lui fournit un ordre d'opération détaillé. Dans d'autres cas, particulièrement lorsque les circonstances sont défavorables, il se contente d'autoriser le désengagement et donne un minimum de directives. Le désengagement rapide est décrit à l'article 428.

424. DÉSENGAGEMENTS DE NUIT ET DE JOUR

1. Que le désengagement ait lieu le jour ou la nuit, le groupement tactique:

a. défend la position jusqu'à ce qu'il reçoive l'autorisation de l'abandonner;

b. abandonne la position et effectue une rupture nette avec l'ennemi;

c. se prépare à effectuer son désengagement tout en combattant; et

d. en même temps que les activités mentionnées ci-dessus, effectue la reconnaissance et commence ses préparatifs en vue de sa prochaine tâche.

Pour réussir le désengagement, on met l'accent sur la sécurité et la surprise tant au moment de la planification qu'au moment de l'exécution. Ce sont pour ces raisons que le désengagement préparé a habituellement lieu la nuit, malgré les difficultés accrues de contrôle, à moins que le

plan de la formation ou les limites de temps imposées par la prochaine tâche du groupement tactique ne commandent un désengagement de jour.

2. **Désengagement de jour**. Le désengagement de jour est difficile à effectuer puisqu'il risque d'avoir lieu sous l'observation et le tir ennemis. La navigation et le contrôle sont certes plus faciles le jour, mais une rupture nette est moins facilement réalisable. Voici l'ordre des événements qui mène à un désengagement de jour:

a. les détachements de reconnaissance se déploient vers les positions intermédiaires ou les nouvelles positions;

b. les positions sont dégarnies de leurs éléments non essentiels;

c. une force de couverture est établie;

d. les troupes en profondeur sont désengagées;

e. les patrouilles sont désengagées;

f. les troupes avancées en contact sont désengagées au travers de la force de couverture.

3. **Désengagement de nuit**. Il est plus facile de réaliser une rupture nette la nuit ou dans des conditions de visibilité réduite car il est alors presque impossible pour l'ennemi de repérer les mouvements et de faire porter efficacement son tir. Si les activités courantes se poursuivent jusqu'au dernier moment, les chances d'effectuer une rupture nette sont plus grandes, mais la navigation, le contrôle et la surveillance causent plus de problèmes. Il faut effectuer la reconnaissance de jour et respecter une discipline rigoureuse en matière de bruit et de lumière. Voici l'ordre des différentes étapes d'un désengagement effectué pendant la nuit ou dans des conditions de visibilité réduite:

a. les détachements de reconnaissance se déploient vers les positions intermédiaires ou les nouvelles positions;

b. les positions sont dégarnies de leurs éléments non essentiels;

c. une force de couverture est établie;

d. les troupes en profondeur sont désengagées;

e. les patrouilles sont désengagées; et

f. les troupes avancées au contact sont désengagées au travers de la force de couverture.

425. PLAN DE DÉSENGAGEMENT

1. **Généralités**. Que le désengagement ait lieu le jour ou la nuit, le chef du groupement tactique doit intégrer les directives du commandant de la formation et les étapes du désengagement pour former un plan détaillé. Le plan d'ensemble est simple; il faut éviter les manoeuvres compliquées et le regroupement. Il doit être suffisamment souple pour prévoir toutes les situations. Tout au long du désengagement, une attention particulière est accordée aux mesures passives et actives visant à assurer la sécurité et l'effet de surprise. Le chef du groupement tactique peut ajouter ses propres mesures de sécurité et de déception à celles de la formation, à condition qu'elles soient compatibles et approuvées par la formation. Il peut s'agir de:

a. **Mesures passives -**

(1) **Sécurité radio**. On ne parle jamais de désengagement sur un réseau radio non sûr. À moins que le silence radio ne soit déjà en vigueur, tous les efforts nécessaires doivent être déployés pour maintenir le profil normal des communications radio courantes jusqu'à la fin du désengagement.

(2) **Maintien des activités courantes**. Tous les programmes réguliers relatifs au tir de harcèlement, au réglage d'artillerie, aux mouvements des véhicules et des échelons, aux patrouilles, etc, sont maintenus.

(3) **Mouvement**. Un contrôle serré est imposé à la reconnaissance et au dégarnissage.

b. **Mesures actives -**

(1) La déception radio est effectuée au niveau de la formation.

(2) L'artillerie, les mortiers, le tir des chars et le tir éclairant couvrent le bruit des mouvements, tout en distrayant et aveuglant l'ennemi.

(3) La simulation du bruit du combat, la lumière et le bruit pour simuler des fortifications occupées se poursuivent même après la fin du désengagement.

2. **Dégarnissage**. Le dégarnissage du groupement tactique ne doit pas compromettre la sécurité. Le meilleur temps pour effectuer le dégarnissage est la nuit, sous le couvert des plans de déception. Les éléments non essentiels, l'équipement et le matériel de combat sont désengagés très tôt. Les échelons administratifs du groupement tactique sont réduits à l'essentiel. Les détachements de reconnaissance et les éléments avancés requis pour les futures opérations sont également désengagés. Les détachements de reconnaissance englobent les commandants-en-second de tous les niveaux. Le manque de temps et d'espace peut empêcher le retour des détachements de reconnaissance. Dans ce cas, le chef du groupement tactique donne des ordres pour le désengagement et des ordres préliminaires concernant les nouvelles tâches des

détachements de reconnaissance. Ceux-ci reçoivent leurs ordres plus tard et se déploient. Ci l'intérieur du groupement tactique dont le commandant confirme les ordres. Le chef du groupement tactique établit le nombre de troupes faisant partie du détachement de reconnaissance en fonction des besoins en matière de sécurité et d'effectifs pour défendre la position. Pendant cette étape, afin d'assurer un contrôle strict des mouvements vers l'arrière et afin d'empêcher la perte de l'effet de surprise, les détachements de reconnaissance de tous les niveaux se déplacent ensemble.

3. **Préparation**. Au niveau de la formation, commencent le redéploiement de l'artillerie, le déploiement de la force de couverture et la mise en application des mesures de déception. La préparation des nouvelles positions et des positions intermédiaires se poursuit. La plupart des sapeurs sont désengagés afin de commencer à préparer les positions défensives intermédiaires ainsi que les nouvelles positions. Certains sapeurs demeurent afin d'aider aux manoeuvres retardatrices. La préparation des obstacles le long des itinéraires de désengagement se fait le plus tôt possible. On a recours dans la plus grande mesure possible aux obstacles qui ne requièrent pas l'emploi d'explosifs. Les ouvrages des destructions préliminaires sont coordonnés avec le plan de manoeuvres et exécutés sans compromettre la sécurité.

4. **Décrochage et désengagement**. Cette étape de l'opération doit se faire le plus rapidement possible et le plus silencieusement possible, compte tenu des conditions. Il faut s'assurer que suffisamment de troupes demeurent à l'avant jusqu'à l'heure d'interdiction. La sécurité est assurée et les mouvements sont planifiés et contrôlés afin d'éviter que les troupe-s ne soient repérées par l'ennemi qui ne manquera pas de réagir.

5. **Sécurité**. En plus des mesures passives et actives qui assurent la sécurité, voici des facteurs importants dont il faut tenir compte dans la planification d'un désengagement de jour ou de nuit:

a. L'artillerie et les mortiers sont requis pour fournir tout le tir défensif et éclairant normal et peuvent également être requis pour faire du bruit, ou aveugler au moyen de la fumée ou du tir éclairant afin de dissimuler les mouvements. Les OOA et les CT demeurent à l'avant, avec leur commandant respectif, jusqu'à ce que les dernières troupes abandonnent la position. On peut utiliser les mines dispersables pour retarder l'ennemi et pour assurer la protection des flancs. Le chef de batterie prépare un programme de tir d'appui continu afin de couvrir tout W désengagement et il demeure auprès du chef du groupement tactique tout au long de l'opération.

b. Les chars, les CC, les AACLP et les AACMP demeurent à la position aussi longtemps que possible afin de fournir le tir antichars sur le front et les flancs. Les chars font également partie de la réserve.

c. Une partie de l'infanterie est requise jusqu'à la dernière minute: pour occuper les postes d'observation essentiels et pour former les patrouilles d'attente, assurer la protection des chars et des armes antichars et pour former une partie de la réserve. Le reste de l'infanterie est désengagé le plus tôt possible afin de préparer la

position défensive suivante. Les TTB sont habituellement employés aux positions de combat ou à proximité de celles-ci, à des endroits où leurs canons peuvent être efficaces. Certains TTB peuvent se trouver dans des caches à l'arrière des positions de combat. L'infanterie se dégarnit en se déplaçant vers l'arrière et se rapproche de ses TTB. Par contre, si l'infanterie se désengage avec les chars, les 1-TB qui ne se trouvent pas aux positions de combat se déplacent vers l'avant afin de recueillir l'infanterie. Quoi qu'il en soit, tous les véhicules qui demeurent à l'avant jusqu'à l'abandon de la position sont blindés.

d. Les troupes avancées font le plus possible appel à l'offensive jusqu'au moment de l'abandon final de la position. Des contre-attaques dans la foulée peuvent être lancées afin de favoriser une rupture nette. Même s'il existe une force de couverture, le groupement tactique maintient sa propre réserve.

e. Les détachements de défense antiaérienne assurent une protection continue, se concentrant sur les défilés et les points d'étranglement le long des itinéraires de désengagement.

f. Les troupes ou les pelotons de reconnaissance assurent la sécurité à l'avant et sur les flancs. Ils assument, dans toute la mesure du possible, les tâches de surveillance afin de permettre au personnel des postes d'observation et aux patrouilles de rejoindre leur sous-unité. Les tâches de surveillance sont trop nombreuses pour que les troupes ou les pelotons de surveillance soient affectés à la reconnaissance des itinéraires.

g. Les membres du génie et les pionniers d'assaut aident le groupement tactique à maintenir sa mobilité en dégageant et en améliorant les itinéraires de désengagement. Les pièges et les mines sont laissés à la position; le matériel et l'équipement abandonnés sont détruits. Les itinéraires de désengagement sont rendus impraticables au moyen de destruction et de mines dès que le groupement tactique est passé. Le rôle des pionniers d'assaut revêt une importance toute particulière puisque le travail du génie consiste principalement à élaborer des positions intermédiaires ou de nouvelles positions. L'utilisation du matériel du génie réduit le temps nécessaire aux préparatifs.

h. Les ressources de l'aviation sont utilisées au niveau de la formation pour les PO aériens, la reconnaissance, la sécurité des flancs et les tâches anti-blindés. Des hélicoptères d'observation peuvent être assignés en appui aux groupements tactiques et sont particulièrement utiles pour diriger les engagements de l'artillerie et pour la surveillance. Les hélicoptères de transport peuvent servir à transporter le matériel de défense, redéployer les PO et évacuer les blessés.

6. **Mouvement**. Certains types de terrain offrent couvert et dissimulation pendant le désengagement. Il est préférable d'emprunter des itinéraires directs à travers champs, évitant ainsi les routes et les défilés. Le mouvement des sous-unités est protégé par le tir de l'artillerie,

pendant le décrochage, et par la force de couverture ainsi que par les troupes qui se trouvent aux positions intermédiaires, plus tard, au cours du désengagement. Le plan de mouvements prévoit:

a. des itinéraires séparés pour les véhicules et les troupes à pied;

b. des dispositions en vue de la reconnaissance et du marquage des itinéraires, du contrôle de la circulation et du déploiement de guides;

c. des renseignements concernant la mise à feu des ouvrages de destruction et la destruction des itinéraires de désengagement;

d. les emplacements des points de contrôle, des RV et des lignes de compte rendu;

e. l'ordre de marche;

f. les heures-clé;

g. les dispositions en vue du passage des lignes vers l'arrière;

h. les signaux d'identification, tels que canons sur pont arrière, lumières et panneaux d'identification des aéronefs; et

j. les emplacements des zones de responsabilité, y compris les manoeuvres retardatrices.

7. **Manoeuvres protectrices et retardatrices**. À la Section trois, ces manoeuvres sont décrites dans le cadre des opérations de la force de couverture. Le chef d'un groupement tactique en désengagement prévoit devoir se défendre de façon improvisée ou s'attend à aider la force de couverture à tout moment au cours du désengagement. Il se tient au courant de la situation, prévoit et maintient de bons canaux de communications afin de réagir rapidement. Tous les mouvements font l'objet d'un contrôle minutieux, particulièrement pendant les désengagements de nuit. Au sein du groupement tactique, ce sont les chefs des sous-unités qui choisissent habituellement les itinéraires menant aux RV des sous-unités. Ces itinéraires ainsi que les RV sont coordonnés par le poste de commandement du groupement tactique. C'est généralement le quartier général de la formation qui assigne les itinéraires de désengagement du groupement tactique alors que c'est ce dernier qui assigne aux sous-unités les itinéraires menant aux RV. Grâce au contrôle des mouvements, on assure un désengagement ininterrompu, rapide et sans heurts vers l'arrière. Vous trouverez à la figure 4-6 un plan de désengagement d'un groupement tactique.

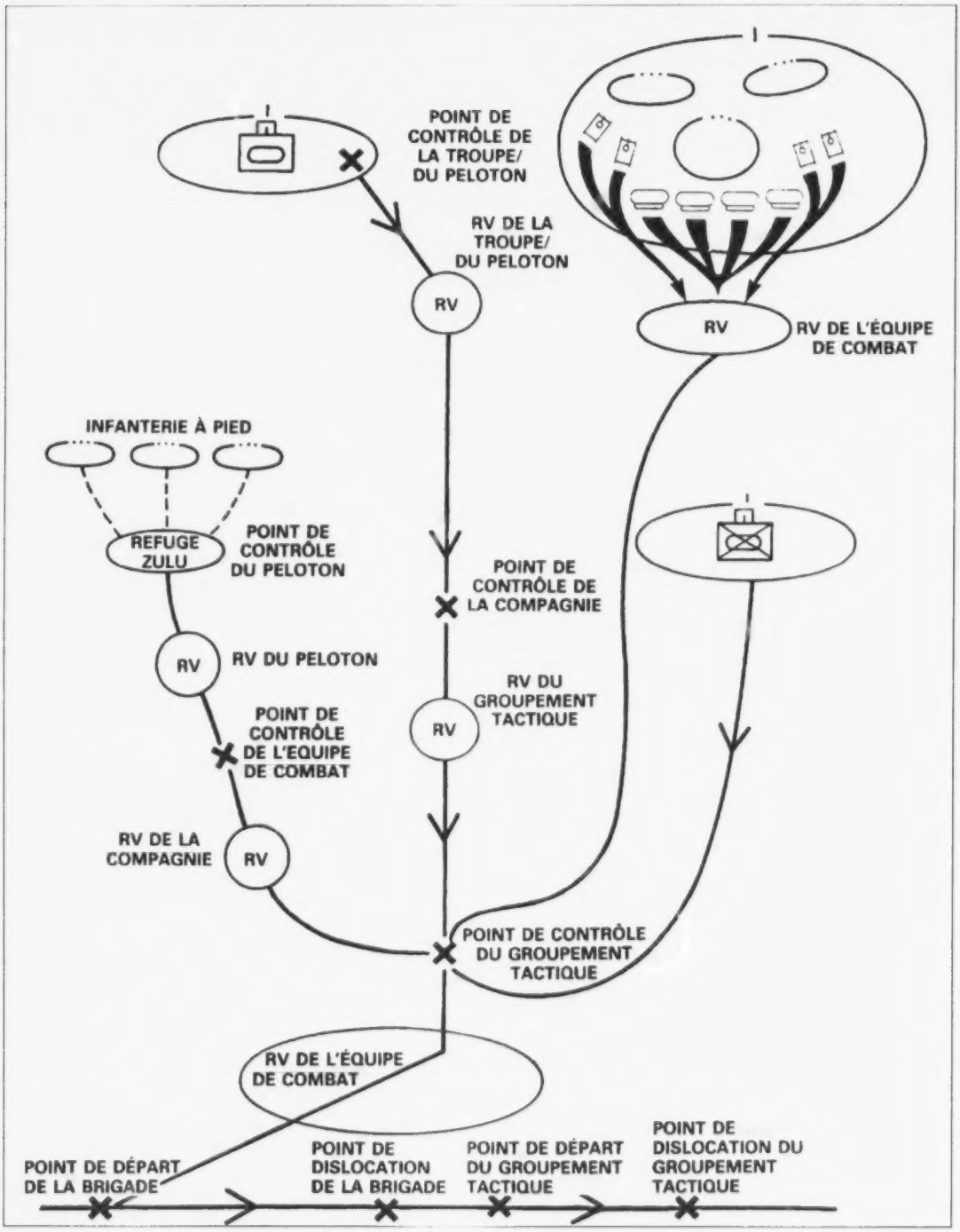

Figure 4-6 Plan de désengagement d'un groupement tactique

426. CONDUITE

1. L'opération peut se diviser en quatre étapes: le dégarnissage, la préparation, le décrochage et le désengagement.

2. **Dégarnissage**. Le dégarnissage débute à l'heure indiquée dans les ordres de désengagement de l'unité ou de la formation. Il doit se faire rapidement, par les itinéraires dissimulés vers l'arrière. Les activités qui suivent ont lieu, en partie ou en totalité, en même temps que le dégarnissage:

a. Début de la reconnaissance et de la planification en vue de la prochaine tâche. Les détachements de reconnaissance arrière et les détachements avancés sont déployés dès que possible. Le détachement de reconnaissance du groupement tactique est dirigé par le commandant-en-second alors que le détachement de la sous-unité est formé du commandant-en-second et d'un représentant de chaque peloton ou troupe de l'échelon.

b. Le personnel affecté au contrôle de la circulation est envoyé à son poste.

c. L'échelon A2 assure le ravitaillement de tous les éléments avancés et se désengage, emportant avec lui les fournitures et le matériel qui n'est pas transporté ou qui n'est pas requis par les troupes combattantes.

d. Les éléments non essentiels de l'échelon F se désengagent.

e. Le poste de commandement du groupement tactique peut être réduit en redéployant le PC de relève à l'arrière.

f. Le regroupement a lieu, si nécessaire.

3. **Décrochage**. Le décrochage commence dès que l'heure d'interdiction est passée et se poursuit jusqu'à ce que les troupes aient réalisé une rupture nette avec l'ennemi ou en aient délégué la responsabilité à une force de couverture. Au cours de cette phase, les manoeuvres suivantes peuvent avoir lieu:

a. Les troupes avancées poursuivent leurs activités normales et continuent d'agir de façon offensive le plus longtemps possible.

b. L'appui feu et les communications normales sont maintenus.

c. Des contre-attaques locales sont lancées afin de tromper l'ennemi, de le prendre au dépourvu et de le décourager à entreprendre Lin combat rapproché.

d. Les sous-unités quittent la zone avancée en passant par les RV.

e. Les derniers éléments à se désengager essaient de quitter la zone sans être repérés; autrement, le tir d'appui est requis afin d'empêcher l'ennemi d'intervenir.

4. **Désengagement**. Le désengagement commence après une rupture nette avec l'ennemi ou lorsque la responsabilité de combattre l'ennemi est déléguée à une autre force. Le désengagement se poursuit jusqu'à ce que l'unité soit prête à commencer sa nouvelle tâche. Les manoeuvres qui suivent ont lieu avant, pendant et après le désengagement:

a. les éléments se déplacent en passant par une série de RV afin d'établir le contrôle et de permettre aux sous-unités de rejoindre leurs unités d' ρpartenance;

b. les guides et les personnes affectées au contrôle de la circulation se trouvent sur les itinéraires de désengagement, là où se situent les obstacles ou à d'autres points stratégiques; et

c. dès que l'unité a réussi à se concentrer hors de contact de l'ennemi, elle se désengage sur les itinéraires désignés, le plus rapidement possible, vers une zone de rassemblement afin de se préparer en vue de sa nouvelle tâche.

427. DÉSENGAGEMENT HÂTIF

1. Il peut arriver malheureusement que les groupements tactiques en défense soient forcés de se désengager sans préavis suffisant. Dans ces cas-là, il est impossible de suivre la procédure de combat courante et le désengagement hâtif se déroule comme suit:

a. le chef du groupement tactique choisit, à partir de la carte, une nouvelle position défensive. Il ordonne à toutes les troupes qui ne sont pas engagées directement dans le combat de se rendre à cette position et de préparer une défense rapide. Cet ordre s'adresse non seulement à la réserve du groupement tactique, mais aussi à toutes les sous-unités ou détachements d'armes d'appui qui ne sont pas au contact avec l'ennemi, ainsi qu'aux éléments et échelons d'appui.

b. Les éléments en contact mènent un combat en retraite en passant par la nouvelle position vers une.zone de rassemblement qui se trouve immédiatement derrière eux. Les troupes se réorganisent dès leur arrivée. Deux possibilités s'offrent à elles:

(1) renforcement et amélioration de la position improvisée déjà établie, ou

(2) préparation de nouvelles défenses en profondeur.

428. MESURES À PRENDRE EN CAS D'ENCERCLEMENT

1. Au cours d'opérations rapides contre un ennemi mécanisé et numériquement supérieur, la pénétration peut entraîner l'encerclement des sous-unités ou même de tout le groupement tactique. Cette situation n'est pas nécessairement catastrophique, surtout si elle offre la possibilité

d'attaquer ou de contre-attaquer les flancs ou l'arrière des unités ennemies. Dès qu'il y a encerclement, le chef du groupement tactique ou le commandant de la formation décide:

a. de faire une percée;

b. de rétablir la situation au moyen d'une contre-attaque; ou

c. de fournir tout l'appui qu'il peut à l'élément encerclé.

2. Le présent article décrit les mesures:

a. que doit immédiatement prendre l'élément encerclé; et

b. qu'il faut prendre pour faire une percée.

3. **Mesures immédiates**. Le chef du groupement tactique ou de la sous-unité encerclé déploie ses troupes afin de faire face à la menace principale en reprenant, si nécessaire, le terrain-clé. Il ajuste ensuite le reste de ses forces afin d'établir une défense périphérique. Les tâches à accomplir immédiatement sont les suivantes:

a. tenir le terrain-clé qui se trouve dans sa zone;

b. empêcher toute pénétration ultérieure ou fragmentation de sa défense;

c. trouver l'emplacement des couloirs et des points faibles des positions ennemies;

d. réduire son périmètre, si nécessaire;

e. établir les priorités en matière de logistique; et

f. maintenir le contact avec son commandant supérieur en vue de la coordination des activités entre ses propres troupes et celles qui se trouvent à l'extérieur de l'encerclement.

4. **Percée**. Lorsqu'un groupement tactique ou une sous-unité est encerclé et qu'une relève est peu probable, les troupes encerclées essaient dès que possible de faire une percée. Plus la force demeure encerclée longtemps, plus elle s'affaiblit tant en termes d'effectifs que d'approvisionnement. Tout retard permet à l'ennemi de renforcer son encerclement. Une percée possède toutes les chances de succès si elle est combinée à une attaque lancée par la force de relève. Toutefois, puisqu'il est pratiquement inacceptable qu'une force tarde à faire une percée, celle-ci peut devoir combattre seule. On peut tenter de la recompléter par air, mais le groupement tactique doit être prêt à faire sa percée sans être ravitaillé.

5. La direction et le moment de la percée sont tous deux des facteurs très importants:

a. **Direction -**

(1) Avec une force relativement nombreuse, la percée se fait dans une seule direction. La direction la moins favorable est celle d'où l'ennemi attaque; la meilleure direction traverse la ligne d'avance ennemie. Les facteurs comme la déception, les dispositions ennemies et le terrain jouent tous un rôle important dans la percée, mais la surprise est essentielle au succès de l'entreprise.

(2) Des efforts ou des échappées multi-directionnels effectués par de petits groupes ne sont tentés que lorsque les effectifs et la cohésion sont insuffisants pour lancer une percée dans une seule direction.

b. **Moment -**

(1) Pour choisir le moment de la percée, l'état et le déploiement des troupes encerclées constituent les facteurs-clé. Tout retard entraîne une plus grande détérioration de la situation; toutefois, le commandant doit laisser suffisamment de temps pour que les activités de préparation et de coordination essentielles aient lieu.

(2) Il faut tirer profit de l'obscurité ou des conditions de visibilité réduite. La percée doit être synchronisée pour coïncider avec les mouvements de diversion effectués par les forces qui se trouvent à l'extérieur de l'encerclement.

6. **Déroulement**. La percée se fait en un seul mouvement, les chars en tête, et les échelons ainsi que les troupes non engagées dans le combat immédiat très près derrière les éléments de tête. Les flancs sont protégés et le désengagement du reste de la force est prévu de façon à lui permettre d'agir comme arrière-garde. Le matériel et l'équipement qui ne sont pas transportés, sont détruits et les auxiliaires médicaux demeurent à l'arrière afin de prendre soin des blessés qui ne peuvent être évacués.

7. **Commandement et contrôle**. Les commandants demeurent à l'avant avec leurs troupes et sont les derniers à abandonner leurs positions. Les chefs des groupements tactiques et des sous-unités sont prêts à coopérer avec d'autres forces amies. Les ordres relatifs à la percée ne doivent pas être donnés trop tôt car l'ennemi risque d'être alerté assez tôt pour effectuer un contre-mouvement.

8. Les mesures de contrôle, y compris les heures-clé, les points de contrôle, les itinéraires, les RV, les lignes de phase, les lignes de compte rendu et le contrôle de la circulation, sont nécessaires. On a recours aux lignes terrestres jusqu'à l'abandon de la position et par la suite, on n'utilise les postes radio que pour les contacts avec l'ennemi; autrement, on établit une veille

radio. Il est important d'établir la liaison avec le quartier général de la formation, avec les unités adjacentes ainsi qu'avec la force de couverture avant et après le désengagement.

429. ADMINISTRATION

1. Les commandants doivent toujours se rappeler que dès le début du désengagement, l'accès aux ressources administratives est limité et celles-ci ne sont disponibles que si le plan prévoit la fourniture d'articles précis.

2. **Ravitaillement**. Les besoins courants en matière de ravitaillement sont fonction des circonstances. On peut établir, à titre de guide, qu'un ravitaillement complet a lieu avant le début du désengagement. L'échelon A2 demeure à l'avant afin d'assurer le recomplètement au combat. Celui-ci est organisé à un point approprié, à la fin du mouvement routier tactique, avant que l'unité n'entreprenne sa nouvelle mission.

3. **Évacuation des blessés**. Pendant le désengagement, l'évacuation rapide des blessés est essentielle au bon moral des troupes. Tous les militaires, quel que soit leur grade, doivent savoir qu'on ne laisse jamais un homme blessé à l'arrière. Pendant la phase du décrochage, il est difficile d'évacuer les blessés et ils pourront devoir filtre transportés à bord de véhicules autres que des ambulances jusqu'à ce que les sous-unités reprennent contact avec la chaîne d'évacuation médicale Il est très important que tous les commandants soient au courant du plan d'évacuation et sachent où se trouvent les installations médicales.

4. Plusieurs de ces considérations et méthodes s'appliquent à l'administration et au traitement des soldats isolés.

5. **Réparation et récupération**. Les chefs des groupements tactiques et des équipes de combat établissent des priorités ainsi qu'une date d'échéance à laquelle les réparations doivent être terminées. Les véhicules en panne sont retournés au point de rassemblement de l'équipement (PRIE). Les ressources en matière de récupération sont envoyées à l'avant pendant les préparatifs du décrochage et du désengagement. Dès le début du décrochage, des ordres sont émis en vue de la récupération, par tous les moyens possibles, des véhicules en panne de même que des ordres en vue de la destruction de l'équipement qui doit être abandonné.

(430 à 499 Disponibles)

PLANS D'APPUI

PLANS D'APPUI

1. **Généralités**. Le plan de la défense englobe un certain nombre de plans d'appui interreliés qui requièrent une coordination à tous les niveaux. Ces plans sont mis au point en accord avec les plans des unités adjacentes. Les calques des plans d'appui du groupement tactique sont ensuite transmis au quartier général de la formation pour coordination. Les chefs des groupements tactiques comptent sur l'aide des chefs des éléments d'appui pour élaborer, coordonner et mettre à exécution ces plans. Les quatre appendices qui suivent traitent de ces plans d'appui.

PLAN ANTI-BLINDÉS

PLAN ANTI-BLINDÉS

1. **Généralités**. Le succès de la défense repose sur le déploiement, la coordination et le contrôle de toute la gamme d'armes anti-blindés du groupement tactique de même que de celles qui appuient la défense de la formation. Le commandant de la formation élabore un plan anti-blindés et affecte des armes anti-blindés aux groupements tactiques. Vous trouverez à la figure 4A1-1 une illustration des armes anti-blindés de la formation.

2. Les zones d'abattage sont aussi larges et aussi profondes que possible, disséminées le long des principales approches des chars. Ces zones sont établies en fonction des portées des armes anti-blindés de l'infanterie. Les armes antichars de longue et de courte portées, les chars de combat principaux et les chasseurs de chars s'ajoutent à cette structure de sorte que l'ennemi est soumis à un tir continu.

3. En plus des armes anti-blindés contrôlées par les chefs des groupements tactiques, l'appui aérien rapproché, les hélicoptères d'attaque, l'artillerie et les obstacles contribuent au combat contre les blindés. Ces armes sont dirigées contre l'approche principale de l'ennemi ou contre des cibles d'occasion. Au niveau du groupement tactique, le plan anti-blindés, le plan de barrières et le plan de tir d'appui, y compris les missions d'appui aérien rapproché et des hélicoptères d'attaque, sont tous coordonnés. Les manoeuvres des hélicoptères d'attaque doivent être coordonnées au niveau du groupement tactique, par l'intermédiaire du centre de coordination des feux d'appui. Les aspects relatifs au contrôle s'apparentent à ceux de tout groupe «en place».

4. **AACLP**. Ces armes sont habituellement regroupées au niveau de la brigade ou du groupement tactique afin de pouvoir tirer profit au maximum de leurs caractéristiques. Au début, elles sont placées bien à l'avant, à des positions en embuscade, afin d'engager à portée maximale, les blindés ennemis. Idéalement, à mesure que l'ennemi avance, elles sont désengagées vers de nouvelles positions et continuent à tirer tout en demeurant hors de portée de l'ennemi. Parce qu'elle est une arme à longue portée, l'AACLP est dirigée contre l'approche principale de l'ennemi.

5. **Chars**. Les chars sont particulièrement utiles pour renforcer, arrêter ou contre-attaquer. Les chars assignés aux groupements tactiques doivent demeurer sous le contrôle de ceux-ci. C'est au chef du peloton d'infanterie anti-blindés qu'il incombe d'assurer la coordination du plan anti-blindés. Le chef de l'escadron de chars ne devrait pas avoir à coordonner les plans anti-blindés autres que ceux ayant trait à ses chars. Les CC sont habituellement regroupés au niveau du groupement tactique ou de la sous-unité. Ils servent à fournir le tir d'appui direct très rapproché aux sous-unités et groupements tactiques avancés.

6. **AACMP**. Les pelotons d'armes anti-blindés du bataillon emploient les AACMP. Aussi ces armes sont partie intégrante des compagnies d'infanterie mais elles risquent d'être insuffisantes pour couvrir les approches de toutes les positions de combat. Les chefs de groupement tactique peuvent détacher des éléments du peloton anti-blindés aux sous-unités afin de fournir une force supplémentaire. Les autres peuvent demeurer sous le contrôle du

groupement tactique et tirer profit de leur mobilité et de la protection des blindés pour couvrir les couloirs et se déployer là où elles peuvent influer sur l'issue du combat. Elles peuvent être utilisées avec la réserve.

7. **Canons des TTB**. Avant que l'infanterie ne débarque, on a recours aux canons des TTB pour attaquer les TTB ennemis. Ils doivent s'appuyer mutuellement et tirer à l'avant et sur les flancs, depuis chaque position de combat. Les éléments suivants déterminent l'emplacement des canons des TTB: l'ennemi, la mission et le terrain. Ils peuvent être retranchés à la position de combat afin de fournir un tir d'appui direct ou bien, ils peuvent se situer sur un flanc pour obtenir des positions de tir en défilade et la dissimulation. Moins souvent, les carions des TTB sont retenus à l'arrière afin de couvrir les zones d'atterrissage probables des troupes héliportées ennemies.

8. **AACCP**. Les armes des compagnies fournissent le tir anti-blindés supplémentaire. Les AACCP et les AACMP doivent toutes deux être placées et coordonnées de façon à engager l'ennemi qui n'a pas été détruit par les armes anti-blindés de plus longue portée, au moyen d'un tir continu à l'intérieur de leurs portées efficaces. Les AACMP et les AACCP sont particulièrement utiles en terrain couvert, pour couvrir les obstacles, en patrouille et en embuscade.

9. Voici un résumé des facteurs dont il faut tenir compte lors de l'utilisation et de la coordination des armes
anti-blindés:

a. elles doivent participer au concept des opérations du commandant supérieur;

b. le tir doit être concentré sur les zones d'abattage;

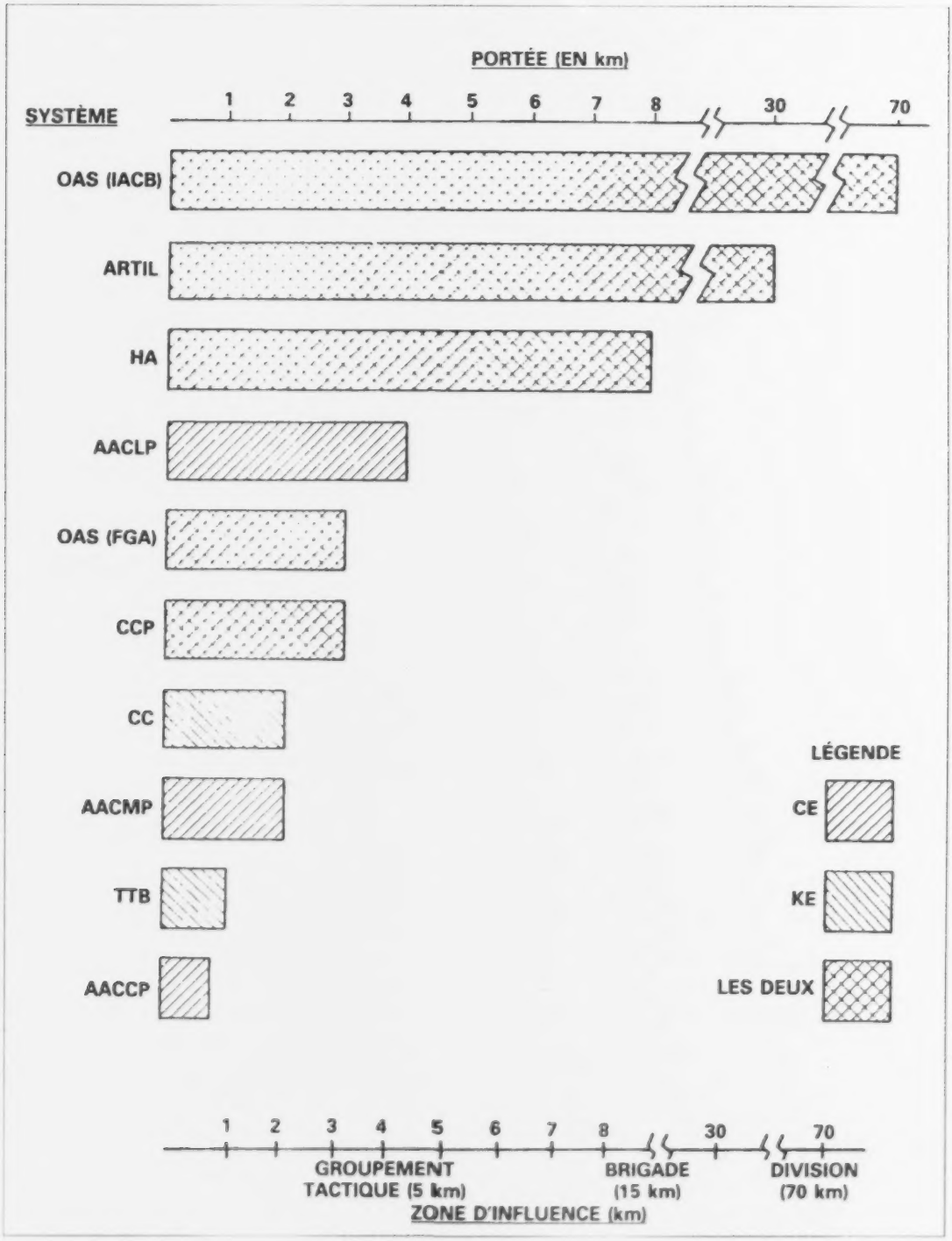

Figure 4A1-1 Portée des ressources anti-blindés

c. la coordination et le contrôle des mouvements des armes anti-blindés sont centralisés au niveau du groupement tactique alors que le contrôle du tir est décentralisé;

d. l'articulation des armes anti-blindés doit tenir compte de la souplesse dont a besoin le chef du groupement tactique pour influencer le combat;

e. le plan anti-blindés se fonde sur une reconnaissance détaillée et sur une coordination à tous les niveaux; et

f. les limites ne doivent pas empêcher la concentration du tir là où il est requis.

10. **Commandement et contrôle**. Le nombre de systèmes d'armes anti-blindés, leurs différentes caractéristiques et le fait qu'ils proviennent de différentes organisations imposent des exigences supplémentaires en matière de commandement et de contrôle au niveau du groupement tactique. Les mesures relatives au contrôle du tir incluent:

a. le choix approprié des arcs de tir;

b. la politique relative à l'ouverture du feu qui doit tenir compte du besoin -

(1) d'ouvrir le feu à la portée efficace maximale des systèmes d'armes afin de causer suffisamment de pertes,

(2) de maintenir la sécurité et de maximiser l'efficacité des armes anti-blindés qui ouvrent simultanément le feu, et

(3) de déléguer l'autorité d ouvrir le feu aux chefs des sous-unités; et

c. Les priorités relatives à l'engagement comme -

(1) les véhicules de reconnaissance,

(2) l'équipement de génie ou des chars munis de rouleaux ou de charrues de déminage lorsque l'ennemi met des obstacles en brèche,

(3) les véhicules de commandement et les véhicules utilisés par les observateurs de l'artillerie,

(4) les chars devant les TTB lorsque l'ennemi reste embarqué, et

(5) les TTB pour forcer l'infanterie à débarquer lorsque d'autres armes peuvent engager l'ennemi sur une courte portée.

PLAN DE BARRIÈRES

PLAN DE BARRIÈRES

1. **Généralités**. Ce plan comprend une série d'obstacles qui canalisent, dirigent, limitent, retardent ou arrêtent le mouvement de l'ennemi et provoquent des pertes. Même si le plan est préparé au niveau de la formation, sa coordination avec les autres plans d'appui s'effectue au niveau du groupement tactique. Les unités de génie qui érigent les barrières assurent également la coordination de leurs travaux avec le groupement tactique concerné.

2. **Emploi**. Pour être efficaces, les barrières doivent être érigées en fonction des facteurs suivants:

   a. Tous les obstacles doivent être couverts par l'observation et le tir indirect et doivent, si possible, être également couverts par le tir direct.

   b. Des obstacles artificiels doivent être mis en place pour renforcer et tirer profit des obstacles naturels existants.

   c. Le plan de barrières doit s'intégrer parfaitement aux plans de manoeuvre et de tir défensif du groupement tactique et ne doit pas nuire aux manoeuvres.

   d. Les obstacles doivent contribuer à l'action offensive. Les patrouilles doivent emprunter les passages, et les couloirs doivent être réservés aux manoeuvres.

3. **Coordination**. Les obstacles naturels et artificiels sont partie intégrante du plan de barrières de la formation. Même si le chef du groupement tactique ne contrôle pas directement l'emplacement des barrières, il peut avoir son mot à dire quant à leur emplacement à l'intérieur de sa zone de responsabilité en:

   a. apportant des correctifs locaux à la configuration des barrières; et

   b. augmentant les effets des barrières en ajoutant des champs de mines de protection et des obstacles ponctuels.

Le chef du groupement tactique compte sur le conseiller en génie pour coordonner et gérer le plan de barrières relatif à sa zone. Le service du génie donne des conseils relativement à l'emploi de mines dispersables, niais leur utilisation ne peut être autorisée que par le quartier général de la formation.

4. **Ouvrages à destruction réservée**. Les obstacles ont un impact important sur le plan de manoeuvres, du commandant. Le chef de la formation, conseillé par le service du génie, choisit, d'après les caractéristiques du terrain qui revêtent une extrême importance pour le mouvement de sa formation, un certain nombre d'ouvrages à destruction réservée. Ces caractéristiques peuvent être des ponts, des itinéraires ou des passages de champs de mines qui jouent un rôle vital dans le plan tactique. Le chef du groupement tactique fournit un détachement de protection à

l'emplacement du dispositif de destruction afin d'empêcher l'ennemi de nuire à sa mise à feu. La taille de ce détachement varie, depuis le peloton doté d'armes d'appui jusqu'au groupement tactique complet. Cette différence est fonction de la taille et de l'importance de l'ouvrage à destruction réservée et de la menace ennemie.

5. **Responsabilités**. Les titulaires des principaux postes affectés à un ouvrage de destruction réservée ont pour tâches et responsabilités:

a. **Commandant autorisé**. C'est l'officier qui détient les pouvoirs d'autoriser la mise à feu de l'ouvrage à destruction réservée. Au début de l'opération, cette autorité appartient habituellement au commandant de la formation supérieure. Toutefois, au fur et à mesure que l'opération progresse, cette autorité peut être déléguée à un commandant subalterne mais, en règle générale, pas plus bas que le niveau de la formation. Les ordres transmis par le commandant autorisé au chef du détachement de protection du dispositif de destruction et au chef de l'équipe de mise à feu du dispositif de destruction sont consignés sur les formules DND 913 (Anglais) et 914 (Français).

b. **Chef du détachement de protection du dispositif de destruction**. Le chef du détachement du dispositif de destruction doit veiller à ce que le dispositif de destruction ne fasse pas l'objet de sabotage ou ne soit pas capturé par l'ennemi Devant sa mise à feu. Il commande toutes les troupes qui se trouvent à l'emplacement du dispositif de destruction, y compris l'équipe de mise à feu. Il ordonne par écrit à l'équipe de mise à feu de modifier l'état du dispositif de destruction et de le mettre à feu. Il informe également le commandant autorisé de la situation qui prévaut à l'emplacement du dispositif de destruction, de l'heure du changement de l'état 1 (non armé) à l'état 2 (armé) et lui fait un compte rendu sur l'efficacité de la destruction, une fois l'ouvrage mis à feu.

c. **Chef de l'équipe de mise à feu du dispositif de destruction**. En règle générale, l'équipe de mise à feu se compose de sapeurs commandés par un militaire subalterne du rang. Celui-ci est responsable des aspects techniques de la destruction.

6. **Facteurs de planification**. Le plan du chef du détachement de protection du dispositif de destruction repose sur les directives du commandant autorisé et plus particulièrement sur les aspects suivants:

a. **Ennemi**. Le chef du détachement de protection déploie ses troupes de façon à couvrir les approches ennemies les plus probables menant à l'ouvrage de destruction. Il s'assure que l'emplacement de sa force offre une protection périphérique à l'ouvrage, surtout contre le sabotage par les réfugiés. Les approches probables des aéronefs vers l'ouvrage de destruction ainsi que les zones d'atterrissage des hélicoptères sont couvertes par les éléments de la défense antiaérienne et par les réserves mobiles.

b. **Terrain**. En planifiant la sécurité de l'ouvrage de destruction, le chef du détachement de protection doit d'abord se préoccuper de la défense de la zone immédiate de l'ouvrage, y compris la protection des charges destructives et de l'équipe de mise à feu. Même si le terrain qui domine le site est occupé, cela ne doit pas se faire au détriment de la protection apportée à la zone immédiate de l'ouvrage de destruction. Le passage de tout véhicule du côté ennemi de l'ouvrage est analysé en fonction de la difficulté qu'aura ce dernier à revenir du côté ami une fois que l'ouvrage aura été mis à feu.

c. **Forces et tâches**. Les points essentiels dont il faut tenir compte sont -

(1) Les OOA et les CT sont placés de façon à pouvoir observer les approches probables et les zones d'atterrissage possibles des hélicoptères.

(2) Les dispositifs de surveillance sont déployés du côté ennemi de l'ouvrage de destruction afin de donner une alerte avancée à nos troupes.

(3) La nuit, les positions sont modifiées de façon à concentrer le détachement plus près de l'ouvrage de destruction afin d'empêcher l'infiltration ennemie.

(4) Une réserve mobile est constituée afin de renforcer ou de contre-attaquer.

(5) Un point de contrôle est établi du côté ennemi pour surveiller le mouvement de toutes les unités en désengagement qui traversent le site. Les officiers de liaison affectés à ce point identifient les unités en désengagement.

(6) Un barrage routier est établi afin de contrôler le mouvement des réfugiés et un point de rassemblement est organisé du côté ennemi.

(7) Le chef du détachement de protection et le chef de l'équipe de mise à feu se trouvent au même endroit.

(8) Un autre point de mise à feu se trouvant du côté ennemi de l'ouvrage de destruction, est choisi et préparé. C'est le chef du détachement de protection qui décide s'il doit, compte tenu de la situation, envoyer des effectifs à cet autre point.

(9) On élabore des plans de contingence prévoyant le désengagement, dans diverses conditions, du détachement de protection se trouvant du côté ennemi de l'ouvrage de destruction.

PLAN DE TIR DÉFENSIF (TD)

PLAN DE TIR DÉFENSIF (TD)

1. **Généralités**. Le plan de tir défensif se compose d'une série d'objectifs à engager avec des armes précises. Le but visé est de s'assurer que le tir efficace de toutes les armes disponibles est dirigé sur l'ennemi qui attaque. Il y a deux types d'objectif:

   a. le TD rapproché, incluant le TA; et

   b. le TD en profondeur.

2. **TD rapproché**. Le TD rapproché brise l'assaut de l'ennemi au moment où celui-ci attaque, sur la ligne de départ ou pendant l'assaut. Ces objectifs sont choisis sur des approches dangereuses ou probables. En régle générale, le TD rapproché s'effectue à moins de 600 mètres de nos troupes. Pour chaque position d'équipe de combat, il ne doit pas y avoir plus de trois objectifs de TD rapproché. Dès qu'on dépasse ce nombre, on risque de surcharger les systèmes courants de contrôle du tir des mortiers et de l'artillerie, ce qui peut entraîner des temps de réaction plus longs.

3. **Tir d'arrêt (TA)**. Un ou plusieurs objectifs de TD rapproché peuvent être désignés, habituellement par le chef du groupement tactique, comme des zones vitales et requérant, par conséquent, une réponse immédiate. Les pièces sont chargées et pointées vers ces objectifs de TA lorsqu'ils ne tirent pas sur d'autres cibles.

4. **TD en profondeur**. Par TD en profondeur on entend les objectifs établis pour interrompre les pénétrations ennemies, détruire les réserves ainsi que les systèmes de commandement et de contrôle. C'est le commandant de la formation qui choisit ces objectifs.

5. **Autorisation d'engager des objectifs de TD**. Les commandants doivent éviter d'engager sans discernement des objectifs de TD rapproché afin de ne pas révéler inutilement les positions amies. C'est donc pour cette raison que la responsabilité du contrôle du tir est assumée par les chefs d'équipe de combat ou de groupement tactique.

PLAN DE SURVEILLANCE ET D'ACQUISITION D'OBJECTIFS

PLAN DE SURVEILLANCE ET D'ACQUISITION D'OBJECTIFS

1. **Généralités**. Un réseau complet de postes d'observation est déployé sur toute la largeur et la profondeur de la zone du groupement tactique Ce réseau est efficace, quelles que soient les conditions météorologiques et de visibilité, et possède des communications fiables. La transmission d'informations précises, depuis les postes d'observation vers le poste de commandement du groupement tactique, permet au chef de réagir rapidement aux changements de situation. Les postes d'observation contribuent à l'économie d'efforts en surveillant le terrain qui n'est pas observé par les sous-unités du groupement tactique. Contre un ennemi se déplaçant à pied la nuit, les postes d'observation, les patrouilles et les divers dispositifs de surveillance autonomes fournissent la surveillance requise. Contre un ennemi mécanisé, on a recours aux dispositifs de surveillance de longue portée et aux visées des armes.

2. **Troupes de surveillance**. Les troupes dont peut disposer le chef du groupement tactique sont la troupe ou le peloton de reconnaissance, les officiers d'observation avancés (OOA) et les contrôleurs du tir (CT). Il est évident que ces effectifs ne peuvent suffire à la tâche; on leur prête donc main forte en assignant des tâches de surveillance secondaires précises à tous les éléments du groupement tactique, y compris la réserve, le poste de commandement et les échelons. Les troupes qui ne sont pas en sous-ordre du groupement tactique, mais qui se trouvent dans sa zone, sont autant que possible mises à contribution; cependant, il peut être nécessaire de prendre des dispositions spéciales pour les communications. Enfin, on a recours aux patrouilles de reconnaissance et en attente pour couvrir les couloirs restants et donner l'alerte avancée. Le plan de surveillance et d'acquisition d'objectifs du groupement tactique intègre les ressources de la formation et celles des unités avoisinantes. Le déploiement d'un écran ou d'un élément de protection de la formation ne relève pas le groupement tactique de son obligation d'assurer sa propre sécurité.

3. **Planification**. Le plan de surveillance et d'acquisition d'objectifs de la formation prévoit:

   a. des zones de responsabilité,

   b. des tâches de surveillance et d'acquisition d'objectifs, y compris des véhicules téléguidés;

   c. des ressources ainsi que les limites imposées à leur utilisation;

   d. des mesures de contre-surveillance incluant -

      (1) le type d'équipement et le contrôle du tir,

      (2) la zone à l'intérieur de laquelle des restrictions sont imposées,

      (3) les mesures à mettre en application,

(4) les circonstances menant à la levée, au bris ou à la modification des mesures de contrôle, et

(5) les dispositions relatives à la délégation de l'autorité concernant la levée ou la modification des mesures de contrôle; et

e. la coordination au travers des limites; et

f. la coordination avec les plans de déception.

Ces points sont intégrés aux plans et aux ordres tactiques au sein du groupement tactique.

4. Les plans du groupement tactique tiennent également compte des mesures de contre-surveillance de la formation, notamment:

a. le déploiement et les zones de responsabilité;

b. l'utilisation des ressources, le jour et la nuit et dans des conditions de visibilité réduite;

c. les ordres pour tenir compte des changements dans les conditions de visibilité;

d. les méthodes de communication; et

e. les politiques relatives à l'éclairage pour l'acquisition et l'engagement d'objectifs.

5. Le plan de surveillance du groupement tactique est appuyé par un programme d'éclairage, tel qu'énoncé dans le plan de surveillance et d'acquisition d'objectifs de la formation. Le programme d'éclairage peut être limité en raison de la non disponibilité des pièces et des mortiers ou du manque de munitions. Cela signifie que certaines sous-unités doivent être préparées à combattre sans l'aide du tir éclairant fourni par les mortiers et l'artillerie.

6. La planification du tir éclairant commence au niveau de la sous-unité, avec les mortiers légers, les fusées éclairantes à main, les fusées pièges, les feux et les phares de recherche des chars. Ces derniers n'ont qu'une valeur limitée et possèdent de nombreux inconvénients. Ils ne sont utilisés qu'en dernier recours et leur emploi doit être le plus simple possible.

7. Après avoir préparé leur propre plan d'éclairage, les sous-unités étudient ensuite leurs besoins en matière de tir éclairant fourni par les mortiers et l'artillerie afin d'illuminer les zones d'abattage des chars et les approches ennemies les plus dangereuses qui se trouvent à l'intérieur de leurs limites. Ces demandes sont analysées au poste de commandement du groupement tactique dans le but:

a. d'éliminer le double emploi et l'interférence entre les escadrons et les compagnies;

b. d'inclure d'autres tâches du groupement tactique visant à couvrir les couloirs et les approches en profondeur de l'ennemi; et

c. d'assigner des armes aux tâches.

8. Comme les mortiers font partie de l'unité et offrent une réaction plus rapide, ils constituent la structure du plan d'éclairage des groupements tactiques d'infanterie, le tir éclairant de l'artillerie étant superposé ou assigné à des tâches secondaires.

9. **Coordination**. Le plan de surveillance et d'acquisition d'objectifs doit être coordonné aux autres plans d'appui, avec les unités adjacentes ainsi qu'avec le quartier général de la formation, et est parachevé par le chef du peloton ou de la troupe de reconnaissance.

10. **Commandement et contrôle**. Le système de commandement et de contrôle doit offrir simplicité et souplesse de sorte que le groupement lactique peut réagir rapidement et efficacement aux inévitables surprises et à la confusion caractéristiques des combats nocturnes. L'autorité relative à la mise en application du programme d'éclairage peut:

a. soit demeurer entre les mains du chef du groupement tactique jusqu'à ce qu'une attaque importante soit signalée; ou

b. soit être déléguée aux chefs des sous-unités, dès le début des opérations, parfois même avec le contact initial.

11. Quel que soit le niveau de commandement, le commandant maintient des communications avec les sources de surveillance et les unités de tir, et il contrôle également la consommation des munitions éclairantes par l'intermédiaire de son centre de coordination des feux d'appui. Une fois les plans de surveillance, d'éclairage et de tir établis, les sous-unités doivent, pour intégrer ces trois éléments, assurer une coordination détaillée et effectuer une préparation minutieuse.

PLAN DE CONTRE-MOUVEMENTS

PLAN DE CONTRE-MOUVEMENTS

1. **Généralités**. Le plan de contre-mouvements se compose de plans visant à renforcer, arrêter et contre-attaquer. Lorsque l'ennemi pénètre une position de combat, le commandant ordonne à sa réserve de renforcer la position, d'arrêter ou de contre-attaquer l'ennemi. La tâche assignée dépend de la situation.

2. **Renforts**. Les chefs des groupements tactiques fournissent des renforts aux sous-unités en déployant les chars, les chasseurs de chars, les AACLP et les AACMP de leur réserve ou des éléments en profondeur afin d'augmenter la sous-unité qui se trouve à la position de combat.

3. **Arrêt**. L'ennemi est arrêté par des forces en mouvement, habituellement l'infanterie, à partir de zones moins menacées, vers des positions secondaires où l'ennemi sera contenu.

4. **Contre-attaque**. La réserve du groupement tactique contre-attaque pour capturer le terrain perdu ou pour détruire l'ennemi. Les contre-attaques se font dans la foulée ou sont préparées:

   a. **Contre-attaque dans la foulée**. Elle est lancée à très bref préavis, avant que la situation tactique ne se soit stabilisée et ce, afin de reprendre le terrain perdu. Une contre-attaque dans la foulée peut être menée par une sous-unité à l'intérieur de sa zone défendue. Lorsque les conditions sont favorables, même une force relativement petite peut réussir une contre-attaque lancée sur un flanc exposé de l'ennemi.

   b. **Contre-attaque préparée**. Ce type de contre-attaque est planifié dans tous les détails et est mené par la réserve du groupement tactique afin de détruire l'ennemi une fois que celui-ci est contenu ou pour reprendre une position qui a été perdue. Si l'ennemi se révèle trop fort, la force de contre-attaque du groupement tactique peut être redéployée pour fournir des renforts ou comme force d'arrêt.

5. **Planification**. Le chef du groupement tactique prépare le plan de contre-mouvements en vue de défendre sa zone. Sa capacité à mener une contre-attaque dépend des ressources qui lui sont assignées. Il doit être parfaitement au courant des intentions du Commandant de la formation relativement à toute opération d'arrêt ou de contre-attaque qui pourrait être effectuée dans sa zone. La planification détaillée du contre-mouvement est complétée par le chef de la sous-unité chargée de l'exécution de la mission. Le chef de la réserve du groupement tactique termine la planification détaillée et la coordination de toutes les tâches de contre-mouvements qui lui sont assignées. La planification des contre-mouvements inclut:

   a. le choix et la reconnaissance des itinéraires, des positions d'attaque, des localités défendues, des positions d'arrêt et des positions de tir;

b. les besoins en matière d'amélioration ou d'entretien des itinéraires, y compris la négociation des obstacles;

c. les besoins en matière de tir d'appui et de défense antiaérienne;

d. les besoins en matière de surveillance des zones où auront probablement lieu les contre-mouvements;

e. les mesures de contrôle et de commandement; et

f. les répétitions de jour et de nuit.

Le poste de commandement du groupement tactique doit connaître le temps de réaction, de jour et de nuit, de chaque opération de contre-mouvement afin de réduire le nombre d'avis de mouvement et de s'assurer que les ordres de déploiement sont donnés au moment opportun.

PLAN DE DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE

PLAN DE DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE

1. C'est au quartier général de la formation que revient la responsabilité d'élaborer le plan de défense antiaérienne divisionnaire et de répartir les ressources de défense antiaérienne. Les groupements tactiques oeuvrent sous la protection de la défense aérienne de moyenne et haute altitude et peuvent recevoir l'appui des systèmes de défense antiaérienne de courte portée, si nécessaire. Le chef des éléments de défense antiaérienne détaché au groupement tactique joue le rôle de conseiller en matière de défense antiaérienne auprès du chef du groupement tactique et, à ce titre, il est responsable de la coordination de la défense antiaérienne active au sein de la zone de responsabilité du groupement tactique. L'alerte avancée d'une attaque aérienne lui est donnée par ses propres unités adjacentes et par le quartier général de la formation. Habituellement, les pièces sont utilisées pour protéger les chars du groupement tactique; les missiles de défense antiaérienne de zone assurent une couverture de protection à la zone et les armes de défense antiaérienne rapprochée protègent des objectifs précis, comme les ponts. La défense antiaérienne est la responsabilité de toutes les armes; c'est pourquoi le chef du groupement tactique élabore un plan de défense antiaérienne interarmes. Les points qui suivent sont incorporés au plan:

a. des sentinelles de défense antiaérienne sont postées,

b. les systèmes d'avertissement et de signalisation sont en place,

c. les systèmes d'avertissement. de défense antiaérienne sont mis en place, et

d. les règles relatives à l'engagement sont parfaitement claires.

Plusieurs parties du plan de défense antiaérienne interarmes figurent dans les IPO de l'unité.

2. Le chef du groupement tactique tient également compte des mesures de défense antiaérienne passives suivantes:

a. choix des emplacements;

b. dispersion;

c. camouflage et dissimulation;

d. discipline des pistes;

e. fortifications de campagne;

f. déception; et

g. alerte.

PLAN DE GUERRE ÉLECTRONIQUE (GE)

PLAN DE GUERRE ÉLECTRONIQUE (GE)

1. Le plan de GE est préparé et contrôlé par le quartier général de la formation. Les groupements tactiques ont très peu de latitude en ce qui concerne la modification de ce plan, en raison de la nécessité d'assurer une certaine continuité sur tout le front de la formation. Les groupements tactiques adoptent le plan dès son élaboration; cependant, les renseignements fournis par les groupements tactiques pendant les phases de préparation servent autant à l'état-major du groupement tactique qu'à celui du quartier général de la formation. Les groupements tactiques oeuvrant à proximité de la LAZB peuvent s'attendre à avoir des détachements de GE dans leur zone.

PLAN DE SÉCURITÉ

PLAN DE SÉCURITÉ

1. La sécurité fait partie du plan de défense du commandant. Les sous-unités et les autres unités en place doivent assurer la sécurité de leur propre zone. Les éléments administratifs doivent également s'acquitter de cette tâche. Le plan de surveillance et d'acquisition d'objectifs ainsi que le déploiement sur toute la largeur et la profondeur de la zone du groupement tactique, constituent des dispositifs d'alerte contre toute incursion ennemie. Toutes les unités doivent être prêtes à combattre les infiltrations, les patrouilles ennemies, les menaces aéroportées et aéromobiles ainsi que les pénétrations sur les flancs.

PLAN ADMINISTRATIF

PLAN ADMINISTRATIF

1. Le plan administratif est préparé et contrôlé par le quartier général de la formation. Le chef du groupement tactique effectue sa propre appréciation administrative afin d'optimiser l'utilisation de ses ressources et d'en obtenir d'autres, si nécessaire.

2. Il peut demander ou proposer l'entreposage de munitions et l'établissement d'entrepôts pour les armes anti-blindés, les munitions des chars et le matériel de défense. S'il prévoit de lourdes pertes, il peut recevoir une aide supplémentaire pour assurer l'évacuation.

3. Les facteurs administratifs suivants revêtent une importance particulière au cours des opérations défensives:

a. articulation;

b. commandement et contrôle des échelons administratifs;

c. prévision des besoins en ravitaillement;

d. méthodes de ravitaillement;

e. routes et mobilité;

f. prévision des besoins en matière d'entreposage de munitions;

g. besoins en matière de maintenance ou de récupération;

h. prévision du taux de pertes;

j. prisonniers de guerre;

k. décontamination; et

m. réserves.

LA DÉFENSE DANS DES CONDITIONS DE VISIBILITÉ RÉDUITE

LA DÉFENSE DANS DES CONDITIONS DE VISIBILITÉ RÉDUITE

GÉNÉRALITÉS

1. La visibilité peut être réduite en raison de l'obscurité, de la présence de brouillard, de précipitations, de poussière ou de fumée. Même si l'on connaît l'heure du lever et du coucher du soleil, il est habituellement impossible de prévoir les changements des conditions de visibilité provoqués par les conditions météorologiques ou l'emploi inattendu de fumée. Les chefs des groupements tactiques doivent tenir compte des conséquences que peut avoir une visibilité réduite lorsqu'ils préparent leurs plans défensifs.

NATURE

2. Combattre la nuit ou dans des conditions de visibilité réduite signifie:

   a. des changements dans la menace et les tactiques ennemies;

   b. des mouvements et des contre-mouvements qui nécessitent plus de temps;

   c. réduction des portées efficaces de surveillance;

   d. réduction des portées efficaces des armes;

   e. difficultés d'identification des amis ou des ennemis;

   f. possibilité d'occupation avancée des positions de combat, particulièrement celles qui se trouvent en terrain vital;

   g. addition ou redéploiement du matériel de surveillance afin de couvrir les obstacles, les couloirs ou le terrain-clé;

   h. déploiement de patrouilles, postes d'écoute et postes d'observation afin d'accroître la surveillance; et

   j. affectation de personnel à des armes possédant des capacités supérieures de surveillance et déploiement de ces armes.

PLANIFICATION

3. La planification des mesures à prendre en cas de visibilité réduite constitue une partie importante du plan de surveillance et d'acquisition d'objectifs et peut influer sur le plan défensif ainsi que sur le déploiement. Les chefs des groupements tactiques doivent prêter une attention particulière aux limites imposées aux armes et aux facteurs de planification inhérents aux conditions de visibilité réduite.

4. **Limites**. La visibilité réduite impose des limites aux armes de tir direct qui engagent les chars ennemis. Parmi les autres limites, il y a:

a. **Couverture du front**. Il peut arriver qu'il ne soit pas possible de couvrir efficacement toutes les zones d'engagement à partir des positions occupées sur les flancs. Les positions devront être modifiées et des patrouilles seront déployées pour identifier et localiser l'ennemi. Le plan de surveillance peut également nécessiter des modifications afin de couvrir les couloirs créés par la visibilité réduite.

b. **Portée de l'engagement**. Les portées des armes anti-blindés risquent d'être réduites, permettant ainsi aux chars ennemis de pénétrer.

c. **Menace des chasseurs de chars**. L'infanterie ennemie peut arriver à se rapprocher à une distance de lance-roquettes, spécialement dans les zones boisées et en terrain couvert.

d. **Mouvement**. Il faut plus de temps à nos réserves pour se déplacer dans des conditions de visibilité réduite. La connaissance du terrain, des briefings et une reconnaissance minutieuse peuvent minimiser le problème. Le mouvement des véhicules et des hommes en position défensive est réduit au minimum et les itinéraires des patrouilles ainsi que l'heure de leur départ et de leur retour doit être connue de tous.

e. **Modifications de la visibilité**. Si la brume se lève soudainement, les troupes qui avaient modifié leurs positions pour couvrir le front, risquent d'être prises à découvert. Il faut donc prévoir le retour aux positions primaires et effectuer la reconnaissance des itinéraires.

5. **Facteurs de planification inhérents aux conditions de visibilité réduite**. L'étude des conséquences de la visibilité réduite s'effectue au moment de la préparation du plan de surveillance et d'acquisition d'objectifs. Un mouvement d'importance n'est ni désirable, ni possible. Certaines positions au sein du groupement tactique et des sous-unités devront être modifiées. En planifiant ces ajustements, les commandants tiennent compte des facteurs suivants:

a. **Terrain**. On continue de concentrer le plus gros de l'effort sur le terrain vital et le contrôle du terrain-clé se poursuit conformément au plan opérationnel.

b. **Profondeur**. Il est important de maintenir la profondeur dans la position principale afin de contenir l'ennemi qui fait une percée ou contourne les éléments avancés. Cela signifie qu'il faudra désigner une réserve supplémentaire, des détachements anti-blindés et des équipes de chasseurs de chars pour oeuvrer en profondeur.

c. **Alerte avancée**. Il est absolument essentiel d'être alerté très tôt sur les effectifs et les itinéraires de l'ennemi. Dès qu'il est repéré, on le prend en filature. Les patrouilles en attente aident les éléments de reconnaissance rapprochée. Il faut connaître très tôt les réserves maintenues en vue des contre-mouvements car il ne leur faut pas beaucoup de temps pour se rendre à leur position.

d. **Obstacles**. Les obstacles créent beaucoup de confusion car l'ennemi peut difficilement déterminer leur étendue. Il est important que les obstacles soient couverts par le tir lorsque la visibilité est réduite. Les AACCP déployées à l'emplacement des obstacles et derrière ceux-ci ont toutes les chances possibles de vaincre les chars ennemis arrêtés.

e. **Réserves**. Il faut constituer une réserve à tous les niveaux, depuis la sous-unité en montant, afin de prêter main forte, de mener des contre-attaques dans la foulée et d'influer sur le cours du combat aux moments opportuns. Les réserves immédiates au niveau de la brigade et aux niveaux inférieurs peuvent être obligées de se déplacer d'une position à l'autre de sorte qu'elles peuvent réagir plus rapidement en cas d'engagement. Le combat dans des conditions de visibilité réduite souligne l'importance de pouvoir constituer des réserves supplémentaires.

f. **Ouverture du tir**. Les ordres du groupement tactique et de la sous-unité relatifs à l'ouverture du feu, des armes anti-blindés et portatives, nécessitent certaines modifications lorsque la visibilité est réduite. Les commandants doivent choisir entre la possibilité accrue de prendre l'ennemi par surprise et l'occasion manquée d'engager l'ennemi. Les chefs subalternes sont mieux placés pour déterminer le moment de l'ouverture du tir et l'autorité relative à l'engagement peut être déléguée au niveau du peloton ou de la troupe.

g. **Protection des chars**. Lorsque la visibilité est réduite, la tâche de protection des chars confiée à l'infanterie revêt une plus grande importance. L'infanterie doit tout particulièrement empêcher les équipes de chasseurs de chars ennemies de s'infiltrer dans les zones boisées.

6. **Déroulement**. Le succès du combat nocturne dépend d'une planification et d'une coordination minutieuses et repose sur des mesures de contrôle simples qui peuvent être modifiées de façon à s'adapter aux situations imprévues. Quel que soit le succès de la manoeuvre, il est presque inévitable que l'ennemi parviendra, dans la confusion de la nuit, à un certain degré de pénétration. Les sous-unités doivent donc être prêtes à tenir le terrain même si elles sont encerclées, à préparer des contre-attaques rapides afin de rétablir l'intégrité de leurs défenses et à harceler et à canaliser l'ennemi infiltré jusqu'à ce que les chefs des groupements tactiques puissent déployer d'autres sous-unités ou une réserve qui engageront l'ennemi; il faut souvent attendre jusqu'à l'aube pour que ce déploiement ait lieu.

7. Dans le combat nocturne, on essaie d'atteindre le juste équilibre entre l'exploitation de l'effet de surprise et le maintien de la sécurité. Il est évident qu'il faut éviter les défenses

compromettantes jusqu'à ce qu'on puisse surprendre l'ennemi par l'effet de choc réalisé par une forte puissance de tir. Cependant, si le tir est retenu trop longtemps, les défenses risquent d'être dépassées.

8. **Phase passive**. Le combat de nuit débute par une phase passive ayant pour but de conserver le plus longtemps possible l'effet de surprise. La décision d'ouvrir le feu est déléguée aux chefs des sous-unités dès qu'une attaque est imminente. Au fur et à mesure que l'ennemi approche, les chefs des sous-unités dépendent, au départ, des renseignements fournis par la formation et par les sources de surveillance contrôlées par le groupement tactique. La transmission rapide et précise de toutes les informations aux sous-unités est essentielle si l'on veut que les chefs des sous-unités prennent des décisions concernant les points suivants:

a. Déterminer quand et à quel endroit il faudra déployer les forces qui se trouvent dans les caches avant que les propres sources de surveillance de la sous-unité n'entrent en contact.

b. Voir si la menace que constitue la force ennemie peut être suffisante pour justifier le passage à la phase active, annulant par le fait même l'effet de surprise.

9. Si les chefs des sous-unités jugent que la menace est insuffisante pour justifier un engagement total, ils peuvent autoriser un tir d'éclairage et un engagement sélectifs à l'intérieur de l'ensemble du cadre de la phase passive, ce qui pourrait inclure une ou plusieurs des mesures suivantes:

a. engagements contrôlés par les OOA et les CT;

b. engagements contrôlés par des AACLP désignées utilisant des visées d'imagerie thermique; et

c. engagements contrôlés par des chars ou des chasseurs de chars à partir de positions en embuscade et ayant recours aux visées IT ou à la lumière blanche.

Si les renseignements concernant les mouvements ennemis sont douteux, les chefs des sous-unités devront peut-être demander un tir éclairant indirect et limité afin d'éclaircir la situation.

10. **Phase active**. Lorsque les commandants jugent que la force ennemie, trop importante pour être vaincue par des engagements sélectifs, s'approche de leur position, ils doivent demander l'éclairage indirect des objectifs et ordonner la phase active. Pour obtenir une bonne synchronisation, il faut une évaluation précise du rythme de l'avance de l'ennemi et du temps de réaction en vue de l'éclairage. Dès que le tir éclairant est efficace, toutes les armes entrent en jeu dès qu'elles ont un objectif. La politique relative au tir éclairant est strictement contrôlée, mais, dans les cas extrêmes, les chefs des sous-unités doivent être capables d'éclairer leurs zones d'abattage. Leur capacité à cet égard dépend de leur ingénuité et des efforts consacrés à l'établissement des sources d'éclairage locales pendant la phase préparatoire.

LA DÉFENSE DANS LES ZONES BÂTIES (CBT ZB)

LA DÉFENSE DANS LES ZONES BÂTIES (CBT ZB)

GÉNÉRALITÉS

1. La défense dans une zone bâtie se déroule en trois dimensions: en surface au niveau des rues, au-dessus du sol dans les bâtiments et sur les toits et sous la surface du sol, dans les égouts et les métros. La défense d'une zone bâtie menée avec détermination peut retarder pendant de longues périodes un ennemi plus fort et le contraindre à faire appel à un très grand nombre de troupes. Les principes fondamentaux qui régissent la défense d'une zone bâtie sont sensiblement les mêmes que ceux dont il est question à la section deux; toutefois, comme le contrôle est davantage décentralisé, un certain nombre d'aspects sont mis en lumière. Pour plus de renseignements, voir le manuel «Fighting in Built-Up Areas».

CARACTÉRISTIQUES

2. Le Cbt ZB se caractérise par:

   a. des champs de tir et d'observation limités;

   b. une mobilité réduite; et

   c. le combat rapproché.

PLANIFICATION

3. La défense d'une zone bâtie sous-entend:

   a. Des positions s'appuyant mutuellement, situées sur le périmètre et constituées de chars et d'armes anti-blindés. Les éléments de reconnaissance et les dispositifs de surveillance couvrent les couloirs entre les positions.

   b. Les centres de résistance en profondeur s'appuyant mutuellement sont groupés en une série de localités défendues possédant des réserves locales en vue de contre-attaques rapides. Une série de positions de combat sont préparées afin de permettre aux troupes de se désengager de leurs positions lorsqu'elles deviennent intenables.

   c. Une réserve est toujours prête.

2. La figure 4C-1 illustre de façon schématique la défense d'une zone bâtie par un groupement tactique.

3. Il faut prêter une attention particulière aux points suivants:

a. **Défense du périmètre**. Elle se compose -

(1) de postes d'observation d'artillerie et de CT placés pour couvrir les approches probables de l'ennemi;

(2) d'obstacles sur les approches (mines, déblais, fossés, barbelés, etc.);

(3) de chars et d'armes anti-blindés déployés par paires en positions de défilade afin de se fournir un appui mutuel; et

(4) d'un plan en vue du désengagement au moment opportun des chars et des armes anti-blindés pour former une réserve mobile et préparer des fossés antichars dans la zone arrière.

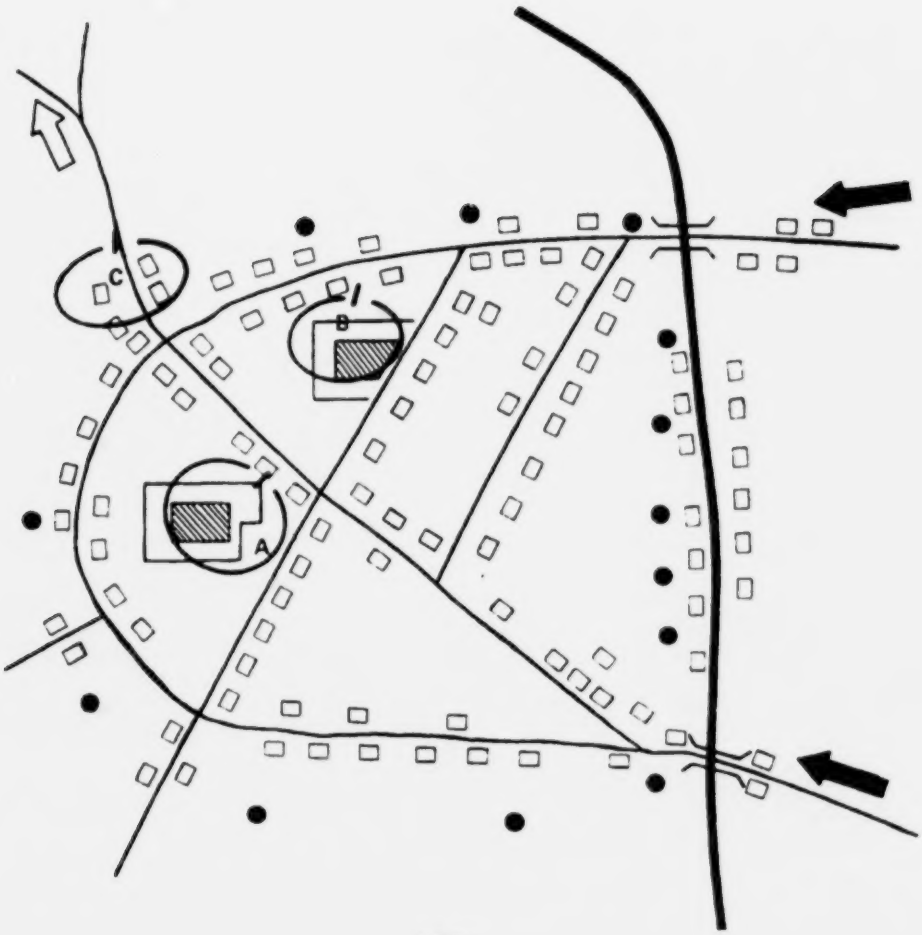

NOTA

1. **POSITIONS D'ÉCRAN • (ÉQUIPE DE COMBAT D)**
2. **LES ÉQUIPES DE COMBAT A + B TIENNENT LES BÂTIMENTS IMPORTANTS**
3. **L'ÉQUIPE DE COMBAT C PREND ET TIENT LES ITINÉRAIRES DE RENFORCEMENT ET DE RAVITAILLEMENT ET FOURNIT UNE RÉSERVE CENTRALE**

Figure 4C-1 Défense d'une zone bâtie par un groupement tactique

b. **Centres de résistance et localités défendues**. Il faut tenir compte des points suivants -

(1) Afin d'éviter la confusion entre les zones de responsabilité, les limites entre les localités défendues ne doivent pas être définies par des routes. Elles doivent plutôt être disposées de sorte que les lignes d'approches probables de l'ennemi convergent uniquement dans le secteur de responsabilité de l'une ou l'autre des localités défendues.

(2) Les patrouilles et les tireurs d'élite harcèlent l'ennemi sur toute la zone défendue et essaient de s'infiltrer dans les zones qui ont été dégagées par l'ennemi.

(3) Des localités défendues se composant de deux ou trois centres de résistance servent à arrêter les pénétrations ennemies. Le génie et les pionniers d'assaut préparent les centres de résistance, dégagent les champs de tir et érigent des obstacles.

(4) Toutes les localités défendues se constituent des réserves locales.

(5) La pénétration d'un centre de résistance par l'ennemi est immédiatement contre-attaquée afin d'empêcher l'ennemi de s'établir. Dès que l'ennemi a établi un centre de résistance, il peut être plus sage de rajuster notre position que de risquer une contre-attaque.

c. **Réserves mobiles**. Au niveau du groupement tactique, la réserve mobile se compose habituellement d'une sous-unité. Elle tire profit de l'avantage que possède le défenseur, soit la connaissance locale de la zone. Les principales tâches de la réserve consistent à -

(1) renforcer les localités défendues,

(2) arrêter l'ennemi en détruisant ses pénétrations entre les localités défendues, et

(3) contre-attaquer afin de reprendre les localités défendues qui ont été perdues aux mains de l'ennemi.

d. **Communications**. La défense d'une zone bâtie exige que l'on accorde une attention spéciale aux communications. Même si les lignes constituent le principal moyen de communications, celui-ci peut être interrompu par le tir de l'artillerie et les mouvements des troupes amies. L'utilisation de radios HF et UHF ainsi que la retransmission radio par hélicoptères devra probablement être considérée. Il faut également songer à avoir recours aux services des estafettes même s'il s'agit d'un moyen plutôt lent et moins précis.

e. **Administration**. Le peu de mobilité ainsi que le combat rapproché qui caractérisent les Cbt ZB exigent une planification novatrice en matière d'administration. L'autonomie administrative des localités défendues doit se prolonger sur de longues périodes. Il faut donc entreposer de grandes quantités de matériel ide combat.

LA DÉFENSE DANS LES FORÊTS

LA DÉFENSE DANS LES FORÊTS

GÉNÉRALITÉS

1. Même si la doctrine soviétique recommande d'éviter les zones boisées afin de ne pas ralentir le rythme de l'avance, certaines opérations au sein de ces zones sont inévitables. Les unités d'infanterie sont parfaitement préparées à la défense de grandes forêts; toutefois, les groupements tactiques peuvent être formés pour défendre des forêts qui ne constituent pas des obstacles pour les blindés. Compte tenu de la taille des arbres et de la distance qui les sépare ainsi que du réseau de routes et de pistes, les blindés peuvent arriver à se frayer un chemin au travers des forêts.

CARACTÉRISTIQUES

2. Le combat dans les forêts se caractérise par:

   a. la visibilité et les champs de tir réduits;

   b. le combat rapproché;

   c. la mobilité réduite;

   d. la difficulté pour les localités défendues de se fournir un appui mutuel; et

   e. une protection accrue pour les postes d'observation et de tir.

PLANIFICATION

3. **Généralités**. Les chefs des groupements tactiques peuvent se voir confier la tâche d'interdire l'accès à un secteur particulier de la forêt ou de tenir un secteur qui constitue un point stratégique dans le cadre du plan du commandant de la formation. Au cours de sa planification, le chef du groupement tactique doit s'attarder plus spécialement aux aspects suivants: terrains, observation, réserve, taille, obstacles et commandement et contrôle.

4. **Terrain**. En règle générale, les équipes de combat du groupement tactique ne peuvent se fournir l'appui mutuel. La défense se concentre sur la ligne d'avance la plus probable de l'ennemi et couvre le reste de la zone au moyen de patrouilles, tout en conservant une réserve. La défense se caractérise de la façon suivante -

   a. Elle doit reposer sur de fortes positions d'arrêt occupées par des sous-unités et placées pour assurer une défense périphérique. Ces positions peuvent se trouver à des jonctions de pistes, à l'emplacement d'obstacles naturels sur les approches probables de l'ennemi, en terrain élevé ou à des endroits à découvert.

b. Les positions de rechange sont planifiées, font l'objet d'une reconnaissance et, si possible, sont préparées.

c. Les sous-unités qui occupent les positions d'arrêt ne peuvent guère fournir d'appui mutuel sauf, peut-être, au moyen des champs de tir latéraux, des pistes et sentiers. La zone d'intervention doit être couverte par des patrouilles, des postes d'écoute et des dispositifs de surveillance.

d. La décision d'occuper l'orée de la forêt avec les chars et les armes anti-blindés afin de détruire l'ennemi dès son approche, doit être prise en tenant compte du risque d'une destruction rapide de ces éléments par les armes de tir direct et indirect ennemies. En raison de la visibilité réduite, il peut être nécessaire de contrôler le tir indirect au niveau du peloton et de la section.

5. **Observation**. Afin de pouvoir signaler très tôt toute tentative d'infiltration ou de contournement ennemi, des patrouilles sont déployées de jour et de nuit. Idéalement, ces patrouilles doivent demeurer à leur position pendant de longues périodes afin de minimiser les risques de détection par les éléments de reconnaissance ennemis.

6. **Réserve**. Une position de réserve est centrée sur un réseau de pistes et de sentiers afin de permettre un déploiement rapide pendant les contre-mouvements. Il faut songer à avoir recours aux tactiques d'infiltration si la réserve se déploie vers des zones impraticables pour les blindés.

7. **Taille**. La taille des localités défendues est réduite en raison des limites des portées d'observation et de l'obstruction des champs de tir.

8. **Obstacles**. On a recours le plus possible au génie et aux pionniers d'assaut pour interdire les itinéraires et élaborer des positions d'embuscade.

9. **Commandement et contrôle**. Il est impossible d'exercer un contrôle central; celui-ci dépend de l'initiative des chefs subalternes.

CHAPITRE 5

PASSAGE DES LIGNES

CHAPITRE 5

PASSAGE DES LIGNES

501. GÉNÉRALITÉS

1. Le passage de lignes est le mouvement d'une unité au travers d'une autre unité pour entrer en contact avec l'ennemi (passage vers l'avant) ou pour rompre le contact avec l'ennemi (passage vers l'arrière). Dans le présent manuel, on identifie les unités en cause de la façon suivante: le groupement tactique en mouvement et le groupement tactique en place.

2. Le mouvement d'un groupement tactique au travers d'un groupement tactique en profondeur ou au travers d'un groupement tactique avancé constitue une manoeuvre courante au cours des opérations mobiles. Le mouvement est plus compliqué lorsque le groupement tactique en place se trouve à une position défensive préparée, à l'intérieur d'un plan de barrières élaboré. Comme exemples, on peut mentionner le désengagement d'une force de couverture au travers de la zone de défense principale ou le lancement d'une contre-attaque délibérée.

3. Pendant le passage des lignes, des éléments des deux groupements tactiques sont temporairement concentrés dans la zone normalement occupée par un seul groupement tactique, les rendant ainsi tous les deux vulnérables aux attaques aériennes et de l'artillerie. Cette situation risque d'entraîner la confusion et de provoquer la perte de contrôle.

4. La question-clé à laquelle il faut répondre est la suivante: Qui commande les deux groupes si l'ennemi attaque pendant cette opération? C'est ce que nous verrons au cours des sections subséquentes.

502. CONTRÔLE ET COORDINATION

1. Le succès du passage des lignes repose sur l'établissement de bonnes mesures de contrôle et sur une coordination efficace entre les commandants en cause. Il faut tenir compte des points suivants au cours du processus de planification:

a. échange de plans ou d'information -

(1) situation tactique,

(2) action au contact,

(3) renseignement,

(4) obstacles,

(5) déception, et

(6) disposition;

b. mouvement --

(1) choix des itinéraires et des zones d'attente,

(2) emplacement et itinéraires au travers des obstacles,

(3) priorité relativement à l'utilisation des itinéraires et des zones d'attente,

(4) contrôle de la circulation et déploiement de guides,

(5) moments-clé pour le mouvement, et

(6) points de contact;

c. appui tactique -

(1) type et emplacement,

(2) moments-clé,

(3) contrôle, et

(4) positions d'attaque et lignes de départ en vue d'un passage des lignes vers l'avant;

d. soutien administratif -

(1) soins médicaux,

(2) matériel de combat,

(3) récupération des véhicules,

(4) police militaire,

(5) prisonniers de guerre,

(6) partage des zones administratives,

(7) emplacement des échelons et des unités de soutien, et

(8) contrôle des civils et des déserteurs; et

e. commandement et contrôle -

(1) moment et circonstance du changement de commandement

(2) communications, y compris les IET et les indicatifs d'appel,

(3) signaux d'identification et mots de passe,

(4) officiers de liaison et interprètes, si nécessaire, et

(5) mesures à prendre pour la reconnaissance.

2. S'il s'agit d'un passage des lignes vers l'avant, le chef du groupement tactique en mouvement demande aux chefs de ses sous-unités et aux chefs des troupes ou des pelotons d'effectuer la reconnaissance des itinéraires en vue du passage. Au cours d'un passage des lignes vers l'arrière, c'est le commandant-en-second qui se charge de la reconnaissance des itinéraires.

503. PASSAGE DES LIGNES VERS L'AVANT

1. Au cours de l'avance ou de l'attaque, le groupement tactique se déploie au travers d'un autre groupement tactique en contact avec l'ennemi ou s'il s'agit d'un groupement tactique de réserve, au travers d'un groupement tactique engagé, afin d'entreprendre la phase suivante de l'attaque. Dans les deux cas, la planification et la coordination empêchent la confusion et les retards, tout spécialement lorsque la visibilité est réduite.

2. Le plan se caractérise surtout par:

a. **Le choix des itinéraires**. Si possible, le groupement tactique en mouvement doit se déplacer au travers de zones qui ne sont pas occupées par le groupement tactique en place ou au travers de zones sur ses flancs. On évite ainsi de contingenter les zones avancées et de provoquer le tir ennemi. Les zones de rassemblement ne sont pas utilisées dans les zones avancées.

b. **Positions d'attaque**. Il faut choisir l'emplacement des positions d'attaque de façon qu'elles soient bien protégées par le groupement tactique en place, mais ne puissent nuire à son tir et à ses mouvements. Le groupement tactique en mouvement ne fait pas de pause lorsqu'il traverse le groupement tactique en place; il se rend directement à la ligne de départ.

c. **Mouvement**. Sur les itinéraires menant à la zone de responsabilité du groupement tactique en place et à l'intérieur de celle-ci, priorité est accordée au groupement tactique en mouvement. Le plan de mouvements est connu du groupement tactique en place et de ses sous-unités. Les guides, le marquage des itinéraires, les positions d'attaque, la ligne de départ et le contrôle de la circulation sont la responsabilité du groupement tactique en place. Le groupement tactique en mouvement peut aider à l'accomplissement de ces tâches.

d. **Passation du commandement**. Le moment et les conditions qui déterminent que la zone avancée devient la responsabilité du chef du groupement tactique en mouvement doivent être clairement établis par les deux commandants. Ce peut être à l'heure H ou tout juste avant l'heure H ou encore, lorsque le tir d'appui préliminaire commence. Le commandant de la formation peut également établir ce moment. Cela signifie que les patrouilles ou les postes extérieurs déployés par le groupement tactique en place, à l'avant de sa position principale, tombent sous l'autorité du chef du groupement tactique en mouvement jusqu'à ce qu'ils soient relevés ou qu'ils se désengagent.

e. **Appui tactique**. Le groupement tactique en place peut: lancer des attaques d'appui, fournir le tir direct et indirect, faire fonctionner l'équipement d'observation, mettre en brèche les barbelés et les champs de mines, fournir des guides, et prendre et tenir la LD.

504. PASSAGE DES LIGNES VERS L'ARRIÈRE

1. Ce mouvement a lieu lorsqu'un groupement tactique a terminé sa mission de force de couverture ou pendant un désengagement. Même s'il s'apparente au passage des lignes vers l'avant, il comporte plus de difficultés en raison des conditions suivantes:

a. la nécessité d'oeuvrer rapidement et le manque de troupes rendent difficiles la reconnaissance détaillée et la liaison;

b. le groupement tactique en mouvement peut avoir subi des pertes en termes d'hommes et de véhicules; et

c. le groupement tactique en mouvement peut être en contact rapproché avec l'ennemi.

2. Le passage des lignes vers l'arrière se caractérise par les points suivants:

a. **Tir d'appui**. Le groupement tactique en place fournit tout le tir d'appui possible au groupement tactique en mouvement. Des dispositions doivent être prises concernant le contrôle de ce tir.

b. **Passage au travers des obstacles**. Le groupement tactique en place indique aux équipes de liaison tous les itinéraires traversent les obstacles, fournit des guides et assure le contrôle de la circulation pour le groupement tactique en mouvement. On planifie un minimum de deux itinéraires par groupement tactique.

c. **Passation du commandement**. La coordination des mesures de contrôle est organisée de façon que l'unité en place assume le commandement jusqu'au moment convenu ou lorsque le groupement tactique en mouvement a passé une ligne de recueil convenue par les deux parties.

d. **Contrôle de la circulation**. Afin de réduire la congestion et d'empêcher une trop grande concentration de troupes, plusieurs itinéraires sont étudiés. Le contrôle de la circulation est fourni par le groupement tactique en place, et sur les itinéraires, le groupement tactique en mouvement a priorité. Le chef du groupement tactique en mouvement informe le chef de l'unité en place lorsque son groupe a dégagé la position.

e. **Rendez-vous ou zone de rassemblement**. Il faut éviter d'avoir recours à ces zones pour recueillir les sous-unités. Toutefois, si on les utilise, elles doivent se trouver suffisamment à l'arrière du groupement tactique en place pour ne pas nuire aux activités tactiques et administratives de ce dernier.

f. **Ligne de recueil**. Le commandant supérieur désigne une ligne de recueil pour indiquer à quel endroit le chef de la force en place assume le commandement. Cette ligne possède les caractéristiques suivantes -

(1) elle doit se trouver à l'avant du terrain où l'ennemi risque d'engager la position défensive principale par un tir d'observation;

(2) son emplacement doit être choisi de façon que les franchissements et les défilés utilisés par la force en mouvement puissent être protégés;

(3) elle doit se trouver dans une zone défensive afin d'empêcher un combat en retraite;

(4) elle doit être facilement identifiable sur le terrain;

(5) la zone derrière la ligne de recueil doit comporter de bons itinéraires latéraux afin de permettre l'utilisation d'autres points d'entrée; et

(6) elle doit comporter des centres de résistance pour faire croire à l'ennemi qu'il s'agit de la LAZB.

(505 à 599 Disponibles)

CHAPITRE 6

LA RELÈVE

CHAPITRE 6

LA RELÈVE

SECTION 1

INTRODUCTION

601. GÉNÉRALITÉS

1. La relève du groupement tactique s'effectue par le passage des lignes ou par la relève sur place. Au cours des opérations mobiles, la relève des groupements tactiques se fait le plus souvent par le passage des lignes vers l'avant ou vers l'arrière plutôt que par la relève sur place en raison de l'incertitude de la situation, du mélange des forces et du besoin de sécurité. On distingue les deux forces en cause de la façon suivante: la force en mouvement et la force en place. Le passage des lignes est traité au chapitre 5.

2. La relève a lieu lorsqu'une force:

   a. a réussi sa mission;

   b. est requise ailleurs pour mener des opérations ou est redéployée à une position plus avantageuse;

   c. est remplacée afin d'éviter l'épuisement des hommes;

   d. est incapable de poursuivre sa mission, ex. désengagement avant l'utilisation d'armes nucléaires; ou

   e. ne convient pas à la tâche subséquente.

3. Voici la façon la plus courante d'effectuer la relève:

   a. Etablir un élément de protection à l'avant de l'unité en place non entravée. Si l'activité ennemie le permet, il s'agit là de la forme la plus simple de relève (passage des lignes vers l'avant).

   b. Etablir le groupement tactique en mouvement en défense derrière le groupement tactique en place qui, alors, se désengage. Même si cette méthode offre une bonne sécurité au groupement tactique en mouvement, elle risque de créer une LAZB asymétrique; le terrain n'est peut-être pas approprié ou le terrain risque d'être abandonné inutilement (passage des lignes vers l'arrière).

602. RELÈVE SUR PLACE

1. La relève sur place a lieu lorsque la totalité de la force en place ou une partie de celle-ci est remplacée, à sa position, par une force en mouvement. La relève de la force en place s'effectue de la façon suivante:

   a. en ou hors contact;

   b. de façon délibérée dans le cadre d'une opération planifiée ou rapidement, en raison de l'urgence de la situation;

   c. par des forces égales ou inégales; et

   d. le jour, la nuit ou dans des conditions de visibilité réduite.

2. L'ordre des activités est le même qu'au cours d'un passage de lignes, sauf que le temps disponible pour la planification, la préparation et la conduite de la manoeuvre peut varier. Une relève rapide requiert une réaction prompte et peut commencer comme une activité de renforcement. La possibilité de confusion est inhérente à la relève puisque deux forces dotées de structures de commandement parallèles oeuvrent en même temps dans la même zone. Le but visé est de transmettre la responsabilité de la zone d'une force à l'autre, sans affaiblir la défense. Le présent chapitre traite de la relève sur place délibérée d'un groupement tactique en contact avec l'ennemi.

603. PRINCIPES

1. Voici les principes de guerre qui s'appliquent:

   a. **Surprise**. Les éléments qui contribuent à l'effet de surprise sont le secret, la dissimulation et la déception. Le secret est conservé par la poursuite normale de toutes les activités. La dissimulation s'obtient en effectuant la relève sur place dans des conditions de visibilité réduite. La déception est garantie par l'augmentation des activités dans une autre zone afin de distraire l'attention de l'ennemi.

   b. **Sécurité**. Les mesures de sécurité englobent: la réduction de la taille des détachements avancés et de leurs mouvements, la restriction des mouvements des véhicules et de l'utilisation des postes radio. Les dispositions relatives à la défense, y compris les patrouilles et les sentinelles, sont maintenues. Une réserve est constituée.

   c. **Coopération**. La coopération à tous les niveaux entre le groupement tactique en place et le groupement tactique de relève est d'une importance fondamentale. Les commandants coordonnent le déroulement détaillé de la relève: dispositions à prendre en vue des briefings, remise de renseignements, ordres, plans, matériel de défense, fournitures de combat et peut-être, de l'équipement.

SECTION 2

PLANIFICATION

604. DIRECTIVES DU COMMANDANT DE LA FORMATION

1. Le commandant de la formation ordonne la relève sur place et donne les directives suivantes:

a. l'heure à laquelle la relève doit être terminée et toute autre heure-clé;

b. les lignes de compte rendu, les itinéraires et les zones de rassemblement;

c. les dispositions à prendre en vue de la reconnaissance, de la liaison, du mouvement des détachements avancés, du contrôle de la circulation, des transmissions, y compris le contrôle des émissions;

d. les dispositions à prendre en vue de la déception, y compris le feu de l'artillerie, les mouvements dans les autres zones et les émissions électroniques;

e. les restrictions des mouvements;

f. peut-être, l'heure et les circonstances dans lesquelles le commandement est passé du chef du groupement tactique en place au chef du groupement tactique en mouvement; et

g. la politique relative à la remise du matériel de combat et de l'équipement.

2. **Procédure de combat**. Cette procédure de combat diffère de celle qui est reliée à l'occupation d'une position défensive normale parce que le plan de défense a déjà été mis en application et qu'ici, ce sont les mécanismes de la relève qui sont en jeu. Comme les manoeuvres de défense se dérouleront selon toute probabilité sous l'observation ennemie, les mouvements à couvert et la reconnaissance pendant toutes les étapes de la procédure de combat sont essentiels au succès de l'opération.

3. **Briefing initial et reconnaissance**. Sur réception de l'ordre d'avertissement, le chef du groupement tactique en mouvement se rend, accompagné de son groupe des ordres, à son RV avec le groupement tactique en place en vue des briefings. Les deux groupes doivent être disponibles pour donner des briefings aux sous-unités et pour la reconnaissance. Ensuite, le groupe des ordres se disperse pour reconnaître la zone de leur propre mission défensive, accompagné de préférence par leur commandant en place respectif. L'unité en place fournit des renseignements détaillés sur les dispositions et activités ennemies ainsi que sur les dispositions et plans amis.

4. **Planification et ordres**. Les chefs des deux groupements tactiques s'entendent sur le profil général de la relève et le chef du groupement tactique en mouvement commence une

reconnaissance et une planification détaillées. Le groupe des ordres se réunit à nouveau pour recevoir les ordres relatifs à la relève sur place et pour coordonner les plans en vue de la défense. Pendant ce temps, les chefs de peloton/d'équipage échangent des informations afin de connaître parfaitement le terrain, les itinéraires et les tâches défensives.

605. PRÉPARATION ET PLANIFICATION

1. Les chefs des groupements tactiques en mouvement et en place préparent conjointement des plans détaillés. Cependant, l'initiative de la planification et la responsabilité des fonctions d'état-major y étant relatives incombent au groupement tactique en mouvement afin que le groupement tactique sur place puisse concentrer ses efforts sur le combat en cours.

2. Les ordres de la formation précisent habituellement si la relève doit avoir lieu de jour ou de nuit. Dans la plupart des cas, on préfère effectuer la relève pendant la nuit puisqu'on a plus de chances d'obtenir un effet de surprise, même si le contrôle est plus difficile. Toutefois, d'autres facteurs comme la capacité du groupement tactique en place de tenir sa position peut dicter une relève de jour.

3. Au cours de leur planification, les chefs des groupements tactiques en mouvement et sur place évaluent les avantages et les inconvénients d'effectuer la relève le plus rapidement possible. Si celle-ci se fait rapidement, il y aura nécessairement beaucoup de bruit. Même si on peut la masquer, elle sera inévitablement décelée à une étape ou à une autre. La surprise repose donc sur la vitesse; l'opération doit être terminée avant que l'ennemi n'ait eu le temps de réagir. L'occupation initiale se fait par l'infanterie à pied, suivie par les forces mécanisées dès que la position est fermement tenue.

4. Le groupement tactique en mouvement adopte l'articulation, la disposition et les plans d'appui du groupement tactique en place. Cela simplifie et accélère à la fois la reconnaissance et la relève. L'articulation ou l'emplacement est modifié une fois la relève effectuée.

5. **Facteurs relatifs à la planification**. Dans le cadre des directives du commandant de la formation, toute planification détaillée englobe la sécurité, les heures-clé, l'ordre des activités et l'attribution des itinéraires et des zones.

6. **Sécurité et déception**. Cela signifie la poursuite des activités courantes comme les patrouilles, l'utilisation des dispositifs de surveillance, les transmissions radio et les mouvements des échelons. Lorsque la relève a lieu la nuit, le groupement tactique de relève assume la responsabilité des postes d'observation et des patrouilles jusqu'aux dernières lueurs du jour, la veille de la relève ou, alternativement, le groupement tactique en place laisse ses postes d'observation et ses patrouilles en place jusqu'au lendemain. Le groupement tactique de relève se déplace sous silence radio. La discipline relative au bruit et à la lumière est rigoureusement respectée. On peut avoir recours au tir de l'artillerie et au bruit délibéré des véhicules pour couvrir le bruit que pourrait provoquer la relève. Ces activités peuvent être intensifiées au cours des nuits précédant la relève afin de tromper davantage l'ennemi. Toutes les mesures de déception font l'objet d'une coordination avec le quartier général de la formation.

7. **Minutages**. Des plans sont élaborés à tous les niveaux en vue de la passation du commandement. En règle générale, les chefs des troupes/des pelotons en mouvement assument le commandement lorsque tous les chars/les sections ont été remplacés alors que le chef de la sous-unité ou du groupement tactique en mouvement assume le commandement dès que plus de la moitié de ses éléments subalternes ont terminé la relève. L'heure à laquelle cela se produit a été convenue par les deux commandants. D'autres heures-clé sont reliées aux tâches, aux ressources et aux facteurs qui influent sur l'ordre des activités.

8. **Ordre des activités**. La relève sur place se déroule en phases distinctes afin qu'une défense des plus efficaces soit maintenue tout au long de l'opération. Que les unités en profondeur soient relevées en premier par les sous-unités avancées ou que l'inverse se produise, cela dépend du temps disponible et des actions anticipées de l'ennemi. Même s'il était préférable que la relève de tous les éléments du groupement tactique se fasse en même temps, une telle procédure entraînerait un nombre inacceptable de troupes et de véhicules dans la zone. Voici les autres facteurs dont il faut tenir compte:

a. **Tir d'appui**. Lorsque la batterie d'appui direct est remplacée, les OOA de relève occupent leur poste pendant le jour ou les OOA en place demeurent à leur poste jusqu'à l'aube. La relève des contrôleurs du tir se fait de la même façon. Le peloton de mortier de relève occupe les plaques de base de l'unité en place. Cette dernière fournit le tir d'appui pendant la relève. L'unité en mouvement occupe des positions de tir à l'arrière de l'unité en place. Tout le tir d'appui fourni pendant la relève est contrôlé par le groupement tactique qui assume le commandement de la zone au moment où le tir est requis.

b. **Échange der matériel et d'approvisionnements**. Il est possible de simplifier la relève, de réduire le bruit et de rendre plus rapidement fonctionnelle l'unité de relève par la remise de matériel et d'équipement à la position même. En règle générale, les plaques de base des mortiers, le matériel défensif et les téléphones de campagne sont laissés à la nouvelle unité. En outre, parmi les autres articles qui peuvent être laissés ou échangés, on compte -

(1) le matériel de combat, tout particulièrement le matériel entreposé,

(2) les dispositifs de surveillance,

(3) les trépieds des MP, et

(4) tout autre équipement difficile à transporter.

9. La planification des mouvements englobe les aspects suivants:

a. des itinéraires séparés pour les unités en mouvement et les unités en place;

b. des itinéraires distincts pour les véhicules et les troupes à pied;

c. le marquage des itinéraires et le contrôle de la circulation qui sont habituellement la responsabilité de l'unité en mouvement jusqu'aux RV des sous-unités et qui sont ensuite assumés par l'unité en place à partir du RV vers l'avant;

d. la coordination, avec le quartier général de la formation, des mouvements, du contrôle de la circulation et des zones de rassemblement depuis la zone arrière jusqu'à la nouvelle position;

e. les zones de rassemblement et les itinéraires du groupement tactique et de la sous-unité à l'intérieur de la zone de l'unité en place;

f. les zones de débarquement;

g. les itinéraires et les RV des sous-unités et sous-sous-unités;

h. les lignes de compte rendu;

j. les ordres de marche; et

k. les heures-clé ou les instructions relatives au contrôle des mouvements.

SECTION 3

DÉROULEMENT

606. GÉNÉRALITÉS

1. Le déroulement de la relève varie en fonction de la vitesse à laquelle elle doit se faire. Si elle se fait rapidement, les chars et les TTB se rendent directement à la position en empruntant les itinéraires qui offrent le meilleur couvert possible. De son côté, l'infanterie stationne ses TTB aussi loin que possible à l'arrière et se rend à pied vers l'avant afin d'éviter d'être repérée. Tant que la relève de l'infanterie n'est pas terminée, les chars, les armes d'appui et les armes des TTB demeurent dans les zones d'attente. Dès que la relève de l'infanterie est terminée, les chars, les armes d'appui et autres commencent leur relève.

2. L'unité en mouvement procède comme suit (voir figure 6-1):

   a. Elle se déplace à partir de la zone de rassemblement le long d'un ou plusieurs itinéraires désignés, en ayant recours aux zones d'attente, si nécessaire. Il faut autant que possible éviter d'utiliser les zones d'attente afin que l'opération se déroule le plus rapidement possible.

   b. Au point de repère, les sous-unités se rendent aux RV où elles sont rejointes par les détachements avancés. On utilise les zones d'attente si les distances à parcourir sont grandes ou si plus d'une sous-unité empruntent le même itinéraire. La dernière zone d'attente peut également être le RV de la sous-unité.

   c. L'unité en mouvement se déplace, à partir des RV des sous-unités et en ayant recours aux guides de l'unité en place, vers les RV des troupes/des pelotons à partir desquels elle se rend à la position.

   d. Elle débarque dans des zones situées bien à l'arrière, le long des itinéraires des sous-unités ou à la cache de la sous-unité en place ou à la position de combat.

3. Dès que les positions sont occupées par la nouvelle unité, le groupement tactique en place se désengage alors sur un itinéraire distinct. Le désengagement est décrit à la section 4 du chapitre 4.

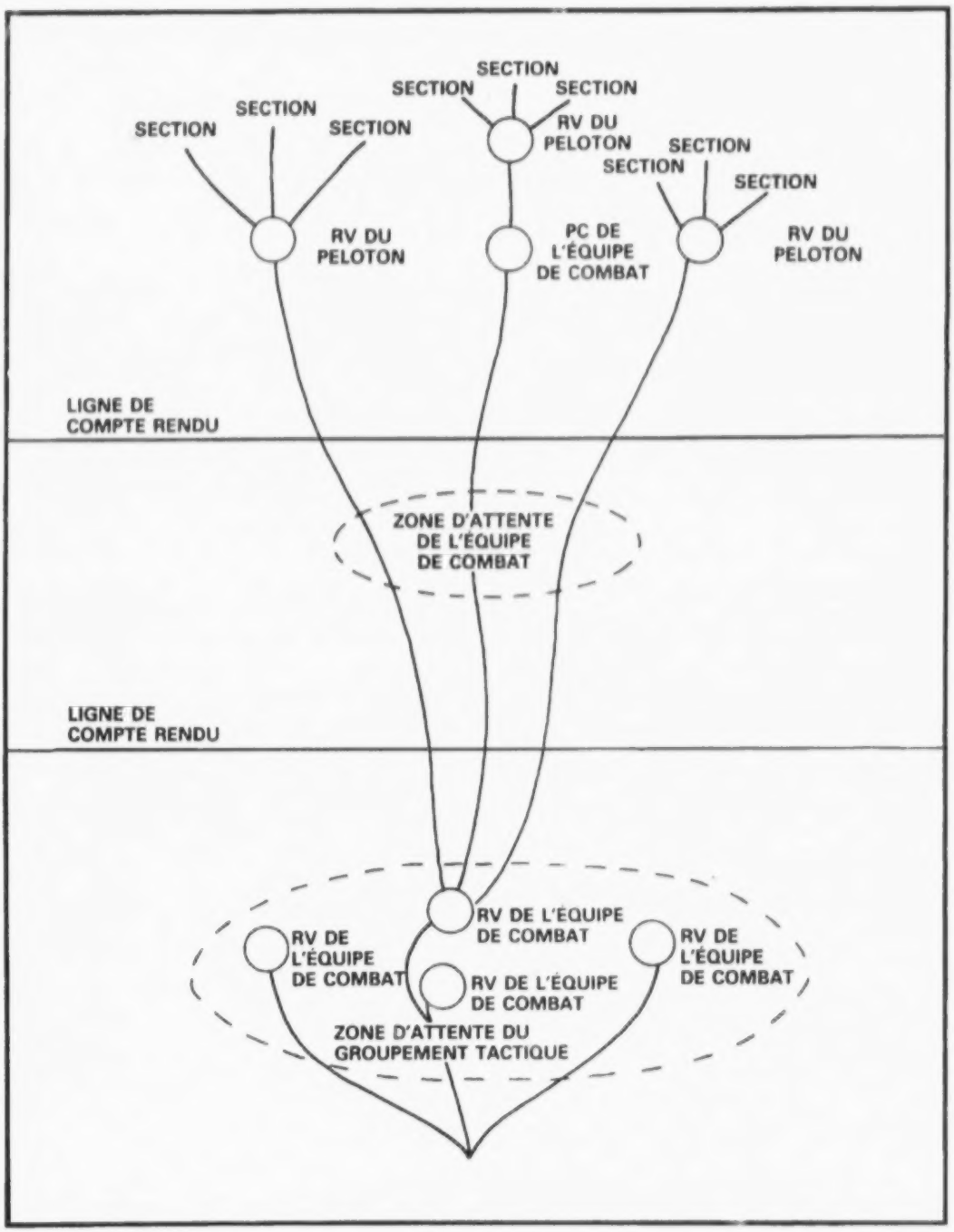

Figure 6-1 Relève sur place du groupement tactique

607. COMMANDEMENT ET CONTRÔLE

1. Tout au long de la relève, les chefs des unités en mouvement et en place se trouvent au même endroit. Si l'ennemi attaque pendant la relève, un des chefs assume le commandement de toutes les troupes qui se trouvent dans la zone jusqu'à ce que la relève puisse se poursuivre. Comme le silence radio est en vigueur, le groupement tactique en mouvement se fie surtout sur les ordres et directives pré-établis pour assurer le commandement et le contrôle. La ligne appartenant à l'unité en place est utilisée pour signaler les changements de commandement et les autres messages d'importance. Lorsque c'est nécessaire, le contrôle de la circulation s'effectue au moyen de prolongement des lignes de communications existantes.

(608 à 699 Disponibles)

CHAPITRE 7

LES OPÉRATIONS EN MILIEU NBC

CHAPITRE 7

LES OPÉRATIONS EN MILIEU NBC

SECTION 1

INTRODUCTION

701. GÉNÉRALITÉS

1. L'ennemi est prêt. à utiliser n'importe quelle arme NBC ou encore une combinaison de celles-ci pour atteindre son objectif. Le groupement tactique, de son côté, est prêt à combattre là où peuvent frapper individuellement ou en groupe, les armes classiques, nucléaires, biologiques et chimiques.

2. Le chef du groupement tactique n'est pas relevé de sa mission parce qu'il y a menace NBC. Lui et son état-major planifient de façon que les troupes puissent passer des conditions classiques aux conditions NBC sans perte significative de leur efficacité au combat ou sans avoir à apporter des modifications majeures au plan.

3. Pour cela, le chef du groupement tactique et son personnel de tous les niveaux doivent connaître parfaitement les caractéristiques, les effets et les procédures énoncés dans les Manuels de défense nucléaire, biologique et chimique. Les mesures défensives adoptées sont fonction de la mission, du terrain, des conditions météorologiques, de l'ennemi, du temps et de l'espace ainsi que de la capacité de nos troupes.

4. La défense contre les effets des armes NBC repose sur une pensée positive. Celle-ci est appuyée par un leadership fort à tous les niveaux et par un entraînement réaliste afin que les soldats aient confiance en eux-mêmes et en leur équipement.

702. LA MENACE

1. Les forces du PV sont bien entraînées et bien équipées pour oeuvrer en milieu NBC. Des organisations NBC sont prévues depuis le front jusqu'au régiment alors que les systèmes de tir NBC sont disponibles dans les formations, depuis le front jusqu'à la division. La doctrine du PV met l'accent sur l'utilisation massive des armes nucléaires sur toute la largeur et la profondeur des formations de l'OTAN. Les troupes tireront rapidement profit des poussées NBC grâce à une combinaison de forces de chars attaquant le front et les troupes aéroportées pendant que les unités aéromobiles mèneront l'assaut dans les zones arrière.

2. Même si l'artillerie du PV est réduite à la neutralisation des lignes de défense avancées afin d'appuyer une percée de blindés à des points choisis, le groupement tactique peut être attaqué en profondeur et détruit par un tir nucléaire de faible portée. Cela signifie donc que les groupements tactiques doivent être prêts à oeuvrer en milieu NBC, quel que soit leur déploiement.

3. **Objectifs nucléaires**. Ce sont de toute évidence les axes principaux d'avance qui recevront les plus grandes attaques nucléaires, alors que les attaques sur les axes secondaires et les flancs seront appuyées par le tir d'armes classiques ou par des attaques chimiques ou biologiques. Les objectifs recherchés sont, tout particulièrement:

a. les armes nucléaires (y compris toutes les armes d'artillerie pouvant tirer des munitions nucléaires);

b. les principaux systèmes de défense antiaérienne, y compris les aérodromes;

c. les installations de communications et de commandement;

d. les installations portuaires et de soutien logistique; et

e. les concentrations de troupes qui ont été identifiées et qui se trouvent à l'intérieur de zones pré-planifiées ou qui constituent des cibles d'occasion.

4. **Objectifs biologiques**. Les effets des armes biologiques dans une zone d'objectif donnée prennent plus de temps à se manifester et il est pratiquement impossible de les contrôler après leur déclenchement. Pour le groupement tactique, la menace que représentent les armes biologiques est différente de celle des armes nucléaires et chimiques; cependant, les objectifs stratégiques et en profondeur, tout comme les populations, sont très vulnérables à ce type d'attaque.

5. **Objectifs chimiques**. Les armes chimiques sont utilisées avec d'autres armes de destruction massive. Le PV possède un arsenal chimique complet ainsi que des vêtements protecteurs et du matériel de décontamination efficaces. Dans la zone de combat avancée, on peut s'attendre à une contamination par des agents non persistants qui seront répandus au cours d'attaques surprise appuyant des attaques principales menées contre les défenses avancées. Les groupements tactiques peuvent s'attendre à subir des attaques répétées avec des agents non persistants. En même temps, des agents persistants peuvent être répandus à l'arrière et dans les zones de communications contre des aérodromes, des ports et des cibles comme des zones administratives de brigade ou de division (ZAB, ZAD) et peut-être aussi sur les unités de flanquement adjacentes à l'axe principal de l'ennemi, dans la zone de combat. Lorsque les forces ennemies sont en défense, on peut s'attendre à ce qu'elles utilisent des agents chimiques contre les groupements tactiques qui attaquent, en vue principalement de les ralentir et de les canaliser.

703. COMMANDEMENT ET CONTRÔLE

1. Les effets des armes NBC détériorent et interrompent les communications, menaçant ainsi le commandement et le contrôle. L'impulsion électromagnétique peut causer des dommages permanents au matériel électronique; il faut donc prendre des mesures afin de protéger les systèmes de communication. Dans ces circonstances, il est fondamental que le commandant comprenne quelle est sa tâche et connaisse toutes les intentions futures de son commandant

supérieur. Ainsi, il peut poursuivre ses opérations sans communications, du moins pour de courtes périodes de temps.

2. Le vide soudain et confus que provoquent les effets des armes NBC exige une prompte réaction de la part du commandant et de son état-major. Divers expédients peuvent être nécessaires, y compris la diffusion d'ordres et d'IPO fragmentaires, pour régler les questions suivantes:

a. Quand mettre en application la règle de survie GBC?

b. Quand les troupes commencent-t-elles à prendre des comprimés de bromure de pyridostigmine à toutes les huit heures?

c. Quand et à quel endroit les troupes changent-elles leurs vêtements protecteurs, y compris le filtre du masque, si nécessaire?

d. Comment l'ordre sera-t-il communiqué et quelle est la procédure à employer?

e. Quand, à quel endroit et sous le contrôle de qui les troupes pourront-elles assouvir les fonctions naturelles de l'organisme?

f. Quand, par qui et à quel endroit les tests de détection seront-ils effectués?

g. Quand, par qui et à quel endroit le contrôle aura-t-il lieu?

h. Quand, à quel endroit et comment les articles contaminés seront-ils éliminés et quels sont ces articles?

j. Quand la décontamination opérationnelle aura-t-elle lieu et jusqu'à quel degré?

k. Qui décide de l'emplacement des sentinelles NBC et du moment de leur déploiement?

m. Quelles alarmes sont utilisées et quels sont les endroits où elles devraient être placées?

SECTION 2

MESURES À PRENDRE POUR LA DÉFENSE NBC

704. GÉNÉRALITÉS

1. Le plan NBC du groupement tactique comporte trois parties principales, soit les façons d'éviter le danger, la protection (individuelle et collective) et la décontamination.

2. **Façons d'éviter le danger**. Il est impossible d'éviter complètement le danger; cependant, des mesures passives comme le camouflage, la dissimulation et la dispersion peuvent permettre aux troupes de s'y soustraire partiellement. Les autres moyens d'éviter les effets NBC sont:

   a. le contrôle de la contamination;

   b. la détection, l'identification et le marquage des zones contaminées;

   c. la diffusion d'alertes de communication;

   d. la modification de l'emplacement ou de l'itinéraire vers une zone non contaminée; et

   e. la mise à jour régulière du niveau d'exposition aux rayonnements.

3. **Protection (individuelle et collective)**. Lorsque les troupes sont exposées aux dangers NBC, elles sont équipées du matériel de protection approprié afin de minimiser les effets des armes utilisées. Le chef du groupement tactique sait que l'équipement de protection individuel, y compris les traitements prophylactiques et thérapeutiques, sont essentiels à la survie. Il faut également des installations de protection collective afin de protéger le matériel et les installations-clé, de permettre l'accomplissement de certaines activités (ex. chirurgie et réanimation) et de donner au personnel des périodes régulières de repos alors qu'il porte les vêtements de protection de guerre chimique complets.

4 **Décontamination**. Le chef du groupement tactique évalue le degré de décontamination requis pour qu'il accomplisse sa mission et limite les pertes en personnel. Lorsqu'il y a contamination, il peut être nécessaire de décontaminer immédiatement, partiellement ou complètement, le personnel et le matériel.

705. OPÉRATIONS DE DÉCONTAMINATION

1 Les lignes directrices qui suivent régissent les opérations de décontamination:

   a. l'auto-décontamination doit se faire dans la plus grande mesure possible;

   b. le militaire est responsable de la décontamination immédiate de sa personne, de ses vêtements, de son équipement et de son arme personnelle;

c. le chef du groupement tactique doit fournir des instructions de décontamination à ses troupes; et

d. c'est au commandant de brigade qu'il incombe d'ordonner la décontamination complète et de coordonner la décontamination complète des unités non en contact dans les «zones propres».

2. Les opérations de décontamination se classent de la façon suivante:

a. **Décontamination immédiate**. Cette opération consiste à décontaminer le corps, les vêtements et l'arme et, le cas échéant, la zone immédiate que le militaire est sur le point d'occuper. Ce processus de décontamination est entrepris par le militaire, à la suite d'une attaque, et au moyen des ressources immédiatement disponibles.

b. **Décontamination opérationnelle**. Cette opération consiste à enlever ou à neutraliser les contaminants qui se trouvent sur le matériel des sous-unités, les armes collectives, les parties de véhicules comme les écoutilles, les portières, dans les zones communes ou les zones stratégiques que doivent occuper les troupes pour accomplir leur mission. Cette décontamination est amorcée par le chef du groupement tactique ou ordonnée par le commandant de brigade et s'effectue au moyen du matériel et des décontaminants disponibles au sein du groupement tactique. Le niveau de décontamination opérationnelle réalisé est fonction de la situation tactique.

c. **Décontamination complète**. Il s'agit de l'enlèvement ou de la neutralisation complète des contaminants de sorte qu'il n'existe plus aucun danger pour les troupes non protégées. La décontamination complète s'adresse aux unités non en contact qui se trouvent dans une «zone propre». La décontamination complète est ordonnée par le commandant de brigade ou de division, coordonnée par leur quartier général respectif et effectuée par leurs éléments de soutien au combat. L'établissement d'un centre de décontamination incombe aux officiers d'état-major NBC G3 de tous les quartiers généraux des formations en cause. L'officier NBC du groupement tactique doit diriger les sous-unités vers le centre de décontamination. On a recours à la police militaire de la brigade et de l'unité ainsi qu'aux éléments de reconnaissance pour diriger la circulation, marquer les itinéraires, faire des relevés NBC et effectuer la reconnaissance.

SECTION 3

CONCEPT DES OPÉRATIONS

706. AVENUES OUVERTES AU CHEF DU GROUPEMENT TACTIQUE

1. Le chef du groupement tactique a le choix entre deux options lorsque son unité est attaquée:

a. **Option 1 - Relocaliser**. Si le chef décide que la mission peut être accomplie plus efficacement depuis une nouvelle position non contaminée, il recommande cette option au commandant de brigade. Le mouvement vers la zone non contaminée ne commence pas tant que les retombées n'ont pas cessé, sauf que de courts déplacements vers des zones dont la contamination ne représente pas un danger pour la vie, peuvent avoir lieu. Toutes les mesures de décontamination nécessaires pour éviter de transporter les contaminants doivent être prises avant d'occuper la nouvelle zone propre.

b. **Option 2 - Demeurer en place**. La manoeuvre du groupement tactique peut être tellement importante que la brigade ou la division décide que la position contaminée ne peut être évitée. Une fois que la décision de rester est prise, le chef du groupement tactique évalue le niveau de décontamination nécessaire pour lui permettre d'accomplir sa mission. Les efforts déployés pour la décontamination sont très coûteux en termes de main-d'oeuvre, de temps et de logistique et une fois que tout est décontaminé, ces efforts risques d'être annihilés par la poursuite des attaques NBC.

2. La présence de dangers toxiques sur le champ de bataille commande la prise de décisions concernant le recours ou non aux mouvements mécanisés. Le risque d'exposer les troupes protégées en les faisant débarquer dans des zones contaminées peut contrebalancer l'inconvénient que représente le confinement à bord des véhicules. Le commandant peut décider de débarquer l'infanterie afin d'obtenir une puissance de tir supplémentaire. En derniers recours, le chef du groupement tactique doit, quand il prend cette décision, analyser le profil de la contamination, les risques ainsi que la nature et la durée de l'opération. Lorsque l'infanterie débarque dans des zones contaminées, cette manoeuvre a un impact significatif, soit immédiatement caractérisé par une réaction plus lente de la part des éléments de manoeuvre, soit plus tard, au cours de la phase de croisière de l'opération. La contamination à l'intérieur des véhicules oblige les soldats à demeurer au niveau de protection élevé pendant de plus longues périodes.

707. IMPACT SUR LE PERSONNEL

1. Le but visé en milieu NBC est de survivre et de vaincre l'ennemi. La tension due au combat, la chaleur, l'hyperventilation et le manque de sommeil constituent les principaux facteurs qui influent sur le rendement du soldat au cours d'une opération prolongée. Le port des vêtements protecteurs accroît ces inconvénients ainsi que les autres tensions et stress qui y sont reliés. Les militaires ne peuvent constamment porter l'ensemble des vêtements protecteurs. Les besoins du

service, la chaleur, la tension psychologique et les besoins humains élémentaires, nécessitent la variation des niveaux de protection ordonnés.

2. Non seulement un milieu chimique soutenu influe-t-il sur l'emplacement des sous-unités et limite-t-il la disponibilité des itinéraires, mais il influence également l'utilisation des réserves. Le chef du groupement tactique ne doit songer à avoir recours à sa réserve pour fournir des renforts que si l'efficacité de l'unité avancée tombe à un niveau critique. Cela signifie que le groupement tactique risque de ne pas avoir de réserve pendant un certain temps; ou alors il devra combattre avec une réserve «contaminée» si la situation l'exige. Si une unité est obligée de combattre «contaminée», cela a un effet sur la durée de l'opération. L'état-major du groupement tactique doit prévoir le temps requis pour reconstituer des réserves viables et rétablir l'efficacité générale de l'unité.

SECTION 4

PLANIFICATION

708. PLANIFICATION

1. Le chef du groupement tactique obtient du quartier général supérieur, des informations concernant la menace NBC qui pèse sur son unité. Lorsque l'utilisation d'armes NBC est imminente ou, lorsqu'elles sont déjà utilisées dans la zone (niveau de menace élevé), le chef du groupement tactique analyse l'appréciation du G2 sur les objectifs NBC probables de l'ennemi et demande conseil à son officier NBC. A partir de ces renseignements, il peut modifier la disposition de son unité et déployer ses alarmes NBC automatiques ainsi que ses sentinelles NBC. De même, il évalue les conséquences que pourraient avoir un très grand nombre de pertes et de lourds dommages causés au matériel ainsi que le degré de décontamination réalisable aux différentes étapes de cette tâche.

2. Le chef du groupement tactique qui fait face à des dangers toxiques significatifs, doit tenir compte des effets de ces dangers. Lorsque les profils de contamination sont tracés, le calque obtenu lui indique la concentration d'agents chimiques dans sa zone de manoeuvre. Lorsque les concentrations d'agents toxiques sont trop élevées, il étudie la possibilité de déplacer les équipes de combat aux positions de rechange ou de choisir des itinéraires qui présentent moins de risque. Dans leur appréciation, les membres de l'état-major identifient le terrain-clé de l'opération, mais qui est contaminé ou qui risque de l'être. lis évaluent le risque que représente l'occupation et la détérioration du rendement qui y est inhérent par rapport à un plan de manoeuvre de rechange. Ensuite, le chef du groupement tactique en évalue les conséquences.

3. Après avoir fait cette évaluation, le chef du groupement tactique ordonne à ses sous-unités de prendre des mesures défensives NBC. Avec ses mesures, il s'assure que:

   a. ses troupes et leur équipement profitent d'un couvert de protection; et

   b. les troupes ont reçu une alerte avancée et sont capables de prévoir les effets des attaques NBC ennemies.

709. FACTEURS DONT IL FAUT TENIR COMPTE

1. Le chef du groupement tactique tient compte des facteurs suivants lorsqu'il fait son appréciation de la situation et qu'il prépare son plan:

   a. la situation tactique NBC du moment;

   b. la mission;

   c. l'impact des victimes NBC et. du matériel endommagé sur la capacité de l'unité à accomplir sa mission;

d. l'identification du type, du degré et de la persistance du danger;

e. l'influence des conditions météorologiques et du terrain sur la menace NBC;

f. l'impact d'une menace biologique ou chimique prolongée sur le moral de l'unité et les manoeuvres limitées des troupes lorsque le vêtement protecteur NBC complet ou partiel est porté;

g. le temps requis et dont on dispose pour réagir au danger NBC, y compris le temps de protection approximatif que peuvent encore offrir les systèmes de défense NBC;

h. les efforts nécessaires pour éliminer ou réduire le danger de contamination NBC;

j. l'impact du niveau de rayonnements, y compris les zones «interdites» et «non interdites», le temps requis pour traverser ou demeurer dans les zones dont les niveaux de dose d'irradiation sont acceptables;

k. le niveau d'exposition aux rayonnements de l'unité;

m. la capacité de l'unité à réduire le danger ou la disponibilité de spécialistes NBC;

n. l'habileté à éviter le danger;

p. le soutien logistique, y compris le recomplètement des fournitures;

q. l'exploitation de la situation par l'ennemi utilisant des armes classiques immédiatement après les attaques NBC; et

r. la vulnérabilité aux attaques NBC subséquentes et probabilité de ces attaques.

2. Les restrictions suivantes concernant le port du vêtement de protection chimique doivent être analysées au moment de la planification ou de la conduite des opérations en milieu chimique:

a. la fatigue causée par la chaleur peut se produire parmi les troupes qui effectuent de durs travaux ou qui travaillent dans des conditions de température et d'humidité élevées;

b. la respiration difficile, les températures corporelles élevées et la tension psychologique ont tendance à provoquer une fatigue excessive;

c. les activités faisant appel à tous les sens ou des activités connexes faisant appel à la dextérité manuelle, l'acuité visuelle ou les communications en phonie, sont plus difficiles à accomplir;

d. les besoins essentiels commet, manger, boire, panser les blessures, uriner et déféquer doivent être respectés; et

e. au fur et à mesure que la fatigue s'installe, le stress provoqué par le seul port du masque peut devenir le facteur limitatif principal.

3. La règle à suivre est de double-r le temps normalement attribué à la plupart des activités.

SECTION 5

CONDUITE DES OPÉRATIONS

710. GÉNÉRALITÉS

1. Même si les dangers NBC peuvent ralentir le rythme et la fréquence des activités, leur impact peut être atténué par la mise en application de mesures de défense et de protection NBC. Le chef du groupement tactique doit prendre les précautions nécessaires avant d'engager ses troupes.

711. MENACE CHIMIQUE PAR RAPPORT À LA PROTECTION

1. Il est très important que le niveau de le menace soit correctement évalué en raison de son impact sur les troupes. Les mesures de protection sont ordonnées par le chef du groupement tactique d'après son appréciation. Les divers niveaux de protection peuvent être ordonnés à l'intérieur de la zone du groupement tactique.

2. **Niveaux de protection axés sur la menace (TOPP)**. La figure 7-1 indique les niveaux de protection individuels et collectifs appropriés à la menace.

3. **Limites**. Le port prolongé de tous les vêtements de protection (TOPP élevé) contre la guerre chimique peut nuire au rendement des hommes et, par conséquent, annihiler le but pour lequel ces vêtements ont été conçus. Compte tenu du niveau de menace NBC déclaré, les troupes sont informées du niveau minimum acceptable de protection, c'est-à-dire TOPP faible, moyen ou élevé. Le port de l'ensemble de guerre chimique pendant des périodes continues, illimitées au niveau de protection élevée n'est pas toujours nécessaire. Compte tenu de la menace immédiate, il peut être sage et parfois même nécessaire de permettre aux hommes de retirer certaines parties de l'ensemble de protection. Même si les commandants locaux ordonnent le niveau minimum acceptable, le militaire peut devoir adopter un niveau de protection plus élevé si la situation l'exige. Si le commandant doit choisir entre la prévention et des victimes de la chaleur, il est préférable qu'il choisisse la première option car il est presque certain que les victimes de la chaleur survivront et retourneront au combat.

NIVEAUX DE PROTECTION NBC (TOPP)

Menace NBC	*Niveau de protection*([1])	*Protection individuelle*([2])	*Protection collective*
L'ennemi possède une capacité offensive NBC, mais rien n'indique qu'il y aura recours dans l'avenir immédiat.	Faible	Le personnel doit transporter l'équipement de protection individuelle (EPI) ou celui-ci doit être directement disponible. Protection oculaire tel que requis et approprié.	Vérifier régulièrement l'équipement de protection collective (EPC) afin de s'assurer qu'il est complet et en bon état.
Des armes nucléaires ou des armes chimiques/ biologiques ont été utilisées dans une autre zone ou tout indique que l'ennemi y aura recours dans un avenir immédiat.	Moyen	Nucléaire - Niveau de protection faible. Chim/Bio - Port de l'ÉPI, sauf les gants et le masque - Observer la règle de survie GBC.	Vérifier les systèmes de protection collective fixes et mobiles. Les unités mobiles désignent les emplacements où seront installés les systèmes de protection collective portatifs et les abris de protection, et les érigent si la situation tactique le permet. Si possible, le personnel et l'équipement doivent demeurer à couvert afin d'éviter la contamination liquide ou les retombées.
Attaque nucléaire ou attaque chimique ou biologique imminente.	Élevé([3])	Nucléaire - Niveau de protection faible. Chim/Bio - Port de l'ÉPI complet.	Placer les systèmes de protection collective fixes et mobiles en état opérationnel (y compris les véhicules de combat) et, si c'est possible du point de vue tactique, ériger les abris de protection collective portatifs des unités mobiles.

NOTA

1. Le niveau de protection (TOPP) d'une zone particulière est déterminé par le commandant concerné une fois qu'il a analysé la menace locale, la température ainsi que la mission/les tâches des unités en cause.

2. À l'intérieur de chaque niveau de protection (TOPP), il est possible de réduire davantage la protection individuelle si des conditions spéciales le justifient:

   a. le personnel se trouve à l'intérieur de véhicules de combat ou d'installations offrant une protection collective; et

   b. les exigences des tâches à accomplir imposent une réduction du niveau de la chaleur corporelle.

3. Ainsi, un commandant peut ordonner un niveau de protection (TOPP) moyen même si le niveau de menace ordonné par le quartier général supérieur est élevé. Le port du masque est ordonné sur réception d'une alerte chimique ou biologique ou lorsque la position est attaquée.

Tableau 7-1 Niveaux de protection NBC (TOPP)

712. COMPTE RENDU ET AVERTISSEMENT

1. Pour être en mesure d'évaluer l'impact des attaques NBC, les comandants de tous les niveaux doivent obtenir à temps des renseignements précis à leur sujet. A cet effet, une organisation de compte rendu et d'avertissement NBC dotée de personnel Qualifié et compétent a été mise au point.

2. La duplication des comptes rendus NBC est inévitable, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une attaque nucléaire. Afin d'éviter la confusion et les comptes rendus en double, ceux-ci doivent faire l'objet d'une coordination minutieuse par les unités et les formations avoisinantes. Les centres de cueillette et de sous-cueillette au niveau de la formation assureront la coordination de l'organisation de compte rendu et d'avertissement NBC.

3. Les responsabilités des unités concernant la signalisation et la communication des zones de danger et des attaques NBC doivent être clairement énoncées dans les instructions permanentes d'opérations, conformément à l'ATP 45 que l'on peut se procurer dans toutes les unités.

713. MESURES DÉFENSIVES QUE DOIT PRENDRE LE CHEF DU GROUPEMENT TACTIQUE

1. Le chef du groupement tactique peut mettre en application tout un éventail de mesures pour réduire la dégradation que provoque le fait de demeurer dans un milieu NBC pendant une longue période de temps:

a. réduire le niveau de protection individuelle en fonction du danger, de la température et des tâches à accomplir;

b. assurer un roulement du personnel affecté à des tâches requérant un travail manuel exigeant;

c. ordonner des périodes de repos plus longues et plus fréquentes afin de permettre la dissipation de l'accumulation de la chaleur corporelle;

d. avoir recours aux véhicules et aux machineries afin de réduire le travail manuel;

e fournir un approvisionnement adéquat en eau potable afin de permettre au personnel de boire davantage;

f concevoir des méthodes afin de faciliter l'identification du personnel, de son grade ou de son poste et de son unité ou sous-unité; et

g réduire le niveau d'exposition) individuelle en assurant la rotation du personnel entre les zones exposées et les zones de protection individuelle.

2. Toutes les troupes devraient connaître les caractéristiques suivantes du matériel de protection:

a. Toute injection d'atropine-oxime supplémentaire nécessitera, selon toute vraisemblance, un suivi médical.

b. La combinaison de guerre chimique ne protège pas contre les rayonnements. La dose de rayonnements doit être contrôlée.

c. Des agents neurotoxiques peuvent prendre la forme d'agents chimiques CS (agents utilisés pour le maintien de l'ordre ou agents vomitifs). Une dose suffisante de CS peut provoquer des vomissements. La personne atteinte a alors tendance à enlever son masque; par conséquent, elle respire le mélange de gaz CS/neurotoxique et meurt. Ne jamais enlever le masque GC à moins de se trouver à l'intérieur d'une installation de protection collective.

d. Les agents vomitifs ne peuvent être détectés autrement que par l'odeur.

e. Le chlore est un décontaminant efficace. Du chlore liquide dilué peut neutraliser les gouttelettes d'agent moutarde sur les masques. Il est très important de décontaminer les masques très rapidement car le gaz moutarde ronge le caoutchouc en moins de quelques heures. Le masque C-B peut être également décontaminé au moyen de terre à foulon (gant de décontamination) si la décontamination a lieu avant que l'agent moutarde n'ait eu le temps de s'imprégner. Le masque C-B C3 offre une protection de six (6) heures. Le nouveau masque (VC4) offrira une protection de 24 heures contre l'agent moutarde liquide.

f. Les traitements prophylaxiques (comprimés de bromure) sont remis avant l'utilisation prévue des agents neurotoxiques. On prend un comprimé toutes les huit (8) heures. Ils élèvent le seuil de dose mortelle de 50 %, mais ils peuvent également provoquer la diarrhée.

g. Le papier de détection des agents chimiques ne réagit qu'aux gouttelettes chimiques et non aux vapeurs. Par contre, le papier réactif aux vapeurs d'agent neurotoxique indique la présence de vapeur d'agent neurotoxique.

714. ÉQUIPEMENT DE DÉCONTAMINATION

1. Vous trouverez ci-dessous un résumé de l'équipement de décontamination dont peut avoir besoin le chef du groupement tactique ainsi que l'endroit où on peut le trouver:

Niveau de décontamination	Endroit	Équipement courant
Immédiat	Personnel	Gant de décontamination
Immédiat	Équipage	Appareil portatif de décontamination utilisé avec l'agent C1 en récipient de 1.1 pinte impériale.
Opérationnel	Section	Appareil de décontamination d'une capacité de 1.1 pinte impériale etutilisant du C1 ou du STB (chlorure de chaux).
Opérationnel	Compagnie	Appareil de décontamination d'une capacité de 1.1 pinte impériale et utilisant du C1 ou du STB.
Opérationnel	Unité	Appareil de décontamination d'une capacité de 1.1 pinte impériale et utilisant du C1
Complet	Formation	Appareil de décontamination M12A1 utilisant du STB.
Spécial		
(1) Victimes	Formation	Gant de décontamination
(2) Blanchissage et nettoyage à sec	Formation	MLB 4
(3) Instruments électriques et optiques	Formation	Aucun
(4) Décontamination de maintenance	Unité/formation	Gant de décontamination Appareil M12A1 de 1.1 pinte impériale.

Tableau 7-2 Équipement de décontamination

SECTION 6

ADMINISTRATION

715. FACTEURS ADMINISTRATIFS DONT IL FAUT TENIR COMPTE

1. Les points suivants relatifs à l'administration peuvent être traités dans les ordres:

   a. Il peut être nécessaire d'effectuer un recomplètement plus fréquent du matériel NBC et de remplacer le personnel plus souvent.

   b. Il sera nécessaire de fournir une quantité accrue d'eau potable pour l'usage courant.

   c. Il sera nécessaire de réévaluer les priorités en matière de transport, en tenant compte de la nécessité d'évacuer de nombreuses victimes et de recompléter les fournitures et l'équipement NBC.

   d. Il faudra peut-être décontaminer l'équipement et les véhicules avant de pouvoir les entretenir ou les réparer.

   e. Il sera peut-être nécessaire de réévaluer les plans médicaux en ce qui concerne l'évacuation et les traitements.

2. Les fournitures protectrices NBC (y compris les fournitures médicales) qui sont nécessaires à la survie individuelle pour un minimum de 72 heures sont transportées par les véhicules de première ligne lorsqu'il y a une menace. Cet approvisionnement est suffisant dans la plupart des situations d'urgence lorsque le recomplètement quotidien est interrompu ou intercepté. Des mesures spéciales doivent être prises pour transporter une réserve d'eau supplémentaire en vue de la consommation et de la décontamination.

SECTION 7

CONCLUSION

716. NUCLÉAIRE ET BIOLOGIQUE

1. Le commandant ne possède guère d'influence sur les effets des armes nucléaires et biologiques. Afin d'éviter la contamination, il faudra peut-être modifier les plans tactiques. Les niveaux de protection doivent être ordonnés en fonction de la mission, de l'ennemi, des troupes et du temps disponible. Les décisions opérationnelles influant sur la vitesse et la sécurité sont prises en regard du besoin d'une protection prolongée contre les dangers toxiques. La décontamination a un impact sur les ressources disponibles et peut nécessiter la réduction de la portée de la mission, la relocalisation des unités ou l'engagement anticipé des réserves. L'état-major du groupement tactique doit apprendre à prévoir les zones contaminées et doit présenter au commandant des options qui lui permettent de garder l'initiative du combat.

(717 à 799 Disponibles)